14
10-E
27
M

LES MOEURS.

Reſpicere exemplar vitæ morumque.
Hor. ad Piſ.

NOUVELLE EDITION,
Revûe & corrigée.

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

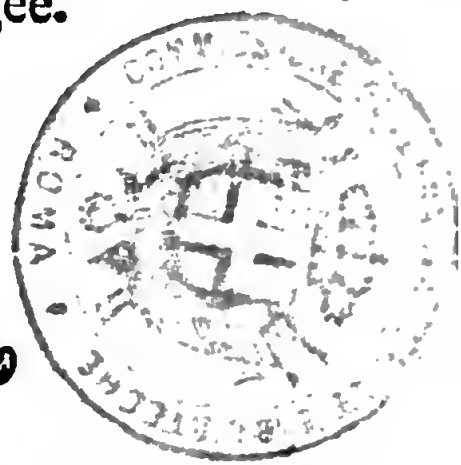

A OXFORD,
Chez ISAAC VANDERLICK,
Imprimeur & Libraire, rue de
l'Homme vertueux.

M. DCC. XLVIII.

Con. S. M.ta de Victoria Worby

A
MADAME
M. A. T***

BIBLIOTECA R.E.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

MADAME,

Ce n'eſt point à un Grand, à un Prince ou un Miniſtre d'Etat, que je préſente mon Ouvrage, c'eſt à vous, MADAME, *dont le rang n'eſt qu'égal*

du mien. Mais que vous êtes amplement dédommagée de cette égalité par vos qualités perſonnelles ! Je la vois bien-tôt diſparoître, dès que je viens à vous apprécier par l'eſprit & par le cœur ; je trouve alors la belle MENOQUI *bien plus digne de mes hommages, que ces vaines idoles du peuple, qui n'ont pour elles que leurs grands noms, & la pompe qui les environne. J'ai dit quelque part dans ce Livre, que ſi la vertu ſe rendoit viſible, ce ſeroit Dieu que nous verrions, dans tout l'éclat de ſa grandeur & de ſa ſainteté : j'ajoûte ici,* MADAME, *que ſi, pour ménager la foibleſſe de notre vûe, elle empruntoit une forme humaine, ce ſeroit la vôtre qu'elle prendroit ; du moins ne pour-*

roit-elle mieux choiſir pour ſe rendre aimable aux hommes, & les gâgner par ſes attraits. Je ne puis donc auſſi mieux m'adreſſer qu'à vous, MADAME, *pour dédier un travail que je conſacre à ſa gloire. Quel accueil ne devez-vous pas faire aux* Mœurs, *vous qui en avez de ſi pures ! J'óſe dire que l'Auteur même mérite auſſi de votre part quelque conſidération. La morale qui régne dans cet Ouvrage, eſt exacte & hors de critique : or cette morale eſt la mienne, c'eſt l'expreſſion ſincére des ſentimens de mon cœur. Quelque tendre que ſoit un ami qui la pratique, ne craignez rien de ſa part, ce ne peut être un ſéducteur. Je vous laiſſe volontiers tout l'honneur de votre vertu ; mais ne m'enviez pas*

la mienne. Je vous crois, MADAME, *assez circonspecte pour éviter les piéges d'un Amant; mais regardez-moi comme un ami assez droit pour ne vous en jamais tendre. Vous me feriez une injustice insigne, si vous me soupçonniez de n'être sage que parce que vous l'êtes; ce seroit juger bien injurieusement du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,*

MADAME,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur,
PANAGE.

AVERTISSEMENT.

JE ne dirai point à mon Lecteur, malgré l'uſage établi, qu'un ami m'ayant ſurpris une copie de l'Ouvrage que je donne aujourd'hui, l'alloit rendre public, lorſqu'informé fort à propos du riſque que je courois d'être imprimé ſur des brouillons informes, j'ai mieux aimé donner les mains de bonne grace à l'impreſſion; parce que dans tout cela il n'y auroit rien de vrai, & que d'ailleurs c'eſt une coquetterie d'Auteur uſée. J'ai l'eſprit un peu tourné à la Philoſophie morale: or comme l'envie de convertir en Livre tout ce qu'on penſe de bon ou de mauvais, eſt une maladie courante dans ce ſiécle, la contagion m'a gâgné, je me ſuis mis à moraliſer par Chapitres. Le mobile qui m'a déterminé, eſt, ſi vous voulez, l'amour propre, car

inutilement le nierois-je ; mais du moins il s'y en eſt joint un autre plus noble, qui eſt l'amour de la vertu. Enflammé pour elle d'un zèle apoſtolique, je voudrois rendre tous mes Lecteurs vertueux. Je ſçai bien que je n'y réuſſirai pas ; mais ſi j'étois sûr d'en gâgner ſeulement un ſur mille, quelque pénible que ſoit le métier d'Auteur, je ne ferois plus que des Livres, & tous ſur la même matière.

Qu'on ſe rappelle le titre de celui-ci ; on n'exigera point de moi ce que je n'ai pas promis. Ce ſont *les Mœurs* qui en font l'objet, la Religion n'y entre qu'entant qu'elle concourt à donner des Mœurs : or comme la Religion naturelle ſuffit pour cet effet, je ne vais pas plus avant. Je veux qu'un Mahométan puiſſe me lire auſſi-bien qu'un Chrétien, j'écris pour les quatre parties du Monde.

Peut-être eût-on trouvé plus modeſte que j'euſſe intitulé cet Ou-

vrage, *Eſſais de morale*; mais c'eût été copier un Théologien du ſiécle dernier: or je déclare que je ne veux point aller ſur les briſées de ces Meſſieurs-là. Pour *Réflexions morales*, ce n'étoit pas une choſe poſſible, c'eſt un titre trop décrié depuis trente-cinq ans, je n'ai pas envie de me faire mettre à l'*Index*. Il me reſtoit de l'appeller *Eſſai ſur les Mœurs*; mais outre que les boutiques des Libraires ſont déjà ſurchargées d'*Eſſais*, il me ſemble que c'eſt une impoliteſſe choquante, que d'annoncer au Public qu'on s'eſſaie à ſes dépens; je voudrois, quand on débute, qu'on fût déjà sûr de ſa marche. Je l'ai appellé ſimplemnt *les Mœurs*, parce que j'y peins celles qu'on a, & celles qu'on devroit avoir.

Je proteſte, ainſi qu'il convient à un Auteur qui ſe mêle de faire des portraits, contre toute clef qu'on pourroit faire pour m'imputer des applications malignes. Dire que je n'ai eu perſonne en vûe, ce ſeroit

dire une fauſſeté, & même une fauſſeté inutile, parce qu'on ne m'en croiroit pas. J'ai tracé tous mes tableaux d'après nature, j'euſſe riſqué ſans cela cela de peindre des Etres idéaux; mais je n'ai déſigné diſtinctement aucun de mes originaux, dont les noms ſont un myſtère impénétrable, que je me réſerve *in petto*. Les traits dont j'ai peint les vices, je les ai tirés d'hommes vicieux; mais le grand nombre de ceux qui le ſont, doit empêcher qu'on n'arrête ſes conjectures ſur tel ou tel en particulier.

En pluſieurs endroits je me ſuis contenté de crayonner les vices, ſans diſcourir ſur leur difformité : le tableau parle de lui-même. Si j'avois peint d'après *Virgile*, l'énorme Chef des Cyclopes, aurois-je beſoin d'avertir que *Polyphème* eſt un monſtre hideux? J'ai fait de même des vertus: j'ai ſouvent peint leurs graces & leurs beautés, ſans ajoûter aux traits par où je les caractériſe, d'ennuyeux panégyriques.

Lorſque j'ai poſé de ces maximes de morales auxquelles les vicieux-mêmes font hommage, je ne me ſuis point mis en frais de les appuyer ſur des preuves. Etoit-il beſoin de prouver que la calomnie, le faux témoignage & le guet-à-pans ſont des crimes ?

J'ai répandu dans cet Ouvrage plus de ſentiment que d'eſprit : premièrement parce que l'un m'étoit plus facile que l'autre ; & de plus, parce que la ſcience des Mœurs, eſt, de ſa nature, une ſcience de ſentiment. Lorſqu'il eſt queſtion de corriger des cœurs gâtés, il vaut mieux toucher que plaire ; convaincre même n'eſt pas le point dont il s'agit. C'eſt peut-être là ce qui a fait dire fort chrétiennement à l'illuſtre Monſieur *Dacier* * : " qu'il n'eſt pas de la ma-„ jeſté de Dieu de prouver la néceſ-„ ſité, la juſtice & la vérité de ce „ qu'il ordonne ; qu'il fait aimer ce

* *Dans ſa Préface ſur* Platon.

„ qu'il commande, & que c'eſt plus „ faire que prouver. „ Que ne ſuis-je auſſi le maître de faire aimer la vertu! Elle n'auroit pas un ſeul ennemi ſur la terre.

Si quelqu'un de mes Lecteurs venoit me dire avec ſincérité, " vous „ avez fait un bon Livre, „ j'en ſerois flatté, ſans doute : mais je le ſerois bien davantage, s'il ajoûtoit, " vous m'avez inſpiré des Mœurs. „

TABLE

TABLE

DES

CHAPITRES ET ARTICLES

contenus dans ce Volume.

DISCOURS Préliminaire sur la Vertu, page 1

PREMIE'RE PARTIE.

DE LA PIETE'. 27

CHAPITRE I. *De l'Amour qu'on doit à Dieu*, p. 33

CHAP. II. *De la Reconnoissance qu'on doit à Dieu*, p. 50

§. I. *Dieu comparé à une Mère*, p. 52

§. II. *Dieu considéré comme Père*, p. 53

§. III. *Dieu considéré comme Maître*, p. 57
§. IV. *Dieu considéré comme Bienfaiteur*, p. 59
§. V. *Dieu considéré comme notre Ami*, p. 87
CHAP. III. *De l'Hommage qu'on doit à Dieu*, p. 89
ART. I. *Du Culte intérieur*, p. 91
ART. II. *Du Culte extérieur*, p. 94

SECONDE PARTIE.

DE LA SAGESSE. 107

CHAP. I. *De la Prudence*, p. 114
ART. I. *De la Circonspection*, p. 116
§. I. *De l'Orgueil*, p. 119
§. II. *Des Appétits corporels*, p. 128
§. III. *De l'Avarice & de l'Ambition*, p. 131
ART. II. *De la circonspection dans les paroles*, p. 142
§. I. *De la Médisance*, p. 144
§. II. *De la Raillerie*, p. 148

§. III. De *l'Indiscrétion*, p. 154
§. IV. Des *Discours libres*, p. 162
ART. III. De *la circonspection dans les actions, ou des bienséances*, p. 167
§. I. Des *bons Exemples*, p. 171
§. II. De *l'Honnêteté publique*, p. 173
CHAP. II. De *la Force*, p. 177
ART. I. De *la Patience*, p. 179
§. I. Des *Maux naturels*, p. 180
§. II. Des *Châtimens*, p. 193
§. III. Des *Persécutions*, p. 198
§. IV. Des *Contradictions*, p. 204
ART. II. *Du Courage*, p. 215
§. I. *De la grandeur d'Ame*, Idem.
§. II. *De l'Héroïsme*, p. 227
CHAP. III. De *la Justice*, p. 250
ART. I. *De la Justice commutative*, p. 252
§. I. *De la Sincérité*, Idem.
§. II. *De la bonne Foi*, p. 261
ART. II. *De la Justice distributive*, p. 275
CHAP. IV. *De la Tempérance*, p. 296
ART. I. *De la Chasteté*, p. 297
ART. II. *De la Sobriété*, p. 315

TABLE.

TROISIE'ME PARTIE.

DES VERTUS SOCIALES. 331

CHAP. I. De *l'Amour*, p. 334
ART. I. De *l'Amour proprement dit*, p. 335
ART. II. De *l'Amour conjugal*, p. 354
ART. III. De *l'Amour Paternel*, 375
ART. IV. De *l'Amour Filial*, p. 399
CHAP. II. De *l'Amitié*, p. 414
CHAP. III. *De l'Humanité*, p. 428
ART. I. *De la Bonté*, p. 433
ART. II. *De la Politeſſe*, p. 444
§. I. De *la Civilité*, p. 453
§. II. *De la Complaiſance*, p. 458
§. III. *Des Egards*, p. 462

Fin de la Table.

LES MOEURS.

DISCOURS PRE'LIMINAIRE SUR LA VERTU.

Ce qu'on entend communément par le terme d'honnête homme. Différence entre l'honnête homme & l'homme vertueux. Ce que c'eſt que les bonnes mœurs. Ne point régler ſes mœurs ſur l'exemple de tels ou tels. Inconvéniens de l'imitation en fait de mœurs. Définition de la vertu. Si les hommes, ou Dieu même, peuvent créer des vertus ou en anéantir. Quelle eſt la loi la plus invariable de toutes. Idée de la vertu gravée dans le cœur humain en

caractères ineffaçables. Différentes sortes de loix : quelles sont celles qui affermissent le règne de la vertu, quelles sont celles qui y donnent atteinte ; si ces dernières en peuvent détruire le germe dans les cœurs droits. Distribution de ce Traité en trois Parties.

LAISSONS la qualité d'*honnête homme* à qui voudra s'en contenter : on l'acquiert à trop vil prix pour que les ames bien nées en doivent être jalouses. Beaucoup de suffisance, une fortune aisée, des vices applaudis, voilà ce qui fait l'honnête homme : la vertu n'y entre pour rien.

L'*honnête femme* n'est guère plus respectable que l'honnête homme : tout ce qu'a fait *Eglé* pour l'être, c'est de n'avoir point affiché qu'elle fait métier de galanterie.

Cependant quoiqu'il paroisse fort aisé de mériter l'un ou l'autre de ces deux titres, bornés au sens que l'u-

age leur a déterminé, qu'il ſe trou-
'eroit encore d'uſurpateurs parmi
:eux qui ſe les arrogent, ſi l'on en
'aiſoit la recherche!

Un malheureux, preſſé par l'indi-
gence, arrête un paſſant dans un car-
refour, lui prend ſa bource ou la lui
demande: voilà le mal-honnête hom-
me; & ſi vous en doutez, l'échafaut
en décidera.

Mais logez dans un magnifique
hôtel un heureux Concuſſionnaire
que les beſoins de l'Etat ont enrichi;
donnez-lui un Suiſſe, des livrées, un
nom de terre, il jouit de la misère
publique, ſa maiſon eſt élevée ſur les
ruines de cinq cens familles: n'im-
porte, il eſt honnête homme, puiſ-
qu'il eſt riche & qu'il reſpire.

Une femme jeune & belle étale, juſ-
ques à l'indécence, les charmes qu'elle
a reçus de la Nature, & les releve
encore par tout l'attirail d'une parure
élégante, les pompons, le rouge, les
mouches, &c; mais elle eſt à pied, &
n'a point de valet qui la ſuive: c'eſt

une femme ſans honneur, on la montre au doigt.

A deux pas d'elle paſſe une autre femme dans le même appareil, mais traînée par ſix courſiers orgueilleux dans un carroſſe drapé ; c'eſt une femme reſpectable, une femme de la première conſidération.

Tous les honnêtes gens enſemble ne valent pas un homme vertueux : ceux-là ne tiennent leurs tîtres que de leur bonheur, de leur opulence & de leurs protections : ôtez-leur ces appuis fragiles qui les ſoutiennent ; leur honneur, qui en dépend, éprouvera les mêmes révolutions que leur fortune. Le même terme en François ſignifie, un homme infortuné & un homme ſans honneur : on appelle l'un & l'autre malheureux ; & en effet, à ne prendre l'honneur que ſur le pied courant, que devient celui de nos honnêtes gens, quand le charme de leur grandeur eſt diſſipé ?

Pour l'homme vertueux, ce ſont les bonnes mœurs qui ſont ſes tîtres ;

tîtres ſolides, auxquels l'adverſité, loin de l'en dépouiller, ajoute un nouvel éclat. Le Miniſtre Aſſyrien, ennemi de la Nation Juive, perd l'honneur avec la vie. Mais j'eſtime *Fouquet* dans ſa diſgrace, & je révère ſaint *Louis* dans les fers.

Or qu'eſt-ce que les bonnes mœurs? C'eſt une conduite réglée ſur la connoiſſance & l'amour de la vertu. Je dis *la connoiſſance & l'amour*, car faute de connoître la vertu, on n'a que les mœurs du peuple; & faute de l'aimer, on n'a que les mœurs des Grands, c'eſt-à-dire, qu'on n'en a point. Il faut la connoître pour l'aimer; & quand on l'aime, on la pratique infailliblement.

Mais pour vous faire une idée de la vertu, ne vous la formez pas ſur le modèle de *Cléobule*, de *Philémon*, ou de tel autre que vous imaginez vertueux. L'exemple eſt une régle dangereuſe, & qui ne manque guère d'égarer ceux qui s'y livrent aveuglément. Il en eſt des exemples comme

des conſeils : pour en tirer avantage, il faut avoir aſſez de lumières pour les apprécier. Les mauvais exemples nuiſent en ce qu'ils entraînent à la pratique du mal : mais les bons nuiſent auſſi quelquefois en ce qu'ils bornent dans la pratique du bien. Car ſi ceux que vous vous propoſez d'imiter, ne ſont pas des modèles en tout genre, (& où en trouverez-vous de tels?) vous ne ſçauriez manquer en les imitant, ſouvent même en les ſurpaſſant, de reſter dans l'imperfection & la médiocrité. Voilà ſans doute pourquoi le Légiſlateur des Chrétiens n'a pas dit : Imitez tel Apôtre, tel Anachorète, tel Roi, tel Père de famille; mais, ſoyez parfaits comme votre Père céleſte eſt parfait. On ne va jamais au grand par l'imitation, à moins que le modèle qu'on ſe propoſe, ne ſoit inimitable.

Théophile eſt pieux, il ne ſoupire que pour le Ciel, il n'a d'ardeur que pour Dieu : mais le dédain qu'il a pour toutes les choſes de la terre,

s'étend ſur tous les humains qui l'habitent, excepté le petit cercle d'élus qui le viſitent & qu'il édifie, tous les hommes ſont à ſes yeux des profanes, des mondains, des gens que Dieu hait, & qu'il doit par conſéquent haïr. Vous croiriez être un Saint en imitant Théophile : vous ſeriez un homme dur, fier & mépriſant, incapable d'affection, d'indulgence & de pitié, mauvais père, mauvais mari, &, ce qui eſt pis encore, homme incorrigible dans vos défauts, que vous eſtimeriez des vertus.

Cléanthe eſt homme d'honneur, auſſi incapable de faire une baſſeſſe, que de commettre un crime : mais il eſt bruſque & ſévère, toujours en mauvaiſe humeur contre le genre humain, toujours prêt à croire le mal, croyant à peine le bien quand il le voit, & peut-être plus piqué de la proſpérité des méchans que de leurs déſordres. Voulez-vous reſſembler à Cléanthe? Vous ſerez un hom-

me mauſſade, inſociable : inutile ami de la vertu, vous la ferez plutôt redouter que chérir ; & vous paſſerez pour n'être vertueux que par eſprit de contrariété.

Damis eſt d'une eſpèce toute oppoſée : c'eſt l'ami de tout le monde ; il n'a jamais contredit perſonne ; il eſt de tous les avis, fuſſent-ils contradictoires les uns aux autres ; ce ſeroit le héraut de la probité, s'il ne converſoit qu'avec des gens qui en euſſent ; il n'aura jamais le courage d'être méchant : mais il n'aura pas non plus la force de blâmer ceux qui le ſont. Vous ne vous propoſez pas ſans doute de prendre Damis pour modéle ? car vous ne feriez, après l'avoir copié, qu'un fade complaiſant, une tête foible, un cœur équivoque, rougiſſant d'être honnête homme avec les vicieux, autant que vous rougiriez d'être vicieux devant un honnête homme.

Jeunes beautés, qui par votre inexpérience & par votre pente préma-

turée à la tendreſſe, courez des riſques en entrant dans le monde ; on vous cite *Thémire* comme un merveilleux modéle de chaſteté : je n'entens point révoquer ſa ſageſſe en doute : il y a aſſurément des femmes chaſtes ; Deſpréaux en a compté juſqu'à trois ; quand il en faudroit rabattre les deux tiers, Thémire pourroit être ce Phénix unique. Mais ne l'imitez préciſément qu'en ce point : elle croit que la chaſteté tient lieu de toutes les vertus ; & qu'on peut bien, quand on fait tant que d'être fidéle à ſon mari, ſe permettre des humeurs & des criailleries, tyranniſer ſes enfans, & harceler ſes domeſtiques, railler, médire & tromper au jeu. En vous modélant ſur elle, vous ſerez ſans doute d'honnêtes femmes : mais ſerez-vous des femmes de mérite ? S'il y avoit quelqu'un qui dût ſe louer de la vertu de Thémire, ce ſeroit ſon mari : mais qu'il paye cher cette vertu !

Vous rencontrerez à chaque pas de ces exemples brillans qui frapent

au premier coup d'œil : quelque trait de vertu vous gâgne d'abord & vous prévient : voilà, dites-vous, un homme vertueux. Point du tout : on n'eſt point vertueux pour pratiquer une vertu, il les faut pratiquer toutes. Le Tartare eſt plein de demi-vertueux : & ſi vous n'avez la vraie pierre de touche pour diſtinguer le bon or du faux, vous riſquez vous-même d'en groſſir le nombre. Or cette pierre de touche eſt la connoiſſance de la vertu.

Mais qu'eſt-ce que la *vertu*? C'eſt la fidélité conſtante à remplir les obligations que la *raiſon* nous dicte. Et qu'eſt-ce que la raiſon elle-même? C'eſt une portion de la ſageſſe Divine dont le Créateur a orné nos ames pour nous éclairer ſur nos devoirs.

Vous me demanderez peut-être encore quels ſont ces devoirs ; d'où ils réſultent ; quelle eſt la loi qui les preſcrit?

Je répons que la loi qui les preſcrit eſt la *volonté* immuable de Dieu, à

quoi la droite raiſon nous avertit de nous conformer ; & que c'eſt dans cette conformité que conſiſte la vertu. Toute loi qui a commencé dans le tems & qui peut ceſſer d'être en vigueur, n'eſt point celle qui conſtitue la vertu ; le Créateur n'avoit point aſtreint les hommes au nouveau joug qu'elle impoſe : mais il les avoit certainement créés pour être vertueux.

Les Souverains peuvent publier & abroger des loix : mais ils ne ſauroient créer ni anéantir des vertus. Et comment feroient-ils ce que Dieu ne ſçauroit faire, la vertu étant auſſi immuable dans ſon eſſence, que l'eſt le vouloir Divin qui lui donne l'être ?

Les loix du Prince enjoignent à ſes ſujets de payer certains droits, certains ſubſides ; elles leur défendent de tranſporter certaines marchandiſes hors du Royaume, & d'y en introduire d'étrangères. La fidélité à obſerver ces loix fait des ſujets obéiſſans : mais fait-elle des hommes vertueux ? Et ſe

vanteroit-on bien ſérieuſement d'avoir une vertu de plus, pour n'avoir jamais fait trafic de toiles peintes? Ou, s'il plaiſoit au Prince d'abroger ces loix, qu'il eſt le maître de ſupprimer, diroit-on qu'il auroit abrogé des vertus?

Il en eſt de même de toutes les loix poſitives: toutes ont commencé, toutes ſont ſuſceptibles d'exceptions, de diſpenſes, & même d'abolition. La ſeule loi gravée dans nos cœurs par la main du Créateur, eſt indiſpenſable pour tous les hommes & dans tous les tems.

„ Mais, dites-vous, le cœur hu-
„ main eſt un véritable Euripe, bou-
„ leverſé perpétuellement par le flux
„ & reflux de mille paſſions impé-
„ tueuſes, qui tantôt ſe liguent en-
„ ſemble, & tantôt ſe contrarient.
„ Graver des loix dans le cœur des
„ hommes, c'eſt les graver non pas
„ ſur le ſable le plus léger, mais ſur
„ l'onde la plus mobile & la plus
„ agitée. Quels yeux aſſez perçans

pourront

„ pourront donc lire ces caractères „ ſacrés? „

Déclamations de Rhéteur : quiconque ne lit point ces caractères, ce n'eſt pas qu'il ait la vûe trop foible pour les diſcerner, c'eſt qu'il n'y regarde point : ou s'il eſt des inſtans où ils paroiſſent effacés, ces inſtans ne ſont que paſſagers.

Il y a dans le cœur deux régions diſtinctes : l'une eſt une Iſle un peu plus qu'à fleur d'eau ; l'autre eſt l'eau même qui baigne l'Iſle. La première a une ſurface plane, dure & blanche, comme ſeroit une table du plus beau marbre de Paros. C'eſt ſur cette ſurface que ſont gravés les ſaints préceptes de la loi naturelle. Près de ces caractères eſt un enfant dans une attitude reſpectueuſe, les yeux fixés ſur l'inſcription, qu'il lit & relit à haute voix : c'eſt le Génie de l'Iſle ; on l'apelle *Amour de la vertu*. Pour l'eau dont l'Iſle eſt environnée, elle eſt en effet ſujette à de fréquens flux & reflux : le plus doux zéphire ſuffit

pour l'agiter : elle ſe trouble, mugit & ſe gonfle. Alors elle ſurmonte l'inſcription, on ne voit plus les caractères, on n'entend plus lire le Génie. Mais du ſein de l'orage renaît bientôt le calme, la ſurface de l'Iſle ſort du gouffre plus blanche que jamais ; & le Génie reprend ſon emploi.

Tant que vous ſuppoſerez les hommes obligés à pratiquer la loi naturelle, il faut auſſi que vous ſuppoſiez qu'ils la connoiſſent. Que diriez-vous d'un Prince féroce qui voudroit qu'on ſuivît ſes intentions ſans ſe donner la peine de les rendre publiques ? Les Monarques les plus deſpotiques ne pouſſent pas leurs caprices à ce point. Y a-t'il donc deux juſtices ; l'une pour Dieu, & l'autre pour les hommes ? Ou Dieu, le plus tendres des pères, ſera-t'il moins équitable qu'un Tyran ?

" Mais c'eſt par juſtice que Dieu
„ laiſſe les hommes dans les ténè-
„ bres & dans l'aveuglément. Ce ſont
„ leurs crimes qui ont éteint dans

„ leurs ames les lumières naturelles:
„ ils ne doivent s'en prendre de leur
„ ignorance qu'à eux-mêmes. „

A la bonne heure, qu'ils aient mérité tant qu'il vous plaira ce prétendu aveuglement; au moins, depuis qu'ils l'ont encouru, la pratique de leurs devoirs leur eſt devenue impoſſible: cependant l'obligation ne ceſſe pas, & c'eſt un Etre infiniment bon & juſte qui continue d'exiger d'eux des devoirs auxquels ils ne ſçavent pas être obligés! J'ai chargé mon valet d'un meſſage; il s'eſt amuſé, au lieu de m'obéir, à ſe balancer ſur une eſcarpolette, & s'eſt rompu la jambe: il a fait une faute, je puis avec juſtice la lui faire reſſentir; mais ſi j'exige de lui qu'il faſſe d'autres meſſages avant que ſa jambe ait été remiſe, de quelle épithète me qualifierez-vous?

Mais vous-même qui vous efforcez d'aſſurer aux hommes cette ignorance abſolue de la loi naturelle, je m'en rapporte à vous: il vous eſt

arrivé, ſans doute plus d'une fois, de violer quelqu'un des articles de cette loi, ces infractions ont été ſuivies de remords, vous n'en diſconvenez pas; j'en infère contre vous que vous la connoiſſiez donc.

Quand tous les hommes ſeroient méchans, je n'en demeurerois pas moins perſuadé qu'ils connoiſſent la vertu, pourvû qu'il y eût parmi eux des hypocrites; car les Tartuffes, quoique méchans eux-mêmes, rendent témoignage à la loi divine qu'ils tranſgreſſent en feignant de s'y conformer.

"La Loi, dit Cicéron dans ſon „*II. Liv. des Loix*, n'eſt point une „invention de l'eſprit humain, ni „un établiſſement arbitraire que les „peuples aient fait, mais l'expreſſion „de la raiſon éternelle qui gouverne „l'Univers. L'outrage que Tarquin „fit à Lucréce, n'en étoit pas moins „un crime, parce qu'il n'y avoit „point encore à Rome de loi écrite „contre ces ſortes de violences. Tar-

„ quin pécha contre la loi éternelle,
„ qui étoit loi dans tous les tems, &
„ non pas ſeulement depuis l'inſtant
„ qu'elle a été écrite. Son origine eſt
„ auſſi ancienne que l'eſprit divin; car
„ la véritable, la primitive & la prin-
„ cipale loi, n'eſt autre que la ſou-
„ veraine raiſon du grand Jupiter.„
Et ailleurs:* " Cette loi, dit-il, eſt
„ univerſelle, éternelle, immuable,
„ elle ne varie point ſelon les lieux
„ & les tems, elle n'eſt pas différente
„ aujourd'hui de ce qu'elle étoit au-
„ trefois: la même loi immortelle
„ régle toutes les Nations, parce
„ qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu qui a
„ enfanté & publié cette loi.„

Que ce ſoit donc une maxime pour nous inconteſtable, que les caractères de la vertu ſont écrits au fond de nos ames: de fortes paſſions nous les cachent à la vérité quelques inſtans,

* *Fragm. de la Rép. de Cic. parmi les Oeuvres de Lactance, Livre VI. chapitre* 8.

j'en ſuis convenu ; mais elles ne les effacent jamais, parce qu'ils ſont ineffaçables.

Il eſt un autre obſtacle qui nous empêche quelquefois de les diſcerner, dont on ſe défie moins : c'eſt une foule de loix d'un ordre inférieur, dont on a ſucé la connoiſſance avec le lait, on eſt accoutumé à les révérer, & on leur donne dans ſon cœur le même rang qu'à cette loi primitive qui détermine nos obligations eſſentielles.

Les loix peuvent être de pluſieurs ſortes : ou elles contribuent à *établir* le régne de la vertu, ou elles lui ſont *étrangères*, ou elles lui ſont *contraires*.

Dans la première claſſe ſont celles dont je parle, loix innées, loix connues de tous les hommes, & adoptées dans preſque toutes les Religions du monde. Révérez celles-là de toute l'étendue de votre ame, votre vertu ne pourra qu'y gâgner.

Pour celles de la ſeconde claſſe,

telles que celles qui dans les différentes Religions réglent la forme extérieure du culte Divin, ſi elles ne contribuent pas directement au progrès de la vertu, elles n'y nuiſent pas non plus pour l'ordinaire; mais on peut en abuſer, & on en abuſe à coup ſûr, ſi dans le cas de concurrence avec celles de la première claſſe, on leur donne la préférence. La loi naturelle eſt la loi aînée, devant qui toutes les Religions plus modernes doivent plier comme ſes cadettes: c'eſt l'ignorance de cette maxime qui fait parmi nous des faux dévots & des ſuperſtitieux.

Orgon avoit pour compagnie unique ſa fille *Philothée*. Il tomba en ſyncope: ſa fille lui fit reſpirer de l'eau des Carmes, qui ne le ſoulagea point. Cependant l'heure de l'Office preſſoit; Philothée recommande ſon père à Dieu & à ſa ſervante, prend ſa coeffe & ſes heures, & court aux grands Auguſtins: l'Office fut long, c'étoit un ſalut de Confrai-

rie. Orgon meurt ſans ſecours, ſans qu'on ſe ſoit même apperçu de ſon dernier moment. Qu'on l'eût étendu dans ſon lit & réchauffé, ſon accident n'étoit rien : Orgon vivroit encore, ſi ſa fille eût manqué le ſalut. Mais Philothée avoit cru que le ſon des cloches étoit la voix de Dieu qui l'apelloit, & que c'étoit faire une action héroïque que de préférer l'ordre du Ciel au cri du ſang : auſſi de retour fit-elle généreuſement à Dieu le ſacrifice de la vie de ſon père, & crut ſa dévotion d'autant plus méritoire qu'elle lui avoit coûté davantage.

Laïs a toute ſa vie prodigué ſes charmes au plus offrant ; elle eſt encore aſſez fraîche pour faire de nouvelles conquêtes : &, repoſez-vous-en ſur elle, elle ſçait mettre à profit ſes avantages. Son genre de vie ne laiſſe pas de lui donner des ſcrupules, & elle compte bien un jour faire une retraite honnête : mais en attendant, pour le repos de ſa conſcience,

elle fait dire une Meſſe à la Vierge tous les Samedis.

Mais rien n'obſcurcit tant les idées de vertu que la Nature avoit gravées dans nos ames, en nous formant, que les faux dogmes, ou les loix d'Etat, qui ſont contraires à la pureté de la loi naturelle. On a trouvé en naiſſant, ces loix toutes établies; elles ſont munies du ſceau reſpectable de la Religion ou de l'autorité Souveraine: le moyen de ſoupçonner que ce qu'elles ordonnent ſoit un crime, ou ce qu'elles défendent une vertu?

Un jeune Spartiate qui étoit venu à bout d'un larcin ſans avoir été pris ſur le fait, loin de ſe juger coupable s'en eſtimoit davantage. Qu'il eût dérobé les faveurs d'une femme mariée, c'étoit une galanterie permiſe, que les mœurs du pays & l'exemple de Jupiter autoriſoient.

Que de peuples, même policés, ont pouſſé la barbarie, par principe de Religion, juſqu'à immoler des

hommes à la Divinité ! Et, qu'on ne tienne pas la bride au fanatiſme, Dieu, le Dieu même des Chrétiens, verra tous les jours ſes Autels fumer du ſang de pareilles victimes. Puiſſe-t'il avoir oublié les horribles ſacrifices en ce genre que nos pères lui ont offerts !

Tant que le crime paſſe pour un attentat contre la police établie, il ne tire pas à conſéquence ; & rarement le criminel ſe croit-il innocent : mais eſt-il accrédité par une loi ou par un uſage univerſellement reçu ; c'eſt alors qu'il entame les cœurs par l'endroit le plus important, ne ſe contentant pas de leur enlever leur innocence, mais, ce qui eſt mille fois pis encore, les rendant incapables de repentir.

Entraîner quelques Sectateurs dans ſon parti, c'eſt un léger avantage pour le vice : mais ſupplanter la vertu, & en uſurper le nom, c'eſt ſon triomphe le plus complet.

Que deviendra donc pour lors,

direz-vous, cette ſcience des mœurs innée, enſévelie ſous les trophées du vice? Ce que devient le Soleil caché par un nuage: il luit encore aſſez pour éclairer ceux qui ont la vûe ſaine. La dépravation de la morale autoriſe les vicieux: mais elle ne corrompt pas les cœurs droits; & tel ſe livroit aveuglément au torrent, qui ſera effrayé de l'abîme où il couroit ſe précipiter, ſi le calme de ſes paſſions lui laiſſe entendre un inſtant la voix intérieure qui le rapelle.

Je ne doute pas qu'à Lacédémone il n'y eût des gens qui s'abſtinſſent du larcin, quoiqu'il y fût permis; & je ſuis ſûr qu'à Rome où l'on adoroit, comme à Sparte, un Jupiter impudique, l'adultère paſſoit pour un crime.

L'homme de bien autant que le méchant, le ſage encore plus que le fou, ſe prêtent aux uſages courans dans tout ce qui n'intéreſſe pas la vertu; mais l'homme ſans mœurs n'eſt pas fâché qu'elle perde un peu de ſon crédit.

Irène eſt née de parens illuſtres, mais malheureux : le ſort de ſon enfance fut d'être reléguée au fond d'un Cloître ; là les germes féconds de vertu qu'elle avoit déjà dans le cœur, cultivés par des mains habiles, s'accrurent & fructifierent de jour en jour. Lorſque le Maître des humains l'eut jugée ſuffiſamment prémunie par des principes de ſageſſe inaltérables contre la ſéduction de l'exemple, de la grandeur & des plaiſirs, il l'éleva par un coup de ſa providence inattendu, à un rang plus éminent encore que celui de ſes pères, & la tranſporta ſur le théâtre le le plus brillant de l'Univers, écueil dangereux pour une vertu moins affermie. Irène eſt un roc inébranlable; environnée de flatteurs, elle eſt humble ; dans le centre du tumulte, elle vit retirée ; dans un air infecté par l'irréligion, ſa piété n'eſt point ralentie ; ſous l'éclat pompeux des plus riches ajuſtemens, elle porte un front modeſte ; autour d'elle régnent la diſſimula-

diſſimulation, le parjure & la trahiſon, ſur ſes lèvres ſiégent la candeur, la droiture & la ſincérité.

Il eſt donc vrai que le torrent de l'exemple n'a pas de priſe ſur un cœur vertueux par principes.

Mais placez ſur ce même théâtre la jeune *Cloë* : la licence qui y régne, loin de l'effaroucher, ne fera que ſeconder ſes vûes; on s'y comporte comme elle entend ſe comporter, plus de circonſpection lui ſeroit à charge. Connoiſſez Cloë d'origine, & vous ne craindrez point que l'exemple la gâte; ſon goût décidé pour la volupté avoit prévenu les effets de l'exemple, & ſon éducation n'avoit fait que fortifier ſon goût.

N'attribuons qu'à la violence des paſſions l'ignorance actuelle de nos devoirs, & la dépravation de nos mœurs; faiſons taire pour quelques inſtans leur murmure bruyant, la voix de la raiſon ne manquera pas de ſe faire entendre : rendons-nous à ſes tendres invitations, elle n'attend

que notre conſentement pour nous rendre heureux.

Eh bien, qu'elle parle : Qu'exige-t'elle ? Que faut-il faire ?

Aimer Dieu, vous aimer vous-même, aimer vos ſemblables, voilà toutes vos obligations. Du premier de ces trois amours naît la piété ; du ſecond la ſageſſe ; le troiſième engendre toutes les vertus ſociales.

LES MOEURS.

PREMIE'RE PARTIE.

DE LA PIETE'.

Si elle eſt du reſſort de la Philoſophie. Définition du terme de Philoſophie. Exiſtence & attributs de la Divinité. Fauſſes notions ſur la Divinité. Diviſion de cette première Partie.

PEUT-ETRE s'imaginera-t'on qu'il n'eſt pas du reſſort de la Philoſophie de donner des leçons ſur la *Piété*. Je le paſſe à ceux qui font conſiſter cette vertu dans la pratique de

L'idée des ſouveraines perfections de Dieu n'eſt pas moins générale ni moins uniforme dans tous les eſprits, que celle de ſon exiſtence. On ſait qu'il poſſéde toutes les qualités louables d'un être intelligent, dans une étendue infinie, ſans alliage d'aucune imperfection; que ſa Majeſté, ſa ſageſſe, ſa bonté, ſa juſtice, n'ont point de bornes, & que ſa puiſſance n'eſt point limitée. On le ſçait: mais malgré ces notions, il eſt de dangereux Sophiſtes qui nous font de Dieu une image bien étrange.

L'impie, du tems de David apparemment, diſoit dans ſon cœur: Il n'y a point de Dieu; mais à préſent il s'eſt corrigé de l'Athéiſme: il reconnoît une Divinité, mais à peu près de la trempe des Dieux d'Epicure; une Divinité oiſive & dédaigneuſe, qui de crainte de troubler ſon repos, n'entre point dans le détail des affaires de ce bas monde, qui ne ſe tient point offenſée par les injuſtices des hommes, ni honorée par leurs hom-

mages ; qui nous laiſſe fort indifféremment jouer ſur la ſurface de la terre, un rôle paſſager, qui ſe terminera par notre anéantiſſement. Cette fière Divinité, mettant la créature raiſonnable au niveau des brutes, n'a ni récompenſes pour les vertus, ni punitions pour les crimes ; nous ne ſommes à ſes yeux que de vils automates, dont toute l'intelligence & l'induſtrie conſiſtent uniquement dans un heureux méchaniſme ; & comme ces bulles légères que forme une pluie orageuſe ſur le courant des ravines, nous ne paroiſſons au monde un inſtant que pour diſparoître dans l'inſtant qui ſuit.

Une pareille Divinité en effet n'eſt point incommode à ceux qui regardent la pratique des bonnes mœurs comme un joug importun : elle ne ſe formaliſe point de leurs déréglemens ni de leur impiété ; & ne leur promettant rien, n'a rien à exiger d'eux.

Ce n'en pas là mon Dieu. Le mien a fait l'Univers ; il m'a tiré du néant ;

ges manches, & coëffés d'un bonnet huppé, qui forment la jeuneſſe dans l'art d'obſcurcir la raiſon par le raiſonnement, de donner aux ſimples hypothèſes la teinture de l'évidence, & de convertir l'évidence en problème.

Ce ne ſont pas ces Philiſophes-là qui font peur, on les regarde comme des gens ſans conſéquence, & on ne prend pas la peine de médire d'eux.

Mais il y en a d'une autre ſorte, qui ne portent ni robbe ni bonnet, qui croient de très-bonne foi les vérités conſtantes, & doutent d'auſſi bonne foi de celles qui ne le ſont pas.

Demandez au peuple ce que c'eſt qu'un Philoſophe de cette eſpèce; C'eſt, vous dira-t'il, un fantaſque qui contrôle toutes nos actions, qui traite de préjugés les trois quarts de nos opinions, qui ne croit ni aux eſprits ni aux ſorciers, & qui peut-être ne croit pas même en Dieu.

Mais faites la même queſtion à un homme de bon ſens: Un Philoſophe,

tous les avantages du corps, de l'esprit & du cœur dont je jouis, c'est de lui que je les tiens : il veille à ma conservation, & saura pourvoir à ma félicité. Pour sa bonté, je lui dois de l'amour ; pour ses bienfaits, de la reconnoissance ; & pour sa Majesté, des hommages.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'AMOUR QU'ON DOIT A DIEU.

Point d'amour désintéressé. Si Dieu aime les hommes. Comparaison de l'amour Divin avec l'amour Profane. Caractères communs à l'un & à l'autre. Illusions par où l'on se persuade faussement qu'on aime Dieu : la preuve qu'on l'aime, c'est quand on fait ce qu'il ordonne, & non pas ce qu'il ne commande point. C'est mal connoître ce que Dieu exige de nous, que de croire qu'on ne le puisse aimer qu'en se haïssant. Le retour vers Dieu, quoiqu'oc-

caſionné par le dégoût qu'on a conçu du monde, peut être ſincère & durable. Paſſage du vice à la vertu. Dieu eſt lui-même la vertu perſonnifiée : aimer la vertu, c'eſt aimer Dieu.

IL n'eſt point d'amour déſintéreſſé : quiconque a ſuppoſé qu'on puiſſe aimer quelqu'un pour lui-même, ne ſe connoiſſoit guère en affection. L'amour ne naît que du rapport entre deux objets, dont l'un contribue au bonheur de l'autre. Laiſſons le Quiétiſte aimer ſon Dieu, à l'inſtant même que ſa juſtice inexorable le livre pour toujours à la fureur des flammes : c'eſt pouſſer trop loin le rafinement de l'amour Divin.

Toutes les perfections de Dieu dont il ne réſulte rien pour notre avantage, peuvent bien nous cauſer de l'admiration, & nous imprimer du reſpect : mais elles ne peuvent pas nous inſpirer de l'amour. Ce n'eſt pas préciſément parce qu'il eſt tout-puiſ-

ſant, parce qu'il eſt grand, parce qu'il eſt ſage, que je l'aime : c'eſt parce qu'il eſt bon, parce qu'il m'aime lui-même, & m'en donne des témoignages à chaque inſtant. S'il ne m'aimoit pas, que me ſerviroient ſa toute-puiſſance, ſa grandeur & ſa ſageſſe? Tout lui ſeroit poſſible : mais il ne feroit rien pour moi ; ſa ſouveraine Majeſté ne ſerviroit qu'à me rendre vil à ſes yeux ; il ſçauroit les moyens de me rendre heureux, mais il les négligeroit. Qu'il m'aime, au contraire, tous ſes attributs me deviennent précieux : ſa ſageſſe prend des meſures juſtes pour mon bonheur, ſa toute-puiſſance les exécute ſans obſtacles ; ſa Majeſté ſuprème me rend ſon amour d'un prix infini.

„ Mais eſt-il bien conſtant que „ Dieu aime les hommes? „

Les faveurs ſans nombre qu'il leur prodigue, ne permettent pas d'en douter : mais cette preuve trouvera ſa place plus bas ; employons ici d'autres argumens.

Demander ſi Dieu aime les hommes, c'eſt demander s'il eſt bon ; & demander s'il eſt bon, c'eſt mettre en queſtion s'il exiſte ; car comment concevoir un Dieu qui ne ſoit pas bon ? Et le ſeroit-il s'il haïſſoit ſon propre ouvrage, s'il vouloit le malheur de ſes créatures ?

Un bon Prince aime ſes ſujets : un bon père aime ſes enfans. On aime l'arbre même que l'on a planté, la maiſon que l'on a conſtruite : & Dieu pourroit ne pas aimer les hommes ! Dans quels eſprits un pareil ſoupçon peut-il naître, ſi ce n'eſt dans ceux qui font de Dieu un Etre capricieux & barbare, qui ſe joue impitoyablement du ſort des humains, qui avant qu'ils ſoient nés les deſtine à l'enfer, s'en réſervant un tout au plus ſur chaque million, qui n'a pas plus mérité ſa prédilection que les autres n'ont mérité leur perte ? Blaſphémateurs impies, qui ne cherchent qu'à me faire haïr Dieu, en me perſuadant qu'il me hait !

„ Il

„ Il ne doit rien aux hommes. „

Soit : mais il ſe doit à lui-même : il faut indiſpenſablement qu'il ſoit juſte & bienfaiſant : ſes perfections ne ſont point de ſon choix ; il eſt néceſſairement tout ce qu'il eſt ; il eſt le plus parfait de tous les Etres, ou il n'eſt rien.

Mais je connois encore qu'il m'aime par l'amour même que je ſens pour lui : c'eſt parce qu'il m'aime qu'il a gravé dans mon cœur ce ſentiment le plus précieux de ſes dons. Son amour eſt le principe du mien, comme il en doit être le motif.

Qu'il me ſoit permis, pour donner une idée de l'amour de Dieu, de peindre l'amour que les dévots appellent *profane*. Ce parallèle en lui-même n'a rien d'indécent. L'amour n'eſt un vice que dans les cœurs vicieux. Le feu, cette ſubſtance ſi pure, envoie des fumées infectes & même dangereuſes, s'il s'eſt pris à des matières corrompues ; de même ſi l'amour eſt nourri parmi les vices, il ne produit

que de honteux déſirs, il ne forme que des deſſeins criminels, & n'eſt ſuivi que de troubles, de ſoucis & de malheurs. Mais qu'il ſoit né dans un cœur droit, & allumé par un objet auſſi bien pourvû de vertus que d'attraits: il eſt à l'abri de toute cenſure; Dieu, loin de s'en irriter l'approuve. Il n'a fait les objets aimables qu'afin qu'ils ſoient aimés. Je choiſis cette ſorte d'amour pour modéle de l'amour Divin, parce que c'eſt de toutes les affections celle qui remue l'ame avec le plus d'empire & de vivacité.

Or, que ſe paſſe-t'il dans un cœur bien épris? Il s'élance avec impétuoſité vers l'objet qui l'a charmé; tous ſes mouvemens tendent à l'en approcher, tout ce qui l'en éloigne fait ſon ſupplice; il tremble de lui déplaire; il s'informe ſoigneuſement de ſon goût & de ſes volontés, pour s'y conformer & s'y ſoumettre; il aime à l'entendre louer, il en parle avec complaiſance, tout ce qui lui en préſente l'idée lui eſt cher. L'amour

a, dit-on, donné naiſſance à la Peinture : c'eſt lui ſans doute auſſi qui a introduit le culte des Reliques ; un cheveu de ce qu'on aime eſt un bijou précieux.

Qu'on ne s'imagine point que l'amour de Dieu ſoit fort différent de celui-là : il n'y a pas deux manières d'aimer ; on aime de même ſon Dieu & ſa maîtreſſe ; & ces diverſes affections ne différent l'une de l'autre que par la diverſité de leurs objets & de leurs fins. Ainſi l'homme pieux pénétré pour ſon Dieu de ſentimens ſemblables à ceux d'un amant paſſionné, voudroit le voir, le poſſéder, lui être uni ; il s'en occupe avec joie, en parle avec reſpect, il étudie ſa loi, la médite & l'obſerve : c'eſt-là la preuve auſſi-bien que l'effet de ſon amour. Aimez-vous Dieu, vous pratiquerez ce qu'il vous commande : le pratiquez-vous, vous l'aimez.

Cléon vit dans la retraite, il a rompu tout commerce avec les hommes, il prie à des heures réglées, il eſt vêtu

d'un drap commun ; il ne ſe nourrit que de légumes, mange peu, ſe diſcipline beaucoup, & ne voit point de femmes.

Cléon aime-t'il Dieu ? J'en doute. Je ne lui vois que des vertus de caprice. Il fait bien des choſes que la loi Divine ne lui commande pas : mais il en omet beaucoup qu'elle preſcrit.

Que Cléon revienne parmi les hommes, qu'il les aime & leur ſoit ſecourable autant qu'il pourra l'être : qu'il travaille à former ſon ame, au lieu de s'appliquer à détruire ſon corps ; qu'il prie avec ferveur, plutôt qu'avec méthode ; qu'il ſe croie permis tout ce que ſon Dieu ne lui défend pas ; qu'il prêche la vertu par ſes exemples, qu'il oſe la pratiquer au grand jour : alors je me perſuaderai plus aiſément qu'il aime Dieu.

L'homme ne ſçut jamais demeurer dans un juſte milieu : il faut qu'il porte tout à l'excès. Le Fondateur du Chriſtianiſme avoit dit à ſes Diſciples, que

celui-là aime Dieu qui fait ce que Dieu ordonne : ils ont penſé que ce ſeroit donc l'aimer encore davantage que de faire plus que ce qu'il commande.

Il veut qu'on le prie, qu'on l'honore, & qu'on lui rende des actions de graces : ils ont cru que la haute perfection conſiſtoit à s'abſtenir de toute autre occupation. De-là tous ces pieux fainéans qui ſe prétendent uniquement conſacrés au ſervice Divin ; & qui en effet ne ſont rien de plus dans la ſociété que des inutilités ou des crimes.

Il réprouve l'attachement aux richeſſes : ils ſe ſont imaginés en conſéquence, que c'étoit une vertu que de ne rien avoir. De-là cette fourmilière de mendians incommodes ; vrais frélons, qui ſe nourriſſent de la ſubſtance des laborieuſes abeilles.

Il défend l'adultère, le viol & la ſubornation : cette défenſe leur a fait croire qu'une continence perpétuelle ſeroit fort de ſon goût. Ils n'ont pas

oſé faire du mariage un crime : mais, ce qui y revient à peu près, ils ont fait de la virginité une vertu, oubliant ſans doute que leur maître a maudit un figuier, préciſément parce qu'il reſſembloit à une Vierge.

Il blâme enfin la molleſſe & la ſenſualité. Quel effet cette morale produit-elle ſur eux ? Ils entrent en fureur ; ils s'arment de fouets, d'eſcourgées & de pointes de fer ; & cruels contre eux-mêmes, ils ſe déchirent impitoyablement comme faiſoient les Prêtres de Baal en préſence d'Elie. Que feriez-vous de pis, malheureux phrénétiques, ſi vous aviez choiſi pour Dieu cet eſprit malfaiteur que vous appellez *Diable* ?

Un ſoldat a reçu l'ordre de ſon Commandant : il ne lui eſt pas plus permis de l'outrepaſſer que d'en rien omettre ; & ſoit qu'il péche d'une ou d'autre façon, ſa faute peut être également dangereuſe, & eſt toujours également puniſſable.

Non-ſeulement on peut aimer

Dieu ſans ſe haïr, mais il n'eſt pas vrai qu'on l'aime quand on ſe hait. Devons-nous avoir des ſentimens contraires aux ſiens? Il nous aime: n'eſpérons donc pas lui plaire en nous haïſſant. Il exige que nous aimions nos ſemblables comme nous-mêmes, cette loi ſuppoſe-t'elle que nous devions nous haïr.

Soumettez la chair à l'eſprit: mais ne l'anéantiſſez pas. Soyez chaſte: mais ne vous abſtenez pas d'un commerce licite. Gardez-vous de l'amour des richeſſes: mais ne négligez pas de pourvoir à vos beſoins. Elevez fréquemment votre cœur vers Dieu: mais tendez auſſi la main au malheureux qui vous implore.

Cette prévention, qu'on ne ſçauroit aimer Dieu ſans contrarier tous les inſtincts de la Nature, même les plus innocens, eſt ſi généralement répandue, qu'on ne s'aviſe pas de vanter la ſainteté d'un homme qui fait tous les jours ſes quatre repas, qui mange indifféremment chair ou

poiſſon, qui porte des habits propres & couche ſur le duvet, qui aime tendrement ſon épouſe, & prend plaiſir à l'en aſſurer, quelques vertus qu'il ait d'ailleurs, quelques bonnes actions qu'il ait faites.

On canoniſe à Rome des Papes, des Anachorètes, des Fondateurs d'Ordres, & des ſquelettes anonymes, quand on ne trouve rien de mieux; mais on n'y canoniſe guère des pères de famille vertueux, s'ils n'ont été Rois, ou du moins ancêtres de Rois.

Il eſt certains dévots qui s'imaginent que pour bien aimer Dieu, il ne faut aimer que Dieu; qu'il eſt jaloux, & ne veut pas qu'un époux ſoit amoureux de ſa femme, ou un amant de ſa maîtreſſe. Ils le peignent comme un mari fantaſque & biſarre, qui feroit un crime à ſon épouſe d'être attachée à ſon ſerin.

A force de ſophiſtiquer l'amour Divin, on eſt venu à s'imaginer qu'il n'y a que des hommes extraordinai-

res qui ſoient capables d'un ſentiment ſi relevé : on eſt bien éloigné de croire qu'un homme d'une vertu commune puiſſe atteindre juſques-là ; & l'on regarderoit chez les Chrétiens comme un blaſphème, de ſuppoſer qu'un Turc pût aimer Dieu.

Ariſte à trente ans étoit répandu dans le monde, c'étoit l'homme à la mode, on le chériſſoit, on le couroit, il étoit de toutes les fêtes, & il en faiſoit le principal agrément. Aujourd'hui qu'il eſt ſexagénaire, ſon goût eſt changé ; il a renoncé aux compagnies, il ne fréquente plus que les Egliſes, les plus longs Offices ſont pour lui les meilleurs, il prie ſans ceſſe & prie avec ferveur, il regrette le tems où, diſſipé par les plaiſirs, il ne s'eſt pas occupé à honorer Dieu & à le louer. C'eſt, dit-on, que ſa tête baiſſe : on ne manque guère par cette raiſon de devenir dévot à ſon âge. J'en conviendrai, ſi Ariſte dans le tems même de ſon changement a donné d'ailleurs des marques d'im-

bécillité ; mais ſi ſon bon ſens n'eſt point altéré, je dirai que dans ſa vieilleſſe, ſes paſſions étant plus calmes, ſon amour pour la vertu en eſt devenu plus fort : or l'amour de la vertu ne ſçauroit marcher ſans piété. Ce n'eſt pas préciſément à fréquenter nos Egliſes que je fais conſiſter la piété d'Ariſte : (s'il étoit Muſulman, il fréquenteroit les Moſquées ; s'il étoit Proteſtant, les Prêches ; s'il étoit de la Religion de Job ou d'Enoch, il prieroit indifféremment en tous lieux) mais je la fais conſiſter dans l'élévation du cœur vers Dieu, & dans tous les actes qui en ſont des témoignages : or Ariſte fait de ces actes-là.

Quand une femme qui n'a plus d'Amans s'adonne à la piété, c'eſt une hypocrite, dit-on, qui au lieu d'honorer Dieu, le joue. Eh ! pourquoi ? Son abandon la dégoûte du monde ; elle a cependant le cœur tendre, il faut bien que cette tendreſſe porte ſur quelque objet ; elle la dirige

du côté du Ciel. Elle entend dire d'ailleurs qu'il eſt plus noble d'aimer Dieu que les créatures ; ce ſentiment flatte ſa vanité, & convaincue du néant du monde, elle aime peut-être Dieu par amour propre.

Qu'importe par quelle occaſion un cœur ait été rappellé à la vertu, pourvû qu'il s'y attache avec ſincérité.

Valérie avoit un amant diſtingué, le rang de ſa conquête flattoit ſon ambition ; le volage a porté ſes vœux ailleurs, pourra-t'elle ſans déroger, redeſcendre juſqu'à un adorateur moins qualifié ? Non : ſon orgueil auroit trop à ſouffrir ; ſon parti eſt pris, elle renonce à tout commerce galant. Ce changement n'eſt d'abord qu'un dépit ; mais qu'importe ? il la tire du déſordre. Sortie de l'abîme, elle en connoîtra mieux la profondeur ; & revenue aux bonnes mœurs par contrainte, elle y perſévérera par goût. Ceſſez dès aujourd'hui de commettre le crime, & le tems vous amenera infailliblement à le déteſter.

On s'accoutume à voir un visage hideux sans horreur, quand on l'a sans cesse devant les yeux; mais le revoit-on après vingt ans d'absence, on lui retrouve toute sa laideur. Le vice ne plaît pas du premier coup-d'œil, il faut que la vûe s'y fasse, on ne s'y livre qu'en tremblant; & semblable à un nageur timide, qui, redoutant la fraîcheur de l'eau, n'y met d'abord que le pied, hasarde ensuite d'y enfoncer la jambe, puis le genou, puis la cuisse, & s'y plonge enfin tout entier; l'infidéle qui trahit son devoir, a commis bien des lâchetés avant de consommer sa défection.

S'il est assez heureux pour en rougir un jour, qu'il prenne une route toute contraire à celle qui l'a égaré; il n'y marchera d'abord qu'avec peine, il la trouvera dure & escarpée en comparaison de cette pente aisée par où il couroit à sa perte; mais qu'il n'en croie pas sa répugnance & ses dégoûts, qu'il persiste; celui qui marche contre son gré ne laisse pas d'avancer;

d'avancer ; & ce qui étoit d'abord une fatigue pour un homme délicat, lui devient un exercice agréable lorſqu'il eſt parvenu à ſurmonter ſa foibleſſe. Ses yeux enfin deſſillés verront alors le vice avec ſes véritables couleurs : or, on le déteſte ſi-tôt qu'on le voit tel qu'il eſt ; ce n'eſt qu'en ſe maſquant qu'il nous gâgne. C'eſt au contraire en ſe montrant ſans voile que la vertu nous engage ; mieux on la connoît plus on l'aime ; on ſe proſterneroit devant elle, on l'adoreroit, ſi elle étoit perſonnifiée ; & elle le ſeroit aux yeux d'un mortel à qui Dieu ſe rendroit viſible : car il eſt le ſeul Etre en qui elle réſide dans toute ſa pureté ; & je doute qu'on puiſſe aſſigner une différence réelle entre Dieu & la vertu. Nouvelle preuve d'où il réſulte qu'aimer la vertu c'eſt aimer Dieu. Perſonne, je crois, ne met en queſtion ſi l'on doit aimer la vertu : comment donc pourroit-on douter qu'on doive aimer Dieu ? Mais n'entaſſons point à ce

ſujet preuve ſur preuve, les vérités de ſentiment n'ont beſoin pour convaincre, que d'être préſentées. Paſſons à l'article de la Reconnoiſſance.

CHAPITRE II.

DE LA RECONNOISSANCE QU'ON DOIT A DIEU.

Elle eſt néceſſairement accompagnée d'amour. Caractères divers ſous leſquels on propoſe de conſidérer Dieu pour s'exciter à la Reconnoiſſance.

DANS le commerce des hommes, l'amour & la reconnoiſſance ſont deux ſentimens diſtincts; on peut aimer quelqu'un ſans en avoir reçu des bienfaits, & en recevoir des bienfaits ſans l'aimer; & quoique comblé de ſes faveurs, on peut ne le pas aimer ſans être ingrat.

Il n'en eſt pas de même par rapport à Dieu; notre reconnoiſſance

ne ſçauroit aller ſans amour, ni notre amour ſans reconnoiſſance ; parce que Dieu eſt tout à la fois un Etre aimable & bienfaiſant. J'ai déjà établi qu'il eſt aimable : il me reſte à montrer qu'il eſt bienfaiſant.

Vous ſçavez gré à votre mère de vous avoir donné le jour ; à votre père, de pourvoir à vos beſoins ; à vos maîtres, d'avoir orné votre ame de connoiſſances utiles ; à vos bienfaiteurs, de leurs ſecours généreux ; à vos amis, de leur attachement : or Dieu ſeul eſt véritablement votre *mère*, votre *père*, votre *maître*, votre *bienfaiteur* & votre *ami* ; & ceux que vous honorez de ces noms, ne ſont, à proprement parler, que les inſtrumens de ſes bontés ſur vous. Pour vous en convaincre, conſidérez-le ſous ces différens rapports.

§. I.

DIEU COMPARE' A UNE MERE.

Il l'eſt plus véritablement par la création, que ne l'eſt une femme par la conception & l'enfantement.

Sylvie eſt nubile : il ſe préſente un époux riche, galant, jeune & bien-fait : Sylvie rougit & le convoite ; ſa pudeur enfantine la fait héſiter quelques inſtans ; mais tant de perfections l'ébranlent à la fin, & ſon tempérament la décide. Trois mots Latins la rendent femme ; bien-tôt ſon époux la rend mère. Qu'a-t'elle fait juſques-là pour l'enfant qui naît d'elle ? C'eſt Dieu qui a tout fait. Lorſqu'il poſoit la Terre & les Cieux ſur leurs fondemens, il avoit dès-lors cet enfant en vûe, & diſpoſoit déjà la longue chaîne d'événemens qui devoit ſe terminer à ſa naiſſance. Il faiſoit plus : il le créoit, en paîtriſſant le limon dont il forma ſon premier père. L'inſtant eſt venu de

faire éclore ce germe : c'eſt dans le ſein de Sylvie qu'il lui a plû de le placer ; lui-même a pris ſoin de le fomenter & de le développer.

Que cet enfant un jour honore ſa mère, j'y conſens & l'y exhorte : elle a ſouffert, ſinon pour lui, du moins par lui & à ſon occaſion, les incommodités de la groſſeſſe & les douleurs de l'enfantement. Mais qu'il porte plus haut ſa reconnoiſſance, & n'imite point ces ſuperſtitieux Idolâtres, qui voyant la Terre ſe charger tous les ans de grains, de fruits & de pâturages, adoroient en ſtupides cet inſtrument aveugle des bontés du ſouverain Maître, ſans ſonger à bénir le bras puiſſant qui la rend féconde.

§. II.

Dieu considere' comme Pere.

Il remplit ce titre infiniment mieux qu'aucun homme.

Dieu eſt auſſi le *Père* de tous les

hommes, bien plus que chaque homme en particulier ne l'eſt de ſes enfans.

Laiſſons de côté la part qu'a un père à la naiſſance de ſon fils, car je ne vois pas qu'il lui ſoit dû aucune reconnoiſſance à ce tître : il avoit pour objet de ſe ſatisfaire ; & s'il faut lui tenir compte de ce prétendu bienfait, on lui doit ſans doute auſſi des actions de graces pour les mets délicats qu'il s'eſt fait ſervir, pour le champagne qu'il a bû, pour les menuets qu'il a bien voulu danſer, en un mot, pour tous les plaiſirs qu'il a pris.

Ce n'eſt point par la ſimple qualité de *père* qu'un homme acquiert des droits ſur le cœur de ſon fils : il n'y peut juſtement prétendre qu'autant qu'il remplit les devoirs que la Nature attache à ce titre.

Quelle reconnoiſſance doivent à leur père ces victimes infortunées que le barbare relègue impitoyablement au fond d'un Cloître pour groſſir la fortune d'un aîné ?

Quels doux ſentimens feront naître dans le cœur de ſes fils, les emportemens d'un tyran fougueux, qui ne les enviſage qu'avec fureur, qui ne leur parle qu'en termes durs, qui ne les inſtruit que par des menaces, & ne les corrige qu'en les aſſaſſinant!

Quel père que *Florimond*! Etranger dans la famille dont il eſt le chef, il va & vient, boit, joue & ſe promene : cependant ſes enfans croiſſent & vieilliſſent ; heureux s'ils ſe portent d'eux-mêmes à la vertu, s'ils acquièrent des talens, & ſongent à ſe faire un état, car pour lui il n'eſt pas homme à s'en occuper. Il les a vû naître, leur a donné ſon nom : depuis il ne s'en eſt plus mêlé, & ne les connoît guère de vûe.

Mais puiſqu'il s'agit ici du parallèle d'un père avec Dieu, choiſiſſons du moins pour rendre la diſproportion moins énorme, le plus tendre & le plus parfait de tous les pères. Qu'il me ſoit permis de propoſer ici le mien pour exemple.

Mon père étoit d'une condition médiocre, mais d'une fortune au-deſſous de la médiocre : cependant ſa tendreſſe induſtrieuſe & ſa ſage œconomie m'ont mis dans le cas de ne point porter envie aux enfans nés dans l'opulence. Nourri ſobrement, décemment vêtu, inſtruit dans les Sciences par les plus habiles maîtres, formé à la vertu plus par ſes exemples que par ſes remontrances ; s'il étoit poſſible de changer de Père, je n'aurois pû que perdre, en voulant m'en donner un autre.

Mon père a veillé à ma ſubſiſtance, à mon éducation, à mes mœurs, voilà des motifs de gratitude fondés. Il a fait pour moi tout ce qu'il a pû faire : mais ce qu'il a pû, c'eſt Dieu qui le lui a fait pouvoir. Il faut toujours remonter à cette ſource primitive de tous les biens.

Lorſque mon père veilloit à ma conſervation, c'étoit Dieu qui me conſervoit ; lorſqu'il s'appliquoit à m'inſtruire, c'étoit Dieu qui m'ou-

vroit l'intelligence ; lorſqu'il m'entretenoit des charmes de la vertu, c'étoit Dieu qui me la faiſoit aimer.

§. III.

DIEU CONSIDERE' COMME MAÎTRE.

Il l'eſt bien plus que ceux qui nous enſeignent, puiſque c'eſt de lui que tous les hommes tiennent d'origine leurs connoiſſances & leurs talens.

Si nous mettons en comparaiſon avec la vérité éternelle, d'où procédent toutes nos connoiſſances, les *Maîtres* qui nous guident & qui nous inſtruiſent, ſoûtiendront-ils mieux le parallèle ? Suppoſons-les plus éclairés qu'ils ne ſont, plus aſſurés des dogmes qu'ils enſeignent, plus libres de préjugés, plus déſintéreſſés, moins paſſionnés : que leur ſcience eſt encore bornée, ſi on la réduit, comme on doit, aux ſeules notions qu'accompagnent l'évidence ou la certitude ! Or ces notions qui ſeules ſont dignes du nom de Science, Dieu les

a rendues communes à tous les hommes : chacun les poſſéde & peut ſe les rendre préſentes : il n'eſt beſoin pour cet effet que d'y refléchir ; c'eſt-là ce qui a fait croire à quelques Sectes de Philoſophes, que toutes nos connoiſſances s'obtiennent par réminiſcence.

Le nombre des vérités, du moins de celles qui ſont vraimens utiles, n'eſt pas ſi grand que l'on croit ; & ce n'eſt pour l'ordinaire que l'indolence ou la prévention qui nous les cache : ou s'il en eſt quelques-unes de plus abſtraites, qu'on ne découvre que par une étude & une application opiniâtres, ce n'eſt pas pour cela, à ceux qui nous enſeignent, ni à nos propres travaux, que nous en devons la découverte : ce ſont des tréſors que Dieu a cachés plus avant que les autres, mais qui ne viennent pas moins de lui, puiſqu'en creuſant nous les trouvons au fond de notre ame ; & que notre ame eſt ſon ouvrage. L'ouvrier fouille la mine, le

Phyſicien dirige ſes opérations : mais ni l'un ni l'autre n'ont fourni l'or qu'elle enferme.

§. IV.

DIEU CONSIDERE' COMME BIENFAITEUR.

Si ce titre lui peut être diſputé. Ingrats qui méconnoiſſent ſes bienfaits ; ſous quels prétexte ils le font. 1. *Si les prétendus déſordres qui arrivent dans le monde Phyſique ſont incompatibles avec la Providence Divine.* 2. *Dans quelle vûe il ſemble que Dieu ait aſſujetti le corps à des beſoins. Si la diſtribution inégale des richeſſes & des honneurs eſt un vrai déſordre.* 3. *Si les Paſſions ſont des vices par elles-mêmes, ou ſimplement par l'abus qu'on en fait. De quelle utilité elles peuvent être. S'il ſeroit mieux que l'homme fût parfaitement le maître de ſes paſſions.*

S'il eſt quelqu'un qui diſpute à

Dieu le tître de Bienfaiteur, je n'écris pas pour lui, & ne me mets pas en devoir de le combattre : la lumière dont il jouit, l'air qu'il reſpire, tout ce qui contribue à ſa conſervation & à ſes plaiſirs, les Cieux, la Terre & la Nature entière, deſtinés à ſon uſage, dépoſent contre lui, & le confondent aſſez. Il ne penſe lui-même, ne parle & n'agit que parce que Dieu lui en a donné la faculté : & ſans cette Providence contre laquelle il s'élève, il ſeroit encore dans le néant ; & la terre ne ſeroit pas chargée du poids importun d'un ingrat.

On convient, il eſt vrai, aſſez unanimement, qu'on eſt redevable à Dieu de l'exiſtence : mais il ſemble qu'on prenne plaiſir à dépriſer ce bienfait, pour s'exempter de la reconnoiſſance. L'homme eſt un animal plaintif : ſi la ſaiſon eſt ſéche il voudroit qu'elle fût humide ; s'il pleut, il demande un tems ſec. Il ſe donne la peine de faire des plaintes & des ſouhaits, comme s'il ſçavoit lui-

lui-même ce qui lui eſt le plus avantageux. Il exiſte, & tient dans ſa main tout ce qui lui eſt néceſſaire pour ſe conſerver l'exiſtence, le tems qu'il a plaira au Ciel qu'il en jouiſſe. N'importe, indifférent pour la vie, lorſqu'il eſt queſtion d'en rendre des actions de graces, il lui plaît de la trouver à charge : Il oublie ce que Dieu a fait en ſa faveur, pour ſe plaindre de ce qu'il n'a pas fait ; & voici ſes principaux griefs contre la Providence : Il arrive *des déſordres dans le monde Phyſique ;* le corps a *des beſoins* incommodes, l'ame des *paſſions déréglées*.

Examinons donc ces trois chefs, & juſtifions, s'il ſe peut, le Tout-puiſſant.

„ 1. Une ville eſt ſubmergée par „ les eaux, une caravane eſt enter- „ rée ſous des ſables, la Terre s'en- „ trouve & creuſe d'affreux abîmes, „ des animaux féroces attentent à la „ vie des hommes ; la famine, la „ peſte & mille autres fléaux terri-

„ bles leur font la guerre & les dé-
„ truiſent. „

Qu'y a-t'il dans tous ces évènemens qui vous diſpenſe de la reconnoiſſance que vous devez à Dieu ? Etes-vous moins comblé de ſes bienfaits, parce que Lima eſt ſubmergé? Les feux que vomit le Mont Gibel ou le Véſuve, vous ont-ils endommagé? Et quand le contrecoup de ces prétendus déſordres atteindroit juſqu'à vous, que peut-il vous en arriver? La mort tout au plus.

La *mort* eſt-elle donc un mal par elle-même? C'eſt la porte qui mene de cette vie-ci dans l'autre. Or c'eſt de vous qu'il a dépendu de vous aſſurer pour cette ſeconde vie un ſort heureux ou malheureux.

Ne jugez jamais de Dieu par les évènemens : jugez plutôt des évènemens par l'idée que vous avez de Dieu. Dans les affaires régies par les hommes, il n'arrive des déſordres, que parce que ceux qui s'en mêlent ſont foibles, injuſtes ou ignorans.

Aucune de ces imperfections ne ſe trouve en Dieu ; c'eſt lui ſans doute qui régit l'Univers : comment donc pourroit-il y arriver de véritables déſordres ? Je vois deux choſes à cet égard dont l'une eſt évidente, & l'autre obſcure. Il eſt évident que Dieu eſt juſte, ſage & Tout-puiſſant : il n'eſt pas évident que ce qui paroît un déſordre le ſoit en effet, Dieu pouvant avoir des lumières ſupérieures aux nôtres ; je décide de l'incertain par le certain ; & je conclus que tout eſt dans l'ordre.

2. Pour les *beſoins* du corps, bien loin qu'ils me faſſent douter de la bonté de Dieu ; j'y trouve des marques ſenſibles de ſon attention paternelle ſur nous. Je les regarde comme d'utiles diſtractions par où il nous empêche de nous livrer trop longtems à un travail ſoutenu qui nous conſumeroit. Et ce que j'admire encore davantage, c'eſt que ces incommodités apparentes ſont les ſources de tous nos plaiſirs. Je ne bois & ne

mange avec délices qu'autant que les beſoins m'y ont excité par l'importunité de leur aiguillon.

L'ouvrier ſe lève & court à l'attelier ; le ſeul mobile qui le remue d'ordinaire eſt l'eſpoir du gain ; ſon avidité ne lui laiſſeroit prendre aucun relâche, ſi Dieu, qui la modére par l'impreſſion des beſoins du corps, ne le forçoit à quitter ſon travail. Mais ſon eſtomac affamé l'oblige au moins trois fois dans le jour à ſuſpendre ſon pénible exercice. Il obéit à cette voix impérieuſe : la fatigue lui a aiguiſé l'appétit, il l'aſſouvit avec une volupté que la moleſſe & l'inaction des Grands ne leur permet pas de goûter ; il reprend enſuite courageuſement le rabot ou la lime, & va par la ſueur & l'agitation de ſon corps, mériter un autre repas auſſi délicieux que celui qu'il vient de faire.

Qui pourra exalter aſſez tes faveurs, ô ſommeil bienfaiſant, qui répares ſi puiſſamment nos forces épuiſées, qui charmes nos inquiétu-

des, qui diſſipes nos plus noirs chagrins, & calmes nos douleurs les plus aiguës? Le nectar des Dieux avoit-il des vertus comparables aux tiennes? Le Népenthe ſi vanté par Homère n'étoit ſans doute autre choſe qu'une liqueur aſſoupiſſante. Dans quelle voluptueuſe ſituation ne plonges-tu pas les amans heureux, lorſque près d'être aneantis par l'excès du plaiſir, tu leur viens tendre un bras propice, & fais ſuccéder à leurs tranſports animés une douce & molle ivreſſe, qui ſans être auſſi vive que celle dont ils ſortent, n'en eſt guère moins délicieuſe.

Regardera-t'on auſſi comme un beſoin incommode, cette pente inſurmontable qui entraîne un ſexe vers l'autre? J'avoue qu'il eſt des hommes dont elle fait le ſupplice: mais pourquoi? Parce qu'ils ſe ſont follement perſuadés qu'il eſt beau d'y réſiſter, & qu'il eſt honteux de contribuer à la propagation de ſon eſpèce. Eſt-ce donc à Dieu qu'ils doivent

s'en prendre? Faut-il qu'ils mettent leurs biſarres préjugés ſur ſon compte? Qu'ils redeſcendent au niveau des autres hommes; & que ſans aſpirer à une prétendue perfection, qui n'eſt qu'une chimère, ils conſentent à ſatisfaire ce beſoin qui les preſſe; c'eſt le ſeul moyen raiſonnable pour s'affranchir de ſon importunité.

Pour l'homme ſenſé, bien loin d'imaginer que la vivacité de ſa paſſion, les oppoſitions même qu'il rencontre, & les difficultés qu'il lui faut ſurmonter, ſoient de vrais malheurs dont il doive gémir, il les regarde au contraire comme deſtinés à piquer ſes ſens & à rehauſſer la ſaveur du plaiſir. Otez de la jouiſſance les déſirs & les obſtacles, vous anéantiſſez tous les charmes.

Alleguerez-vous en preuve contre la Providence, la diſtribution inégale des *Richeſſes*? „ L'un en regorge, „ dites-vous, tandis que l'autre eſt „ dans l'indigence. „

Cet argument porte ſur un principe faux : détruiſons ſa baſe ; il tombe en ruine. Il roule ſur la ſuppoſition que les richeſſes ſont le ſeul, ou du moins le plus grand avantage dont on puiſſe jouir en cette vie ; mais ſi c'eſt le moindre des préſens que la bonté Divine puiſſe faire aux hommes, ſi cet avantage, tel quel, peut être plus que compenſé par d'autres, ceux qu'elle n'en a point gratifiés ſont-ils donc bien fondés à s'en plaindre ?

Mettons ſimplement en parallèle avec ces bienfaits fragiles, qui nous ſont étrangers en tous ſens, puiſqu'ils n'apartiennent ni au corps ni à l'ame, quelques-uns des avantages de la vie animale, une ſanté parfaite, une conformation de corps régulière, des organes bien conſtitués ; il n'en eſt aucun ſéparément qu'on ne préférât aux richeſſes, ſi l'on étoit réduit à opter ; bien moins encore préféreroit-on les richeſſes à tous ces avantages réunis. Que ſera-ce ſi on les compare à des dons plus précieux,

tels que la vertu, l'honneur, l'eſprit, la ſcience & les talens? Quelles minuties que les richeſſes auprès du moindre de ces attributs! Les qualités ſoit de l'ame, ſoit du corps, ont de plus cette ſupériorité ſur les richeſſes, que celles-ci peuvent s'acquérir au moyen de celles-là; au lieu qu'avec les richeſſes on ne peut pas completter un corps mutilé, ni corriger une ame vicieuſe.

Diſons la même choſe de l'inégalité des conditions: "L'un eſt, dites-vous „ aſſis ſur le thrône, l'autre rampe „ obſcurément dans la pouſſière.„

Placez *les honneurs* dans le même point de vûe que les richeſſes; mettez-les en comparaiſon avec les avantages ſoit du corps ſoit de l'ame, & vous connoîtrez leur peu de valeur. Portez votre ambition au plus haut période qu'il ſoit poſſible, (que coûte-t'il de ſouhaiter?) aſpirez du premier coup au rang de Souverain; que vos vœux même ſoient ſatisfaits: quel gain réel aurez-vous fait? Un

Roi qui fait ſon devoir eſt le plus miſérable de tous les hommes ; celui qui ne le fait pas, eſt le plus odieux.

Les honneurs & les grands biens, placés ſur la tête d'un homme ſans mérite, ont ceci de commun qu'ils le dégradent aux yeux de l'Univers en mettant ſes défauts au grand jour.

Hypſiſte & *Pollion* en ſont des exemples. Celui-ci aimoit le jeu, la table & les femmes ; mais il aimoit auſſi la fortune. Cette dernière paſſion n'étouffa pas les autres, mais elle les rendit circonſpectes ; elle ne fit pas de Pollion un homme de bien, mais elle en fit un hypocrite. Il ſçavoit que dans le monde, tout corrompu qu'il eſt, on veut que le vice marche voilé ; & que ſi l'on fait grace à l'homme ſans mœurs, on ne pardonne pas de même au Cynique impudent. Il compoſa donc ſes diſcours & déguiſa ſes démarches ; il grimaça, le mieux qu'il put, l'air d'honnête-homme devant ſes Patrons, & ne leur laiſſa entrevoir de ſes baſſeſſes que celles dont ils

pouvoient ſe ſervir utilement. Pollion arriva au comble de l'opulence ; il avoit ſuivi la vraie route. Alors las d'une contrainte importune, il laiſſa tomber ſon maſque, & lâcha la bride à toutes ſes paſſions : il fit de ſon ventre ſa plus chère idole, d'un tapis verd, le théâtre de ſes amuſemens, & de l'Opéra ſon Serrail.

Hypſiſte eſt parvenu aux honneurs par une conduite un peu différente. Il étoit né dans une paſſe médiocre ; & ſa capacité ne paroiſſoit pas le devoir mener fort loin ; mais le beau ſexe, plus pénétrant ſans doute que le nôtre, lui trouva une ſorte de mérite, dont il ſçut ſe prévaloir, & qui le porta au ſommet des grandeurs. Arrivé là, le talent qui l'y avoit élevé ne lui étoit pas d'une grande reſſource pour y briller ; auſſi y fit-il un perſonnage vil, dont il ne pouvoit ſe cacher à lui-même l'ignominie, par l'air hautain & faſtueux qu'il affectoit en public.

Dans une fortune & dans un rang

plus médiocres, on trouve à chaque pas des hommes que le Souverain diſtributeur des graces a mieux partagés qu'Hypſiſte & Pollion. Ce n'eſt point au faîte des grandeurs & de l'opulence qu'on goûte le bonheur le plus aſſuré; c'eſt dans un état mitoyen. L'air qui circule terre à terre eſt propre à la plûpart des hommes; mais celui qu'on reſpire ſur les hauteurs, porte au cœur & fait tourner la tête.

La Nature, cette bonne mère, dont, ingrats que nous ſommes, nous nous plaignons ſans ceſſe, n'a pas mis entre les hommes tant d'inégalité qu'il ſemble au premier coup-d'œil. Les plaiſirs les plus vifs & les plus touchans ſont communs à tous les humains: ceux qui ſont particuliers aux Grands ne ſont que des plaiſirs de caprices, peu ſolides, & pour la plûpart mêlés d'amertumes, dont ceux que nous offre la pure Nature ſont exempts. C'eſt d'elle que viennent tous les adouciſſemens de cette

vie paſſagère; & c'eſt du déſordre de notre imagination ou de nos mœurs, que procédent la plûpart des malheurs dont nous gémiſſons.

3. Un autre motif dont s'autoriſent, pour nier la Providence, les ingrats qui la méconnoiſſent, c'eſt l'empire des *paſſions* ſur le cœur humain. Il leur ſemble que l'homme eſt fort à plaindre de ce qu'il s'élève dans ſon ame des ſentimens indélibérés, qu'il n'eſt pas maître d'étouffer: ils appuient ſur les funeſtes effets des paſſions, & ferment les yeux ſur les avantages infinis qu'elles produiſent. Déteſterons-nous donc le feu parce qu'il peut nous conſumer, l'eau parce qu'elle peut nous engloutir, le fer pour les ravages dont il peut être l'inſtrument?

Conſidérons les paſſions en elles-mêmes, & n'en jugeons pas par ce qu'il nous plaît d'apeller leurs effets; ou ſi nous conſidérons ces effets, mettons du moins en compenſation les bons avec les mauvais.

Les

Les Moraliſtes déclament d'ordinaire avec force contre les paſſions, & ne ſe laſſent point de vanter la raiſon. Je ne craindrai point d'avancer qu'au contraire ce ſont nos paſſions qui ſont innocentes, & notre raiſon qui eſt coupable.

Le ſentiment eſt l'ame des paſſions: or le ſentiment n'eſt point libre, ce n'eſt point parce qu'on le veut, qu'on aime ou qu'on hait; il ne peut donc être criminel.

Nos paſſions ne ſont point notre ouvrage: nous les éprouvons dès la plus tendre enfance, nous ſentons avant de penſer. Ce ſont donc des préſens de la Nature, ou pour mieux dire, des dons de Dieu; car le Philoſophe n'entend autre choſe par la Nature, que la main bienfaitrice du Tout-puiſſant. Or Dieu n'a pas fait, ſans doute, à ſes Créatures des préſens empoiſonnés.

Diſons plus: non-ſeulement les paſſions ne ſont point mauvaiſes en elles-mêmes; mais elles ſont bonnes, utiles & néceſſaires.

Il eſt juſte & naturel qu'une créature intelligente ſouhaite ſa félicité & travaille à ſe la procurer : or deux choſes concourent à la félicité, l'exemption des peines, & la jouiſſance du plaiſir ; & c'eſt-là préciſément ce qui fait l'objet de toutes les paſſions : toutes ont pour fin ou d'écarter de nous ce qui pourroit altérer notre bonheur, ou de nous aſſurer la poſſeſſion de ce qui peut l'augmenter.

Tout ſentiment qui naît en nous de la crainte des ſouffrances ou de l'amour du plaiſir, eſt donc légitime & conforme à notre inſtinct. Mais comme cet inſtinct n'eſt point libre, il n'eſt pas non-plus éclairé, & n'a pas beſoin de l'être, puiſqu'il n'eſt pas fait pour ſe conduire lui-même. Il fuit le mal & cherche le bien ; mais il faut qu'on lui montre l'un & l'autre, il ne s'y connoît pas par lui-même ; & c'eſt l'ouvrage de la raiſon de faire pour lui ce diſcernement : c'eſt à elle qu'il appartient de régler les ſentimens, en les appliquant cha-

cuns à leurs propres objets, & en les contenant dans de juſtes bornes ; & c'eſt préciſément à quoi elle manque ſouvent. On ſe récrie beaucoup contre la paſſion, & c'eſt la raiſon qui eſt en défaut.

L'amour, par exemple, eſt une paſſion ſi neceſſaire au genre humain, que ſans elle il retomberoit bien-tôt dans le néant. Le goût d'un ſexe pour l'autre ſert à les perfectionner tous les deux, il forme des unions délicieuſes, des alliances & des ſociétés aimables ; mais ce n'eſt que lorſqu'une raiſon éclairée y préſide & le dirige. Guidé par une raiſon dépravée, il peut cauſer, & cauſe en effet tous les jours des perfidies, des parjures, des adultères, des inceſtes, des meurtres & des embrâſemens, & tous les maux dont une fureur aveugle eſt capable. Sa fin n'a rien que de conforme au vœu de la Nature : il tend à l'union d'un ſexe avec l'autre, & cette union eſt légitime : ce n'eſt donc point ce goût qu'il s'agit de ré-

primer. Vous avez naturellement le cœur tendre, ne travaillez point à le rendre insensible, mais fixez votre tendresse sur des objets qui ne vous détournent point de la vertu, ou plutôt n'aimez que ceux qui vous y portent. Votre penchant pour l'amour n'en sera pas moins satisfait: que dis-je? il ne le seroit jamais qu'imparfaitement sans cette précaution. Point d'amitié sans vertu. L'union de deux amans sans mœurs n'est point de l'amour, c'est une association odieuse qui les fait entrer en commerce de vices, & établit entr'eux une complicité réciproque.

Agathon a pris du goût pour *Céphise*. Agathon est un petit noble précieux & maniéré, qui marche la tête haute & sur la pointe du pied. S'il lui faut porter ses regards sur un objet qu'il n'ait point en face, sa tête mal emboîtée sur son pivot se détourne avec peine pour le chercher, & ne fait que la moitié du chemin; sa paupière, qui roule languissamment, fait

le reſte & le fait à regret. Fier de ſa nobleſſe & de ſon équipage, il dédaigne les talens, & ne pardonne d'en acquérir qu'à ces hommes placés au-deſſous de ſa ſphère, qui n'ont que cette reſſource pour ſe tirer du néant; l'idée de Dieu l'importune, parce qu'elle lui rappelle un Etre ſupérieur à lui; les vertus ſociales lui répugnent, parce qu'elles l'aſſujettiroient à des déférences; l'équité même n'eſt pas faite pour lui, parce qu'elle borneroit ſes prétentions. Auſſi eſt-il impie, dur & intéreſſé, faux dans ſes promeſſes, perfide dans ſes engagemens, incapable de tendreſſe, de commiſération & de reconnoiſſance. Ce n'eſt point un méchant entraîné au mal par la force d'un tempérament fougueux; c'eſt un fat qui croit valoir aſſez ſans ſe donner la peine d'être vertueux.

Céphiſe eſt vaine & impérieuſe: trente amans ſont à ſes pieds, & elle les y ſouffre comme autant de trophées érigés à ſes charmes. Un ſeul

ſera couronné, mais tous l'auront adorée. Elle commande en Souveraine, ils lui obéiſſent en eſclaves; & pour mieux établir ſon rigoureux deſpotiſme, elle a grand ſoin de ne dicter que des ordres capricieux & biſarres. Les plus rampans de ſa cour s'attendent à remporter la palme : ils ſe trompent. Elle veut des reſpects ſans bornes, & mépriſe ceux qui les lui rendent. Ignorant les caractères du vrai mérite ; ne jugeant des talens, que par la ſuffiſance ; de la nobleſſe, que par les titres ; du génie, que par les pointes ; de l'amour, que par les fleurettes ; ſans religion, ſans morale, ſans goût déterminé : que de conformité avec Agathon ! Auſſi eſt-ce ſur lui qu'elle fixe ſon choix. Quel peut être le nœud d'un pareil aſſortiment ? L'amour ? Non : c'eſt l'aſſurance qu'ils ont que le mérite de l'un ne fera pas de honte à l'autre.

Tout n'eſt pas fait, quand on a ſçu diriger ſa paſſion ſur un objet plus digne d'attachement que Céphiſe ou

Agathon. Quoiqu'elle ſoit légitime & bien placée, il eſt des cas où il faut la modérer, & contenir dans des bornes étroites.

Nicetas s'eſt lié à *Sylvanire* par un attachement tendre, mais innocent. Il n'eut pas beſoin de l'étudier long-tems pour la trouver adorable : un cœur moins ſur ſes gardes que le ſien, & auſſi connoiſſeur, ſe fût même rendu à la première vûe : tout conſpiroit à ſa défaite ; la beauté des traits de Sylvanire, la majeſté de ſon maintien, les graces répandues dans toute ſa perſonne, l'eſprit qui brille dans ſes yeux, la délicateſſe qui aſſaiſonne ſes diſcours. Il tint bon néanmoins contre tous ces charmes réunis : mais pouvoit-il tenir juſqu'au bout contre mille autres qualités charmantes, plus précieuſes encore que celles-là, dont le nombreux enchaînement augmentoit de jour en jour ſa ſurpriſe & ſon admiration : un cœur ouvert à l'amitié, bienfaiſant, noble & généreux, franc ſans indiſcrétion, ingénu

ſans imprudence : une humeur vive & enjouée, mais toujours ſage & circonſpecte ; des ſentimens nobles & grands ſans fard & ſans oſtentation : un goût & des talens exquis, voilés d'une humble modeſtie ; de la vertu ſans pruderie, de la piété ſans bigotiſme ?

Tant de perfections parurent ſuffiſantes à Nicetas pour autoriſer l'amour dont il ſe ſentoit atteint ; & quoique l'objet qui l'enflamme, engagé ailleurs par des liens indiſſolubles, ne puiſſe jamais le payer d'aucun retour, il eſt ſans doute moins coupable que malheureux, & n'eſt pas même malheureux, ſi cet amour ne va point juſqu'à troubler ſon repos. Mais quelque chère que lui ſoit Sylvanire, ſi ſa paſſion, devenue indocile, méditoit de franchir les bornes que la vertu lui preſcrit ; ſi elle s'emancipoit juſqu'à former des déſirs, qu'il n'attende pas que l'offenſée, inſtruite de ſon audace par quelque eſſor téméraire, puiſſe en faire

juſtice ; vengeur implacable de ſon crime ſécret, qu'il ſe banniſſe de la préſence de Sylvanire ; & diſputant dans ſon cœur de vertu avec elle, qu'il lui enleve, par un prompt ſacrifice, le triſte avantage de le pouvoir prévenir. Qu'il l'aime puiſqu'elle eſt aimable ; juſques-là ce n'eſt point un crime : mais c'en ſeroit un, s'il aſpiroit ſeulement à s'en faire aimer.

Il en eſt ainſi des autres paſſions : toutes juſtes & utiles en elles-mêmes, elles continuent de l'être lorſqu'on les applique à leurs propres objets, & qu'on a ſoin de tempérer leur vivacité. Les déſordres qu'on leur impute, ne viennent que de leur déplacement ou de leur excès.

La *Haine* n'eſt point criminelle en elle-même ; il eſt des objets odieux : mais ne haïſſez que ceux-là, & que votre haine ne s'étende pas juſqu'à la vengeance. Réglez de même l'indignation, le mépris & le dédain.

Craignez les véritables maux : vous ne pouvez guère les éviter ſans les

craindre. Mais s'ils ſont inévitables, fachez les ſoûtenir avec courage. La *crainte* modérée eſt prudence : la *crainte* exceſſive eſt lâcheté.

La *Colère* eſt une émotion de l'Ame qui la rend capable d'efforts violens, quelquefois néceſſaires, qu'elle n'eût point faits ſans être tirée de ſon aſſiette. Elle eſt utile à un bon père, à un maître patient, à un ſupérieur indulgent, qui ſans ſon ſecours pardonneroient bien des fautes, qu'il eſt à propos de punir. Elle eſt inutile à un Miniſtre d'Etat, à un Intendant de Province, à un Inquiſiteur : ces gens là ſçavent faire du mal de ſang froid. Lorſqu'on s'y livre ſans ſujet, c'eſt boutade, lorſqu'on la pouſſe trop loin, c'eſt fureur.

Les beſoins de la vie ont donné naiſſance aux arts : mais la *curioſité* ſeule a produit le progrès des ſciences ; aimable paſſion, la première après l'amour, qui ait poli, civiliſé les hommes, & amorti leur férocité.

Victimes infortunées de cette fumée qu'on appelle *gloire*, triſtes ombres deſcendues aux enfers, de Fontenoy, de Rocoux, de Lawfelt & d'Exiles; votre ſang précieux, verſé avec tant de profuſion, couleroit encore dans vos veines, ſi l'Univers n'étoit peuplé que de Sçavans, s'il n'y régnoit d'autre paſſion que l'utile curioſité. Cependant cette ſource ſi féconde en bons effets, portée ſur des objets que la prudence lui interdit, devient indiſcrétion; pouſſée au-delà des forces de l'eſprit humain, elle engendre chez les Philoſophes des ſyſtêmes monſtrueux, & chez les Piétiſtes des Religions extravagantes.

Ce n'eſt point par nature que les paſſions ſont mauvaiſes, mais par l'abus qu'on en fait. Cependant ne chicanons point ſur les termes: ſi par *paſſions* on veut entendre les affections vicieuſes & immodérées, je paſſe condamnation contre elles; qu'on travaille à les mortifier &

à les éteindre, j'y consens, on ne sçauroit mieux faire. Mais si on les prend dans leur principe, où elles ne sont que les saillies innocentes d'un instinct né avec nous; c'est l'ouvrage de Dieu, qu'il faut respecter; c'est un attentat contre sa Providence que de songer à les détruire: il ne faut qu'en régler l'usage.

„ Mais le peut-on faire toujours? „ La raison, étourdie elle-même „ par le tumulte des passions, n'est-„ elle pas quelquefois incapable de „ leur tenir la bride? Et alors ne fau-„ dra-t'il pas avouer, que l'ame est „ dans un état d'imperfection, qu'on „ peut sans injustice imputer à Dieu, „ qui certainement auroit pû lui don-„ ner plus d'empire sur ses passions? „

Oui, sans doute; je ne conteste ni l'un ni l'autre. Il n'arrive que trop souvent que la raison nous manque au besoin; & que, faute d'être guidées par son flambeau, nos passions nous deviennent préjudiciables. Mais que

que peut-on inférer de là qui nous exempte de la reconnoiſſance que nous devons à Dieu? Elles ne nous ſont préjudiciables qu'autant que nous le voulons; & l'empire qu'elles prennent ſur nous, c'eſt notre raiſon qui le leur a laiſſé prendre. Mais ſans chercher ce qui fait que nos paſſions, louables dans leur principe, dégénèrent en imperfections: voyons ſi ces imperfections elles-mêmes ſont ſi fort incompatibles qu'on le veut faire croire, avec la bonté d'un Dieu qui nous aime.

En parlant plus haut des beſoins du corps, nous avons obſervé qu'ils ſont la ſource de tous ſes plaiſirs. N'en ſeroit-il pas de même des paſſions par rapport à l'ame? Oui, ſans doute, pour l'homme de bien, qui travaille à déraciner ſes vices. Un Géomètre s'applaudit lorſqu'il a pu réſoudre un problème abſtrait & profond; mais quelle plus douce ſatisfaction pour le cœur du ſage, lorſqu'après de généreux combats, vic-

torieux d'une paſſion opiniâtre, il peut ſe dire à lui-même: Je ſuis enfin devenu meilleur, je ſuis plus agréable aux yeux de mon Dieu, je lui reſſemble davantage!

" Mais, ſi l'homme étoit exempt „ de ces combats, n'auroit-il pas au „ Ciel une obligation de plus? „

Je n'en ſçai rien, & ne dois pas m'en inquiéter: mais, en tout cas, il auroit un mérite de moins. Eh! chercherons-nous toûjours des prétextes pour nous diſpenſer de reconnoiſſance? Un Horloger eſt-il répréhenſible, parce que pouvant faire une pendule à ſecondes, il n'en a fait qu'une à minutes? Dieu pouvoit, ſans doute, nous créer plus parfaits que nous ne ſommes, & nous égaler à ces intelligences céleſtes dont on nous peint ſon thrône environné; mais en nous créant, il n'a prétendu créer que des hommes. S'il eût fait de vous des Anges, cœurs ingrats & dénaturés, qui ne le payez de ſes bienfaits que par des murmures, ſem-

blables aux démons qu'il a, dit-on, précipités dans l'abîme, vous vous plaindriez de n'être pas des Dieux.

Ceſſez enfin d'inſulter à votre Bienfaiteur; montrez-vous ſenſibles aux témoignages perpétuels qu'il vous donne de ſa bienveillance; & ſi vous refuſez de l'aimer en conſidération de ſes ſouveraines perfections, aimez-le au moins parce qu'il eſt bon & bienfaiſant.

§. V.

Dieu considéré comme notre Ami.

Cette qualité ne nous diſpenſe pas du reſpect & de l'hommage que nous lui devons.

Tout ce que fait un ami pour la perſonne ſur qui s'eſt fixée ſon affection, c'eſt de l'aimer, de lui vouloir du bien, & de lui en faire. Je crois avoir aſſez ſolidement démontré dans le cours de ce Chapitre & dans le précédent, & l'amour que Dieu nous

porte, & les bienfaits que nous en recevons. Je ne m'étendrai donc point à prouver ici qu'il eſt notre ami : cette propoſition doit paſſer à préſent pour avérée. Mais que cette qualité ſi tendre & ſi flatteuſe pour nous, ne diminue rien du reſpect infini que doit nous inſpirer l'idée de ſa grandeur ſuprême. Moins dédaigneux que les Monarques de la terre, ami de ſes ſujets, il veut que ſes ſujets ſoient les ſiens ; mais il ne leur permet pas d'oublier pour cela qu'il eſt leur ſouverain maître ; & c'eſt à ce titre qu'il exige leurs hommages.

CHAPITRE III.

De l'Hommage qu'on doit a Dieu.

Sur quoi eſt fondée la néceſſité de cet hommage. Combien celui qu'on doit à Dieu eſt ſupérieur à celui qu'on doit aux Grands de la Terre.

CE n'eſt pas préciſément parce que Dieu eſt grand, que nous lui devons des *Hommages*, c'eſt parce que nous ſommes ſes vaſſaux, & qu'il eſt notre ſouverain Maître. Le Sultan de Conſtantinople eſt un des plus puiſſans Monarques; mais n'étant pas ſes ſujets, nous ne lui devons point d'hommages. Dieu ſeul poſſéde ſur le monde entier un domaine univerſel, dont celui des Rois de la terre n'eſt tout au plus que l'ombre. Ceux-ci tiennent leur pouvoir, au moins dans l'origine, de la volonté des peuples : Dieu ne tient ſa puiſ-

ſance que de lui-même. Il a dit : Que le monde ſoit fait ; & le monde a été fait. Voilà le titre primordial de ſa Royauté. Les Rois publient des édits pour la police de leurs Etats ; leurs Officiers, le glaive en main, en procurent l'exécution : Dieu veut, & l'Univers prend la forme qu'il lui plaît. Nos Rois ſont maîtres des corps : mais Dieu commande aux cœurs. Ils font agir : mais il fait vouloir. Autant ſon empire ſur nous eſt ſupériéur à celui de nos Souverains, autant lui devons-nous rendre de plus profonds hommages.

Ces hommages dûs à Dieu, ſont ce qu'on appelle autrement *Culte* ou *Religion*. On diſtingue pour l'ordinaire deux ſortes de culte, l'un intérieur & l'autre extérieur. L'intérieur eſt d'obligation, l'extérieur eſt de bienſéance ; celui-là eſt invariable, celui-ci dépend des mœurs & des tems.

ARTICLE I.

DU CULTE INTERIEUR.

Quelle eſt la ſorte de Culte qui honore Dieu. Quel étoit celui que pratiquoient les premiers hommes. Quelle fut l'époque de ſa décadence.

Le Culte intérieur réſide dans l'ame, & c'eſt le ſeul qui honore Dieu. Il eſt fondé ſur l'admiration qu'excite en nous l'idée de ſa grandeur infinie, ſur le reſſentiment de ſes bienfaits, & l'aveu de ſa ſouveraineté. Le cœur pénétré de ces ſentimens, les lui exprime par des extaſes d'admiration, des ſaillies d'amour, & des proteſtations de reconnoiſſance & de ſoumiſſion. Voilà le langage du cœur, voilà ſes hymnes, ſes prières & ſes ſacrifices; voilà le Culte dont il eſt capable, & le ſeul digne de la Divine Majeſté. C'eſt auſſi celui que vouloit rétablir dans le monde le Deſtructeur des cérémonies Judaïques, comme il paroît par cette belle réponſe qu'il

fit à une femme Samaritaine, lorſqu'elle lui demanda ſi c'étoit ſur la montagne de Sion ou ſur celle de Semeron qu'il falloit adorer. „ Le „ tems vient, *lui dit-il*, que les vrais „ adorateurs adoreront en eſprit & „ en vérité. „ C'eſt ainſi qu'avoient adoré les premiers pères du genre humain, & ces hommes renommés dans les archives du peuple Juif, qu'on appelle *Patriarches*. Ils n'avoient ni Temples ni Oratoires, point d'heures fixées pour la prière, point de formules d'Oraiſons dreſſées, point de rites ni de cérémonies, point de proſternemens ni de génuflexions. Le cœur peut adorer en tout tems & en tous lieux, en toutes poſtures & en toutes ſituations. Toute la face de la Terre étoit leur Temple, la voute céleſte en étoit le lambris. Quelque merveille opérée par le Tout-puiſſant frapoit leur vûe: c'étoit-là pour eux le moment d'admirer ſa grandeur. Un bienfait, un ſecours, une conſolation que la Providence

leur envoyoit, leur marquoit l'inſtant de ſe répandre en actions de graces. Lorſque le ſoin de leurs affaires & les beſoins du corps ſatisfaits, leur laiſſoient goûter les charmes de la ſolitude, ils étoient avec Dieu, ils s'entretenoient confidemment avec lui, le louoient, le béniſſoient, lui proteſtoient leur attachement & leur fidélité, & ne l'ayant point enfermé dans des murailles, ils le voyoient par-tout. Debout, aſſis, couchés, la tête découverte ou voilée, ils étoient sûrs d'être entendus, & il les entendoit en effet.

Ce Culte ſaint & dégagé de ſens ne ſubſiſta pas long-tems dans toute ſa pureté : on y joignit des pratiques extérieures & des cérémonies, & ce fut là l'époque de ſa décadence.

ARTICLE II.

DU CULTE EXTERIEUR.

Etabliſſement de ce Culte : ſon origine étoit pure & innocente : comment il dégénera en ſuperſtition. Diverſité des cultes : inconvéniens de cette diverſité. 1. *Si le culte extérieur eſt utile, & par quelles raiſons il peut l'être.* 2. *S'il eſt quelque ſorte de culte extérieur qui ſoit préférable à toute autre, s'il peut y en avoir pluſieurs que Dieu agrée, & s'il y en a qu'il réprouve. Si un homme qu'on ſuppoſeroit ſeul ſur la terre, ſeroit obligé à un culte extérieur. Déférence qu'on doit au culte établi dans le pays qu'on habite.*

Dans les premiers ſiécles du monde, les hommes juſtement convaincus que tout ce qu'ils poſſédoient appartenoit à Dieu, comme étant le Créateur & le Maître de l'Univers, lui en conſacrèrent une partie, pour lui faire hommage du tout : de-là

les ſacrifices, les libations & les offrandes.

D'abord ces actes de Religion ſe faiſoient en pleine campagne, par la raiſon qu'il n'y avoit encore ni villes ni maiſons. Dans la ſuite l'inconſtance de l'air & l'intempérie des ſaiſons obligèrent à les faire dans des cavernes, dans des antres ou dans des huttes conſtruites exprès : de-là l'origine des Temples.

Chacun dans les commencemens faiſoit lui-même à Dieu ſon ſacrifice & ſon oblation. Dans la ſuite on choiſit des hommes qu'on deſtina ſingulièrement à cette fonction : de-là l'origine des Prêtres. Or les Prêtres une fois inſtitués, la Religion, ou, pour mieux dire, l'appareil du culte extérieur groſſit de jour en jour à vûe d'œil : ils crurent le perfectionner en l'ornant, & le rendre plus agréable à Dieu, en le ſurchargeant de cérémonies. Ils imaginèrent donc des jeux, des danſes & des proceſſions, des impuretés légales & des

expiations ſuperflues. La Religion dégénéra chez toutes les Nations en de vains ſpectacles : ce qui n'en étoit que l'ombre & l'écorce, en parut l'eſſentiel aux yeux des hommes groſſiers ; il n'y eut plus qu'un petit nombre de Sages qui en conſervaſſent l'eſprit.

L'origine du Culte extérieur paroît pure & innocente : on ſe plaît à communiquer ſes ſentimens ; & plus on les croit juſtes, plus on aime à les inſpirer aux autres. Ce fut ſans doute par ce motif que les premiers hommes firent en public quelques actes extérieurs de Religion. Ils comptoient par des cérémonies ſignificatives, faire naître dans les cœurs les ſentimens qu'elles exprimoient. Il en arriva tout autrement, on prit les ſymboles pour la choſe même : on ne fit plus conſiſter la Religion que dans les ſacrifices, les offrandes & les encenſemens ; ce qui avoit été imaginé pour exciter ou affermir la piété, ſervit à l'affoibir & à l'éteindre.

Comme

Comme les lumières de la raiſon ne dictoient rien de précis ſur la manière d'honorer Dieu extérieurement, on ne fut pas long-tems d'accord ſur cette matière. C'eſt à la ſeule Religion naturelle qu'il appartient d'être uniforme & invariable : toute autre eſt infailliblement ſujette à des partages, des diviſions & des viciſſitudes. Chaque peuple ſe fit un culte à ſa guiſe. De ce partage naquit un autre déſordre également contraire à la ſainteté de la loi primitive & au bonheur de la ſociété : les différentes Sectes que forma la diverſité du culte, conçurent les unes pour les autres du mépris & de l'animoſité ; celles ſur-tout qui ſe piquèrent du plus ſcrupuleux rigoriſme, eurent grand ſoin d'établir que quiconque rendoit à Dieu des honneurs qu'elles proſcrivoient, ou ne lui rendoit pas ceux qu'elles avoient mis en vogue, étoit l'objet de ſon couroux, & le ſeroit un jour de ſes vengeances. De là ces haines irréconciliables, qui firent

tant de fois couler le ſang des Sectaires, ſans jamais aſſouvir leur barbare acharnement. On a beau faire des efforts généreux pour la paix, quoi qu'ordonne la Religion Chrétienne elle-même, la plus pacifique de toutes dans la théorie, on ne ſe fait point à aimer des damnés: cette méthode fanatique de dévouer des hommes vivans à l'enfer, n'eſt propre qu'à les faire maſſacrer.

Mais ne jugeons point des choſes par le mauvais uſage qu'on en peut faire: (car de quoi n'abuſe-t'on pas?) Sans égard aux inconvéniens dont la pratique d'un culte extérieur peut être ſuivie, examinons, 1°. Si un culte de cette eſpèce eſt de quelque utilité: 2°. En ſuppoſant qu'il ſoit utile, ſi le choix de tel ou tel culte en particulier eſt, ou n'eſt pas indifférent.

1. Si la Piété eſt une vertu, il eſt utile qu'elle régne dans tous les cœurs. Qu'on me paſſe la première de ces deux propoſitions comme

indubitable, l'autre en eſt une ſuite néceſſaire. Or il n'eſt rien qui contribue plus efficacement au régne de la vertu que l'exemple, les leçons y feroient beaucoup moins : c'eſt donc un bien pour chacun de nous, d'avoir ſous les yeux des modéles attrayans de piété. Or ces modéles ne peuvent être tracés que par des actes extérieurs de la Religion. Inutilement par rapport à moi un de mes Concitoyens eſt-il pénétré d'amour, de reſpect & de ſoumiſſion pour Dieu, s'il ne le fait pas connoître par quelques démonſtrations ſenſibles qui m'en avertiſſent. Mais auſſi je le quitte de toutes pratiques réglées & périodiques ; elles me ſeroient équivoques ; il pourroit s'y aſſervir par contrainte ou par politique. Qu'il me donne, de quelque manière que ce ſoit, des marques non ſuſpectes de ſon goût pour la vérité, de ſa réſignation aux ordres de la Providence, d'un amour affectueux pour ſon Dieu, qu'il l'adore,

le loue & le glorifie en public : il a fait alors de ces actes ſolemnels de Religion, il a ſatisfait au culte extérieur, ſon exemple a opéré ſur moi, je me ſens piqué d'une ſainte émulation, que les plus beaux morceaux de morale n'auroient pas été capables de produire.

2. Parmi ces ſignes deſtinés à répandre l'eſprit de piété dans les cœurs, en eſt-il quelques-uns que Dieu affectionne ſingulièrement? S'il en eſt, que le Théologien ſe préſente, qu'il parle & me convainque. Pour moi, en attendant ſa déciſion, je me renferme dans la ſphère de la ſaine raiſon; & voici la ſolution qu'elle me ſuggère à cette queſtion.

Le culte intérieur eſt unique : il fut d'obligation dans tous les tems, il l'eſt dans tous les lieux, & par une conſéquence néceſſaire, il eſt connu de tous les hommes. Point de choix par conſéquent à faire par rapport au culte intérieur. Il n'eſt

point deux manières d'aimer Dieu, d'être ſenſible à ſes bienfaits, ſoumis à ſon autorité, pénétré de reſpect à la vûe de ſa grandeur; mais il eſt une infinité de ſignes arbitraires par leſquels on peut marquer ces ſentimens. Tous ceux qui ſont inſtitués à cette fin, ſont innocens : s'il eſt un choix à faire, c'eſt de préférer les plus clairs & les plus intelligibles; encore ce choix n'eſt-il pas d'une néceſſité indiſpenſable, attendu que la ſeule convention ſuffit pour donner de l'énergie à des ſignes, & les rendre expreſſifs. Un ſerpent tourné en cercle, la queue rentrant dans la tête, étoit chez les Egyptiens un ſymbole clair de l'éternité, parce qu'ils étoient convenus de la déſigner par cette figure. Le cercle ailleurs repréſentoit la Divinité : chez les Hébreux elle étoit figurée par un triangle. Les Cananéens ſe purifioient par les flammes, les Juifs par des ablutions. Qu'importe, en effet, qu'on peigne Dieu rond ou triangu-

laire, pourvu qu'on entende exprimer, ſoit par le cercle ou par le triangle, qu'il eſt le plus parfait de tous les Etres? Qu'importe qu'on exprime la pureté par l'eau ou par le feu, ſi l'on eſt perſuadé également que ſans la ſainteté des mœurs on ne peut jamais plaire à Dieu? Qu'importe qu'on immole à l'Etre ſuprême un bœuf ou un éléphant, une brebis ou un bouc, un merle ou un cygne? Qu'importe même qu'on lui ſacrifie des animaux, ou qu'on ne lui offre que des légumes, pourvu qu'on reconnoiſſe ne rien tenir que de ſa main? Qu'importe enfin qu'on le prie la tête tournée vers le Ciel, ou les yeux baiſſés vers la Terre, debout ou proſterné, aſſis ou à genoux, pourvu que le cœur ſoit devant lui dans un parfait anéantiſſement?

La néceſſité de rendre à Dieu un culte extérieur, ne prouve rien en faveur de tel ou tel culte particulier. Peut-être Dieu n'eſt-il pas plus mé-

content de la diverſité des hommages qu'on lui rend dans les différentes Religions, qu'il ne l'eſt de ce que dans l'Egliſe Romaine quelques Religieux récitent les Matines à minuit, & d'autres le matin ; de ce que quelques-uns les chantent, & d'autres les pſalmodient.

Mais s'il eſt qnelque culte qui ſuppoſe des dogmes contraires à ceux de la Religion naturelle, c'eſt celui-là que Dieu réprouve. Il déteſtoit ſans doute les abominables expiations de ces aveugles Idolâtres, qui lui égorgeoient des victimes humaines pour appaiſer ſa colère, & comptoient effacer leurs propres crimes par l'effuſion du ſang innocent. Ne point rendre à Dieu le culte public qu'on lui doit, c'eſt ſans doute une omiſſion d'un très-dangereux exemple : mais abuſer de ce culte même pour s'autoriſer dans ſes déſordres, c'eſt un excès dont on ne peut peindre l'horreur.

C'eſt par ſucceſſion de tems que la

multiplicité des cultes s'eſt formée. L'uſage & l'éducation l'ont perpétuée. Qu'on me donne des hommes ſortant des mains de la Nature, exempts par conſéquent des impreſſions de l'exemple & des leçons: qu'on les aſſemble de tous les coins de la Terre pour conférer en commun ſur l'hommage qu'on doit à Dieu: cette unité de Religion ſi déſirable renaîtra bien-tôt. Leur jugement n'étant point encore dépravé par l'aveugle prévention, mais éclairé par les pures lumières de la raiſon, ou ils rejetteront tous les cultes établis, ou s'il en eſt un qui mérite d'être affermi ſur les ruines des autres, ce ſera celui-là qu'ils choiſiront unanimement. S'il eſt une ſorte d'hommage que Dieu exige des hommes par préférence à tout autre, il faut bien qu'il ait pris ſoin de les en informer tous: ou croira-t'on qu'il attende après nos Prêtres & nos Docteurs, pour nous donner des idées de celui qu'il exige de nous.

Un homme qui vivroit ſeul ſur la Terre ſeroit diſpenſé du culte extérieur : ce n'eſt point par rapport à Dieu qu'il a été inſtitué ; il l'a été pour unir les membres de la ſociété par la profeſſion ouverte d'une ſeule & même Religion. Cette unité a été malheureuſement rompue par la multitude des cultes différens. Dans cet état le devoir du ſage eſt de s'attacher au culte intérieur, qui n'eſt pas ſuſceptible de diverſité. Et quant au culte extérieur dans lequel il eſt né, s'il eſt compatible avec les principes de la Religion naturelle, il doit ſe faire une loi de n'y jamais donner atteinte, ni en le troublant, ni en l'abjurant. Je pardonne à un Turc d'être Muſulman ; mais je ne pardonne pas à un Chrétien de le devenir. Il y a pis que du fanatiſme à allarmer les conſciences pour des matières qu'on ne juge pas intéreſſer la gloire de Dieu.

Ce n'eſt pas aſſez que de ſatisfaire à ce qu'on doit à l'Etre Suprême par

la pratique du culte intérieur : on a auſſi des devoirs à remplir à l'égard de ſes ſemblables, dont nous parlerons dans la dernière partie de cet ouvrage ; or la déférence pour le Culte établi eſt un de ces devoirs. Mais avant de paſſer à ce que nous devons aux autres, il eſt dans l'ordre de commencer par ce que nous nous devons à nous-mêmes.

LES MOEURS.

SECONDE PARTIE.

DE LA SAGESSE.

Devoirs de l'homme par rapport à lui-même, fondés ſur l'amour. L'amour propre bien entendu, loin d'être un vice eſt un devoir : il a deux objets, le corps & l'ame. Apologie de l'amour propre, les inconvéniens qu'on lui reproche ne le doivent pas faire rejetter. Le corps doit être ſubordonné à l'ame ; l'ame le doit être à Dieu. En quoi conſiſte la ſageſſe. Moyens d'être heureux. Diviſion de cette ſeconde Partie.

CONSIDERONS à préſent l'homme en lui-même, & comme un Etre iſolé ; laiſſons à l'écart pour quelques inſtans tout ce qui eſt hors de lui ; & examinons ſous ce point de vûe, quelles ſont ſes obligations par rapport à lui-même.

Juſqu'ici nous l'avons conſidéré comme ſubordonné à ſon Créateur, & nous avons fait dépendre ſa ſoumiſſion aux ordres de Dieu de l'amour empreſſé qu'il lui doit. Il s'agit ici de ce qu'il ſe doit perſonnellement: & nous fonderons auſſi ſon exactitude à remplir cette ſeconde claſſe de devoirs ſur l'amour que le droit naturel exige qu'il ait pour lui-même.

Lorſqu'un devot ſe met à moraliſer, ce qui lui arrive ſouvent, s'il a pris pour texte l'amour propre, ſa harangue n'eſt point prête de finir. Sous ombre que la Religion défend aux hommes (ce que la raiſon leur interdit auſſi) d'être vains & préſomptueux, ſenſuels & efféminés,

ſi

ſi l'on en croit ce rigoriſte impitoyable, l'homme ſage & réglé doit ſe cacher à lui-même qu'il eſt homme de bien; le Philoſophe éclairé doit ſe mettre de niveau avec le peuple ignorant & ſtupide, on ſe doit mépriſer ſoi-même, ſe haïr d'une haine irréconciliable; & en conſéquence gêner ſes inclinations, contraindre ſon penchant, & mortifier ſon goût, quelqu'innocens que ſoient ce goût, ce penchant & ces inclinations.

Depuis que ces zélés clabaudent, l'amour propre eſt ſi décrié, qu'on auroit honte de prendre tout haut ſa défenſe. Il eſt rare qu'on ſoit aſſez courageux pour ſe ranger du côté de l'opprimé. Faiſons cependant un effort de magnanimité pour réparer ſon honneur, flétri peut-être trop légèrement.

Mais expliquons-nous d'abord ſur la ſignification du terme. Si par amour propre on entend la préſomption, l'orgueil ou la vanité, je l'abandonne à la rigueur de ceux qui le pourſui-

vent, je ſuis ſon premier ennemi. Mais ſi l'on entend avec moi, par amour propre, cette forte affection que la pure nature nous inſpire pour nous-mêmes, je le ſoutiens innocent, légitime, & même indiſpenſable.

Nous ſommes compoſés d'un corps & d'une ame. Le corps eſt ſujet à des accidens, qui l'endommagent ou le détruiſent ; l'ame eſt ſuſceptible d'idées, qui l'affligent & la mortifient, de ſentimens qui la dégradent, qui la déshonorent & la ſouillent : pour la conſervation de nos corps, Dieu nous a fait préſent de l'inſtinct, qui veille à leur sûreté, les garantit de ce qui leur eſt préjudiciable, & les avertit de leurs beſoins. Pour préſerver nos ames de ce qui peut leur ravir leur bonheur ou leur innocence, il fait marcher devant elles le flambeau de la raiſon, qui les mene à la vérité, qui leur indique les vrais biens, & les moyens de ſe les procurer.

Rien n'eſt donc plus conforme de notre part à l'inſtitution Divine, que de veiller au bonheur, & de nos ames, & de nos corps. Or veiller à leur bonheur, c'eſt aſſurément les aimer.

La Loi naturelle exige que nous traitions nos ſemblables comme nous voulons qu'on nous traite ; le Légiſlateur n'entend pas ſans doute par-là que nous maltraitions nos ſemblables ; concluons-en qu'il n'entend pas non plus que nous nous traitions mal nous-mêmes. Cette loi nous preſcrit auſſi de les aimer autant que nous: elle veut donc préalablement que nous nous aimions nous-mêmes.

Je ne diſconviens point que l'amour propre n'ait ſes inconvéniens, qu'il ne nous aveugle ſur nos imperfections, qu'il ne nous rende quelquefois trop indulgens pour nos défauts. Mais l'amour conjugal & l'amour paternel lui-même, ne ſont pas exempts de foibleſſes : faut-il pour cela les proſcrire ?

Aimez-vous vous-même avec prudence & mesure ; rangez dans l'ordre qui leur convient, l'amour du corps & celui de l'ame, l'instinct & la raison : & ne craignez plus que l'un ou l'autre puisse vous rien suggérer dont Dieu s'irrite & vous punisse. Que la raison commande, l'instinct est fait pour obéir. Que l'amour de l'ame ait le pas, l'ame est plus noble que le corps ; il n'est pétri que de limon, l'ame est un Etre céleste. Réprimez la révolte du corps, s'il gêne ou contrarie l'ame. Domptez l'ame elle-même, & la forcez de rentrer dans son devoir, s'il arrive qu'elle oublie ce qu'elle doit à l'Etre Divin d'où elle tire son origine. Le corps doit obéir à l'ame : l'ame doit obéir à Dieu. Le bonheur de ces deux substances dépend de cette subordination. C'est donc à la maintenir que consiste la sagesse ; car la sagesse n'est autre chose qu'un juste choix des moyens propres à nous rendre heureux.

Mépriſer, quand on a un corps, les ſatisfactions des ſens, comme inutiles au bonheur, c'eſt affecter ſans fondement une fauſſe ſpiritualité. Ne rechercher que celles-là, & ne compter pour rien les plaiſirs dégagés des ſens, c'eſt ramper dans la claſſe des brutes.

La ſubordination une fois établie de l'ame à Dieu, & du corps à l'ame, le grand moyen pour être heureux, c'eſt de conformer ſes mœurs à la loi Divine, qui en eſt la régle unique (car Dieu ne nous a rien preſcrit, qui ne tendît directement à notre plus grande félicité:) or il faut pour y conformer nos mœurs,

1. Diſcerner prudemment ce qu'elle ordonne & ce qu'elle défend:

2. Etre aſſez courageux pour y obéir, quelques obſtacles qu'on ait à ſurmonter:

3. Préférer l'honnête à l'utile:

4. Mettre un frein à ſes déſirs.

Suivons donc l'ordre que notre ſujet ſemble indiquer de lui-même;

& traitons ſéparément, de la prudence, de la force, de la juſtice & de la tempérance.

CHAPITRE PREMIER.

DE LA PRUDENCE.

Sa définition. Elle règle nos penſées, nos ſentimens, nos paroles & nos actions. On ne parle point ici de celle qui règle les penſées, parce qu'elle ne tient point directement aux mœurs. Diviſion de ce Chapitre.

LA Prudence eſt l'art de choiſir. On eſt prudent lorſqu'entre pluſieurs objets on ſçait diſcerner celui qui mérite la préférence. Or la prudence a deux emplois. Elle éclaire l'intelligence & régle la volonté; elle nous décide ſur les maximes de ſpéculation, & ſur celles de pratique.

Elle tient l'eſprit en garde contre les préjugés & la précipitation. Guidé par cette ſage Minerve, il ne donne

aux dogmes qu'on lui propoſe, qu'un dégré d'adhéſion proportionné à leur dégré de certitude. Il croit fermement ceux qui ſont évidens; il range ceux qui ne le ſont pas, parmi les probabilités; il en eſt ſur leſquels il tient ſa croyance en équilibre: mais ſi le merveilleux s'y joint, il en devient moins crédule, il commence à douter, il ſe méfie des charmes de l'illuſion.

Les loix de la prudence ſont un peu moins rigides à l'égard des dogmes de pratique. Le cœur n'attend pas pour ſe réſoudre, une évidence complette; mais il lui faut du moins des motifs probables pour ſe déterminer raiſonnablement. Déſirer des objets qui vraiſemblablement ſeroient contraires à ſon bonheur, ce ſeroit une imprudence préjudiciable; en déſirer qui fuſſent contraires aux bonnes mœurs, c'en ſeroit une criminelle: or, ce qui eſt criminel ne peut manquer auſſi d'être funeſte, parce qu'il eſt un vengeur au Ciel qui, tôt ou

tard, ne laiſſera aucun crime impuni.

La prudence qui ne roule que ſur les dogmes de la ſimple ſpéculation, n'appartient point à mon ſujet : elle eſt du reſſort des Métaphyſiciens, je la leur céde. Celle qu'il me convient de traiter ici, c'eſt cette ſage circonſpection qui régle les ſentimens, les paroles & les actions. J'en ferai trois articles diſtincts.

ARTICLE I.

DE LA CIRCONSPECTION.

Si la prudence doit & peut couper la racine du ſentiment. Sentimens ſpontanés, ſentimens occaſionnés par les ſens, ſentimens excités par les objets extérieurs, ſont les germes de l'orgueil, des appétits corporels, de l'avarice & de l'ambition.

Le ſentiment n'eſt pas plus libre que la penſée : il naît pour l'ordinaire ſans que la volonté y ait part. La prudence la plus circonſpecte ne peut en couper la racine. D'ailleurs vai-

nement s'y engageroit-elle, puiſque n'étant point volontaire, il n'eſt jamais criminel. Mais quoiqu'innocent, il eſt toûjours dangereux s'il nous porte vers des objets proſcrits par la loi Divine : nous devons craindre que renaiſſant trop fréquemment, il ne prenne un trop grand empire ſur l'ame, qu'il ne l'occupe toute entière, & que la ſéduiſant par de flatteuſes eſpérances, ou l'étourdiſſant par des clameurs tumultueuſes, il ne la rende à la fin inattentive ou ſourde aux conſeils de la raiſon.

Or, les ſentimens du cœur ſur leſquels il importe de veiller, ou partent du fond de l'ame, ſans que le corps y ait part, ou ſont excités par les ſens, ou cauſés par des objets tout-à-fait placés hors de nous. Je mets dans la première Claſſe les ſentimens vains & préſomptueux, qui ſont des ſemences d'orgueil; dans la ſeconde, tous les appétits corporels, qui ſont des germes d'intempérance; dans la troiſième, tous les déſirs dont

les objets n'ont un prix à nos yeux qu'à cauſe de nos préjugés; tels ſont ceux qu'excitent en nous les richeſſes ou les honneurs, & qui forment avec le tems, lorſqu'ils ſe ſont enracinés, l'avarice & l'ambition; car tous ces déſirs divers, à force d'être réitérés, deviennent des habitudes, & ce ſont ces habitudes qu'on appelle *des paſſions*.

Les paſſions elles-mêmes, quand elles tendroient à des fins illicites, ne ſeroient pas pour cela criminelles ſans le conſentement de la volonté, puiſque les déſirs réitérés qui les conſtituent ne le ſont pas, quand le cœur qui les a formés, les déſavoue à l'inſtant. Mais il eſt à craindre qu'elles n'ébranlent l'ame par une action continue, qui, l'affoibliſſant par degrés, l'amene enfin au point d'être entièrement ſubjuguée, & de donner les mains à ſa défaite.

Empêchez donc, autant qu'il eſt en vous, en veillant ſur vos déſirs, la naiſſance ou le progrès des paſſions

déſordonnées : conduiſez de l'œil celles-mêmes qui vous ſemblent innocentes, parce qu'elles ceſſeroient de l'être en devenant immodérées.

Il eſt des paſſions qu'on doit étouffer ſans ménagement : il en eſt d'autres auxquelles il ne faut que tenir la bride un peu courte. Diſtinguons les paſſions qui péchent par leur objet, de celles qui ne ſont vicieuſes que par leur excès : & pour procéder avec ordre, commençons par celle qui prend ſa ſource dans l'ame même, je veux dire, l'orgueil ou la vanité.

§. I.

DE L'ORGUEIL.

Sa ſource. Eſtimation juſte de ſoi-même très-difficile, mais non impoſſible ; par quelle voie on y peut parvenir. Ne ſe pas conſidérer uniquement du côté par où l'on brille. Ne pas juger du mérite d'un homme par le bruit qu'il fait dans le monde.

L'Orgueil naît en nous de l'idée

trop avantageuſe que nous nous ſommes formée de notre prétendu mérite. Il ne faut donc pour remédier à l'orgueil, que s'apprécier ſoi-même avec juſteſſe & préciſion. Mais qu'il eſt difficile de ſe peſer exactement, quand on tient ſoi-même la balance!

Quelqu'un dont le revenu monte à quatre cens piſtoles, eſt plus riche d'un quart, que celui qui par an ne jouit que de mille écus. Ce calcul eſt facile & sûr. Rouſſeau même auroit pû dire : Je fais mieux des vers que la Motte. Quoique la comparaiſon ne ſoit pas ſi aiſée à faire, elle étoit du moins poſſible. On a même vû un Poëte s'avouer vaincu par un autre, & l'en complimenter. Ce fut *Rotrou* qui donna ce merveilleux exemple de modeſtie, ſi peu imité depuis, lorſqu'il vit ſes lauriers flétris par les ſuccès du grand Corneille. Liſez ; ſon aveu n'eſt point équivoque :

Pour te rendre juſtice, autant que pour te plaire,

Je

Je veux parler, Corneille, & je ne
puis me taire.
Juges de ton mérite, à qui rien n'eſt
égal,
Par la confeſſion de ton propre Ri-
val, &c.

Or le témoignage d'un Poëte capable de s'avouer inférieur à un autre, n'eût pas dû être ſuſpect, ſi ſe meſurant avec quelqu'un de moindre force, il ſe fût jugé lui-même ſon ſupérieur ou ſon égal.

Cet exemple unique ſuffit pour prouver qu'il eſt poſſible, quoiqu'infiniment rare, de s'eſtimer ſoi-même avec juſteſſe; mais il faut pour cela, outre beaucoup de bonne foi, que l'eſtimation ne ſe faſſe que par comparaiſon; & Rotrou, tout modeſte qu'il étoit, ne ſe ſeroit point imaginé être un Poëte médiocre, s'il eût vécu dix ans avant Corneille. Saiſiſſons donc cette méthode pour rabattre de notre orgueil.

Vous croyez, vain & préſomptueux *Reauverſe*, être un grand Orateur, un beau diſeur, un foudre d'éloquence : eſſayez quelque parallèle, il eſt quelqu'un, ſans doute, qu'on pourroit vous oppoſer. Eh ! vous ne l'avez que trop ſenti, lorſque ſous le ſpécieux prétexte de ſervir votre Client, vous pourſuivîtes avec acharnement un redoutable Contendant, dont le nom ſeul alloit éclipſer le vôtre. Mais qu'il ſoit vrai, pour un inſtant, que l'avantage vous fût reſté : déjà, peut-être, vingt autres rivaux vous attendent, dont le moindre vous terraſſera. Si la crainte d'un pareil avenir ne peut déconcerter votre morgue, cherchons dans le paſſé, car je voudrois vous en guérir. Remontez de quelques années ; placez-vous dans ce tems, où la carrière que vous courez, étoit ſi belle & ſi brillante. Ce n'étoit point alors pour vos pareils que les palmes croiſſoient. Mais je veux vous mettre à votre aiſe : Démoſthène & Cicéron, Patru, le

Maître & le Normant, ne ſeront rien auprès de vous; c'étoit à vous que le Ciel réſervoit le talent de la parole. Mais vous écrivez mal: convenez-en, & rendez-vous plus traitable.

Si après s'être cherché des rivaux dans le genre particulier où l'on prétend exceller, on eſt ſorti du défi couvert de nouveaux lauriers, on a encore quelques moyens de reſte pour combattre ſa vanité.

Inutilement, peut-être, repréſenterois-je aux orgueilleux, qu'ayant reçu du Ciel les talens par où ils brillent, c'eſt à tort qu'ils s'en glorifient. Je les entends me répondre que, puiſque Dieu couronne nos mérites, il faut qu'ils ſoient à nous; & que par la même raiſon, nos talens nous appartiennent auſſi, du moins pour les avoir cultivés. A la bonne heure: n'inſiſtons point ſur ce moyen, il en eſt d'autres encore qu'on peut employer avec ſuccès contre l'orgueil & la préſomption.

Zeuxis eſt un Peintre excellent : qu'on le compare avec tous ſes rivaux, la comparaiſon faite, on lui adjugera le prix. Voilà un point examiné, il en reſte encore mille qu'il faut peſer & combiner les uns avec les autres, pour fixer Zeuxis en total à ſa juſte valeur. Voyons l'eſprit, il eſt épais & n'eſt point cultivé ; le caractère, il eſt féroce ; l'humeur, elle eſt quinteuſe ; ſon cœur, il eſt lâche & perfide ; ſa conduite, elle eſt déréglée.

Pour contrepoids à Zeuxis, dont le mérite eſt de bien faire un tableau, mettez dans la balance le ſage *Podalire*, bon père, bon citoyen, ami tendre & officieux ; beau génie, mais humble & modeſte ; Auteur ſenſé, mais anonyme ; amateur des beaux arts, & connoiſſeur dans tous les genre. Le mérite de peindre eſt-il tout ſeul d'un ſi grand prix, pour que le Peintre Xeuxis l'emporte ſur Podalire ?

C'eſt une injuſtice énorme que de

choiſir, pour autoriſer ſon orgueil, le ſeul endroit par où l'on vaut quelque choſe, tandis que frauduleuſement on ſouſtrait du parallèle vingt endroits défectueux par où l'on eſt inférieur à ceux à qui l'on ſe compare, & cent vices qu'ils n'ont pas.

J'ai pour tout bien trois cens écus ſur la Ville, qu'on me paye à l'échéance; *Lycas* n'y a que vingt-cinq livres, mais il a cent arpens de bois, cinq cens de terres labourables, un moulin banal, un péage, un intérêt dans des mines, des redevances en grains, en huile, en vin, en volaille. Suis-je plus riche que Lycas?

On a une méthode d'arbitrer le mérite des hommes, très-chimérique & très-fauſſe, c'eſt de les eſtimer par le bruit qu'ils font dans le monde. On met la trompette au-deſſus du flageolet.

Callimaque, par exemple, eſt le Poëte à la mode; il tourne bien un vers, & philoſophe aſſez paſſablement; mais la nature, comme épuriſée par

la production de ſon eſprit, n'a mis dans ſon cœur ni droiture ni probité.

Jenade, au contraire, ſans aller cueillir des lauriers ſur le Pinde, ne laiſſe pas de s'avancer vers l'immortalité; mais il y va plus lentement, & marche par une autre voie. Au lieu de compoſer des vers, eſpèce de production que les affiches & l'impreſſion rendent en peu de tems publique, il fait des cures. Il laiſſe Callimaque courir après Euripide & Pindare : pour lui, ſon modèle eſt Hypocrate; au lieu d'amuſer le loiſir des lecteurs, il rend la ſanté aux malades : il a choiſi par goût une profeſſion où il pût être utile à ſes Concitoyens, & ſes ſuccès répondent abondamment à ſon inclination bienfaiſante.

Callimaque lui-même, qui fréquente la Cour ou du moins quelques Courtiſans, ne ſoupçonne peut-être pas qu'on puiſſe raiſonnablement lui comparer Jenade : & moi, je n'imagine point qu'on puiſſe, ſans injuſtice, ne le lui pas préférer.

L'Aſtronome *Uraniſcope*, en voyant un moderne Archimède blanchir ſur un problème abſtrait, le regarde en pitié, & ſe dit avec complaiſance : Hélas ! ce pauvre rêveur peut-être ignore en ce moment à quel hauteur eſt l'*œil du Taureau*.

Cet Alchymiſte enfumé, qui prenant pour la ſageſſe l'amour de l'or & de l'argent, s'adjuge excluſivement la qualité de Philoſophe, enorgueilli du titre dont il s'eſt décoré lui-même, regarde du haut en bas tout homme dont le cabinet n'eſt pas meublé de creuſets.

Deſcendrai-je juſqu'à parler de ces ames de boue ; qui n'ayant d'autre reſſource pour flatter leur vanité, que leur faſte & leur oppulence, ne laiſſent pas d'en tirer avantage ? Je ne pardonnerois pas même à quelqu'un, qui, humble dans l'aiſance, croiroit, par ce ſentiment, mériter qu'on l'eſtimât. C'eſt faire encore trop de cas des richeſſes, que de s'imputer à mérite, de ce qu'on ne

s'en prévaut pas. Eſt-ce donc être ſage que n'être pas extravagant?

§. II.

DES APPETITS CORPORELS.

Nous les tenons de la Nature, il les faut ſatisfaire, loin de les combattre, mais ſeulement leur donner des bornes. Les plaiſirs modérés ne ſont point interdits à l'homme; bien plus, ils lui ſont néceſſaires. Les ſenſualités mêmes ne ſont point incompatibles avec la plus haute vertu.

Par appétits corporels, j'entends les déſirs qu'excitent en nous les beſoins du corps, tels que l'envie de manger, de boire, ou de prendre du repos, quand le corps eſt preſſé par la faim, la ſoif ou la laſſitude. J'ai déja dit plus haut que ces déſirs ſont innocens, que ce ſont des avertiſſemens que nous donne la Nature pour la conſervation de nos corps. J'ajoute ici, par une conſéquence

néceſſaire, que loin de les combattre, il eſt juſte de les ſatisfaire. Il y a de la vertu à s'abſtenir de ce que la droite raiſon nous défend : mais je n'en vois point à s'abſtenir d'une choſe licite. Mais auſſi ne faut-il préciſément que les ſatisfaire. Tout ce qu'on donne au corps au-delà de ſon beſoin, eſt un excès qui le détruit : les plaiſirs même les plus doux, s'ils ſont outrés, ceſſent d'être plaiſirs ; & dégénèrent en ſupplices, dont la douleur eſt d'autant plus importune, qu'il s'y joint le remors de ſe l'être procurée.

N'exigez point de moi un tarif déterminé, qui fixe la quantité de nourriture ou de repos qu'on peut accordet au corps : elle doit être réglée ſur le beſoin même qui l'exige. Reſter dans l'inaction, quand la fatigue eſt réparée, c'eſt pareſſe ; ſe gorger d'alimens quand la faim eſt appaiſée, c'eſt gourmandiſe.

Quant au choix de la boiſſon ou des viandes, la premiére attention

qu'on y doit apporter, c'eſt de s'interdire celles qui ſont nuiſibles à la ſanté. Les chairs prétendues impures, que Moyſe proſcrivit, étoient toutes en effet de mauvaiſe digeſtion. Mais par rapport à celles qui ſont ſaines, on peut conſulter ſon goût, & rien ne défend au palais d'en déterminer le choix.

J'en dis autant de tous les appétits du corps. Evitez l'excès, il eſt funeſte & criminel : mais en vous renfermant dans les bornes du beſoin, l'honneur ne vous preſcrit pas de renoncer au plaiſir. Le plaiſir même eſt une ſorte de néceſſité ; c'eſt une eſpèce de repos & d'intermède, pendant lequel l'homme reſpire, & reprend des forces pour ſe remettre à ſouffrir. Les ſenſualités ne ſont dangereuſes & n'amolliſſent, que quand par l'habitude, elles ont dégénéré en beſoins. Elles ne peuvent pas corrompre celui qui ſçait s'en priver ſans chagrin. Les Héros, (j'entends les Héros en fait de mœurs, car je n'ac-

corde pas ce titre aux deſtructeurs du genre humain,) les Héros ne ſont point des Anachorettes qui aient abjuré le plaiſir, mais des hommes qui ſçavent s'en ſévrer auſſi-tôt que leur honneur ou le bien de la Patrie l'exige.

§ III.

DE L'AVARICE ET DE L'AMBITION.

1. *Amour des Richeſſes, criminel ſeulement par ſon excès, n'eſt pas toujours Avarice. Portrait d'un Avare.* 2. *Ambition, de deux ſortes; première ſorte, deſcription de ſes effets: ſeconde ſorte; comparaiſon de celle-ci avec la première.*

1. Ainſi que la plupart des paſſions, l'amour déſordonné des richeſſes, n'eſt un vice que par ſon excès: corrigé par une ſage modération, il redeviendroit une affection innocente. L'or ou l'argent étant, en conſéquence d'une convention générale, la clef du commerce & l'inſtrument de nos beſoins, il n'eſt pas

plus criminel d'en désirer, que de souhaiter les choses mêmes qu'on acquiert avec ces métaux. Mais comme trop d'alimens chargeroit l'estomac d'un superflu de nourriture nuisible à leur digestion, l'abondance des richesses cause aussi une espèce de réplétion, plus dangereuse par ses suites, parce que, pour l'ordinaire, elle déprave les mœurs.

Tout amour immodéré des richesses est vicieux, mais n'est pas toujours *Avarice*. Un avare, à proprement parler, est celui qui, pervertissant l'usage de l'argent fait pour nous procurer les nécessités de la vie, aime mieux se les refuser, que d'altérer ou ne pas grossir un trésor qu'il laisse inutile.

En cherchez-vous un modéle? vous l'avez dans *Chrysolatre*. Parcourez toute sa personne : il est de la tête aux pieds couvert de haillons dégoutans, mal-adroitement rapetassés, mais rapetassés par ses mains. Entrez dans son appartement, tout

y

y répond au délâbrement de ſa perſonne ; ſon lit, ſes fauteuils, ſa tenture, ſont, par leur vétuſté, de curieux monumens des modes les plus ſuranées. Il a grand ſoin, ainſi que ſur ſes habits, d'y laiſſer une craſſe épaiſſe, qui les pénétre & fait corps avec l'étoffe. La propreté n'eſt, dit-il, faite que pour des diſſipateurs. Suivons des yeux, il va ſe mettre à table. C'eſt une régle chez lui qu'avant le *Benedicité* les portes ſoient verrouillées. Après les filous, les paraſites ſont les hommes qu'il redoute le plus : quant aux emprunteurs il ne les craint pas, depuis long-tems il a ſçu s'en défaire. Sur deux ais vermoulus & mal joints, poſés ſur un pied chancelant, paroît un bouilli réchauffé, noyé dans un potage clair, un bout de pain noir & raſſis, une aiguière, & rien de plus.

Mais qui frappe à ſa porte avant la fin de ſon repas? c'eſt ſon neveu, ſon héritier, qui, par eſtime pour ſon bien, lui fait aſſiduement ſa cour.

„Eh! mon neveu, lui crie-t'il du
„plus loin qu'il l'apperçoit, n'eſt-il
„pas d'autre tems pour venir m'im-
„portuner que celui où je dîne? J'ai-
„me à manger ſeul; c'eſt mon hu-
„meur, & je n'en changerai pas pour
„vous... Mais quoi? qu'examinez-
„vous donc? Venez-vous me vo-
„ler? Il m'en coûte à vous le dire;
„mais enfin, vos mains, vos regards
„m'inquiétent. Tenez, mon neveu,
„croyez-moi, épargnez-vous la
„peine de me viſiter ſi ſouvent. Je
„ſuis sûr que vous me croyez bien
„riche, car c'eſt-là la folie des héri-
„tiers. Tenez-vous dit pour une
„bonne fois, que je ne le ſuis point.
„Je ſuis ruiné, je n'ai plus rien, ce
„qui s'appelle rien.„

Voyons avant de quitter Chryſolatre, ce qu'il s'en faut qu'il n'ait dit vrai. Le jour baiſſe, l'heure approche qu'il va faire hommage à ſon Dieu, compter ſon or, le careſſer, & le remettre au fond du coffre fort.... Il a fini ſon calcul. Que marmote-t'il à

préſent ? C'eſt juſtement le montant de ſa ſomme : " Cent vingt-cinq mille „ écus, deux livres & quatre ſols... „ On a bien de la peine, ajoute-t'il „ en refermant le coffre, à ſe faire „ un petit pécule honnête ! „

Je ne dirai rien ici de ces prodigues forcenés à qui d'amples revenus ſont toujours inſuffiſans, gens que l'opulence appauvrit, qui plus ils s'enrichiſſent, plus ils tendent à leur ruine, leurs déſirs & leur dépenſe excédant toûjours leur fortune, quelqu'immenſe qu'elle puiſſe être : j'aurai ailleurs occaſion d'en parler.

2. Il eſt des cœurs inſatiables d'autres biens que des richeſſes : ce ſont les ambitieux. L'objet de leur paſſion eſt beaucoup plus fantaſtique ; mais en revanche, ils le croyent plus noble.

Il eſt deux ſortes d'*Ambition* : la première inſpire à l'homme qu'elle poſſéde, l'envie de parvenir à un rang élevé ; lui fait enviſager ce déſir comme la paſſion des grands cœurs, & lui lève tous les ſcrupules qui pourroient

traverſer ſa carrière. Tous moyens lui ſont bons, s'ils le peuvent conduire au but. Qu'il n'ait de digues à ſurmonter que de la part de ſa conſcience, ſes ſuccès ſont aſſurés, il ſçaura bien la faire taire : la cauſe de ſes forfaits lui paroît ſi belle, qu'il eſt perſuadé qu'elle leur doit ſervir d'excuſe. Quiconque ſe laiſſe ébranler par l'horreur du crime, & par les remors, ou n'étoit pas né ambitieux, ou ne l'étoit qu'à demi : ce n'eſt point ſur lui que pleuvront les graces & les dignités.

L'homme de bien peut être utile à l'Etat ; mais, quels que ſoient ſes talens, il eſt rare que l'Etat prenne ſoin de ſa fortune. Il a tout le zèle qu'il faut pour ſervir dignement ſon Prince ; mais il n'a pas la ſoupleſſe qu'il faut pour ramper ſous ſes Favoris, & c'eſt-là néanmoins le talent eſſentiel, ſans lequel on reſte en chemin.

C'eſt cette ſorte d'ambition qui forme des Conquérans inhumains,

qui les rend ennemis de tous les Etats voiſins, qui leur fait violer le droit des Nations & la ſainteté des traités, qui les rend les fléaux des étrangers & les tyrans de leurs ſujets.

C'eſt elle auſſi qui forme de lâches Magiſtrats, vendus aux paſſions des Grands, trop foibles pour leur donner des avis ſalutaires, aſſez injuſtes pour prononcer ſans diſcernement des arrêts dictés par le deſpotiſme, oppreſſeurs des peuples dont ils devroient être le refuge.

C'eſt encore elle qui dans le cœur même des Prêtres, des Cœnobites & des Moines, verſe la ſoif des honneurs, qui profane ſouvent par d'indignes flatteries des bouches deſtinées à célébrer les grandeurs de Dieu, qui transforme en vils Courtiſans les Chefs de la Religion, qui les fait aſpirer à des dignités de caprice, aux livrées humiliantes d'un Souverain étranger.

Paradoxe étonnant, mais vrai : on n'a guère une ambition déméſurée,

ſans y joindre une extrême baſſeſſe. Curieux de grandeur, ſans ſçavoir ce qui eſt véritablement grand, l'ambitieux rampe pour s'élever, à la manière des ſerpens, qui ne s'élancent qu'en preſſant la terre de leur ventre.

Orgaſte eſt bruſque & féroce, voluptueux, vain & méchant : il ne ſçait rien, mais il décide. Il ne connoît ni juſtice ni loix, mais ſon caprice lui en tient lieu. Il avale paiſiblement les affronts, mais il ſçait s'en dédommager en outrageant les malheureux.

Un poſte vaquoit ; poſte odieux, qui ne donne du pouvoir à celui qui le remplit, que pour le malheur de ſes Concitoyens : Orgaſte en eſt revêtu, c'étoit l'homme qu'il falloit pour le remplir. Il y faut prendre un ton impérieux, il eſt fier & hautain. Il y faut châtier, il eſt dur & inflexible. Il y faut juger militairement, quelle manière de procéder peut être mieux aſſortie aux lubies d'un Juge quinteux ?

Vous vous étonneriez, ſans doute, ſi, avec tant d'aptitude pour l'emploi qu'on lui a confié, Orgaſte en étoit dépouillé. Peut-il mieux répondre qu'il ne fait aux vûes de ceux qui l'ont mis en place? Ne fait-il pas tout le mal qu'on exige de lui? Ne le fait-il pas avec fermeté, avec goût, ſans trouble & ſans remors? Quel homme mérite donc mieux d'être conſervé dans ſon poſte, ou de n'en être dépoſſédé que pour être porté plus haut?

Il eſt de régle que ceux qui tiennent les rênes du gouvernement, récompenſent mieux les Miniſtres qui travaillent ſous leurs ordres, des mauvaiſes actions qu'ils leur font faire que des bonnes. Et cet uſage paroît juſte & raiſonnable: l'honneur étant au-deſſus de la vie, celui qui le foule aux pieds pour le ſervice d'un Grand, a plus fait pour ſon maître, qu'un brave qui n'auroit que verſé ſon ſang pour le défendre. Celui-ci ne riſque que ſon corps; l'autre fait plus, il perd ſon ame.

Pourquoi *Polydamas* eſt-il fait Chevalier? C'eſt pour avoir eu la complaiſance de commettre un aſſaſſinat. Peut-être que ſa conſcience allarmée a été vingt fois ſur le point de faire manquer le coup : mais enfin il a ſçu la dompter, & triompher de ſes répugnances. Eſt-il un prix aſſez grand pour un ſi grand ſacrifice? Ne voudriez-vous pas qu'on vous récompensât de même pour avoir ſauvé la vie à un citoyen? Quel effort vous en a-t'il coûté? Vous en êtes aſſez payé par le plaiſir inexprimable de l'avoir fait. Vous ſouhaiteriez ſans doute retrouver tous les jours mille occaſions ſemblables. N'enviez donc pas le ſort de Polydamas: vous avez gâgné bien plus que lui, & vous n'avez rien haſardé en comparaiſon de ce qu'il a perdu.

L'autre ſorte d'ambition eſt moins criminelle, mais plus puérile & plus ridicule. Elle ne s'enhardit pas juſqu'à briguer le rang des hommes qualifiés, elle ſe contente d'en affecter

les manières, & de les copier comme elle peut.

Le peuple eſt ſi perſuadé qu'il eſt de la dignité d'un Grand d'être vain & arrogant, que quand un homme ſorti du néant s'eſt mis en tête de faire oublier ſon origine, il ne croit pas pouvoir mieux faire que de s'annoncer dans le monde par des fatuités. Ce ſeroit peut-être en effet le moyen d'en impoſer, s'il imitoit mieux ſes modéles.

Chryſes entiché de cette manie, eſt parvenu à ſe donner un regard mépriſant, un abord glacé, un ton rogue, un ſoûris dédaigneux; il ſe fait préſenter des Placets, ne les lit point, & les répond d'un *je verrai cela*. Il a des Auteurs à ſa table, des Prêtres & des Comédiens: il les met aux priſes & les raille; s'ils ſe déconcertent, il ricane. Dans ſes diſcours, dans ſa démarche, dans ſes geſtes & ſes attitudes, il eſt fat autant qu'un Marquis, mais il l'eſt avec moins d'aiſance. Tous ſes ridicules ſont étu-

diés, on y voit l'art. De plus, il ne bat ni ſes vaſſaux ni ſes valets, il paie exactement ſes dettes, & compte avec ſon Intendant, il a lui-même évalué ſon patrimoine, il ne touche qu'au revenu, & n'entame point le fonds, qu'il compte un jour tranſmettre à ſes enfans. Tant il eſt vrai que l'eſprit de roture perce toujours par quelque coin ! Un vrai Noble deſcendroit-il dans ces détails d'œconomie bourgeoiſe ?

ARTICLE II.

DE LA CIRCONSPECTION DANS LES PAROLES.

Son utilité, ſa facilité, lorſqu'une fois les ſentimens déſordonnés ſont réprimés. Diviſion de cet Article en quatre paragraphes.

Sçavoir régir ſa langue eſt une ſcience rare, mais néceſſaire & utile. On eſt déjà bien ſçavant dans cet art, on y a fait bien des progrès, lorſqu'on a commencé par diſcipliner ſon

ame, qu'on en a réglé les penſées, les déſirs & les ſentimens, car la langue n'eſt que ſon interpréte. Ce qui reſte à faire eſt peu de choſe, en comparaiſon de ce qu'on a déjà fait: mais tout n'eſt pas fait cependant; car il eſt telles penſées, tels déſirs & tels ſentimens, qui, quoique innocens, tant qu'on les renferme en ſoi-même, ſeront indécens & blâmables, ſi la bouche les divulgue.

Je puis avoir appris ſans que ma conſcience en ſouffre, les galanteries de *Phœdime*, mais je ſuis coupable ſi je viens à les publier.

Il m'eſt permis d'appercevoir qu'*Atys* eſt un fat ennuyeux; mais je ceſſe d'être innocent, ſi je décoche contre lui des railleries trop ſanglantes.

Polydore m'a confié ſon ſécret volontairement, je ne le lui ai pas arraché; l'honneur n'eſt point bleſſé par-là, mais il le ſeroit ſi je trahiſſois Polydore.

Enfin je ſuis inſtruit, & je puis l'être ſans crime, du détail des privautés

uſitées entre deux époux, ou entre des amans qui vivent ſur le même pied; je ſçai ma carte d'amour, mieux encore que ma Mappe-monde; ſi cependant j'en parlois en termes trop clairs, ſur-tout devant le ſexe délicat ſur ces matières, j'offenſerois l'honnêteté, la pudeur & les bienſéances.

§. I.

DE LA MÉDISANCE.

Ce que c'eſt préciſément que médire. La médiſance devenue plus rare par l'uſage où l'on eſt de ne faire guère dans les cercles autre choſe que jouer. Le ton de la médiſance varie ſuivant le génie du médiſant.

Donner atteinte à la réputation de quelqu'un, ou en révélant une faute qu'il a commiſe, ou en découvrant ſes vices ſécrets, eſt une action de ſoi-même indifférente. Elle eſt permiſe & quelquefois même néceſſaire, s'il en réſulte un bien pour la perſonne

perſonne qu'on accuſe, ou pour celles devant qui on la dévoile. On fait bien d'informer un père des déportemens d'un fils libertin; un Abbé ou Prieur clauſtral, des déréglemens d'un Moine vagabond; l'Etat ou le Prince, des projets téméraires d'un Sujet factieux; le Public même, des noirceurs que cache au grand jour un hypocrite dangereux, ſur-tout après qu'on a vainement eſſayé de corriger les coupables par de charitables remontrances. Ce n'eſt pas-là préciſément médire.

On entend communément par médiſance, une ſatyre maligne lâchée contre un abſent, dans la ſeule vûe de le décrier & de l'avilir. On peut étendre ce terme aux libelles diffamatoires, médiſances d'autant plus criminelles, qu'elles font une impreſſion & plus forte & plus durable: auſſi chez tous les peuples policés en a-t'on fait un crime d'Etat, qu'on y punit ſévérement.

On médit moins à préſent dans les

Cercles qu'on ne faiſoit les ſiécles paſſés, parce qu'on y joue davantage : les cartes ont plus ſauvé de réputations, que n'eût pu faire une légion de Miſſionnaires attachés uniquement à prêcher contre la médiſance. Mais enfin, on ne joue pas toûjours, & par conſéquent on médit quelquefois.

Tout le monde, ou peu s'en faut, ſe mêle de médire ; mais chacun prend le tour le plus conforme à ſon caractère.

Le Miſantrope *Ergaſte* médit fort ingénuement. Nomme-t'on quelqu'un devant lui ? il débite auſſi-tôt avec la plus ſcrupuleuſe exactitude tout le mal qu'il en ſçait, & ſupprime avec autant de ſoin tout le bien qu'on en pourroit dire ; ce n'eſt jamais que par le côté difforme qu'il ſaiſit l'original qu'il veut peindre.

La coquette *Hermione* s'acharne moins ſur un ſujet : ſa riche imagination lui en préſente une foule dont ſa malice indulgente ne fait qu'eſquiſſer

les portraits. En un quart-d'heure elle aura peint vingt originaux différens, qui chacun ne lui coûtent qu'un mot, qu'un trait, qu'un léger badinage. L'admirable fille qu'Hermione pour médire !

La pieuſe *Dorothée* eſt encore plus réſervée ; elle ſçait que c'eſt un péché de dire du mal de ſes frères, du moins ſans néceſſité ; auſſi rarement en dit-elle : au contraire, elle voudroit pouvoir louer tout le monde. A-t'elle à parler de quelqu'un, d'abord elle détaille tout ce qu'il a de bonnes qualités, & lorſqu'elle eſt arrivée aux mauvaiſes, elle arrête tout court ; c'eſt-là où l'on connoît la délicateſſe de ſa conſcience, on ſent bien qu'elle ſupprime des traits déſavantageux au tableau, mais on ne peut les ſuppléer que par conjecture.

Elle eſt tombée ſur la perſonne d'*Hélène* : " C'eſt, dit-elle, une fem-
„ me très-aimable, très-ſpirituelle,
„ élevée dans de bons principes,
„ mais..... Elle en demeure là.

Quelqu'un, moins circonſpect, auroit peut-être dit tout cruement : mais elle en a mal profité : Dorothée en reſte à ſon *mais*. On la queſtionne, on la preſſe ; elle eſt impénétrable. " Non, dit-elle, ce n'eſt rien ; ne „ vous ai-je pas dit qu'elle eſt aima- „ ble & ſpirituelle ? „

§. II.

DE LA RAILLERIE.

Raillerie, moins criminelle que la médiſance, mais ordinairement plus piquante ; quelquefois innocente ; quelles perſonnes elle doit reſpecter, & dans le cas où elle eſt permiſe, quels caractères elle doit avoir pour n'être point offenſante.

La raillerie bleſſe moins l'équité naturelle & le droit des gens, que la médiſance ; par la raiſon que celui qu'elle attaque, étant préſent, eſt, pour l'ordinaire, à portée de ſe défendre. Mais, ſi elle eſt moins criminelle, elle eſt ſouvent plus offenſante,

parce qu'elle porte deux coups à la fois, l'un à l'honneur, & l'autre à l'amour propre : elle flétrit & déconcerte. Le tour malin qu'elle prend, ajoûte preſque toûjours au chagrin qu'on reſſent d'être taxé d'un défaut, d'un travers ou d'une foibleſſe, le dépit humiliant de n'avoir pas repouſſé à l'inſtant le trait moqueur par une ſaillie plus mordante. On aimeroit mieux être décrié abſent, que d'être raillé en face.

Cependant la raillerie n'eſt pas toûjours un outrage, ni par conſéquent un crime : il en eſt d'innocentes, qu'un bel Eſprit * du ſiécle dernier comparoit à des éclairs qui éblouiſſent ſans brûler.

Si l'eſprit & la prudence marchoient toûjours de compagnie, tout railleur ſeroit circonſpect, car un railleur n'eſt jamais un ſtupide : mais bien loin que l'eſprit, & ſur-tout cette ſorte d'eſprit qui forge des traits mordans,

* *Mademoiſelle de Scuderi.*

ſoit prudent & réſervé, plus il eſt vif & fécond en ſaillies, plus auſſi pour l'ordinaire eſt-il inconſidéré. On a tant de peine à ſacrifier un bon mot, qu'on ne tient guère, quand il ſe préſente, contre la démangeoiſon de briller, dût-on en le lâchant perdre un ami, dégoûter un bienfaiteur, ou aliéner un patron.

Je ne défens point de railler, ce ſeroit trop affadir les converſations, ce ſeroit mettre trop à l'aiſe les vices & les ridicules. La raillerie eſt un ſel agréable, quand ſa doſe eſt modérée, mais âcre quand on le prodigue. Raillez ſi l'humeur vous y porte ; mais raillez avec prudence.

Epargnez ceux que l'âge ou le caractère a placés au-deſſus de vous : c'eſt une impudence odieuſe que de railler un homme à cheveux blancs, un Père, un Maître, un Magiſtrat.

Ménagez auſſi ceux qui ſont au-deſſous, ſi vous n'avez ſur eux aucun droit de correction ; votre ſupériorité leur imprimant un reſpect timide,

vous les livre ſans défenſe. C'eſt attaquer avec trop d'avantage, c'eſt tirer des coups de feu ſur un homme nud & ſans armes, c'eſt terraſſer un enfant.

Mais s'ils vous ſont ſubordonnés, l'uſage de la raillerie ne vous eſt pas interdit : c'eſt un moyen, ſouvent très-efficace, pour les plier au joug de la vertu & des bienſéances. On s'abſtient plus facilement des actions dont on rougit, que de celles dont on appréhende les ſuites. La jeuneſſe téméraire s'étourdit ſouvent ſur ſes craintes ; mais l'amour propre piqué par une ſanglante ironie, en reſſent toute l'amertume : on ſe corrige quand on ne peut pas ſe venger.

C'eſt ſur-tout entre les égaux que la raillerie eſt permiſe : c'eſt alors un jeu d'eſprit innocent, un ingénieux combat, dont le ſort changeant & mobile amuſe agréablement, pourvû que les combattans ſoient à peu près de même force ; car c'eſt une lâcheté que de railler quelqu'un qui n'a pas

reçu du Ciel le don de la repartie.

La raillerie, même entre égaux, doit être rare, délicate & modérée.

Un eſprit bien-fait, qui ſçait entendre raillerie, ſe laſſe pourtant à la fin de plaiſanteries perpétuelles : il entre en défiance, il ſoupçonne qu'on le mépriſe, qu'on le veut rendre ridicule. Cette idée, qui le trouble, lui ravit ſon enjouement; ce n'eſt plus qu'en eſquivant qu'il ſoûtient encore la joûte, ſa défaite eſt aſſurée pour peu que vous le preſſiez, mais gardez-vous de le faire. Dans un combat d'eſprit, ſur-tout avec des amis, on doit craindre de remporter un avantage trop complet.

La raillerie, pour être délicate, doit ne toucher qu'à de foibles défauts, ou qui du moins paſſent pour l'être, ne relever que des fautes légéres, dont la conviction n'entraîne point avec ſoi le déshonneur & l'infâmie, & ne faſſe pas à l'amour propre une plaie trop ſenſible.

Raillez *Memnon* ſur ſon air gauche

& décontenancé lorſqu'il ſe prête à danſer un menuet : vous ne l'offenſerez point, il en rira comme vous ; c'eſt un ſage, qui par conſéquent ne ſe fait pas un point d'honneur de ſauter méthodiquement.

Raillez *Lucile* ſur la durée de ſa toilette : au fond de l'ame elle s'en applaudit, intimement perſuadée que le tems qu'elle a mis à rehauſſer l'éclat naturel de ſes charmes, n'a pas été un tems perdu.

Raillez l'indévot *Alcandre* ſur ſon irreligion : vous le flattez, il s'en fait gloire.

Mais ne raillez point un Auteur ſur la chûte d'un ouvrage qu'il vient de rendre public ; ménagez la couardiſe devant le poltron *Caſenove* ; laiſſez en paix le cocuage devant le commode *Eugamete*.

Même ſur des ſujets légers, ne raillez que modérément. C'eſt un procédé injuſte que de lancer pour de ſimples minucies, des ſarcaſmes inhumains. Les rieurs ſeront pour

vous : on prend plaiſir à vos malignités, mais on vous redoute en ſécret ; vous excitez les ris, mais vous ne gâgnez point les cœurs.

§. III.

DE L'INDISCRETION.

Indiſcrétion, injuſte autant qu'imprudente, n'eſt pas moins une faute, quand on n'auroit pas promis le ſécret. Garder ſoi-même ſon ſécret. Inconvénient d'être confident d'un indiſcret. Ne jamais déceler le ſécret d'autrui, ſous quelque prétexte que ce ſoit ; ſe le cacher s'il eſt poſſible à ſoi-même, ou du moins ſe comporter comme ſi on l'ignoroit.

L'indiſcrétion eſt un crime où l'injuſtice ſe joint à l'imprudence. Révéler le ſécret ou d'un ami ou de tout autre, c'eſt diſpoſer d'un bien dont on n'étoit pas le maître, c'eſt abuſer d'un dépôt, & cet abus eſt d'autant plus criminel qu'il eſt toujours irre-

médiable. Si vous diſſipez des fonds qu'on vous avoit donnés en garde, peut-être ne ſera-t'il pas impoſſible de les reſtituer un jour ; mais comment faire rentrer dans les ténébres du myſtère, un ſécret une fois divulgué?

Qu'on ait promis de garder le ſilence ou qu'on ne l'ait pas promis, on n'y eſt pas moins obligé, ſi la confidence eſt telle qu'elle l'exige d'elle-même: l'écouter juſqu'au bout, c'eſt s'engager à ne la point révéler.

Recommander à ſon confident la diſcrétion, s'il eſt prudent & circonſpect, c'eſt une précaution de trop, il ſçauroit bien ſe taire ſans cela : la recommander à un ſot, c'eſt un ſoin auſſi ſuperflu, ſa promeſſe ne met pas votre ſécret plus à l'abri. Il ne croit pas, s'il ne l'a point promis, être obligé à ſe taire ; & ſi, par haſard, il ſe tait, ce ſera faute de mémoire ou d'occaſion. Mais ſi malheureuſement il a promis d'être diſcret, l'occaſion & la mémoire ne pourront

pas lui manquer. Sa promeſſe lâchée, il la péſe & l'examine, ce qu'il n'avoit pas fait avant; il ſent qu'il s'eſt trop avancé, il voudroit bien retenir ſa parole. Quel peſant fardeau qu'un ſécret pour un homme ſans jugement! Il n'a garde d'oublier ce que vous lui avez confié: peut-on porter, ſans y ſonger, un poids auſſi accablant? Il croit que chacun s'apperçoit de l'embarras qu'il éprouve au-dedans, qu'on pénétre au fond de ſon ame, & qu'on y lit votre ſécret; & pour s'épargner le chagrin d'être à la fin deviné, il ſe réſout à vous trahir, mais après avoir averti le nouveau confident de ſonger que ce qu'il lui découvre eſt de la dernière importance.

Croyez-moi, rien n'eſt plus sûr que de garder ſoi-même ſon ſécret: mais ſi c'eſt une charge qui vous importune & vous péſe, eſt-ce à vous de trouver mauvais qu'un autre veuille à ſon tour s'en débarraſſer auſſi?

Aphroſyne

Aphroſyne me tire à part d'un air myſtérieux & me chuchotte à l'oreille. „ Vous connoiſſez bien, *me* „ *dit-elle*, ce Mylord qui fréquente „ ici : eh bien, demain il me fait My„ lady ; les Articles ſont tous dreſſés ; „ mais de la diſcrétion, s'il vous „ plaît, ce ſeroit un homme à rom„ pre tout net, s'il ſçavoit que j'euſſe „ parlé. „

A peine l'ai-je quittée, que vingt autres confidens viennent en foule m'informer de ce que je ſçai comme eux. Aphroſyne apprend elle-même que c'eſt la nouvelle du jour, & me voilà confondu bien à tort avec un tas de cauſeurs déſœuvrés. J'aimerois preſqu'autant garder des effets volés, que d'être dépoſitaire du ſécret d'un babillard.

Cependant ſoyez ſur vos gardes : quoiqu'unique confident, vous pourriez trouver ſur vos pas des curieux ruſés, qui feignant de l'être auſſi, s'inſtruiroient par votre bouche de ce qu'auparavant ils ne faiſoient que

ſoupçonner; c'eſt un ſtratagème commun, un piége preſque uſé, mais où cependant des duppes viennent encore ſe prendre tous les jours.

Je dis plus, quand il ſeroit vrai que celui qui vous donne ſa confiance, l'auroit partagée avec d'autres, ce n'eſt pas une raiſon qui vous diſpenſe du ſecret: vous le devez toujours garder inviolablement, ſans vous ouvrir même aux autres confidens qu'on vous a aſſociés. Que ſçavez-vous s'il n'eſt pas important que les uns vis-à-vis des autres, vous paroiſſiés ne rien ſçavoir?

„ Mais, *dites-vous*, quelques-uns „ d'entr'eux ont parlé. „ Qu'en prétendez-vous inférer? L'infidélité d'autrui autoriſe-t'elle la vôtre? Encore un coup vous êtes chargé d'un dépôt: nul ne peut vous libérer que celui qui vous l'a remis. La perſonne de qui vous tenez le ſecret, eſt ſeule en droit de vous délier la langue.

Une rupture même, ſurvenue entre deux amis, n'eſt point un titre

qui éteigne l'obligation du ſecret : on n'eſt pas quitte de ſes dettes en ſe brouillant avec ſon créancier. Quelle horrible perfidie que d'employer à ſon reſſentiment des armes qu'on auroit tirées du ſein même de l'amitié ! Quoiqu'on ait ceſſé d'être unis par cette tendre affection, eſt-on affranchi pour cela de la droiture & de la bonne foi ?

En vain allégueriez-vous que c'eſt préciſément par ſon indiſcrétion, que l'ingrat que vous déteſtez, a mérité votre haine. Etrange projet de vengeance ! Quoi ? pour punir un traître, vous conſentez à devenir auſſi perfide que lui ?

On doit, pour ainſi dire, loger le ſecret d'autrui dans un recoin de ſa mémoire où l'on ne fouille jamais : il faut, s'il eſt poſſible, ſe le cacher à ſoi-même dans la crainte d'être tenté d'en tirer quelqu'avantage. S'en prévaloir au préjudice de celui dont on le tient, ou pour ſa propre utilité, ce ſeroit uſer d'un bien dont on

n'eſt pas propriétaire ; uſurpation que le déſir de la vengeance, déjà criminel par lui-même, n'eſt pas capable d'excuſer.

Vous connoiſſez *Aſponde* : il occupe un poſte éminent ; peut-être ne doutez-vous pas qu'il n'y ſoit parvenu par ſes talens & ſa capacité. Non, c'eſt par une trahiſon. Son ami *Philoctète* briguoit ce poſte avant lui : ſes meſures étoient bien priſes ; ſes concurrens étoient tous écartés ; il alloit l'obtenir, lorſqu'il vint trouver Aſponde pour lui faire part de ſa joie. Le lendemain Aſponde étoit en poſſeſſion du poſte. „ J'employe- „ rai, „ dit-il alors à Philoctete, qui, malgré l'évidence, doutoit encore de cette affreuſe perfidie, " j'em- „ ployerai de tout mon cœur, pour „ vous rendre ſervice, les amis & le „ crédit que mon nouveau rang me „ donne : mais ne m'en veuillez point, „ cette place me convenoit, je l'ai „ priſe pour moi-même ; n'en euſ- „ ſiez-vous pas fait autant ? „ Non,

„ traître, lui dit Philoctéte, ſi j'euſſe
„ été ton confident. „

Combien ſeroit-ce un attentat plus énorme, de s'armer des bienfaits-mêmes dont on s'eſt vû combler pour trahir ſon bienfaiteur ! Il eſt des faveurs de nature à demeurer toujours ſecrétes : autant la reconnoiſſance oblige à publier les autres, autant doit-elle ſe taire plus ſcrupuleuſement ſur celles-là. Mais celles qu'on devroit publier, on s'en tait par ingratitude, & celles qu'on devroit taire, on les publie par vanité.

Corylas eſt un aimable, un galant fait pour les bonnes fortunes. Voulez-vous ſçavoir le détail des ſiennes ? vous n'avez qu'à le mettre ſur ce chapitre, il n'en fait myſtère à perſonne. Je ne garantirois pas qu'il n'en exagère le nombre ; mais enfin il ne fait qu'exagérer tout au plus, & le Public lui rend juſtice ſur quelques-unes qu'il n'a pas, dit-on, ſuppoſées. Il a compté *Nérine* au nombre de ſes conquêtes : Nérine en porte un té-

moin qui le juſtifiera dans quelques mois. Il s'eſt loué des complaiſances de *Clytie*: elles ont été ſi connues, qu'on ne lui voit plus d'amans qui les mette encore à l'épreuve. Il a tympaniſé *Aminte*: la belle, dans le fond d'un Cloître, pleure à préſent ſa foibleſſe, dont ſes larmes ſont la preuve. Il s'eſt vanté d'avoir ſéduit *Léonore*: les fureurs de l'époux, bien convaincu de ſon affront, n'ont que trop atteſté le triomphe de l'amant.

§. IV.

DES DISCOURS LIBRES.

La modeſtie dans les diſcours eſt ſur tout néceſſaire d'un ſexe à l'autre. On peut parler de tout en faiſant choix d'expreſſions honnêtes. Garder encore plus de retenue devant les filles que devant les femmes. Quelle eſt l'école où l'on apprend cette retenue dans les paroles.

Je n'entends point exclure des converſations, les matières galantes; je

ne veux qu'indiquer le ton ſur lequel il convient d'en parler.

Sans tomber dans l'obſcénité, on prend ſes coudées un peu plus franches dans les aſſemblées qui ne ſont compoſées que de perſonnes d'un même ſexe. Et des gens qui ſe prétendent bien informés, ſoutiennent que les Dames ne nous cédent en rien pour la naïveté du diſcours, lorſque libres du ſoin gênant de ſe guinder par rapport à nous, elles n'ont à parler que devant des témoins femelles.

Pour s'exprimer ſur les matières dont la pudeur peut s'allarmer, il eſt deux langues tout-à-fait différentes. L'une eſt celle des Médecins, des Matrones & des Ruſtres : ſes expreſſions ſont crues, énergiques & choquantes. L'autre a des mots choiſis, des périphraſes myſtérieuſes, des tournures énigmatiques, des termes entortillés : elle donne aux ſujets un fard qui les embellit, ou qui du moins leur ôte ce qu'ils avoient de rebutant;

elle les couvre d'une gaſe légère, qui, ſans les cacher aux yeux, en rend la vûe plus ſupportable. C'eſt cette langue que les gens bien nés parlent devant le beau ſexe : quoiqu'elle puiſſe ſembler obſcure, au fond elle ne l'eſt pas; on eſt convenu de s'entendre à demi-mot. Nos Dames ont l'intelligence aiſée & l'oreille délicate : ce ſeroit leur faire injure que de s'exprimer devant elles avec trop de clarté; leur imagination, *dit un Ecrivain moderne* *, aime à ſe promener à l'ombre.

Ce ſexe aimable eſt partagé en deux bandes : l'une comprend ce qu'on appelle les filles, c'eſt-à-dire, les vierges, ou du moins celles qui ſont réputées l'être : l'autre eſt la claſſe des femmes, c'eſt-à-dire, de celles qui ſont, ou qui ont été engagées dans le mariage. Celles-ci nous gênent moins; on peut parler de tout avec

* *L'Editeur de Marot, Edition de la Haye*, 1731.

elles, il n'eſt queſtion que du choix des termes pour ne les point offenſer. Mais pour les autres elles ſont ſuppoſées ignorer une infinité de choſes dont les femmes ſont inſtruites : or il ſeroit meſſéant que nous les entretinſſions, du moins en termes intelligibles, de ce qu'il leur ſied d'ignorer. On ne peut donc en leur préſence porter trop loin la réſerve dans le langage & les expreſſions.

La maxime d'un galant homme eſt de ne jamais haſarder aucun diſcours licentieux, dont les Dames qui l'entendent puiſſent rougir & s'offenſer. Dans le monde poli, un Cynique eſt un vrai monſtre.

Mais quelles ſont, me direz-vous, ces expreſſions trop libres dont la pudeur du ſexe eſt bleſſée ? Quelles ſont celles qu'il y faut ſubſtituer ? Et quand, après une étude pénible, je ſçaurai les diſcerner toutes, qui me répond qu'un même mot dont *Aſpaſie* ne s'effarouche point, ne fera pas monter la rougeur au front de *Liſe* ?

Pour bien ſçavoir une langue, il la faut étudier chez le peuple qui la parle; & c'eſt chez ce même peuple qu'il faut auſſi la parler, ſi l'on veut ſe faire entendre. Or ce langage circonſpect, purgé d'expreſſions ſales, de détails impertinens & d'équivoques indécentes, c'eſt la bonne compagnie qui ſeule le ſçait parler; ce n'eſt que là qu'on peut l'apprendre, & s'exercer à le parler à ſon tour. Mais il me reſte à définir ce que j'entens par la *bonne compagnie.*

Retranchez d'abord les groſſiers & les impolis, les gens ſans mœurs, ſans délicateſſe & ſans goût; écartez auſſi les dévotes & les précieuſes, les pédans & les petits-maîtres, ce qui vous reſtera pourra former la bonne compagnie. Ce ſera une ſociété de gens de bien, d'une humeur facile & liante, où la vertu, le bon ordre & les bienſéances ſeront toûjours reſpectées: on y fera un fond commun d'enjouement, d'eſprit, de gaieté, où chacun des membres contribuera pour ſa

part : la liberté y aura place, la licence en ſera exclue ; on y admettra le plaiſir, mais ſans en bannir la ſageſſe.

ARTICLE III.

DE LA CIRCONSPECTION DANS LES ACTIONS, OU DES BIENSEANCES.

De quelles actions il eſt ici queſtion. Ce qui rend cette circonſpection néceſſaire. En quoi conſiſte l'art des bienſéances.

Ce n'eſt pas ici la place de tracer à mon Lecteur un plan général de conduite : je n'ai pas deſſein de renfermer dans cet article un traité de morale complet. Je ſuppoſe ici, comme j'ai fait dans l'article précédent, où je traitois de la circonſpection dans les paroles, que les diſpoſitions du cœur, les déſirs & les ſentimens ſont déjà réglés & contenus dans de juſtes bornes : or dans cette ſuppoſition, je n'ai plus à craindre ni des déſordres ni des crimes, il n'eſt plus

queſtion que de proſcrire certaines actions meſſéantes, qui, ſans partir d'un fond vicieux, ne laiſſent pas d'être répréhenſibles.

Si nous n'avions que Dieu pour témoin de nos actions, le cœur étant ſans reproche, nos démarches le ſeroient auſſi, car c'eſt ſur le cœur qu'il nous juge; mais les hommes, au contraire, ne nous voyant que par dehors, c'eſt par nos actions qu'ils jugent de nos ſentimens, c'eſt ſur le rapport de leurs ſens qu'ils nous péſent & nous apprécient. Il faut donc *par intérêt* & *par devoir* ne point donner lieu volontairement à des ſoupçons dont notre gloire ſoit bleſſée. Je dis *par intérêt*, parce qu'ayant beſoin ſans ceſſe du ſecours de nos ſemblables, il nous importe de nous en faire eſtimer; car ils régleront leur bienveillance & leurs bons offices ſur l'eſtime qu'ils auront conçue pour nous. Je dis auſſi *par devoir*, parce que c'en eſt un en effet, que de contribuer à la perfection de nos ſemblables,

bles, par une conduite qui leur inſpire du goût pour la pratique du bien.

Il ne ſuffit donc pas d'avoir la vertu dans le cœur, il la faut rendre viſible; il faut qu'elle répande ſur toutes nos actions un coloris ſi lumineux qu'elles ne ſoient point équivoques, ni ſuſceptibles d'interprétations ſiniſtres.

Euſèbe craint Dieu, l'honore & le ſert: cependant il paſſe pour impie. Eh! pourquoi? C'eſt qu'il fronde imprudemment le culte que l'uſage a établi chez ſes Concitoyens. Il n'encenſe point le Dieu de ſon pays: on en conclut qu'il eſt Athée.

Evergète eſt compatiſſant, libéral & officieux; mais il a l'abord froid, la parole bréve & le regard impoſant. Les malheureux, que leur misère rend timide, n'ôſent franchir ces dehors effrayans: ſi quelque infortuné l'eût ôſé faire, il ne s'en fût pas retourné ſans remporter des conſolations & des ſoulagemens réels. Mais Evergéte cache ſon humeur bienfai-

ſante ſous un accueil rebutant; on le croit dur & inhumain.

Adelaïde eſt vertueuſe, attachée à ſon époux & fidéle à ſes devoirs; mais ſa parure eſt recherchée, ſa converſation eſt libre, & ſes cotteries décriées. On n'ira pas fouiller au fond de ſon ame pour s'aſſurer de ſes mœurs; ſon procès eſt tout fait, elle eſt réputée coquette.

Le grand art des bienſéances conſiſte dans deux points: 1°. Ne rien faire qui ne porte avec ſoi un caractère diſtinct de droiture & de vertu. 2°. Ne faire même ce que la loi naturelle permet ou ordonne, que de la manière & avec les réſerves qu'elle preſcrit.

Le premier de ces deux points eſt la ſource des bons exemples; l'autre, de l'honnêteté publique.

§. I.

DES BONS EXEMPLES.

Néceſſité des bons exemples ; leur utilité, leur efficacité, plus grande encore dans la perſonne des Grands, que dans celle des particuliers.

La manière d'aimer nos ſemblables, eſt de leur ſouhaiter les biens que nous jugeons les plus propres au bonheur de l'homme, & de les leur procurer, s'il eſt en notre pouvoir de le faire. Rien n'y étant plus propre que la vertu, le premier & le plus important devoir de la ſociété eſt donc de la montrer dans tout ſon éclat à ceux qui nous environnent, pour leur en inſpirer l'amour. Or l'exemple eſt le moyen le plus efficace pour opérer cet effet, & c'eſt ſouvent le ſeul qu'on ait en main. Tous les hommes ne ſont pas des Livres, des Sermons ou des Loix; tous n'en ont pas le talent, le loiſir ou l'autorité : & ce ne ſont-là d'ail-

leurs que des tableaux ſans vie, qui remuent rarement le cœur, & ne préſentent de la vertu que des images imparfaites & tronquées : la plume & la parole même, ainſi que le crayon ou le pinceau, ne peignent que la ſuperficie des ſujets, ne leur donnent qu'une face, qu'une attitude unique, & ne ſçauroient imprimer le mouvement à des portraits.

L'exemple eſt un tableau vivant qui peint la vertu en action, & communique l'impreſſion qui la meut à tous les cœurs qu'il atteint. Or chacun peut donner des exemples de vertu, puiſqu'il ne faut, pour le faire, qu'agir en homme vertueux.

Admirons la ſageſſe divine, qui de tous les moyens capables de contribuer à la ſainteté des mœurs, a rendu pratiquable à tous les hommes préciſément celui dont l'effet eſt le plus sûr. Quelques-uns à la vérité y contribuent plus que d'autres ; mais enfin tous peuvent y contribuer plus ou moins.

Tous les aſtres ſont radieux, mais tous n'ont pas une ſphère également étendue. Il en eſt de même des modéles de vertu : chacun d'eux, dans le cercle qu'il occupe, éclaire & vivifie ce qui l'approche ; mais un Monarque ou un Prince, s'il eſt vertueux, répand ſes influences ſalutaires beaucoup plus loin qu'un Citoyen iſolé, qui vit dans un état obſcur. Ce n'eſt pas que l'homme vertueux, placé ſur le thrône, ſoit un aſtre par lui-même plus lumineux que l'homme privé, mais c'eſt que ſes rayons partent d'un lieu plus élevé.

§. II.

DE L'HONNESTETE' PUBLIQUE.

Ce que c'eſt qu'offenſer l'honnêteté publique. Si la pudeur eſt une vertu d'invention humaine ; pourquoi la nature a inſpiré ce ſentiment. Différence entre la pudeur & la chaſteté. Actions qui bleſſent l'honnêteté publique.

Offenſer l'honnêteté publique,

c'eſt manquer à des bienſéances d'une étroite obligation.

Vous êtes l'époux d'*Agathe*, & en cette qualité vous avez des droits ſur elle, qu'elle ne vous conteſte pas; mais le Temple où l'on vous les a accordés, n'eſt pas le lieu où l'on vous permet d'en jouir; & les témoins de votre engagement ſolemnel, ne doivent pas l'être de vos tendres embraſſemens.

Thisbé ſouhaite ardemment d'être dans les bras de *Pyrame*, ce déſir n'eſt point un crime; mais il ne faut pas qu'elle s'y jette. Qu'elle ſoûpire en ſécret après l'inſtant heureux qui doit l'unir à ſon Amant, qu'alors elle ſe prête ſans ſcrupule à ſes innocentes careſſes, à la bonne heure, ſon devoir n'en ſouffrira pas; mais qu'elle n'aille pas au-devant par un empreſſement trop laſcif.

La réſerve & la modeſtie ſont, dans le beau ſéxe, des perfections très-réelles; & la pudeur n'eſt aſſurément point un ſentiment d'invention humaine.

L'homme étant le plus bel ouvrage de la nature, elle a apporté un ſoin ſingulier à ſa conſervation; & pour en perpétuer l'eſpèce, elle a attaché aux moyens de la reproduire, des plaiſirs ſi vifs & ſi délicats, qu'ils tentent même & ſéduiſent, comme les autres, ces Philoſophes altiers, qui ſe prétendent d'ailleurs fort ſupérieurs aux impreſſions des ſens. Or la pudeur qu'elle inſpire au beau ſexe, eſt un de ces charmes attrayans, qui répand ſur la jouiſſance une nouvelle doſe de volupté, en y ajoûtant du myſtère.

Qu'on ne croie point cette fin indigne de la majeſté du Créateur, & qu'on ne ſe perſuade pas qu'il ſe ſoit dégradé en pourvoyant à nos plaiſirs. Ouvrez les yeux, & promenez vos regards ſur toute la face de l'Univers, deſcendez au fond des fleuves & des mers, pénétrez juſqu'aux entrailles de la terre: parmi les ouvrages du Tout-Puiſſant, vous n'en rencontrerez pas une millieme partie

eſſentiellement néceſſaire à nos beſoins ; tout le reſte eſt fait pour nos plaiſirs.

Ne confondez pas cependant la pudeur avec la chaſteté. La pudeur eſt, ſi l'on veut, une ſorte de vertu ; mais qui, j'oſe le dire, n'eſt pourtant que de bienſéance, & fondée uniquement ſur l'honnêteté publique. J'en apporte pour preuve, qu'il eſt des cas où elle peut licitement rabattre de ſa rigueur, au lieu que la chaſteté ne ſouffre point de diſpenſe : or c'eſt-là le caractère de la véritable vertu. La ſincérité, par exemple, en eſt une, elle eſt toujours indiſpenſable.

La pudeur & la chaſteté ſont deux choſes ſi différentes, que telle femme ne laiſſeroit pas voir ſon bras nu, qui au fond du cœur brûle d'une flamme adultère. Telles ſont ſingulièrement les Dames Orientales, qui pour la plupart n'ont pas moins de lubricité que de pudeur.

L'obſcurité, la nuit & la ſolitude,

diſpenſent de la pudeur, & ne diſpenſent pas de la chaſteté.

Mettez en général au nombre des actions ſur leſquelles il convient d'étendre un voile épais, toutes celles que l'inſtinct naturel nous fait dérober au grand jour. Je n'en détaillerai aucune ; ce ſeroit bleſſer moi-même cette honnêteté publique dont je traite, qui ne doit pas être moins reſpectée dans les écrits que dans les actions.

CHAPITRE II.

DE LA FORCE.

De quelle ſorte de force il eſt ici queſtion : quand & à quoi elle eſt néceſſaire. Diviſion de ce Chapitre.

ON s'attend bien ſans doute qu'il ne ſera pas ici queſtion de la force du corps. Cette qualité, n'influant pas ſur les mœurs, eſt étrangère à mon ſujet. Je ne traite ici que

de celles qui portent le nom de vertus : or il n'y a pas plus de vertu à être auſſi fort que *Samſon* qu'à être auſſi grand que *Goliath*. La force dont j'entends parler eſt cette nobleſſe de ſentimens qui éleve l'ame au-deſſus des craintes vulgaires, & lui fait braver, quand il en eſt beſoin, le danger, la douleur & l'adverſité. Je dis *quand il en eſt beſoin* ; car s'y jetter tête baiſſée & ſans néceſſité, c'eſt plutôt folie que grandeur d'ame.

Or quand eſt-il beſoin de ſe réſoudre à ſouffrir ? C'eſt ſans doute lorſque le mal eſt inévitable, ou lorſqu'il en réſulte un plus grand bien. Supporter un mal qu'on ne ſauroit empêcher, c'eſt *patience* : s'expoſer volontairement à ſouffrir pour le bien qui en reviendra, c'eſt *courage*.

ARTICLE I.

DE LA PATIENCE.

Maux de quatre ſortes, auſquels la patience eſt néceſſaire : pour quelle raiſon elle l'eſt.

On peut réduire à quatre claſſes les peines dont notre vie eſt traverſée : 1. Les *maux naturels*, c'eſt-à-dire, ceux auxquels notre qualité d'hommes & d'animaux périſſables nous aſſujettit. 2. Ceux dont une conduite vertueuſe & ſage nous auroit garantis, mais qui ſont des ſuites inſéparables de l'imprudence ou du vice, on les appelle *châtimens*. 3. Ceux par leſquels la conſtance de l'homme de bien eſt exercée : telles ſont les *perſécutions* qu'il éprouve de la part des méchans. 4. Joignez enfin les *contradictions* que nous avons ſans ceſſe à eſſuyer par la diverſité de ſentimens, de mœurs & de caractères des hommes avec qui nous vivons.

A tous ces maux la patience eſt non-ſeulement néceſſaire, mais utile. Elle eſt *néceſſaire*, parce que la loi naturelle nous en fait un devoir, & que murmurer des événemens c'eſt outrager la Providence. Elle eſt *utile*, parce qu'elle rend les ſouffrances plus légères, moins dangereuſes & plus courtes.

Abandonnez un Epileptique à lui-même, vous le verrez avec effroi ſe frapper, ſe meurtrir & s'enſanglanter. L'Epilepſie étoit déja un mal: mais il a bien empiré ſon état par les plaies qu'il s'eſt faites. Il eût pu guérir de ſa maladie, ou du moins vivre en l'endurant; il va périr de ſes bleſſures.

§. I.

DES MAUX NATURELS.

Ce que c'eſt que ces maux naturels; s'ils ſont en grand nombre; quels ſont les plus ſenſibles. Motifs de patience dans ces maux: ſoûmiſſion

à la volonté de Dieu, qui, en nous créant, nous y a assujettis.

J'ai déjà dit que les maux naturels sont ceux que le Créateur a inséparablement attachés à la condition humaine : or ces maux ne sont pas en si grand nombre qu'on pense. Les incommodités de l'enfance, les douleurs de l'enfantement, la perte des personnes qui nous sont chères, les infirmités de la vieillesse, & la mort; voilà, je crois, tous les maux naturels. Tous les autres, ou sont des maux chimériques, ou sont des fruits amers des désordres du genre humain. Je n'en excepte pas même les maladies, parce qu'elles sont aussi, pour l'ordinaire, l'ouvrage de l'homme, & ne doivent guère leur origine qu'à son imprudence, à sa mollesse ou à son intempérance.

Or de tous les maux naturels, je ne vois de sérieux que la mort des personnes qui nous sont chères, & la nôtre : ce sont-là les deux seuls cas

qui exigent quelque fermeté d'ame. Pour tous les autres il ne faut qu'une vertu très-commune, ou il n'en faut point du tout.

J'ai oublié depuis plus de trente ans quels ſont les maux de l'enfance : mais, quels qu'ils ſoient, ils n'appartiennent point à mon ſujet, parce qu'il n'eſt point d'argumens ſur la patience qui ſoient à la portée de cet âge. D'ailleurs qu'un enfant au berceau ſoit patient ou ne le ſoit point, ce ſont choſes, je crois, fort indifférentes pour les mœurs : on n'en exige pas de quiconque n'a encore que de l'inſtinct. Saint Auguſtin n'eſt pas le ſeul qui ait battu ſa nourrice, mais il eſt peut-être le ſeul qui ſe ſoit reproché ſérieuſement de l'avoir fait. Ce pieux Docteur avoit aſſurément la conſcience bien timorée.

Pour les douleurs de l'enfantement, je ne ſçai pas juſqu'à quel point elles ſont aigues ; mais je me perſuade qu'elles ſont ſupportables, par l'intrépidité des veuves qui ſe remarient,

& par l'exemple des bêtes qui les ſouffrent patiemment.

Quand aux vieillards, je ne les trouve pas non-plus fort à plaindre, parce qu'à meſure que leurs infirmités s'accroiſſent ou ſe multiplient, leur ſentiment s'affoiblit auſſi; & que le plaiſir qu'ils ont de vivre, les dédommage des peines de la vie. Le grand chagrin pour un vieillard, c'eſt de mourir: un jeune homme s'y réſout beaucoup mieux.

Mais perdre un ami, un fils, un père, une épouſe tendrement chérie, voilà des coups violens, de ces coups qui attaquent le cœur, la partie la plus ſenſible de nous-mêmes; c'eſt alors qu'il faut rappeller toutes les forces de ſon ame, pour en ſoûtenir la rigueur.

Telle plaie, faite ſur un corps ſain, eût été guériſſable, qui ne le ſera pas, s'il eſt malade ou cacochyme. Il en eſt de même des bleſſures de l'ame; quelque bien conſtituée qu'elle ſoit, elle en reſſent une douleur aigue;

mais la bonté de ſon tempéramment, c'eſt-à-dire ſa vertu, (car c'eſt-là la ſanté de l'ame) prévient au moins les défaillances & l'abbattement, & referme enfin la bleſſure, dont il ne reſtera tout au plus qu'une légère cicatrice.

Dans les grandes douleurs, ſoit de l'ame, ſoit du corps, il eſt deux écueils à éviter, l'impiété & la foibleſſe. Appliquons cette maxime à un cas particulier.

La mort vous a ravi une épouſe aimable, accomplie de tous points, qui réuniſſoit dans ſa perſonne les ſept qualités que le grand Henri *, bon connoiſſeur aſſurément, vouloit trouver dans une femme. Elle étoit belle, ſage, douce, ſpirituelle, féconde, riche, & d'extraction noble. Eſt-ce une raiſon pour attaquer le Ciel, pour accuſer le deſtin de cruauté, c'eſt-à-dire, la providence d'in-

* *Mém. de Sully, Livre IX. Edit. de Londres*, 1747.

juſtice? Eſt-ce une raiſon pour vouloir ceſſer de vivre, pour abandonner vos emplois, & négliger vos devoirs, pour vous livrer à des emportemens furieux, ou pour vous laiſſer aller à un engourdiſſement ſtupide?

Votre impatience eſt un mal de plus, qui ne remédie pas à celui dont vous gémiſſez; & ce qui eſt pis encore, c'eſt une révolte injuſte & criminelle contre l'autorité ſuprême du Monarque univerſel.

Votre épouſe étoit née mortelle, vous l'aviez priſe ſur ce pied-là; ſa mort, que vous avez dû prévoir, & que vous avez même prévûe, eſt arrivée: qu'y a-t'il dans tout cela qui puiſſe juſtifier vos plaintes? Dieu vous l'avoit prêtée ſeulement pour un tems, ſans vous en déſigner le terme; ce terme eſt expiré, quelle injuſtice vous fait-il en vous la retirant? Vous ne vous attendiez pas à la perdre ſi-tôt. Eh! pourquoi? puiſqu'il ne vous avoit pas aſſuré que vous la poſſéderiez long-tems. Eſt-ce

à lui qu'il faut s'en prendre, ſi vous vous êtes flatté ſans fondement? On s'accoutume trop à jouir, & l'on fait de ſa poſſeſſion actuelle un titre pour l'avenir. Il étoit au moins auſſi probable que votre épouſe mourroit avant vous, qu'il l'étoit qu'elle vous ſurvécût : & vous trouvez fort étrange qu'elle ait paſſé la première ! Si la mort fût venue vous enlever avant elle, eſt-il bien sûr que vous n'euſſiez pas encore trouvé des prétextes pour vous plaindre ? Ne vous ſeriez-vous pas fait une peine de celle que vous ſuppoſez que votre mort lui eût cauſée ? Il a pourtant fallu néceſſairement, ou que l'époux mourût avant l'épouſe, ou que celle-ci le devançât dans le tombeau. Ou bien euſſiez-vous déſiré mourir tous deux au même inſtant ? Mais en le déſirant, acquériez-vous le droit de l'exiger ?

J'opère enfin quelque effet ſur votre ame : vous voilà réſolu à ne plus inſulter Dieu par des murmures impies. Mais, ce n'eſt point encore

aſſez : vous avez fait un pas du côté de la vertu, rapprochez-vous auſſi de la raiſon. Vous reſpectez la main qui vous afflige ; mais vous ſuccombez encore ſous le poids de l'affliction.

Les larmes qui vous roulent dans les yeux, vous groſſiſſent les objets, ou vous les font voir du moins ſous des formes qu'ils n'ont pas. Vous penſez être le plus malheureux des hommes ; il n'eſt point de ſituation que vous ne croyiez préférable à la vôtre : cependant la perte que vous avez faite ne vous met pas dans un état de ſouffrance, ce n'eſt qu'une privation de plaiſir. Je ne ſçai s'il ne ſeroit pas moins dur d'être ſéparé par la mort d'une épouſe qu'on aimoit, que d'être obligé de vivre avec une qu'on haïroit. Ce ſupplice eſt du moins plus long, plus égal & plus ſoûtenu ; au lieu que les regrets, quelques violens qu'ils ſoient, vont toûjours en s'affoibliſſant.

Mais c'eſt encore ſur quoi l'on ſe fait illuſion ; on ſe perſuade qu'on

ſera triſte toute ſa vie. On s'imagineroit manquer de délicateſſe dans le ſentiment, ſi l'on ôſoit préſager qu'un jour on ſe conſolera: on ſe croit en proie pour toujours à un déſeſpoir accablant, & pour aigrir ſa douleur, on accumule en quelque ſorte l'avenir avec le préſent. Avant de poſſéder l'objet que vous regrettez, éprouviez-vous ce vuide affreux que ſa perte vous fait ſentir? Hé bien! rapportez-vous en au tems, ſon effet eſt infaillible; vous vous retrouverez enfin préciſément dans l'état où vous étiez alors. Après un long intervalle, avoir perdu, ou n'avoir jamais poſſédé, ſont preſque une même choſe. Vos regrets ſe transformeront en un ſouvenir tendre, qu'un nouvel engagement pourra même un jour effacer. Ma conjecture vous offenſe; mais dans dix ans elle vous paroîtra plus vrai-ſemblable & moins injurieuſe.

Mais voici un autre ſpectacle qui attire ma pitié. Ce n'eſt plus un époux

en larmes ſur la tombe de ſon épouſe; c'eſt le vieux *Zozime* mourant. Son viſage hâve & tiré, ſon teint livide, ſes yeux ternes, aſſurent déjà l'eſpoir de ſes avides héritiers. Son Médecin l'abandonne : que faire ſur un corps uſé dont tous les reſſorts ſe détraquent? Un Prêtre eſt à ſon chevet qui tâche au moins de ſauver l'ame. „ Eh, quoi! *dit triſtement Zo-* „ *zime*, n'en puis-je donc pas ré- „ chapper? *Polychone* a cinq ans plus „ que moi : il vient de ſe retirer d'une „ maladie toute ſemblable. Non, je „ n'en mourrai point, je me ſens „ bien, j'ai le cœur encore bon. „

On lui inſinue cependant qu'il eſt plus près de ſa fin qu'il ne penſe : il s'en irrite, & n'en croit rien encore. On inſiſte ; le mal augmente : enfin il commence à ſon tour à n'être plus ſi raſſuré. Sa frayeur le trouble & l'agite : il crie, pleure & ſe déſeſpère ; il appelle à ſon ſecours ſon crucifix, ſon patron & ſon ange gardien. Tout eſt ſourd à ſa voix. Que faire en cette

extrémité ? Il chicane avec la mort, & lutte comme il peut contr'elle. S'il faut mourir, on ne lui imputera pas du moins d'y avoir consenti.

Eh ! quoi, Zozime, qu'avez-vous donc fait sur la terre depuis près d'un siécle que vous l'habitez ? Vous n'y étiez que pour apprendre à mourir : & vous n'avez fait qu'y prendre du goût pour la vie ! Que gâgneriez-vous à reculer ? Quelques années de souffranches & des regrets, peut-être encore plus vifs, à l'expiration du répit. La mort est une dette qu'il faut payer : vous n'êtes né qu'à cette condition. Au lieu de gémir à l'approche du terme fatal, rendez graces à Dieu de ce que la rupture d'une fîbre, d'un filet plus menu cent fois que n'est le cheveu le plus delié, suffisant pour vous mettre au tombeau, vous n'avez pas laissé de vivre jusqu'à ce jour.

Un Chrétien zélé donneroit plutôt sa tête que de se laisser circoncire ; un bon Juif se feroit brûler à Rome plutôt que de se laisser bapti-

ſer: pourquoi ? C'eſt que le Chrétien & le Juif ſont perſuadés chacun, que leur conſcience exige d'eux cette fermeté. Cependant l'un des deux au moins eſt dans l'erreur, & ni l'un ni l'autre aſſurément n'a pour lui l'évidence. Mais vous qu'il frappe d'une maladie mortelle, vous êtes certain de ſa volonté : c'eſt une vérité démontrée qu'il veut que vous ſoyez malade, puiſque vous l'êtes, & qu'il eſt tout-puiſſant. Vous damneriez quiconque adopteroit les dogmes de *Confucius* ou de *Mahomet* : & vous faites pis, en murmurant de la fiévre qui vous dévore.

Que ſeroit-ce donc ſi vous n'eſpériez rien après la mort ? Vous comptez être heureux dans l'autre vie, & vous gémiſſez du coup qui vous y mene !

" Auſſi n'eſt-ce pas tant, dites-„ vous la perte de la vie, qui m'allar-„ me, que mon incertitude ſur l'état „ qui la doit ſuivre. Qui ſçait s'il eſt „ digne d'amour ou de haine ? On

„ dit des choſes ſi effrayantes de l'au-
„ tre monde, qu'il y a de quoi trem-
„ bler pour les plus hardis. „

Eh ! repoſez-vous de votre ſort ſur Dieu. On vous l'a préſenté peut-être comme un maître dur & injuſte, qui redemande ce qu'il n'a point prêté, qui veut recueillir où il n'a point ſemé. On ne le peint en effet que trop ſouvent ſous ces couleurs odieuſes. En croirez-vous ces portraits blaſphématoires, que des cerveaux noirs, mélancoliques ont pris plaiſir à tracer, plutôt que les témoignages aſſidus qu'il vous donne de ſa bonté ? Dieu eſt un père tendre, bon à tous ſes enfans, prodigue de ſes faveurs pour ceux qui lui ſont ſoûmis, indulgent & flexible pour ceux qui l'ont offenſé.

§. II.

§. II.

DES CHATIMENS.

Ce ſont des ſuites infaillibles de nos déſordres ; chaque vice traîne le ſien avec lui ; ce ne ſont point des vengeances, mais des corrections.

Il eſt d'autres maux, naturels auſſi en quelque ſorte, parce qu'en conſéquence d'un ordre conſtant de la nature, ils ſont les ſuites infaillibles du déréglement des mœurs : tels ſont l'ignominie qu'attire une baſſeſſe ; l'indigence, qui ſuit la prodigalité ; la perte des forces & de la ſanté, que produit l'intempérance.

Ænophile à quarante ans eſt déjà un vieillard caduc : ſon corps chancelle, ſes mains tremblent, ſa tête branle, il balbutie ; un feu caché dans ſes entrailles, le dévore & le deſſéche. Mais ce feu, c'eſt lui qui l'a allumé, qui l'a fomenté & nourri par l'uſage immodéré du vin & des liqueurs fortes.

Lémarque eſt tourmenté par des accès cruels de goute, dont il eſt redevable aux talens de ſon Cuiſinier, à la ſomptuoſité de ſa table, & peut-être à d'autres excès qui n'énervent pas moins le corps.

Dans quel triſte état vois-je *Aſote!* Un cabinet étroit & nud forme tout ſon logement, dont un grabat délâbré occupe à peu près les deux tiers. Le froid, la nudité, la honte, l'obligent d'y reſter couché bien avant dans la journée. Le ſoir venu, une lampe aſſortie au lieu, une vraie lampe ſépulchrale en augmente plutôt l'horreur, qu'elle n'y répand la clarté. C'eſt à la foible lueur de ce funèbre luminaire, qu'il mange un peu de pain groſſier, à quoi ſe réduit ſon repas; encore n'eſt-il point aſſuré que ce chétif ordinaire ne lui manquera pas dès demain.

Que ſont donc devenus ſes grands biens, ſes revenus immenſes, qui paroiſſoient ſuffiſans pour l'entretien d'une Province entière? Ce que de-

vient l'eau dans un crible, la cire dans une fournaiſe. Sa table, ſon jeu, ſes Maîtreſſes, ſes emprunts & ſon Intendant, voilà les gouffres ſans fond où s'eſt perdue ſon opulence.

Mais de tous les amis qu'il eut, ne lui en reſte-t'il pas un, qui, dans ſon infortune, lui tende une main ſecourable?

S'il lui en reſte? En a-t'il jamais eu? S'il en eût eu, il les auroit encore. Quoiqu'on en diſe, l'adverſité n'écarte point les amis; elle diſſipe ſeulement ceux qui feignoient de l'être: & ſi elle eſt bonne à quelque choſe, comme il n'en faut pas douter, c'eſt aſſurément là un de ſes premiers avantages; car c'eſt gâgner que de perdre de faux amis. Si Aſote eſt à plaindre, c'eſt ſeulement pour n'en avoir point eu de vrais.

Philoterde eſt flétri pour ſes vols, *Aphiſtas* pour ſes trahiſons, *Phryné* pour ſon impudicité. Tous les vices traînent après eux quelque genre de punition. Le Tyran qui ſe fait crain-

dre, tremble à chaque inſtant pour lui-même. Un père qui, dans ſa maiſon, laiſſe régner la licence, verra bien-tôt ſes enfans l'en punir cruellement par les affronts que leurs déſordres feront réjaillir ſur lui. L'humeur coquette de la mère paſſera dans le ſang de ſes filles, & leurs hontenſes avantures la couvriront d'ignominie. L'artificieux hypocrite a beau cacher au Public l'horreur de ſes vices ſecrets, c'eſt aſſez qu'il les connoiſſe lui-même, pour en porter le châtiment; ſes remords ſeront ſes bourreaux. Ou ſi la juſtice divine laiſſe quelques coupables jouir, tant qu'ils ſont ſur la terre, d'une trompeuſe impunité; c'eſt parce que la mort ne peut pas les lui ſouſtraire: tôt ou tard elle aura ſes droits.

Dieu, ſans doute, châtie en père, & ſes châtimens ne ſont vraiſemblablement que des moyens de nous améliorer: j'oſe le dire de ceux-mêmes d'après cette vie, s'ils ne ſont point éternels; or la raiſon, loin de

m'apprendre qu'ils le ſoient, m'inſinue tout le contraire. Je ne crois pas que, ſemblable à un mortel vindicatif, il afflige ſes créatures, même coupables, pour le plaiſir barbare de les voir ſouffrir. S'il les punit, c'eſt pour les détourner du vice, par l'expérience des maux qu'il entraîne à ſa ſuite; mais j'ai peine à concevoir qu'un Dieu, juſte & bon, puiſſe punir par eſprit de vengeance; & bien moins encore, qu'il ſe venge éternellement. La vengeance ne ſeroit pas interdite à l'homme, ſi Dieu ſe la permettoit, puiſque l'homme eſt ſon image.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt au moins certain par rapport aux châtimens de cette vie, que ce ne ſont que des corrections paternelles, qui n'ont d'autre fin, que de nous ramener dans les voies de la vertu; & c'en eſt aſſez pour le ſujet que je traite.

Si appeſanti par un ſommeil léthargique, il n'étoit d'autre moyen pour vous rappeller à la vie, que de

réveiller vos ſens engourdis par la piquûre d'une lancette, pourriez-vous juſtement vous plaindre du Chirurgien qui vous auroit piqué? C'eſt-là préciſément ce que Dieu fait, en châtiant nos vices & nos imprudences. Les plaies qui ſuivent nos crimes, ne ſont rien auprès de celles qu'elles ſont capables de guérir. Mais pour qu'elles puiſſent opérer leur effet, ce n'eſt pas aſſez que Dieu puniſſe en père, il faut auſſi que nous recevions ſes utiles corrections en enfans ſoûmis & dociles.

§. III.

DES PERSECUTIONS.

Les amateurs de la vertu ſujets à l'infortune; perſécutés ſous de faux prétextes; avec quelle conſtance ils doivent ſupporter ces perſécutions; avec quelle indifférence ils doivent voir la proſpérité des méchans.

Les amis de la vertu ne ſont point des rivaux ombrageux qui cherchent

à ſe détruire; rien, au contraire, ne les charme davantage, que de voir augmenter le nombre de ceux qui l'aiment. C'eſt de la part de ſes ennemis ſeuls qu'on a des traverſes à craindre; mais auſſi elles ſont inévitables; on y doit compter.

Suivant l'idée qu'on ſe forme communément du bonheur; la vertu loin d'être toûjours heureuſe, ne l'eſt preſque jamais. Les richeſſes, les honneurs & les emplois diſtingués, ſont rarement ſon partage. C'eſt une Vierge orpheline, abandonnée, méconnue & ſans dot. Quelques amans, de tems à autres, prennent du goût pour elle; mais la plûpart d'entr'eux, la trouvant ſi dénuée des avantages de la fortune, ſe refroidiſſent bientôt. Un autre obſtacle encore ralentit leur paſſion : les avenues du palais qu'elle habite, ſont bordées de ronces & d'épines, & gardées par des Génies mal-faiſans, qui en écartent ceux qui l'approchent, les uns par les menaces, d'autres par des promeſſes,

ceux-ci à force ouverte, ceux-là par des piéges adroits.

Mais il eſt une circonſtance qui doit flatter ſes amateurs, & les rendre perſévérans; c'eſt qu'ils ſont sûrs de leur conquête, ſi leur amour eſt ſincère. L'aimer, c'eſt déjà la poſſéder; elle n'échappe qu'à ceux qui la trahiſſent par inconſtance ou par foibleſſe: or quand on l'aime, on ne la trahit point.

On ne lui devient infidéle que par avidité pour quelques prétendus biens qu'elle eût fait perdre ou manquer; la tranquilité, l'aiſance, le faſte, l'amitié des Grands. Or, préférer à la vertu, ou ſimplement lui comparer aucuns des avantages dont on peut jouir ici-bas, fuſſent des mîtres ou des thiares, des ſceptres & des couronnes: non-ſeulement, c'eſt ne la pas aimer, c'eſt même ne la pas connoître. Au niveau de la vertu placer du vent, de la fumée, des brillans, quel injurieux parallèle! leur donner la préférence, quelle profanation!

Les vicieux, qui par leur nombre ſont dans le monde le parti dominant, n'ont point proſcrit ouvertement la vertu, & ne la combattent jamais ſous ſes véritables noms: pour avoir droit de la perſécuter, ils lui en ſubſtituent d'odieux, affectent de la méconnoître, & canoniſent les vices décorés de ſes livrées. Ils nomment imbécillité, la droiture & la bonne foi; lâcheté, le pardon des injures; gravité pédanteſque, la ſage circonſpection; le mépris de l'or, folie; la généroſité, foibleſſe. L'ambition au contraire eſt transformée dans leur bouche en noble émulation; la ruſe & les tromperies, ſont de l'induſtrie, de l'adreſſe, la bigote hypocriſie prend le nom de piété; la duplicité, celui de fine politique; la feinte, les détours & la diſſimulation, ſont des chef-d'œuvres de prudence; l'emportement n'eſt que vivacité; l'orgueil, grandeur de ſentimens; l'ardeur de ſe venger, un point d'honneur indiſpenſable; & la férocité, bravoure.

Leurs éloges ſont des outrages : efforcez-vous de vous en rendre indigne. Leurs faveurs ſont empoiſonnées : gardez-vous de les mériter ; on ne les peut obtenir qu'aux dépens de la probité.

Lorſqu'on médite une entrepriſe dont on pourroit s'abſtenir, il eſt permis & même néceſſaire d'en combiner tous les inconvéniens ; mais il n'en faut connoître aucun, lorſqu'il s'agit de remplir ſon devoir. Un ſoldat eſt commandé pour monter à l'aſſaut : ce n'eſt point là le cas d'examiner les riſques qu'il courra ; qu'il marche ſans délibérer, dût-il y trouver la mort, l'ordre s'étend juſques-là. Marchons de même ſous l'étendart de la vertu ſans enviſager le péril : quel qu'il ſoit, ſi c'eſt un mal, c'en eſt un néceſſaire, dès qu'on ne peut s'en garantir que par une infidélité. Se laſſer de ſouffrir pour la vertu, c'eſt approcher bien près du vice.

On ternit votre gloire par d'indi-

gnes calomnies : eh bien, réjouiſſez-vous de ce qu'on ne peut vous décrier que par de fauſſes imputations.

On vous traduit devant des Tribunaux, on vous condamne injuſtement ; la paſſion a guidé vos accuſateurs & vos Juges : il vous paroît bien amer d'être flétri quoiqu'innocent ; vaudroit-il mieux que vous fuſſiez coupable ? Le plus grand de tous les malheurs, pour l'homme vertueux, ſeroit-il donc pour vous une conſolation ? Et ſeroit-ce un moyen pour adoucir votre peine, que d'y joindre des remords ?

L'opulence d'un méchant, les poſtes où on l'élève, les hommages qu'on lui rend, excitent votre jalouſie, vous moleſtent & vous chagrinent. Quoi, dites-vous ! c'eſt donc pour de pareils hommes que ſont réſervées les richeſſes, les emplois & les dignités ! Ceſſez votre injuſte murmure : ſi ces biens que vous regrettez, en étoient de véritables, les méchans, qui en jouiſſent, en ſe-

roient dépouillés, vous les poſſéderiez. Que diriez-vous d'un grand homme de guerre, d'un Vendôme ou d'un Maurice, qui, après avoir ſauvé la Patrie, ſe plaindroit qu'on paie mal ſes ſervices, parce qu'en ſa préſence on diſtribueroit à des enfans quelques ſucreries dont on ne lui feroit point part? Votre plainte n'eſt pas mieux fondée. Dieu n'a-t'il donc pour vous récompenſer que des richeſſes périſſables, & des honneurs vains & fragiles?

§. IV.

DES CONTRADICTIONS.

Plier ſon humeur & ſupporter celle des autres. Diverſité d'humeurs, même parmi les gens de bien, ſujets qui donnent le plus ordinairement matière à des vivacités. Supporter avec patience les génies même les plus défectueux.

Autant la Nature a répandu de variété ſur les viſages, autant elle en

a

a ſemé dans les goûts & les caractères : & comme il ſeroit déraiſonnable d'exiger dans tous les viſages la reſſemblance du ſien, il ne l'eſt pas moins de prétendre que l'humeur de tous les hommes ſe plie au gré de la nôtre.

Chacun penſe & agit ſelon le ſiécle & le climat où il vit, ſelon ſon âge, ſon ſexe, ſon inſtinct particulier, & l'éducation qu'il a eue, & ne ſonge guère à examiner s'il penſe ou agit bien ou mal.

On n'imagineroit pas combien il y a peu d'hommes ſur la terre qui s'étudient eux-mêmes, & travaillent à ſe rendre meilleurs. On ſe pardonne tout, & l'on ne paſſe rien aux autres : on voudroit réformer le genre humain ; & l'on s'excepte tout ſeul de la réforme.

Commencez par rendre votre humeur ſouple ; & vous éprouverez bien moins de contrariétés.

Roſine avoue qu'elle eſt vive : & le Public, moins ménagé dans ſes

expreſſions, appelle ſa vivacité, rage, fureur, phrénéſie. Jamais il ne lui eſt venu à l'eſprit, que l'Univers entier n'eſt pas fait pour lui complaire : ce qu'elle ſouhaite, elle ſe le croit dû, & prend pour autant d'outrages, tout ce qui la contrarie. Un enfant crie ; voilà Roſine excédée : " La ſote en-„ geance qu'un enfant ! vîte, vîte, „ qu'on me l'emporte. „ Un Valet caſſe un verre : " Le mal-adroit, le „ balourd ! retirez-vous, voilà vos „ gages. „ Le haſard fait qu'elle ſe trouve ſeule, & ſa ſolitude l'ennuie ; auſſi-tôt ſes amis abſens ſont apoſtrophés : " Où donc eſt l'ingrate *Doris* ? „ Qu'eſt devenue la non-chalante „ *Agathe* ? Où s'amuſe le traître *Eu-„phorbe* ? Que fait le perfide *Sylvan-„dre* ? Quels froids amis ! Dans quel „ abandon ils me laiſſent ! je ne les „ veux plus jamais voir. „ Capricieuſe, changeante, ne voulant jamais aujourd'hui ce qu'elle vouloit hier, tout ce qu'elle veut conſtamment, c'eſt ſeulement qu'on la devine. On

s'y eſſaie, mais en vain; preſque jamais on ne rencontre juſte; encore moins arrive-t'il lorſqu'on fait ce qu'elle déſire, qu'on s'en acquite à ſon gré. On s'eſt toûjours mépris en quelque choſe, on a été ou trop prompt ou trop lent, on l'a fait de mauvaiſe grace. Qu'on la careſſe, on eſt trop libre; qu'on la reſpecte, on la dédaigne; qu'on la voie rarement, elle s'en plaint avec aigreur; qu'on la viſite aſſiduement, on la fatigue, on l'importune: & lorſqu'on l'a mécontentée, on en eſt inſtruit ſans délai; un torrent d'invectives, de reproches & de cris aigus, annonce à l'inſtant ſon dépit. Laiſſez-là exhaler ſa rage; vouloir la calmer, c'eſt l'aigrir. Dans les momens où elle eſt de ſang-froid, vous riſquerez un peu moins à lui faire des remontrances, mais vous n'y gagnerez pas plus. " Au fond, „ avois-je tort, *vous dira-t'elle?* Que „ ne s'y prend-t'on mieux? J'avoue „ que je ſuis un peu prompte; mais „ ce n'eſt pas-là un grand mal, il

„ faut me prendre comme je ſuis. „

Quand tous les hommes ſeroient également attachés à la vertu, ils ne laiſſeroient pas de différer en bien des points. Le fond des principes de morale & des ſentimens, ſeroit le même dans tous; mais ils ne ſe copieroient pas pour cela dans les choſes indifférentes aux bonnes mœurs; & rien en effet ne les y oblige. Dieu nous a donné ſa loi pour régle de conduite, & non pas nos ſemblables pour modéles. On peut fort bien être auſſi vertueux qu'un autre, ſans lui reſſembler de caractère. Suppoſons donc une ſociété compoſée de tous gens de bien: on y rencontrera encore de quoi exercer ſa patience. L'eſprit fin & pénétrant ne ſupportera qu'avec peine des génies lourds & peſans; un plaiſant, un facétieux ne ſympathiſera pas avec un mélancolique. Que l'un ſoit poſé, l'autre vif; l'un grand parleur, l'autre ſilentieux: que de ſujets de rupture pour des humeurs impatientes! Mais, dans ma ſuppoſi-

tion, tous ſont des hommes vertueux, qui tous par conſéquent méritent quelques égards. Cherchez premièrement cette qualité eſſentielle dans ceux avec qui vous vous liez; elle eſt aſſez précieuſe, aſſez rare, aſſez excellente pour effacer ou couvrir quelques légers défauts. Paſſez tout à un homme en qui vous connoiſſez des mœurs & de la probité; vous le devez ménager avec ſoin, vous perdriez un tréſor ſi jamais il vous échappoit. Rien ne reſſemble plus à Dieu qu'un homme juſte & vertueux; or ce ſeroit inſulter Dieu, que d'outrager ſon image.

Tymon eſt froid & taciturne : les ris & l'enjouement ne déridents jamais ſon front pliſſé; les aſſemblées où l'on ſe les permet, ſont pour lui des pays perdus, où il porte un viſage ſombre, un air triſte & déconcerté. Lorſque par des raiſons de bienſéance, il s'eſt cru obligé d'y venir, on l'y trouve de trop, on voudroit bien qu'il s'en fût diſpenſé. Mais en revan-

che, Tymon a le cœur droit, l'eſprit bien-fait, & l'ame généreuſe. Ayez beſoin de ſon ſecours, c'en eſt aſſez; c'eſt un titre ſuffiſant auprès de lui pour le mériter. Il eſt grave & ſérieux, mais il n'eſt ni ſoupçonneux ni cauſtique : il s'abſtient des plaiſirs permis, mais il ne les condamne pas : vous ne l'entendrez point ni cenſurer, ni médire : il parle peu, mais il eſt véridique; ſa bouche eſt un organe pur, que n'ont jamais ſouillé le menſonge ni l'équivoque : traitez ſans rien craindre avec lui; vous n'aurez pas beſoin, pour aſſurer l'exécution de ſes engagemens, de témoins ni de garantie. Où pourriez-vous trouver des cautions plus ſûres que Tymon lui-même?

Ceux qui donnent le plus ſouvent matière à des vivacités, ſont ſur-tout les enfans, les domeſtiques & le bas peuple. Ce n'eſt pas que ces gens-là ſoient d'une eſpèce plus vile en ſoi que le reſte des hommes, ni qu'ils aient le cœur plus gâté; c'eſt ſeule-

ment que n'ayant point appris, par ce qu'on appelle l'*uſage du monde*, à ſe voiler ſous des apparences trompeuſes, leurs défauts étant plus viſibles, en ſont auſſi plus choquans.

Damaris, ainſi que la plûpart des mères, a des enfans badins, folâtres & inappliqués : elle a beau s'épuiſer en leçons, en réprimandes; on ne l'écoute pas, on oublie qu'elle a parlé, dès qu'elle a fermé la bouche. L'impatience enfin l'emporte, elle crie, tonne, menace, & frappe à coups redoublés : la tendreſſe maternelle ſuſpendue fait place au courroux. Qui de vous, ou de vos enfans, Damaris, eſt le plus condamnable? La légéreté les entraîne : la colère vous tranſporte. La prudence eſt-elle plus de leur âge, que la modération du vôtre ? " Ils doivent au moins „ m'obéir, dites-vous. „ Et vous, à la raiſon, qui vous interdiſoit ces violences déplacées. Châtier par emportement, c'eſt moins punir, que ſe venger.

Quel démon agite *Aphronie?* Je l'entens gourmander ſans ceſſe ſes femmes & ſes valets. Se ſont-ils donc tous ligués pour aigrir ſa bile amère? Non, ce ſont d'innocentes victimes de ſes fureurs capricieuſes. Qu'Aphronie rabatte un peu de ſa fougueuſe pétulance, tous leurs forfaits diſparoiſſent; ils ne lui ſemblent coupables, que parce qu'elle eſt emportée. Son humeur impatiente lui groſſit tous les objets dont ſa fantaiſie eſt bleſſée, & transforme, à ſes yeux, en crimes les fautes les plus légères.

Nos Domeſtiques ſont des hommes, c'eſt une cauſe infaillible pour qu'ils ne ſoient pas ſans défauts; & c'eſt auſſi une raiſon pour nous d'uſer avec eux d'indulgence.

Vous mépriſez le bas peuple: & vous avez raiſon, ſi vos mépris ne tombent que ſur ſa groſſièreté, ſon ignorance & la baſſeſſe de ſes ſentimens. A en juger par ſes côtés hideux, ce n'eſt qu'une vile fourmilière, qui ſe remue & ſe trémouſſe

ſans connoiſſance & ſans deſſein ; un corps ſans yeux, qui marche ſans voir où il va, ou qui n'eſt guidé tout au plus que par l'appas d'un gain ſordide, & ne connoît preſque jamais ſes véritables intérêts : ennemi de la ſageſſe & de la modération ; turbulent, ſéditieux, féroce quand on le ménage, lâche & rampant quand on l'opprime ; vain, inconſtant & ſuperſtitieux ; amateur des nouveautés, en proie à la prévention ; s'arrogeant le droit de juger ceux qui l'inſtruiſent & le gouvernent, & les jugeant toujours mal.

Mais de cette claſſe ignoble, tirez quelques ſujets dociles, & d'un âge encore ſuſceptible de leçons & d'enſeignemens ; c'eſt peut-être un diamant brut, qui, mis en œuvre par une main habile, vous ſurprendra par ſon éclat éblouiſſant ; la ſageſſe & la vertu, fruits de l'éducation, le diſcerneront de la foule ; les richeſſes & les honneurs ſeuls n'auroient pas empêché qu'il n'y demeurât confondu.

La plupart des Grands ſont peuple.

Dédaignez tant qu'il vous plaira la populace en général : mais dans chacun de ceux qui la compoſent, enviſagez des hommes comme vous ; aimez-les à ce titre, & ſupportez leurs défauts. Soyez ſur-tout indulgent pour ceux que l'infortune humilie : vos hauteurs & vos duretés leur rendroient encore plus cuiſant le ſentiment de leurs malheurs. Comme on pardonne à un malade ſes caprices & ſes humeurs, on doit auſſi paſſer aux miſérables tous les égaremens dont leur miſère eſt la cauſe.

Vous n'êtes point parfait ſans doute : traitez donc vos ſemblables, comme vous avez intérêt qu'ils vous traitent. N'euſſiez-vous même aucuns défauts, vous n'auriez point acquis par là le droit d'inſulter ceux qui en ont ; c'eſt ſeulement une raiſon pour les plaindre davantage. *Adonis*, quoique le plus beau des hommes, n'auroit pas été excuſable, s'il eût outragé *Therſite*.

ARTICLE II.

DU COURAGE.

Définition du courage. Diviſion du préſent article en deux paragraphes.

J'appelle *courage*, la vigueur néceſſaire à l'ame pour exécuter des actions vertueuſes, qui par les obſtacles qu'il faut braver, ſeroient impraticables à des cœurs puſillanimes. Or ces obſtacles, ou ſont au fond de notre cœur, ou naiſſent du dehors. De-là deux ſortes de courage : l'un par lequel, devenus forts contre nous-mêmes, nous parvenons à nous vaincre ; je l'appellerai *grandeur d'ame* : l'autre qui agiſſant au dehors, renverſe les barrières qui s'oppoſoient à nos deſſeins ; je l'appellerai *héroïſme*.

§. I.

DE LA GRANDEUR D'AME.

Elle nous porte à la recherche du beau ; ce que c'eſt que ce beau. Mépris des

biens périſſables, ſource des vertus; émulation, ſource des talens. Pareſſe, préjudiciable à l'ame & au corps. Emulation, diſtincte de l'envie & de l'ambition.

J'entends par *grandeur d'ame*: ce ſentiment noble, qui nous montrant le vrai beau, nous y fait tendre avec empreſſement. Mais où le chercher ce vrai beau? Quelles en ſont les ſources? Ce ſont, à mon avis, la vertu & les talens: tout le reſte n'eſt que clinquant, parade & décoration. Or la vertu naît du mépris des biens périſſables; & les talens, de l'émulation.

Le cœur humain eſt naturellement vertueux & grand: ôtez-lui les baſſes affections qu'il contracte, lorſqu'il ſe laiſſe entraîner par les ſens; il reprendra de lui-même ſa nobleſſe originaire.

1. La grandeur d'ame ne conſiſte pas à négliger ſes propres intérêts, mais à ne tourner ſes déſirs que ſur des biens ſolides & réels. Le juſte n'a pas

pas moins d'ardeur pour ſa félicité que le méchant; mais il connoît mieux les moyens de ſe la procurer, & les pratique plus volontiers. Il ſçait que la vertu ſeule peut ſuffire à le rendre heureux, & que ſi d'autres avantages y contribuent auſſi en quelque choſe, ce n'eſt qu'autant qu'elle les accompagne. Si, ſans bleſſer la pureté de ſes mœurs, il peut jouir d'une vie aiſée & tranquile, exemte d'amertumes & de douleurs, & aſſaiſonnée par d'innocens plaiſirs, il la préférera ſans doute à une vie traverſée par des revers, des déſaſtres, des vexations, ou empoiſonnée par la ſouffrance, les opprobres ou les regrets. Mais donnez-lui à choiſir entre une action vertueuſe, qui ruine ſa fortune, ou mette ſa vie en danger, & une action lucrative, mais qui flétriroit ſa vertu: quelque grand, quelqu'immenſe que ſoit le gain qu'il en puiſſe eſpérer, ſon choix eſt fait, il n'héſitera pas, la vertu eſt bien d'un autre prix à ſes yeux que ſon repos, ſon plaiſir ou ſa vie.

Sophrone & *Pulchérie* ſembloient être nés l'un pour l'autre ; la conformité de leur goût, de leur génie & de leur caractère, eût établi entr'eux une union inaltérable ; mais elle a diſpoſé de ſa main. Il l'aime cependant : s'il la voit, ſon amour croîtra, & ſans doute auſſi ſa foibleſſe. Pour éviter ſa chûte, il eſt un moyen aſſuré, dur à la vérité, mais unique : c'eſt de ne plus voir Pulchérie. Sophrone s'y réſout : voilà ſa vertu ſauvée. L'amour eſt un ennemi qu'on ne peut vaincre qu'en fuyant.

Un innocent eſt accuſé devant *Eaque :* les accuſateurs ſont puiſſans ; on lui dicte le jugement qu'on attend de ſa complaiſance ; la ſentence qu'il portera, va décider de ſa propre ruine ou de ſon élévation. Mais pour un Juge intègre, qu'eſt-ce que la fortune, en comparaiſon de l'équité?

Calliſthène eſt dépoſitaire d'une ample ſucceſſion, qu'un oncle, dont il s'eſt cru l'héritier, l'a chargé de remettre à un fils qu'il dit avoir, mais

que la loi ne connoît pas. Calliſthène a promis, ſans témoins, ſans écrit, tout ce que l'oncle a exigé de lui. Cependant, fruſtré d'un bien ſur lequel il comptoit, il gémit dans l'accablement de la plus affreuſe indigence. " Quel ſi grand mal, dites-„ vous, s'il ſe l'approprioit, ou qu'il „ en détournât du moins une partie „ à ſon profit ? Qui le ſçauroit ? „ Dieu, qui ſçait tout, & Calliſthène, qui ne pourroit pas l'ignorer. Quoi ? ſortir de l'indigence pour tomber dans la perfidie ! Ce n'eſt pas-là ſe délivrer : c'eſt ſe perdre.

Garotté ſur un bûcher par ces zélés qui font mourir les gens ſous prétexte de religion, votre vie eſt dans vos mains : les barbares conſentent à vous délier, ſi vous conſentez à mentir, à trahir vos ſentimens. Quelle étrange clémence ! Ce qu'ils exigent de vous, eſt bien pis que le mal qu'ils vouloient vous faire.

2. L'activité de notre eſprit, la ſtructure de nos organes, leur vigueur

& leur mobilité ; & plus encore que tout cela, nos beſoins toûjours renaiſſans, nous avertiſſent que la main qui nous a formés, nous a faits pour une vie agiſſante & exercée : or la fin à laquelle le Créateur nous deſtine, eſt toûjours la meilleure de toutes celles où nous pourrions tendre.

C'eſt un ſentiment bas & inventé par la molleſſe, que de regarder comme châtiment, la néceſſité du travail : c'en ſeroit fait de nous, au contraire, ſi Dieu nous l'eût interdit. L'inaction eſt une ſorte de léthargie également pernicieuſe à l'ame & au corps.

Rhathyme en fournit la preuve : ce qui l'occupe, lui déplaît ; ce qui l'exerce, le laſſe ; c'eſt même une fatigue pour lui que d'exiſter ; ſa félicité ſouveraine ſeroit d'être anéanti. N'imaginant pas que Dieu puiſſe mieux récompenſer ceux qu'il aime, c'eſt-là le Paradis qu'il attend ; & dès cette vie, il anticipe ſon bonheur, en prolongeant tous les jours ſon ſommeil bien avant dans la matinée. Le

moment de ſon réveil eſt un inſtant fatal pour lui, il l'écarte autant qu'il peut; & forcé de s'arracher enfin du lit, il laiſſe voir encore long-tems ſur ſon front farouche & ridé, qu'il n'eſt debout qu'à regret. Il s'habille à vingt repriſes, les bras lui tombent, il n'y ſçauroit ſuffire. Par où va-t'il commencer ſa journée ? " Qu'on me ,, donne à manger, dit-il.,, Ce n'eſt pas qu'il ait faim, ni peut-être qu'il ſoit gourmand; mais c'eſt qu'un homme déſœuvré remplit toûjours par-là quelques quarts-d'heure de vuide, ſans que ſa nonchalance en ſouffre, pendant douze heures qu'il va être ſur pied, il aura ſouvent recours à ce même expédient. Les intervalles que lui laiſſent ces petits repas de caprice, ſont remplis par quelques frivolités qui ſe ſuccédent promptement l'une à l'autre, parce qu'aucune ne l'amuſe. Rien n'eſt ſi peu ſenſible au plaiſir qu'un pareſſeux; c'eſt une ame engourdie que rien ne pique ni n'éveille. A charge à lui-même, il

voudroit pouvoir ſe fuir, & n'en a pas la force : cet éternel ennui qu'il traîne par-tout, prend mille formes différentes pour ſon ſupplice & pour celui des autres. Tantôt c'eſt laſſitude ; il ſe ſent lourd, peſant, il ne ſçauroit remuer le bout du doigt : tantôt c'eſt incommodité ; il a je ne ſçai quel mal qu'il ne peut pas définir ; d'autres fois il eſt chagrin, ſans ſçavoir ce qui l'attriſte : dans tous les tems il a l'humeur inégale, difficile & cauteleuſe. A l'entendre, on ne le ſert jamais bien, on n'a pour lui aucuns égards, on ne le plaint point quand il ſouffre, on eſt dur, on le voudroit voir mort. En tout cas, ce ſeroit lui vouloir du bien : ſa ſombre imagination, ſon indolence, ſa pareſſe, réaliſeront bientôt tous ſes maux imaginaires. Il ſera demain, s'il ne l'eſt pas dès aujourd'hui, cacochyme, hypocondriaque, langoureux, étique & débile. Eſt-ce un bonheur que la vie pour qui la conſerve à ce prix?

La nonchalance & la molleſſe ont

ruiné plus de tempérammens, que n'ont jamais fait les travaux les plus exceſſifs: & l'exercice modéré, loin de nuire à la ſanté, l'affermit & la fortifie.

Membres d'une ſociété dont les ſecours nous ſont néceſſaires, nous devons, pour les mériter, la ſervir auſſi nous-mêmes, & la ſervir avec zèle. Remplir un devoir froidement, c'eſt ne s'en point acquitter; & ce qu'on fait à regret, on le fait toûjours mal.

Il eſt mille emplois différens, qui tous concourent au bien commun: choiſiſſez parmi ceux qui ſont à votre portée, étudiez votre goût, conſultez votre capacité, & décidez-vous pour l'état qui vous plaira davantage. Votre choix une fois arrêté, faites-vous un point d'honneur d'exceller dans la profeſſion que vous aurez préférée.

L'émulation paroît voiſine de l'envie & de l'ambition; mais néanmoins elle ne tient rien ni de l'une ni de

l'autre : loin de s'attriſter du mérite d'autrui, elle s'en fait un motif pour tendre à la perfection avec plus d'empreſſement; c'eſt l'honneur, c'eſt l'amour du devoir qui l'excite, & non pas la ſoif des grandeurs, ou l'aiguillon de l'envie.

Philiſtène hait ceux qui proſpèrent, qui brillent, qui ſe diſtinguent. Tous les avantages qu'il voit poſſédés par d'autres, il les croit déplacés: c'eſt à lui qu'ils étoient dûs, on ne ſçait pas connoître ce qu'il vaut. C'eſt l'*envie* qui dévore Philiſtène.

Philotime ébloui par l'éclat des dignités, en fait l'unique objet de ſes déſirs & de ſes ſoins; plus curieux de les obtenir que de s'en rendre digne. Les honneurs qu'il a brigués lui deviennent inſipides, dès qu'une fois il en jouit; ou, pour mieux dire, il ne jouit d'aucun; ſon cœur, toûjours hors de lui-même, ne s'attachant qu'à ceux où il n'a pas encore atteint. C'eſt l'*ambition* qui le ronge.

Mais pour *Eudoxe*, il eſt viſible

qu'une noble émulation eſt le ſeul mobile qui l'anime. L'art oratoire eſt celui qu'il embraſſe, art qu'un ambitieux n'eût point aſſurément choiſi : dans le pays qu'habite Eudoxe, le talent de la parole n'eſt pas fort conſidéré. Joignez-y, ſi vous voulez, de la juſteſſe & de la préciſion dans l'eſprit, une étude profonde des mœurs, des loix, des uſages & des coûtumes ; en un mot, tant de talens qu'il vous plaira lui ſuppoſer : tout cela n'eſt rien, & ne ſçauroit le mener loin, s'il n'a point d'argent dans ſes coffres. Dans ce pays tout eſt vénal : on y a mis à l'encan tout ce qui de ſa nature étoit fait pour encourager les talens. On y vend le droit de diſpoſer des biens & de la vie même des citoyens ; celui d'expoſer la ſienne à la tête d'un Régiment ; celui de manier les revenus de l'Etat & les rentes des particuliers, de préſider dans un tribunal, d'en rédiger les jugemens, ou de les faire exécuter ; on y vend juſqu'à de vains

titres, des noms, des armoiries, & je ne ſçai quelle diſtinction, qu'on appelle *de la nobleſſe*. Cette odieuſe vénalité, qu'en vain on eſſayeroit de juſtifier, ôtant donc au mérite tout eſpoir de récompenſe, l'émulation n'y peut être que fort rare: mais en revanche, elle y brille dans toute ſa pureté. Eudoxe en s'adonnant à l'éloquence du barreau, ne ſera pas ſoupçonné d'aſpirer aux premiers emplois de l'Etat; puiſqu'il eſt sûr que, ne les pouvant point acheter, il n'y parviendra pas. Son objet ſeul eſt d'exceller dans l'art auquel il s'eſt borné, de tirer la vérité du ſombre cahos où la chicane l'enveloppe, de la préſenter aux Juges en termes clairs & lumineux, & de les forcer, par l'évidence, à rendre juſtice au bon droit. Qu'un autre en faſſe autant, Eudoxe n'en eſt point piqué: que lui importe par qui le bien ſe faſſe, pourvû qu'il ſoit fait? Un innocent alloit périr, c'eſt *Callidème* qui le ſauve; un pupille étoit oppri-

mé, c'eſt *Euphrade* qui le défend: n'importe, puiſqu'ils ont réuſſi, il n'eût rien fait de plus ſans doute, leur ſuccès en eſt un pour lui.

Si l'on n'avoit en vûe dans l'exercice de ſes talens, que le bien public & l'honneur, on ſeroit inacceſſible à la baſſe jalouſie.

§. II.

DE L'HEROÏSME.

Idée de l'Héroïſme. 1. *Fermeté, diſtincte de l'opiniâtreté.* 2. *Intrépidité, diſtincte de la brutalité.* 3. *Éloge de la valeur. Portrait d'un homme vaillant, oppoſé à celui d'un homme féroce. Funeſtes effets de la guerre. Caractères qui diſtinguent la fauſſe valeur de la véritable bravoure. Si la vengeance, & ſinguliérement les duels, ſont les effets du courage ou de la lâcheté.*

La grandeur d'ame eſt compriſe dans l'Héroïſme, on n'eſt point un Héros avec un cœur bas & rampant;

mais l'héroïſme diffère de la ſimple grandeur d'ame, en ce qu'il ſuppoſe des vertus d'éclat, qui excitent l'étonnement & l'admiration. Quoique pour vaincre ſes penchans vicieux, il faille faire de généreux efforts, qui coûtent tant à la nature, les faire avec ſuccès, eſt, ſi l'on veut, grandeur d'ame; mais ce n'eſt pas toûjours ce qu'on appelle héroïſme. Le Héros, dans le ſens auquel ce terme eſt déterminé par l'uſage, eſt un homme *ferme* contre les difficultés, *intrépide* dans les périls, & *vaillant* dans les combats.

1. La fermeté & l'opiniâtreté ont quelques traits qui ſe reſſemblent; mais dans les deux tableaux qui ſuivent, vous diſtinguerez aiſément l'une de l'autre.

Thymocrate embraſſe un ſentiment; dès-lors quiconque a le malheur de vivre ſous ſa dépendance, ſera forcé de l'adopter auſſi. Lui repréſenter qu'il ſe trompe, c'eſt une audace, une révolte: le lui prouver, c'eſt un outrage

outrage impardonnable. Il a fait un Réglement de caprice, qu'il prend pour un chef-d'œuvre de prudence & de politique : on l'informe par d'humbles requêtes, des inconvéniens qui en rendent l'exécution impraticable ; avis & requêtes perdus. Thymocrate n'a jamais ſçu ni penſer, ni réfléchir : il ne ſçait que vouloir. Modérer ſon ordonnance, ou la ſupprimer, eût été le parti le plus ſage ; mais ce n'eût pas été le plus deſpotique. " Un Intendant de Pro-
„ vince, un Magiſtrat de ma ſorte,
„ doit-il prendre la loi d'une vile po-
„ pulace ? *Mon ordonnance eſt une*
„ *nouveauté :* eh bien ! qu'on s'y con-
„ forme, & dans dix ans ce n'en ſera
„ plus une. *On la cenſure, on en relève*
„ *les abus :* que m'importe la critique
„ de gens faits pour m'obéir ? *C'eſt*,
„ dit-on, *compromettre mon autorité,*
„ *que de commander l'impoſſible.* Je la
„ ſçaurai bien mettre à couvert, en
„ châtiant ceux qui ſe plaignent. Re-
„ culerai-je après m'être avancé ſi

„ loin ? L'ordre eſt lâché, juſte ou „ non, il faudra bien qu'on s'y ſoû- „ mette. *Le pays, ſi je m'obſtine, eſt „ prêt à ſe ſoûlever :* qu'il ſe ſoûlève, „ on le ſçaura bien réduire. „

Voilà de l'opiniâtreté : & voici à préſent de la fermeté.

Chorégue a ſervi ſa Patrie en qualité de Miniſtre, d'homme de guerre & de finance : le bien public fut en tout ſon unique objet ; rien de ce qui pouvoit y concourir ne lui ſembloit indifférent. Avoit-il formé un deſſein qui tendît à ce but ; l'exécution en étoit sûre, pourvû qu'il n'eût à ſurmonter que la critique des eſprits faux, que les piéges qu'ils lui tendoient, que les traverſes qu'ils lui ſuſcitoient. Les inconvéniens d'un projet pouvoient le rebuter, mais non pas ſes difficultés. Favori de ſon Roi, loin de deſcendre, pour lui complaire, à d'indignes flatteries, il oſoit lui préſenter la vérité ſans voile, & la lui faire enviſager. Cent fois ſes libres remontrances l'expoſérent à perdre

ſon poſte ; mais le bonheur de l'Etat lui parut toûjours préférable à ſon avantage particulier. Il ſe faiſoit honneur plutôt de ſervir ſon Prince, que de poſſéder ſa faveur, & ſongeoit moins à éviter ſa diſgrace, qu'à ne la pas mériter. " J'ai bien pû, *diſoit-il*, „ haſarder ma vie dans les combats, „ pour la gloire de mon Maître & „ la mienne ; & je craindrois de riſ„ quer ma fortune ! „

Heureux le Monarque à qui le Ciel propice auroit accordé un pareil Miniſtre ! Mais, ſans doute, mon lecteur ne prendra celui que je peins, que pour un Etre imaginaire : & je me garderai bien moi-même d'en affirmer l'exiſtence. Quelques rares que ſoient les *Alexandres* & les *Céſars*, on en trouve bien plus encore que de Miniſtres déſintéreſſés, dont l'unique point de vûe ſoit le bien de l'Etat & l'honneur de leur Souverain.

L'opiniâtreté eſt un entêtement aveugle pour un ſujet inutile ou injuſte ; elle part pour l'ordinaire d'un

eſprit ſot ou méchant, ou méchant & ſot tout enſemble, qui croiroit ſa gloire ternie, s'il revenoit ſur ſes pas, lorſqu'on l'avertit qu'il s'égare.

La fermeté, au contraire, eſt la réſolution conſtante d'un homme ſenſé, qui perſiſte dans un deſſein qu'il ſçait être juſte & utile, malgré les oppoſitions qu'il rencontre, ou les travaux qu'il lui en coûte. C'eſt l'honneur, c'eſt la vertu, c'eſt l'amour du bien public, qui inſpirent la fermeté. Je dis l'*amour du bien public*, car celui qui ne s'obſtine à pourſuivre une entrepriſe, que par la conſidération de ſon propre avantage, n'eſt qu'une ame intéreſſée, dont la conſtance a plutôt pour principe la baſſeſſe, que l'héroïſme.

Pour l'honneur & pour la vertu, on ne ſçauroit trop faire; mais on fait trop pour la fortune, lorſqu'on lui ſacrifie ſa ſanté, ſon repos, ſa maîtreſſe ou ſon ami.

2. L'intrépidité eſt une ſorte de fermeté, mais éprouvée par la pré-

ſence du danger, des peines & des ſouffrances : elle caractériſe plus particulièrement le Héros. Diſtinguons-la de la brutalité, qui peut produire à peu près les mêmes effets, mais ne part point du même principe.

Péniſandre ne craint rien : les gouffres, les précipices, le fer, le feu, la foudre même, ſont des bornes impuiſſantes contre ſes hardis attentats. Il ſe croit, ſans doute, intrépide, & tranche du Héros : ce n'eſt qu'un ſcélérat, qu'une fureur brutale aveugle : il s'étourdit ſur le péril, plutôt qu'il ne le mépriſe ; il ſuccomberoit lâchement, s'il oſoit le conſidérer. Un méchant ne le brave que faute de le connoître, ou par l'eſpoir d'en échapper. Qu'on ne s'y trompe point : tout homme ſans vertu eſt, au fond de l'ame, un lâche, qui n'a pour ſe défendre de la poltronerie, que l'emportement & la rage.

C'eſt dans *Cratère* qu'il faut chercher l'homme intrépide. Avant de commencer, il a d'abord examiné ſi

ce qu'il entreprend eſt poſſible, & digne d'un homme d'honneur. Alors le danger n'a plus rien qui l'effraie, il le voit d'un front ſerein, & lui fait tête ſans ſe troubler. S'il y ſuccombe, ce ſera la force qui lui aura manqué, & non pas le courage; & de quelque manière qu'il s'en tire, ayant combattu juſqu'au bout, il en ſort couvert de gloire.

Souvent, entre l'homme intrépide & le furieux, il n'eſt de différence viſible, que la cauſe qui les anime. Celui-ci pour des biens frivoles, pour des honneurs chimériques, pour de véritables riens, qu'on acheteroit encore trop cher par un ſimple déſir, ſacrifiera ſes amuſemens, ſa tranquilité, ſa vie même. L'autre, au contraire, connoît le prix de ſon exiſtence, les charmes du plaiſir, & la douceur du repos: il y renoncera cependant, pour affronter les haſards, les ſouffrances & la mort même, ſi la juſtice & ſon devoir l'ordonnent; mais il n'y renoncera qu'à ce prix. Sa

vertu lui eſt plus chère que ſa vie, que ſes plaiſirs & ſon repos; mais c'eſt le ſeul avantage qu'il préfére à tous ceux-là.

3. Mais allons chercher l'héroïſme ſur les théâtres ſanglans où le vulgaire le place : dans les camps, dans les armées, ſous les murailles des villes aſſiégées; car le commun des hommes ne connoît point d'autres Héros que les guerriers. Voyons ſi ces triomphateurs, péſés dans la balance de la raiſon & de l'équité, ſont dignes des grands noms qu'on leur prodigue.

La valeur eſt, ſans doute, une vertu d'un grand prix; puiſque c'eſt de toutes, celle qui exige les plus grands ſacrifices.

Polémiſte du ſein de l'abondance, entouré des ris & des jeux, qu'elle mene toujours à ſa ſuite, entend les ſons perçans de la trompette guerrière : auſſi-tôt il ſe leve, part, & vole aux combats. Amours, feſtins, ſpectacles, danſe, plaiſirs de toute eſpèce, vous n'étiez pour lui que des

paſſetems frivoles: vous amuſiez ſon loiſir, mais vous n'occupiez pas ſon cœur; ce n'eſt que depuis qu'il vous a quittés qu'il vit dans ſon élément... Mais eſt-ce lui que je vois? La pouſſière, la ſueur, le ſang, les plaies, la faim, la ſoif & la fatigue, ont défiguré tous ſes traits; je ne le reconnois qu'à la vigueur de ſon bras, à la grandeur de ſes exploits. Tout plie, tout céde ſous ſes coups: la mort a remis dans ſes mains ſes droits & ſon arme homicide. Les bataillons ennemis ſont contre lui d'inutiles barrières: ainſi que de foibles épis, il les moiſſonne & les renverſe.

Si c'eſt l'honneur, le devoir & l'amour de la juſtice qui ont armé Polémiſte, j'en conviendrai, c'eſt un héros: mais c'eſt un monſtre odieux, ſi tant de ſang répandu n'eſt verſé que pour aſſouvir ſon avarice ou ſon ambition.

Je ſçai que ces monſtres-mêmes, lorſqu'ils ſont ſubordonnés, peuvent ſervir utilement la Patrie: elle n'a be-

ſoin que de leurs bras, le mobile qui les remue lui eſt indifférent. „ Il eſt „ inconteſtable, *dit un Ecrivain* * „ *de nos jours*, que l'eſprit militaire „ eſt le défenſeur d'un Etat : il faut „ l'y nourrir avec ſoin, mais comme „ on nourrit un dogue, pour la garde „ d'une maiſon, en l'enchaînant, & „ ne lui permettant de prendre que „ très-rarement l'eſſor, de peur qu'il „ ne dévore ſes maîtres mêmes. „

Attendu l'injuſtice & la méchanceté des hommes, la guerre eſt néceſſaire : mais c'eſt toûjours un mal, que tout le bien qui peut en revenir ne ſçauroit jamais compenſer. Fille de la férocité, elle n'enfante que des forfaits, des cruautés & des meurtres. Elle déchire le cœur des mères, des épouſes & des amantes : elle dépeuple les Provinces, réduit les Villes en poudre, & ravage les campagnes. Elle fait pis ; elle déprave les

* *M. de l'Ecluſe, Not. 5. ſur le XIX. Livre des Mém. de Sully.*

mœurs, éteint le goût des beaux arts; & ſur les ruines des vertus ſociales, des ſciences & des lettres, établit la groſſiereté, l'ignorance & la barbarie. C'eſt alors que l'inhumanité brille ſous le beau nom de *bravoure*; on ne connoît plus de vertu que la ſoif du ſang ennemi.

Jamais la Gréce ne conta tant de Héros, que dans le tems de ſon enfance, où elle n'étoit encore peuplée que de brigands & d'aſſaſſins. Dans un ſiécle plus éclairé, ils ne ſont pas en ſi grand nombre. Les connoiſſeurs y regardent à deux fois avant que d'accorder ce titre: on en dépouille *Alexandre*, on le refuſe au Conquérant du Nord; & nul Prince n'y peut prétendre, s'il n'offre pour l'obtenir que des victoires & des trophées. *Henri* le Grand en eût été lui-même indigne, ſi content d'avoir conquis ſes Etats, il n'en eût pas été le défenſeur & le père.

Mais le Peuple eſt toujours Peuple: & comme il n'a point d'idée de

la véritable grandeur, ſouvent tel lui paroît un héros, qui, réduit à ſa juſte valeur, eſt l'opprobre du genre humain.

Thériode, homme ruſtre & ſauvage, ſans goût, ſans talens & ſans mœurs, a du moins ſçu ſe rendre juſtice; il a pris le parti des armes; c'étoit le ſeul qu'il pût prendre. Autant il eſt inepte à tout autre état, autant il eſt propre à celui-ci, s'il ne s'agit pour le bien remplir que d'être violent, farouche, inhumain & cruel. Il ne lui en coûte point d'efforts pour s'exciter au maſſacre : il eſt né ſanguinaire, & ne reconnoît plus les hommes pour ſes ſemblables, lorſqu'il eſt paié pour les tuer. La crainte d'un ſort pareil ne ralentit point ſa rage : il ne porte pas ſa penſée au-delà de l'inſtant-préſent, & ne s'eſt jamais amuſé à ſonger s'il y a quelque différence entre vivre & avoir vécu. C'eſt un automate armé, une machine de guerre placée ſur un champ de bataille, qui ſe monte au

bruit du tambour, des trompettes & des clairons : le fracas de l'artillerie achève de la mettre en branle ; alors elle frappe à droite & à gauche, tout ce qu'elle a de vie & d'action eſt ramaſſé dans ſes bras.

Voilà cependant pour le peuple un vaillant homme, un héros, ſurtout s'il tient un rang qualifié dans l'armée ; car le titre de héros, dans le langage vulgaire, emporte avec ſoi l'idée d'un grade éminent : un Soldat ne l'obtient pas, s'il n'eſt qu'Anſpeſade ou Sergent ; il faut au moins qu'il ſoit Feld-Maréchal, Prince ou Généraliſſime.

Ne diſputons pas ſur les mots ; laiſſons les guerriers du premier ordre en poſſeſſion de l'héroïſme, puiſqu'un uſage plus ancien que nous, l'adjuge excluſivement à la valeur guerrière ; mais du moins n'appellons *valeur* que ce qui l'eſt véritablement.

Sacrifier ſa vie ſans craindre & ſans héſiter, paſſe pour l'effort de la vaillance le plus ſublime & le plus glorieux

rieux : cependant la ſacrifier pour un ſujet léger, c'eſt pure témérité ; le faire pour un ſujet injuſte, c'eſt le comble de la méchanceté.

Le mépris de la vie n'eſt point un mérite en ſoi ; au contraire la régle générale eſt de pourvoir à ſe la conſerver. Le ſeul cas où il ſoit permis de ſe diſpenſer de cette loi, c'eſt quand le devoir nous engage à quelque acte de vertu qu'on ne peut exécuter ſans l'expoſer ou la perdre. Il eſt beau de mourir pour défendre ſa Patrie, ſon honneur ou ſa conſcience ; mais il eſt honteux de mourir victime de ſes paſſions, de ſes deſſeins ambitieux, de ſon avidité ſordide, de ſa fureur vindicative.

Il eſt faux qu'une action ſoit glorieuſe à proportion de ſa difficulté, ſi en même-tems elle n'eſt utile & vertueuſe. La difficulté n'y ajoûte du prix, qu'autant qu'elle marque de la part de celui qui l'a faite, un attachement conſtant à ſon devoir.

Qu'on ne craigne point qu'en

déclamant contre la fauſſe valeur, j'amolliſſe l'humeur belliqueuſe de nos troupes. L'officier eſt excité par l'eſpoir attrayant de flatteuſes récompenſes, bien plus puiſſant ſur ſes eſprits, que ne ſeront mes ſtériles apophthegmes. Pour la menue ſoldateſque, elle eſt auſſi fort à l'abri de mes impreſſions : ſa férocité l'en garentit. D'ailleurs nos braves Pandours ne liront point mon ouvrage.

Mais, que dis-je ? qu'ils le liſent : le ſervice militaire y gâgnera ; leur bravoure, en s'épurant, ne fera que s'accroître. Toute diſpoſition de l'ame, réglée par la droite raiſon, n'en eſt que plus ferme & plus ſtable. Connoiſſez le péril avant de vous y expoſer ; n'en étant point ſurpris, vous en ſerez plus intrépide. Ménagez votre vie pour le moment où il ſera plus néceſſaire de la riſquer ou de la perdre, (elle vaut bien au moins la peine que vous ne la prodiguiez pas) vous en ſervirez l'Etat plus utilement.

Un moyen propre ſur-tout à redoubler votre intrépidité, c'eſt d'être homme de bien : votre conſcience alors vous donnant une douce ſécurité ſur le ſort de l'autre vie, vous en ſerez plus diſpoſé à faire, s'il en eſt beſoin, le ſacrifice de celle-ci. "Dans „ une bataille, dit *Xénophon* *, ceux „ qui craignent le plus les Dieux, „ ſont ceux qui craignent le moins „ les hommes. „

Pour ne point redouter la mort, il faut avoir des mœurs bien pures, ou être un ſcélérat bien aveuglé par l'habitude du crime. Voilà deux moyens pour ne pas fuir le danger : choiſiſſez.

Lequel choiſirez-vous, furieux duelliſtes, qui vous faites gloire de vuider le fer à la main, vos querelles particulières ? Vous vous inquiétez peu des redoutables effets de la juſtice Divine, vous qui ne craignez pas que la mort vous ſurprenne dans le crime. Vous appartient-elle en

* *Cyropédie, Lib. III.*

propre, cette vie que vous allez ſacrifier ? Vous l'êtes-vous donnée vous-même, pour oſer en diſpoſer? Eſt-il à vous, ce ſang que vous allez répandre, & qui ne devroit couler que pour le ſalut de l'Etat, infidéles dépoſitaires, qui détournez à votre uſage, ou plutôt pour votre ruine, un bien que Dieu & la Patrie ſont en droit de revendiquer?

Mais où m'égaré-je ? Alléguer à ces forcénés des argumens tirés de l'équité naturelle, c'eſt leur parler un langage étranger : ils ne la connoiſſent point, & ne voyent de juſtice qu'à la pointe de leur épée. Rapprochons-nous, & mettons-nous à leur portée. Détrompons-les, s'il ſe peut, d'un faux point d'honneur, dont ils ſe ſont entêtés : que de meurtres nous préviendrions par-là ! Car, il en faut convenir, c'eſt ſouvent moins la haine qui les tranſporte, que l'envie de paſſer pour braves : on calmeroit bien-tôt leur ardeur pour la vengeance, ſi l'on pouvoit les convain-

cre que ſe venger, c'eſt être lâche. Or on le peut, s'ils ne s'obſtinent pas à réſiſter à l'évidence.

La lâcheté eſt une foibleſſe inexcuſable, qui nous rend infidéles à quelques-uns de nos devoirs : or la paſſion de ſe venger porte ces deux caractères.

1°. Elle nous fait violer un de nos plus importans devoirs, en nous excitans au meurtre de nos ſemblables, que la loi naturelle nous ordonne de chérir comme nous-mêmes. Quelle différence entre aimer ſon frère, & lui plonger un poignard dans le ſein!

2°. J'oſe avancer que la vengeance eſt une foibleſſe. Quel autre nom peut-on donner aux ſoulevemens d'un cœur mutiné, qui laiſſe altérer ſa tranquilité par le reſſentiment d'un outrage, ſouvent très-ſupportable en ſoi? Eſt-ce être courageux que de céder à l'impatience? Sçavoir ſouffrir, voilà le véritable courage : il conſiſte bien plus à pardonner une injure, qu'à s'en venger. Pour par-

donner, il faut dompter les tranſports de ſon courroux : pour ſe venger, il ne faut que s'y laiſſer aller. Votre ennemi a entrepris de vous ôter la vie, la ſienne eſt dans vos mains : laiſſez-le vivre ; voilà ce que l'équité naturelle vous preſcrit. Par ce procédé généreux, ou vous éteindrez ſa haine, ou vous mettrez tout le tort de ſon côté ; au lieu que vous le partagez, ſi vous ſongez à en tirer vengeance. Son attentat ne vous a point acquis le droit de faire un homicide.

Que ſeroit-ce ſi le traitement dont vous vous plaignez, n'étoit qu'un ſoûris dédaigneux, qu'un trait mordant, qu'une raillerie un peu vive, qu'un coup de canne, un ſoufflet? Quoi? pour d'auſſi frivoles offenſes, vous irez, de votre autorité privée, ou égorger le coupable, ou expier par votre ſang le prétendu affront qu'on vous a fait?

"Eh! ce n'eſt pas tant, dites-vous, „l'outrage en lui-même qui m'ir„rite, que le déshonneur dont il

„ me couvre. Un coup de canne,
„ un ſoufflet ! Quelle horrible flé-
„ triſſure ! „

Bas & pitoyable préjugé ! ne pourrai-je pas réuſſir à l'extirper enfin du cœur de mes concitoyens ? Quoi ? l'inſolence d'un téméraire vous humilie & vous dégrade ! Quoi ? le crime d'autrui vous enlève votre honneur ! Vous a-t'il donc enlevé votre vertu ? Ou bien eſt-il quelque ſorte d'honneur dont elle ne ſoit pas la baſe ?

Contraſte étrange & déplorable ! Nous ſommes imbus de père en fils, de mille préventions ſemblables ; nous en ſentons toute l'abſurdité, & nous n'oſons pas les abjurer hautement.

" Je rens hommage, me dit *Phila-*
„ *léthe*, à la juſteſſe de vos maximes ;
„ au fond je tombe d'accord avec
„ vous : mais je ſuis perdu dans le
„ monde, ſi j'en crois vos conſeils
„ & ceux de ma conſcience ; je ne
„ puis plus paroître avec honneur, &
„ l'honneur m'eſt plus cher que la
„ vie. „

Quoi ? toûjours de l'honneur mal-entendu ! L'honneur peut-il donc jamais être en contrariété avec la droite raiſon ? Eclairé par ſa lumière, vous convenez que la vengeance eſt une foibleſſe, une véritable lâcheté, & vous perſiſtez à vouloir vous venger pour l'intérêt de votre honneur ! Oſez braver l'erreur publique. Craignez-vous qu'on ne doute de votre courage ? Eh bien ! allez le ſignaler par des exploits utiles & permis.

Si l'exemple eſt pour vous de quelque poids, jugez de l'odieux de ces combats ſinguliers, par celui de toutes les nations policées ; en exceptant ſeulement celle qui prétend l'être le plus, chez quelle autre cette fureur, dont vous tirez vanité, a-t'elle eu quelques partiſans ? Ces illuſtres Grecs, ces judicieux Romains, qui furent tour-à-tour les maîtres de l'Univers, ſe connoiſſoient aſſurément en valeur : ſe faiſoient-ils un jeu du meurtre de leurs compatriotes ? L'épée, l'arc & le bouclier étoient chez

eux des inſtrumens inutiles pendant la paix.

Voulez-vous des modéles plus modernes & plus voiſins ? Vous les trouvez dans ces fiers Inſulaires, nos perpétuels rivaux pour la bravoure, les ſentimens, l'eſprit, les arts & les ſciences. Malgré cette férocité de mœurs, qu'il vous plaît de leur imputer, vous n'avez pas à leur reprocher celle dont je vous reprens.

Tant que vos Prêtres, dans des chaires, déclament ſeuls contre cet excès, vous les laiſſez moraliſer, ſans tenir compte de leurs mortalités. Vous les avez entendus traiter d'abus criminels, tant d'actions qui vous ſemblent innocentes, & dont peut-être quelques-unes le ſont en effet, qu'ils vous ſont ſuſpects, lorſqu'ils condamnent celle-ci. Mais moi, qui n'exige de vous que ce qu'il eſt sûr que Dieu ordonne, & qui ne vous interdis que ce qu'il eſt sûr qu'il défend ; m'en croirez-vous ? Ce n'eſt point la moleſſe ou la lâcheté, qui

me ſuggère ces conſeils : c'eſt la douceur & l'humanité dont je fais gloire. Nos faſtidieux petits-maîtres ne goûteront point ma morale : mais ſont-ils faits pour gouter rien de ſenſé ?

CHAPITRE III.

DE LA JUSTICE.

De quelle ſorte de Juſtice il s'agit ici. Diviſion de ce Chapitre.

LA Juſtice en général eſt une vertu qui nous fait rendre à Dieu, à nous-mêmes & aux autres hommes, ce qui leur eſt dû à chacun : elle comprend tous nos devoirs ; & être juſte de cette manière, ou être vertueux, ne ſont qu'une même choſe.

Ici nous ne prendrons la juſtice que pour un ſentiment d'équité, qui nous fait agir avec droiture, & rendre à nos ſemblables ce que nous leur devons.

Quoiqu'il ſemble que la juſtice,

ainſi définie, pût être rangée parmi les vertus ſociales, dont nous parlerons dans la troiſième partie de cet ouvrage, je crois toutefois la devoir placer ici. Les vertus ſociales ſont fondées ſur les différentes ſortes de liens qui uniſſent les hommes entre eux, tels que l'amour, la ſubordination, l'humanité, la reconnoiſſance. La juſtice, au contraire, n'a pas beſoin de ces liens, qui loin de la rendre plus active, ne font ſouvent que la gêner, l'ébranler ou même la corrompre. Ce n'eſt point par amitié pour les autres, par compaſſion, ni par bonté, que nous devons être juſtes, c'eſt parce que nous ſommes créés à l'image de Dieu, qui eſt juſte lui-même, & qui veut que nous le ſoyons.

Les Juriſconſultes diſtinguent deux ſortes de juſtice ; nous adopterons leur diſtinction : ils appellent l'une *commutative* ; c'eſt celle qui met de la droiture dans le commerce qu'ont les hommes les uns avec les autres ;

& l'autre *distributive*; c'est celle qui régle sur l'équité la décision de leurs différends. La première est celle des particuliers: l'autre est celle des Souverains & des Magistrats.

ARTICLE I.

DE LA JUSTICE COMMUTATIVE.

Division du présent article en deux paragraphes.

La droiture, qui est la base de la justice commutative, a deux parties: la *sincérité* dans les paroles, & la *bonne foi* dans les traités. La sincérité fait naître la confiance mutuelle, si nécessaire entre les membres d'une même société. La bonne foi dans les traités la conserve & la maintient.

§. I.

DE LA SINCERITE'.

Elle est prescrite par la loi de nature: elle ne souffre point d'exception ni d'altération, s'agît-il de se sauver la

la vie. Abus & inutilité du ſerment. Nulle ſorte de menſonge n'eſt excuſable ; la calomnie eſt le pire de tous, moyen de l'éviter. Avantages de la ſincérité pour la ſociété publique.

Si nos ames étoient de purs eſprits, dégagés des liens du corps, l'une liroit au fond de l'autre : les penſées ſeroient viſibles, on ſe les communiqueroit ſans le ſecours de la parole ; & il ne ſeroit pas néceſſaire alors de faire un précepte de la ſincérité. C'eſt pour ſuppléer, autant qu'il en eſt beſoin, à ce commerce de penſées, dont nos corps gênent la liberté, que la nature nous a donné le talent de proférer des ſons articulés. La langue eſt un truchement par le moyen duquel les ames s'entretiennent enſemble : elle eſt coupable ſi elle les ſert infidélement, ainſi que le ſeroit un interprête impoſteur, qui trahiroit ſon miniſtère.

Loin de nous ces rafinemens de

duplicité, ces équivoques, ces ſubterfuges, ces réſervations mentales, plus propres à multiplier les menſonges, qu'à les faire éviter. On ment toutes les fois qu'on donne lieu volontairement à autrui, de croire vrai ce qu'on ſçait être faux, ou de croire faux ce qu'on ſçait être vrai.

Abraham mentit, lorſque, par une prudence mal-entendue, il fit paſſer ſa femme pour ſa ſœur, chez Abimélech & chez Pharaon. Qu'elle fût, ſi l'on veut, ſa parente, ſa ſincérité n'étoit point à couvert par-là : dire qu'elle étoit ſa ſœur, c'étoit donner lieu de croire qu'elle n'étoit pas ſon épouſe ; & c'étoit-là en effet ce qu'Abraham vouloit qu'ils cruſſent. Il avoit peur, dit-on, que l'un ou l'autre de ces Princes ne le fît mourir, pour jouir, ſans concurrent, de la belle Sara. Quoi ! ce père des croyans avoit-il donc ſi peu de foi, ſi peu de confiance en ſon Dieu, pour ne le pas croire capable de lui conſerver la vie, s'il n'y coopéroit

par un menſonge ? Et quel menſonge encore ? Un menſonge qui livroit ſon épouſe aux bras du premier occupant. Je ne ſçai pas de quel œil les maris Eſpagnols regardent ce trait d'Abraham ; mais je crois qu'il trouvera plus d'apologiſtes en France.

La loi naturelle, qui veut que la vérité régne dans tous nos diſcours, n'a pas excepté les cas où notre ſincérité pourroit nous coûter la vie. Mentir, c'eſt offenſer la vertu, c'eſt donc auſſi bleſſer l'honneur : or on convient généralement que l'honneur eſt préférable à la vie ; il en faut donc dire autant de la ſincérité.

Qu'on ne croie point ce ſentiment outré : quand je ſerois le ſeul au monde qui l'adoptaſſe, je ne l'abandonnerois pas pour cela ; mais il eſt plus général, que peut-être on ne penſe. C'eſt un uſage preſque univerſel dans tous les tribunaux, de faire affirmer à un accuſé, avant de l'interroger, qu'il répondra conformément à la vérité ; & cela, même

lorſqu'il s'agit d'un crime capital. On lui fait donc l'honneur de ſuppoſer qu'il pourra, quoique coupable du fait qu'on lui impute, être encore aſſez homme de bien pour dépoſer contre lui-même, au riſque de perdre la vie, & de la perdre ignominieuſement. Or le ſuppoſeroit-on, ſi l'on jugeoit que la loi naturelle le diſpensât de le faire?

Il eſt vrai qu'on ajoûte ordinairement un dégré de ſolemnité à l'affirmation de l'accuſé, en la lui faiſant faire avec ſerment; mais ce n'eſt pas là non plus la circonſtance que je loue davantage. A quoi peut jamais ſervir un ſerment? Un fourbe ne trouve pas plus difficile de ſe parjurer que de mentir; & l'homme véridique, après les plus affreux ſermens, ne peut pas dire plus vrai, qu'il n'auroit fait en affirmant ſimplement. La vérité n'eſt pas ſuſceptible de plus ou de moins.

C'eſt outrager gratuitement les hommes, que d'exiger d'eux des ſer-

mens : c'eſt les ſuppoſer tout à la fois, & capables de mentir, & aſſez ſuperſtitieux pour mettre de la différence entre un menſonge & un parjure. J'avoue qu'il en eſt quelques-uns à qui c'eſt rendre juſtice, que de les en croire capables.

On pourſuit en jugement *Epiorque*, pour le payement d'une ſomme : on ne produit point contre lui d'obligation par écrit ; il ne s'eſt engagé que verbalement. Il paroît devant ſes Juges : il biaiſe d'abord : on le preſſe ; il fait un roman, le détaille & le circonſtancie, & finit par nier la dette. Félicitez Epiorque, il ſort abſous à bon marché : on ne l'a point obligé de jurer, il n'a fait ſimplement que mentir en préſence de ſes Juges, & de la foule qui les environne. „ M'en „ voilà tiré bien heureuſement, dit-„ il à ſes amis, au ſortir du tribunal ; „ ſi l'on m'eût pris à mon ſerment, je „ perdois mon procès, car je n'aurois „ pas affirmé. „

Cependant ne concluons rien de

cet exemple, en faveur de l'uſage établi d'exiger quelquefois en juſtice le ſerment des parties : car qui pourra vous répondre qu'Eupiorque, en effet, eût mieux aimé rétracter ſon menſonge, que de le confirmer par un faux ſerment ? Mais quand il eût été capable de le faire, ce qui n'eſt pas probable, ce ſeroit un exemple unique, qui ne peut pas tirer à conſéquence, & qui n'empêche pas qu'on n'établiſſe comme une maxime généralement vraie, que quiconque ment ſans ſcrupule, ſe parjure de même.

Le meilleur ſecret pour obvier aux parjures, c'eſt de ne point exiger de ſermens. Je ne voudrois même pas ſans néceſſité interroger quelqu'un que je ſoupçonnerois capable de mentir, & intéreſſé à le faire ; car c'eſt lui en fournir l'occaſion.

La morale de la plûpart des gens, en fait de ſincérité, n'eſt pas rigide : on ne ſe fait point une affaire de trahir la vérité par intérêt, ou pour ſe

diſculper, ou pour excuſer un autre : on appelle ces menſonges *officieux* ; on les faits pour avoir la paix, pour obliger quelqu'un, pour prévenir quelqu'accident. Miſérables prétextes, qu'un mot ſeul va pulvériſer ! Il n'eſt jamais permis de faire un mal pour qu'il en arrive un bien. La bonne intention ſert à juſtifier les actions indifférentes ; mais n'autoriſe pas celles qui ſont déterminément mauvaiſes.

On paſſe auſſi légérement ſur les menſonges *badins*, les hiſtoriettes feintes, les nouvelles controuvées : „ Ce ſont des plaiſanteries, qui ne „ nuiſent à perſonne. „ Quelle biſarre apologie ! Une action eſt-elle donc innocente, pour ne pas renfermer deux crimes ?

Pour la *Calomnie*, on me l'abandonne : c'eſt un menſonge odieux que chacun réprouve & déteſte, ne fût-ce que par la crainte d'en être quelque jour l'objet. Mais ſouvent tel qui la condamne, n'en eſt pas in-

nocent lui-même ; il a rapporté des faits avec infidélité, les a groſſis, altérés ou changés, étourdiement peut-être, & par la ſeule habitude d'orner ou d'exagérer ſes récits.

Un moyen sûr, & le ſeul qui le ſoit, pour ne point calomnier, c'eſt de ne jamais médire.

Tranſportez-vous en eſprit dans quelque monde imaginaire, où vous ſuppoſerez que les paroles ſont toûjours l'expreſſion fidéle du ſentiment & de la penſée ; où l'ami, qui vous fera des offres de ſervice, ſoit en effet rempli de bienveillance ; où l'on ne cherche point à ſe prévaloir de votre crédulité, pour vous repaître l'eſprit de fables ; où la vérité dicte tous les diſcours, les récits & les promeſſes ; où l'on vive, par conſéquent, ſans ſoupçons & ſans défiance, à l'abri des impoſtures & des tromperies, des ruſes & des ſtratagèmes, des trahiſons, des perfidies & des délations calomnieuſes, quel délicieux commerce, que celui des

hommes qui peupleroient cet heureux globe !

Vous voudriez que celui que vous habitez, jouît d'une pareille félicité : eh bien ! contribuez-y de votre part, & commencez par être vous-même droit, ſincère & véridique.

§. II.

De la bonne Foi.

Elle n'a pas beſoin d'être définie : on ne la viole que par des vûes d'intérêt ; exemples qui en ſont des preuves. Fraudes qu'on ſe croit permiſes, parce qu'elles ſont d'un uſage preſque général. Perſonne ne doute que le vol ne ſoit un crime. C'eſt voler que de manquer volontairement à payer ſes dettes. Différentes ſortes de dettes ; les unes innocentes, les autres criminelles.

Il eſt inutile de définir ce que c'eſt que la bonne foi : ceux-mêmes qui en ſont le moins pourvûs, ne l'ignorent pas ; & ne ſeroient point fâchés

que tous les autres en euſſent, pour les duper plus à leur aiſe ; car on n'eſt pas fourbe à crédit, c'eſt toûjours par quelque vûe d'intérêt que l'on trompe & qu'on affronte.

Pourquoi ces Miniſtres impoſteurs d'idoles muettes & ſans vie, avoient-ils forgé des myſtères, des oracles & des prodiges, multiplié les ſacrifices, inventé des eaux luſtrales, des gâteaux ou des pains ſacrés ? C'eſt que par ces inventions ils augmentoient leurs revenus. Tout dogme qui les faiſoit vivre, étoit celui qu'ils prêchoient, comme le plus légitime & le plus inviolable.

Pourquoi les gens de loi ont-ils noyé la droite raiſon & l'équité dans un déluge de procédures, de formalités & de chicanes rafinées ? C'eſt pour mettre à profit les démêlés de leurs concitoyens, & s'enrichir par leurs méſintelligences.

Pourquoi le patelin *Aſtorgue* marche-t'il les yeux baiſſés, la tête humblement inclinée, coeffé d'un large

feutre, vêtu plus que modeſtement? Pourquoi ce ton doucereux, ces paroles enmiellées? Pourquoi ce zéle ſimulé pour les intérêts du ciel, ces lamentations hypocrites ſur l'aveuglement des pécheurs? C'eſt pour lever des contributions ſur les trop ſimples béates qu'il abuſe par ſes grimaces.

Pour terminer un long procès, fécond en branches & en incidens, vous tranſigez avec le plaideur *Eriſte*, même à votre déſavantage. Inutile ſacrifice! Sous le prétexte ſpécieux de ſe prêter à un accommodement, Eriſte a ſaiſi cette occaſion pour gâgner ſur vous du terrain. Vous avez abàndonné volontairement une partie de vos droits, afin de vous aſſurer l'autre : vous n'en ſerez pas moins dépouillé du tout. Secondé par un Tabellion infidéle, il a gliſſé dans la tranſaction des termes équivoques & captieux, dont il ſçaura ſe prévaloir contre vous, & vous aurez, ſans vous en être apperçu, donné les mains à votre ruine.

Je vais dans un quartier de la ville, dont les habitans ſont marchands d'étoffes. Ai-je donc été, par quelque enchantement, tranſporté dans un pays lointain pour y trouver des uſages ſi ſinguliers & ſi biſarres ? Les marchands que j'ai vus ailleurs, ont pour le débit de leurs marchandiſes, un lieu par bas, qu'ils appellent une boutique. Ceux-là en ont une auſſi : mais elle eſt vuide & ſans autres ornemens, que l'épouſe du Commerçant & ſes filles, qui, parées faſtueuſement, nonchalamment aſſiſes, & toujours déſœuvrées, ſemblent n'y être préciſément que pour y ſervir d'enſeigne. J'entre dans le deſſein d'acheter. On m'introduit dans une ſalle écartée, inacceſſible au grand jour, où le ſoleil ne pénétre que de biais, & par une fente étroite. On me préſente des étoffes, on les déroule, on me les développe ; complaiſance illuſoire qui ne ſert qu'à m'en impoſer ! le faux jour qu'on a ménagé, m'en cachera les tares & les

les défauts. Commencez par m'abattre ces chaſſis noirs qui m'offuſquent; & ſi vous voulez que je voie, ne me faites pas voir à demi.

Il y a dans toutes les profeſſions quelque fraude d'uſage, dont on ne ſe fait point de réproche, par la raiſon qu'elle eſt univerſellement pratiquée; & tel marchand laiſſe ſubſiſter, ſans ſcrupule, un abajour à ſon magaſin, qui peut-être gérera fidélement la tutelle de ſon neveu.

Tel Capitaine a, pour la montre, un grand nombre de paſſe-volans, dont il s'approprie la paye, qui rougiroit de toute autre ſorte de vol.

Tel ſoldat dérobe ſon hôte, & croit de bonne priſe, tout ce qui lui tombe ſous la main tant qu'il porte l'uniforme, à qui, peut-être, ſous un autre habit, vous pourriez confier votre coffre-fort ſans riſque.

Un Moine, d'ailleurs honnête-homme, offre à la vénération publique, des châſſes & des oſſemens, des *agnus* & des ſcapulaires, qu'il

n'eſtime au fond de l'ame, que ſelon leur juſte valeur : mais tous ceux de ſa robbe en font autant ; il ſe croiroit faux frère, s'il n'étoit pas leur complice.

Les ſuppôts du barreau vendent chèrement leur miniſtère ; les plus déſintéreſſés d'entr'eux, n'exigent le payement que du travail qu'ils ont fait ; mais en eſt-il qui ne faſſent que celui qu'ils devroient faire ? il eſt paſſé en coûtume de ſurcharger les Parties d'un vain fatras d'écritures, dont les trois quarts n'ont d'autre utilité que de groſſir le ſalaire de l'Ecrivain. Peu ſcrupuleux ſur cet article, " n'eſt-il pas juſte, *diſent-ils*, „ que nous vivions des ſottiſes des „ hommes? Vivez-en, à la bonne heure ; mais n'agiſſez point en Corſaires avec ceux qui vous font vivre.

Je ne parlerai point ici des vols & des rapines manifeſtes : tout le monde ſçait que c'eſt un crime inexcuſable que de prendre le bien d'autrui à force ouverte ; ou du moins, il

n'y a guère que les Conquérans qui l'ignorent. De plus, je ne me donne point pour un convertiſſeur de brigands : des gibets, des échaffauts tous dreſſés, voilà les leçons qu'il leur faut, les ſeules qui ſoient capables de leur contenir la main, & les ſeules en effet à quoi la plûpart des hommes ſont redevables de leur prétendue probité.

La manière de voler qui ſe pratique le plus, & dont on rougit le moins, c'eſt d'emprunter & ne point rendre : c'eſt un dicton reçu, qu'*on n'eſt pas fripon pour devoir*. Cependant on ne vole pas ſeulement en prenant le bien d'autrui : c'eſt auſſi voler que de le retenir.

Diſtinguons pourtant différentes ſortes de dettes. Il en eſt d'*innocentes* & de *criminelles*. Les innocentes ſont celles que la néceſſité a fait contracter, & qu'elle empêche actuellement d'acquitter. Il en eſt *d'une eſpèce mitoyenne*, qui ſont innocentes par rapport au tems préſent, le débiteur

étant dans une véritable impoſſibilité d'y ſatisfaire ; mais criminelles, ſi l'on remonte à leur origine : telles ſont celles qui procédent d'uſurpations injuſtes. Les criminelles enfin ſont celles qu'on laiſſe vieillir volontairement, quoiqu'on les puiſſe éteindre, de quelque cauſe qu'elles proviennent.

Nicandre ruiné par le feu, a ramaſſé dans des bourſes amies de quoi rétablir ſes affaires : elles commençoient à prendre une meilleure face, lorſque d'autres malheurs, des procès & des maladies, des naufrages & des banqueroutes, l'ont replongé dans un abîme plus profond. Loin d'acquitter ſes anciennes dettes, il eſt forcé plus que jamais de les groſſir par de nouvelles ; heureux encore dans ſon déſaſtre, s'il peut parvenir à le faire. Plaignez Nicandre, mais ne le blâmez point : dût ſa ruine entraîner celle de tous les amis qui l'ont aidé, il n'en ſera pas plus coupable, s'il ne ſe l'eſt point attirée par des

fautes volontaires, & s'il travaille ſérieuſement à s'en relever.

Celui qui ne riſque que de s'appauvrir, ou d'être moins opulent, en négligeant ſa fortune, peut la négliger s'il veut; mais c'eſt un crime à un homme qui doit, de faire le magnanime, en affectant du mépris pour l'argent. Il eſt reſponſable envers ſes créanciers, de tous les gains qu'il auroit pû faire honnêtement par ſon travail & par ſon induſtrie. Or à en juger ſur ce pied-là, on ne trouvera pas tant de débiteurs excuſables, qu'on s'imagine.

Lyſippe autrefois Officier public, & dépoſitaire, par état, de la fortune d'un grand nombre de particuliers, a conſommé par ſon luxe les ſommes qu'il avoit en garde, & ſon propre patrimoine. Il s'en accuſe au pied des autels, il en gémit avec ſanglots, & ſe propoſe d'expier ſes diſſipations par la prière, les macérations & le jeûne. Lyſippe eſt, dit-on, converti; il a quitté le monde, il eſt ſans ceſſe

en oraiſon. Quelle converſion ! Eh ! priez un peu moins, Lyſippe, le meilleur moyen pour expier ſes fautes, c'eſt de les réparer. Mettez vos talens à profit, travaillez ; ne ménagez ni ſoins, ni peines, point de relâche, juſqu'à ce que vos créanciers ſoient ſatisfaits & dédommagés. Allez enſuite vous proſterner devant le thrône de Dieu, c'eſt alors que vous y pourrez trouver grace.

On n'eſt point excuſable de ne pas acquitter ſes dettes, par ſon indigence actuelle, ſi l'on y eſt tombé, ou qu'on la perpétue par ſa faute, par indolence, par pareſſe, par des dépenſes ſuperflues.

Un débiteur ne poſſéde en propre que l'excédent de ſes dettes : tout ce qu'il conſomme au-delà, eſt pris ſur ſes créanciers. L'humanité cependant lui permet de vivre, mais ne lui permet rien de plus ; encore eſt-ce à condition de travailler ſincèrement à ſe libérer.

Admirez la tranquilité de *Miſo-*

chreſte! Avec quelle aiſance il ſe débarraſſe d'une foule de créanciers, dont les clameurs l'importunent! Cent fois il les a évités en ſe faiſant céler par ſes valets: comment aujourd'hui va-t'il s'y prendre pour leur échapper? Ils ont devancé l'heure de ſon lever: il perſiſte à ne point ſortir; ils s'obſtinent à l'attendre. Il leur fait dire qu'il eſt indiſpoſé, & ne peut parler à perſonne: ſa maladie ne les attendrit pas; s'il différe de leur ouvrir ſa porte, ils ſont prêts à l'enfoncer. Il annonce qu'il va ſe rendre, & vient parlementer.

„ Comment donc, *leur dit-il*, eſt-
„ ce qu'on ne peut pas être malade
„ chez ſoi? Vous me permettrez
„ de vous dire que votre procédé
„ n'eſt pas celui de gens qui ſçavent
„ vivre.

„ Qu'y a-t'il, vous Monſieur *Rhe-*
„ *don*? Cette caléche que vous me
„ fîtes, il y a trois ans, ne vous ai-je
„ pas donné vingt piſtoles à compte?
„ Vous voilà bien à plaindre! Allez,

„allez, n'ayez point peur, on ne „perd rien avec moi. Voilà un hom- „me qui me fournit du pain depuis „ſix ans : il ſçait comme on ſe con- „duit avec des gens de ma ſorte ; il „a pris patience, & ne s'en trouvera „pas mal. Adieu, Monſieur Rhe- „don, adieu ; j'ai à parler à ces Meſ- „ſieurs : vous reviendrez.

„Oh ! pour vous, mon cher *Ar- „topole*, je vous conſidère ; vous „agiſſez bien. Comment vous y pre- „nez-vous pour faire le bon pain „que vous me vendez : il eſt exquis ; „il n'y a rien à dire à ce pain là... „Voyons ce que je vous dois..... „Deux mille trois cens quarante-ſix „livres quatre ſols neuf deniers.... „Je vous dois cette ſomme là ?.... „Au reſte, je ne regarde pas après „vous. Deux mille trois cens & quel- „ques livres..... On pourra payer „cela. Allez, Monſieur Artopole, „le premier argent que je touche eſt „à vous ; vous n'aurez pas ſeule- „ment la peine de le venir chercher :

„ cela eſt trop juſte, c'eſt vous qui
„ me faites vivre.

„ Ah ! voilà mon Marchand de
„ vin : il y a long-tems, mon cher,
„ que j'ai envie de vous laver la tête.
„ Sçavez-vous bien, Monſieur de la
„ Taverne, que vous jouez à m'em-
„ poiſonner, avec le vin que vous
„ me donnez. Que diable mettez-
„ vous dedans ? Je ne peux pas en
„ boire trois bouteilles, qu'il ne me
„ porte à la tête. Et c'eſt de l'argent,
„ peut-être, qu'il vous faut ? Allez,
„ allez, on ne ſert pas les gens comme
„ vous faites, quand on veut être
„ payé. Vous n'aurez de l'argent que
„ quand les autres n'en voudront
„ plus, pour vous apprendre à don-
„ ner de bonne marchandiſe.

„ Pour ce qui eſt de vous, Mon-
„ ſieur *Guillaumet*, je ſuis honteux
„ de ne vous avoir point encore ſa-
„ tisfait. Je ſçai tous les reproches
„ que vous avez à me faire. Vous
„ m'habillez moi & toute ma maiſon,
„ depuis près de cinq ans : je ne vous

„ai point encore donné un ſou; je „vous avois promis pour la fin de „l'année dernière, je vous ai man„qué : n'eſt-ce pas là tout ce que „vous me direz ? Vous me con„noiſſez, Monſieur Guillaumet: „croyez-vous que j'aurois la dureté „de vous laiſſer languir après un „argent qui vous eſt dû, après des „déboursés conſidérables que vous „avez bien voulu faire pour moi, „ſi mes Fermiers me payoient? Il „faudroit que je fuſſe un grand mal„heureux. Mais ils me payeront à „la fin, & vous ſerez payé. Servi„teur. Laiſſez-moi parler à cette „femme-ci.

„Bon jour, Madame *Pernelle*. „C'eſt pour ces trente pièces de „toile que vous m'avez fournies, „n'eſt-ce pas? Je ne peux pas vous „les payer ſi-tôt. Vous voyez bien „que voilà des gens à qui j'ai pro„mis. Mais vous êtes en état d'at„tendre, vous : vous êtes bien!„ “Non, Monſieur, vous vous trom-

„ pez, je ſuis fort mal. „ " Oh ! tant „ pis ; ma bonne : quand on n'a pas „ les reins aſſez forts pour faire des „ avances, il ne faut pas ſe mêler de „ vendre.

„ Pour vous autres „ ajoûte Miſochreſte, en adreſſant la parole à ceux des créanciers qui n'ont pas encore eu audience, " je ne vous dois „ pas, je crois, de gros articles. Vous „ êtes témoins que je cherche à m'ar- „ ranger : laiſſez-moi reſpirer un peu ; „ ſi je ne puis mieux faire, du moins „ j'arrêterai vos mémoires. „

Miſochreſte, après ces mots, s'élance & part comme un trait, laiſſant ſes créanciers ſi étourdis par ſon ton audacieux, qu'il eſt déjà bien loin, lorſqu'ils s'apprêtent à lui répondre.

ARTICLE II.

DE LA JUSTICE DISTRIBUTIVE.

Raiſons de ſa néceſſité : elle réſide dans la perſonne des Souverains : confiée, quant à l'adminiſtration, aux

Magiſtrats : ſes caractères. 1. *Frais de Juſtice, injuſtes & exorbitans.* 2. *Lenteur des Juges inexcuſable. Sollicitations, injurieuſes aux Magiſtrats. Appels, prolongent inutilement les procès. Formalités vétilleuſes introduites dans la procédure. Incapacité de la plûpart des Juges. Préférer l'avis du plus petit nombre à la pluralité.* 3. *Si un Juge peut ſans injuſtice, favoriſer ſon ami.*

Si tous les hommes étoient équitables, on n'auroit pas beſoin de la Juſtice diſtributive : c'eſt une digue qu'il a fallu oppoſer à leurs injuſtes procédés. La plûpart ont confondu l'utile avec l'agréable : ce qui flatte leurs ſens, leurs déſirs & leurs paſſions, leur paroît dès-lors utile. Il le ſeroit en effet, ſi ces ſens, ces déſirs & ces paſſions, étoient toûjours réglés par l'équité ; mais s'ils ne le ſont point, ce qui les flatte peut être injuſte. Or *ce qui eſt injuſte ne ſçauroit être*

être utile: & voici ſur quelle preuve je fonde cette maxime.

Rien n'eſt utile, que ce qui tend à nous rendre heureux : la ſuprème utilité, c'eſt le ſouverain bonheur, & c'eſt à ce bonheur que ſe rapporte, comme à ſa fin unique, tout ce qui mérite le nom d'utile; tout ce qui n'y tend pas, eſt indigne de ce nom. Or ce qui eſt injuſte, loin d'y tendre, nous en détourne; car ce qui eſt injuſte, eſt contraire au vouloir divin. Or, il n'eſt pas poſſible que nous ſoyons heureux en réſiſtant à ce vouloir, puiſqu'il a préciſément notre félicité pour objet. Dieu n'eſt point un tyran, fier d'un deſpotiſme abſolu, qui ne nous impoſe des loix, que pour exercer notre obéiſſance, & nous faire ſentir la peſanteur de ſon joug; tous ſes préceptes ſont des leçons qui nous apprenent à être heureux. Or Dieu veut que nous ſoyons juſtes. Donc il n'eſt point de véritable bonheur pour quiconque ne l'eſt pas. Donc, une action qui bleſſe la

juſtice, étant contraire à la volonté de Dieu, elle l'eſt auſſi à notre félicité ; & par conſéquent, loin de nous être utile, elle nous eſt préjudiciable & funeſte.

Mais les hommes charnels & groſſiers, qui ne s'occupent que du préſent, qui ne voyent que par les yeux du corps, qui n'eſtiment le mérite des actions, qu'à raiſon du profit qui en revient, n'ont pas laiſſé d'établir une diſtinction entre la juſtice & l'utilité. Tous les jours ils mettent en balance l'utile avec l'honnête : & c'eſt toûjours ce dernier qui eſt ſacrifié à l'autre, lorſque l'utilité prétendue leur paroît mériter quelque conſidération : or ils là ſuppoſent importante, à proportion de la véhémence de leurs déſirs ; auſſi n'ont-ils d'égards pour la juſtice, qu'autant qu'ils comptent y gâgner, ou du moins n'y rien perdre, toûjours prêts à revenir ſur leurs pas pour préférer l'utile, ſi l'équité les expoſe à quelque danger, ou peut leur coûter quelque perte.

De-là ces démêlés d'intérêts que ſuſcitent & entretiennent, entre des concitoyens, l'avidité des richeſſes, & la mauvaiſe foi : de-là tous les crimes qui ont inondé le monde. Cette préférence qu'on donne à l'utile ſur l'honnête, eſt la ſource de tous les procès injuſtes, & la cauſe de tous les forfaits.

Il a donc fallu pour prévenir l'horrible confuſion où cette mépriſe ſur l'utile auroit jetté toutes les ſociétés, remonter aux loix innées de la juſtice, &, la balance en main, terminer les conteſtations, & punir les attentats.

Comme il ne ſuffit point à un Légiſlateur d'être ſage & judicieux, s'il n'a auſſi une autorité ſuffiſante pour faire exécuter ſes loix : on a déféré la puiſſance légiſlative à ceux d'entre les hommes, qui avoient déjà ſur les autres une prééminence reconnue : la juſtice diſtributive a été l'appanage des Souverains.

Afin qu'elle ne fût point arbitraire, ils publièrent des ordonnances ſolem-

nelles, pour ſervir au réglement des différends les plus ordinaires dans la ſociété; & réprimèrent l'audace des méchans, en les intimidant par la crainte des ſupplices ou de l'ignominie. S'il ſurvenoit quelques cas qui n'euſſent point été prévûs, ils en tiroient la déciſion de cette même équité naturelle qui leur avoit dicté les loix générales. Ils rendoient alors la juſtice en perſonne, & la rendoient ſur le champ.

Surchargés dans la ſuite d'un plus grand nombres d'affaires, par l'accroiſſement de leur domination, ou diſtraits du ſoin de la police, par le commandement des armées, ils en remirent l'exercice entre les mains de Juges ſubordonnés, qu'ils revêtirent pour cet effet d'une partie de leur autorité. On appella ces Juges commis par les Souverains, des *Magiſtrats*: & ce ſont ces Magiſtrats qui adminiſtrent à préſent la Juſtice. Voyons comme ils s'en acquittent, & comme ils s'en doivent acquitter.

La juſtice doit être rendue *gratuitement, promptement, & ſans partialité.*

1. On ne nie pas dans ce pays plus qu'ailleurs, que la juſtice ne doive être gratuite : c'eſt une maxime toûjours ſubſiſtante ; mais qui, malheureuſement, eſt réduite à la ſimple théorie. Sur ce point, comme ſur une infinité d'autres, on à bien ſçu trouver moyen d'éluder l'auſtérité de la morale.

On a commencé par interdire aux particuliers la faculté qui leur appartient de droit naturel, de plaider eux-mêmes leur cauſe. Si ce réglement étrange eſt fondé ſur de juſtes motifs, j'avoue que je n'ai point aſſez de pénétration pour les démêler ; mais j'en ai aſſez pour en connoître les inconvéniens.

Qu'ai-je beſoin d'un Subſtitut mercenaire, qu'on m'oblige de payer, pour défendre mes intérêts, que je défendrois mieux que lui ? Il les expoſera, me dites-vous, à mes Juges

avec plus de préciſion, & le fera ſans humeur & ſans paſſion. Mais ſi j'ai bien pu le mettre au fait de mon affaire, j'y pourrois mettre auſſi mes Juges. Qui me répond qu'il l'aura bien entendue, qu'il en a bien pris le ſens, qu'il s'eſt donné la peine de lire les pièces que je lui ai remiſes? Qui m'aſſure qu'il la travaillera ſoigneuſement, qu'il la mettra dans ſon jour favorable, qu'il n'oubliera aucun de mes moyens, qu'il les préſentera dans toute leur force? Que ſçai-je? s'il alloit même ſe laiſſer gâgner par mon adverſaire, & faciliter ſon triomphe en me défendant foiblement! Il n'eſt aucune de ces prévarications qui ne ſe commette quelquefois, & que je n'aie par conſéquent ſujet de craindre. Laiſſez-moi défendre mon droit, vous m'exemptez de tous ces riſques.

J'ai, ſi vous le voulez, découvert un défenſeur intelligent, capable, & ſur qui l'on peut compter. Eh! que m'importent tous les talens qu'il vous

plaira lui ſuppoſer ? Un défaut les efface tous : il eſt intéreſſé. Dépouillé de tout mon bien par des uſurpateurs puiſſans, en vain la Juſtice m'offre-t'elle un appui contr'eux, ſi ſes triſtes avenues ne s'ouvrent qu'à prix d'argent.

Ai-je franchi cette première entrée : à chaque pas le même obſtacle m'arrête. Le palais de Thémis eſt une douane ruineuſe, où cent exacteurs avides ſe ſuccédent l'un à l'autre pour dévorer la ſubſtance de l'infortuné Plaideur. Le Juge lui-même, à leur tête, les autoriſe au pillage, & s'apprête à le conſommer. Délicat cependant ſur la manière de piller, il rougiroit de profaner ſa main en acceptant des préſens : & le barbare exige qu'on le paie : & ne vous rendra pas juſtice que vous n'ayez paié d'avance!

En vain m'objecteroit-on que ces fraix exorbitans ſont la juſte punition du Plaideur de mauvaiſe foi, qui, par l'évènement eſt le ſeul qui les ſupporte.

Je répond d'abord que je ne goûte point la Juſtice de ces châtimens pécuniaires, dont celui qui les impoſe recueille ſeul le profit. Toute juſtice intéreſſée m'eſt ſuſpecte. Pourquoi faut-il que mon Juge touche de fortes épices, en conſéquence de ce qu'*Harpaſte* m'a intenté mal-à-propos un procès? C'eſt moi ſeul qu'il faut dédommager, & non pas ce Juge qui n'en ſouffre aucun dommage, & qui doit également abſoudre ou condamner, ſans en tirer de ſalaire.

Je dis deplus, qu'il n'eſt pas toujours vrai qu'un des deux collitigans ſoit néceſſairement de mauvaiſe foi: la queſtion qui les diviſe peut être problématique; & dans ce cas, celui des deux qui ſuccombe mérite plus d'être plaint que puni.

Mais qu'on ſuppoſe, ſi l'on veut, que celui ſur qui les fraix tombent, les doive en effet ſupporter pour avoir conteſté ſans droit: ſon adverſaire qui ſort victorieux, ne laiſſe pas de payer encore cher ſa victoire. Il lui

a fallu eſſuyer mille extorſions ſecrétes, qu'il ne pourra pas répéter; & les fraix mêmes qui ſont notoires, c'eſt lui ſeul qui en ſouffre, ſi celui qui les doit payer eſt malheureuſement inſolvable.

J'ajoute encore un dernier cas, où ils tomberont ſur la Partie qui devoit en être exempte: c'eſt celui d'un jugement où le bon droit aura ſuccombé par l'ignorance ou par l'iniquité des Juges, & ce cas n'eſt pas ſans exemple; car ces fiers arbitres de nos biens & de nos fortunes, n'ont pas reçu du Ciel une conſcience ni des lumières infaillibles.

2. Qu'on me donne des Juges déſintéreſſés, leurs vûes ſeront bien plus diſtinctes, & leurs déciſions plus ſages; mais je n'en ſuis point encore content s'ils ne ſont pas expéditifs. C'eſt être injuſte que de différer la juſtice qu'on peut rendre ſur le champ. Le tems eſt précieux pour celui dont les intérêts périclitent.

C'eſt la manie des gens en place

de ſe faire demander à titre de grace, ce qu'ils doivent par état : il faut acheter d'eux par des ſuppliques humiliantes, ce qu'on ſeroit en droit d'exiger. Vendez-moi plutôt la juſtice au poids de l'or, & me la rendez à l'inſtant. A quelque prix que vous la mettiez, j'y gâgnerai.

Le Préſident *Cénocéphale* croit qu'il importe à ſa dignité d'être ſuivi juſqu'au pied de ſon tribunal, d'une foule de ſolliciteurs. Le trouble & l'inquiétude qu'il voit peints ſur leurs viſages, le flattent au fond de l'ame ; il ſe dit avec complaiſance : " C'eſt „ de moi que dépend le ſort de tous „ ces gens-là. „ Il ſe gardera bien d'expédier promptement leurs affaires : ſa Cour en ſeroit moins nombreuſe.

Je ne ſçaurois concevoir comment le premier Plaideur qui ſollicita ſon Juge, oſa s'expoſer à le faire ; ni comment les Juges ſe ſont accoutumés à ſupporter patiemment cet affront. Qu'eſt-ce que ſolliciter ſon

Juge? C'eſt lui dire en termes couverts : „ je ne doute pas que vous „ ne négligeaſſiez mon affaire, ſi je „ ne vous preſſois. Je ſçai que vous „ aimez votre repos & vos plaiſirs ; „ que vous pourriez les préférer au „ ſoin de remplir votre charge : mais, „ je vous prie, faites votre devoir, „ pour l'amour de moi. Examinez „ par vous-même mon procès : ne „ vous en rapportez pas à l'extrait „ d'un Secrétaire ; & quand vous le „ ſçaurez à fond, que ce ſoit l'équité „ qui dicte votre jugement. La belle „ *Hortenſe* viendra vous ſolliciter „ contre moi, mais fermez les yeux „ à ſes charmes. Tels Princes, tels „ Seigneurs vous recommanderont „ ſa cauſe, mais ſongez que ces re- „ commandations ne rendent pas ſon „ droit meilleur. On tentera de vous „ éblouir par des promeſſes, & peut- „ être même par des préſens, mais „ ſoyez incorruptible. En un mot, „ faites-moi la grace de vous com- „ porter en honnête-homme. „

Combien ſeroient encore plus injurieuſes les ſollicitations d'un Plaideur de mauvaiſe foi! Solliciter ſon Juge pour le gain d'une cauſe injuſte, c'eſt lui déclarer qu'on le prend pour un fripon, ou pour un ſot.

Je ne ſçai ſi ce n'eſt pas auſſi l'inſulter que de le remercier après le gain d'un procès: il ſemble que ce ſoit le rendre ſuſpect de quelque condeſcendance; ſans cela, dequoi le remerciez-vous? S'il a jugé ſuivant l'exacte équité, vous ne lui devez pas, à la rigueur, plus d'actions de graces, qu'à un payeur de rentes qui vous a délivré un quartier échu: l'un & l'autre n'ont fait que ce qu'ils ne pouvoient ſe diſpenſer de faire ſans prévarication. De l'eſtime tant qu'il vous plaira: un Juge intègre en mérite, mais point de reconnoiſſance.

Il pourroit même, avec toute l'intégrité poſſible, mériter au contraire des reproches, s'il a laiſſé les Parties long-tems languir dans l'attente d'un jugement, qu'il pouvoit prononcer d'abord.

d'abord. Un Magiſtrat eſt comptable de tous ſes momens, tant qu'il reſte dans ſes mains des affaires indéciſes. N'eſt-ce donc pas aſſez qu'un Plaideur ait ſupporté les lenteurs des Officiers ſubalternes, ſans que les diſpenſateurs mêmes de la juſtice achevent de l'excéder par des remiſes interminables.

Enfin après pluſieurs années d'attente, d'incertitude & de pourſuites, il obtient un jugement : mais c'eſt n'avoir rien obtenu ; ſon adverſaire, pour en éluder l'effet, va, par pluſieurs appels ſucceſſifs, le promener de tribunaux en tribunaux. Et qu'il ne croie pas ſon droit aſſuré par la raiſon qu'il eſt inconteſtable : les Rituels de Thémis aſſerviſſent ſes Cliens à tant de formalités vétilleuſes, d'où l'on fait dépendre leur ſort, qu'il leur eſt difficile d'arriver ſans broncher, juſques à ſon tribunal. Auſſi voit-on tous les jours, dans ſon redoutable ſanctuaire, la forme entraîner le fond, & le meilleur droit

ſolemnellement proſcrit pour l'omiſſion d'un mot, d'une lettre, d'une minutie.

A-t'on eu l'adreſſe d'éviter tous ces écueils, on peut encore échouer au port par l'injuſtice ou l'incapacité des Juges.

De toutes les profeſſions, celle du Magiſtrat eſt, je crois, la plus importante pour la ſociété; mais j'ignore s'il en eſt quelqu'autre parmi nous, pour laquelle on exige moins d'épreuves: tout ſujet y eſt propre, dès qu'il a pris ſes dégrés en *Droit*, & qu'il eſt en état de payer les proviſions de ſa charge.

Je ne vous dirai point ſi le jeune *Adraſte* eſt bon Juge; ce n'eſt jamais lui qui rapporte, il ne fait qu'opiner, & peut-être fait-il encore trop: mais je puis vous dire quels ſont ſes mœurs, ſes plaiſirs & ſes paſſe-tems. Il eſt badin, vif & coquet, diſtrait & inappliqué. Il a pris, dès l'enfance, une antipathie pour les Livres, qu'il a gardée juſqu'à préſent; mais ſur-

tout pour les Coûtumiers, les Ordonnances, les Arrêts & les Arrêtiſtes. Un peu moins prévenu contre les brochures, il a feuilleté *Acajou*, *Grigri*, *le Sopha*, & *les Etrennes de la Saint Jean*. Il aime la bonne chère, & ſur-tout les longs ſoûpers, le jeu, la danſe, la chaſſe, les armes & les chevaux. Tous les plaiſirs lui ſont bons, pourvû qu'ils ſoient tumultueux.

N'ai-je pas eu raiſon de commencer par vous prévenir qu'Adraſte eſt un Magiſtrat ? Sans cela vous l'euſſiez pris ſans doute, à ſon portrait, pour un Mouſquetaire ou un Page.

Près de lui, ſur les fleurs de Lys, ſiége le gouteux *Ménalippe*. C'eſt un vieux Juge, à qui une longue routine, acquiſe par ſoixante années d'exercice, tient lieu de capacité. Dès qu'un Avocat ſe préſente, il ſçait tout ce qu'il va dire ; auſſi dort-il profondément tant que dure le plaidoyer, & n'en donne pas moins ſon

avis, lorſqu'il eſt tems de le donner. Son âge & ſes infirmités le garantiſſent d'être ſéduit par de belles ſolliciteuſes : de ce côté-là il eſt incorruptible. Si quelqu'attrait le pouvoit gâgner, ce ſeroit tout au plus l'éclat éblouiſſant de l'or ; encore faudroit-il que la ſomme en valût la peine : ſa vertu s'indigneroit qu'on la voulût tenter par des préſens médiocres. Ne craignez pas non plus qu'il s'écarte de ſon devoir par tendreſſe ou par pitié ; que les regrets d'un accuſé, ſa douleur & ſon déſeſpoir le gâgnent & l'attendriſſent : lorſqu'il s'agit d'infliger une peine capitale, ſoyez sûr qu'il n'en manquera pas l'occaſion ; c'eſt un acte d'autorité dont il eſt jaloux. Endurci depuis long-tems, contre les prières & les larmes, ſpectateur intrépide des tortures & des ſupplices, il enverroit plutôt vingt innocens à *la Grève*, que de ſauver un coupable.

Placez-moi ſur un tribunal vingt têtes de la trempe de celles d'Adraſte

& de Ménalippe : croirez-vous alors un Plaideur bien à l'abri de ſa condamnation, par ſon bon droit? Cependant eſt-il rare que nos tribunaux ne ſoient pas mieux compoſés? Pour un Juge digne du ſiége qu'il occupe, il en eſt trente qui ne devroient avoir d'autre emploi dans le barreau, que celui d'impoſer ſilence aux cauſeurs.

On eſt dans l'uſage de décider les conteſtations, en juſtice, à la pluralité des voix. C'eſt, je crois, faire beaucoup trop d'honneur à nos Magiſtrats : c'eſt ſuppoſer que le plus grand nombre d'entr'eux eſt ſuffiſamment pourvû de droiture & de diſcernement. Je ne ſçai s'il ne vaudroit pas mieux que ce fût le plus petit nombre qui formât l'arrêt. N'eſt-il pas plus raiſonnable de ſuppoſer qu'il y ait cinq Conſeillers prudens ſur vingt-cinq, que de préſumer qu'il y en ait vingt? La prudence n'eſt pas un don ſi vulgaire.

Malgré l'air de paradoxe que cette

idée ſemble préſenter d'abord, le Légiſlateur des Juifs l'avoit eue avant moi : il leur recommandoit de "ne „pas aſſeoir leurs jugemens ſur l'a- „vis du plus grand nombre. *„

J'aimerois mieux le ſuffrage d'un ſeul Juge, qui motive ſon avis, que celui de cinquante autres qui n'opinent que par inſtinct.

La tentation la plus délicate, & par conſéquent la plus dangereuſe pour un Juge, c'eſt une généroſité déplacée, un déſir d'obliger des amis, qui ne peut être ſatisfait qu'aux dépens de l'équité. Tel qui réſiſtoit à des promeſſes, ou à des offres ſéduiſantes, ne tiendra pas contre les inſtantes prières d'un ſolliciteur qu'il aime. Il croit trouver une excuſe dans les motifs qui l'ébranlent. Il ne ſe pardonneroit point de s'être laiſſé ſubjuguer par le vil appas du gain, ni par tout autre intérêt ; mais la tendreſſe, l'amour, l'amitié, la recon-

* *Non in judicio plurimorum acquieſces ſententiæ.* Exod. xxiij. 2.

noiſſance, ſont des ſentimens ſi nobles ! Oui, très-nobles, ſans doute, quand ils ſympathiſent avec la vertu; mais très-bas & très-condamnables, quand ils lui portent quelque atteinte.

Il eſt d'uſage & même d'obligation, qu'un Juge ſe déporte de la connoiſſance d'une affaire, lorſque quelqu'une des Parties qui y ſont intéreſſées, lui eſt alliée ou parente; mais il eſt, dans la ſociété, bien d'autres liaiſons que la parenté ou l'affinité, qui n'ont pas moins d'empire ſur le cœur; qu'il s'en méfie. Il peut lui paroître dur de condamner un ami : eh bien ! qu'il ne le juge point.

Il n'eſt dans tout l'Univers, que Dieu & les Souverains, par la raiſon qu'ils ſont ſes Lieutenans, qui puiſſent uſer d'indulgence dans leurs jugemens, & favoriſer ceux qu'ils aiment. Encore ni les Souverains, ni Dieu même, ne le peuvent-ils pas faire au préjudice de l'une des Parties. Mais le ſimple Magiſtrat n'eſt jamais en droit de le faire : il n'a d'au-

torité que celle qu'il tire de la loi, dont il n'eſt que le dépoſitaire & l'organe ; s'il s'en écarte par quelque motif que ce ſoit, il a paſſé ſon pouvoir, c'eſt un prévaricateur.

Mais ſi la loi n'a point de diſpoſition expreſſe, ſur le ſujet qui diviſe les Parties, lui ſera-t'il défendu de donner une interprêtation favorable à la cauſe de ſon ami ? Oui, ſans doute ; ſon ami ne doit entrer pour rien dans cette interprêtation. Les inductions qui ſe tirent de la loi, font partie de la loi même, & ſont auſſi reſpectables.

CHAPITRE IV.

DE LA TEMPERANCE.

Définition de la Tempérance ; ſes branches. Diviſion de ce Chapitre.

LA Tempérance, dans un ſens vague & général, eſt une ſage modération, qui retient dans de juſ-

tes bornes, nos désirs, nos sentimens & nos passions. Mais nous la prendrons ici dans une signification plus bornée, pour une vertu qui met un frein à nos appétits corporels, & qui les contenant dans un milieu également éloignés de deux excès opposés, les rend par-là non-seulement innocens, mais utiles & louables.

Parmi les vices que réprime la tempérance, les principaux sont l'incontinence & la gourmandise; s'il en est d'autres, ils émanent tous de l'une ou de l'autre de ces deux sources; & par conséquent, ses deux branches sont la chasteté & la sobriété.

ARTICLE I.

DE LA CHASTETE'.

La continence & la chasteté, distinctes l'une de l'autre. La continence n'est pour qui que ce soit, d'une obligation absolue: elle l'est seulement hors du mariage; mais le mariage n'est interdit à personne. Le consente-

ment ſeul fait le mariage. Si l'indiſſolubilité du mariage exclut le divorce : inconvéniens de la prohibition du divorce. Concubinage défendu par les loix poſitives, & prohibé par la nature même, lorſqu'il n'eſt pas une imitation du mariage, par ſa continuité. Dans quels dégrés la nature renferme l'inceſte. L'adultère défendu par la loi naturelle.

On ne doit pas confondre, comme on le fait ſouvent, la continence avec la chaſteté. L'abus des termes entraîne avec ſoi la confuſion des idées. Comme on peut être chaſte, ſans s'aſtraindre à la continence : tel auſſi s'en fait une loi, qui pour cela n'eſt pas chaſte. La penſée toute ſeule peut ſouiller la chaſteté : elle ne ſuffit pas pour enfraindre la continence. Tous les hommes, ſans exception de tems, d'âge, de ſexe & de qualité, ſont obligés d'être chaſtes ; mais aucuns ne ſont obligés d'être continens.

La continence conſiſte à s'abſtenir des plaiſirs de l'amour ; la chaſteté, à ne jouir de ces plaiſirs, qu'autant que la loi naturelle le permet, & de la manière qu'elle le permet. La continence, quoique volontaire, n'eſt point eſtimable par elle-même ; & ne le devient qu'autant qu'elle importe accidentellement à la pratique de quelque vertu, ou à l'exécution de quelque deſſein généreux : hors de ces cas, elle mérite ſouvent plus de blâme que d'éloges.

Quiconque eſt conformé de manière à pouvoir procréer ſon ſemblable, a droit de le faire, & le doit. Voilà la voix de la nature : & cette voix mérite plus d'égards, que les inſtitutions humaines qui ſemblent la contrarier.

Je ne ſçai point de raiſon qui oblige à une continence perpétuelle : il en eſt tout au plus qui la rendent néceſſaire pour un tems.

Il eſt de droit naturel que chacun puiſſe diſpoſer du bien qui lui appar-

tient en propre. Ce n'eſt pas cependant faire injuſtice à un mineur, à un prodigue ou un furieux, que de les priver de l'exercice de ce droit, dont ils abuſeroient immanquablement : de même, quoique le commerce d'un ſexe avec l'autre ſoit permis à tous les hommes, il peut y avoir des circonſtances où il leur ſoit avantageux d'en être privés, pour un plus grand bien.

Il eſt juſte, par exemple, qu'un enfant qui n'eſt point encore capable de diſcernement, ne ſoit pas libre de ſe lier, ſans l'autorité de ſes parens, par des nœuds indiſſolubles. Ce ſeroit, au contraire, une inhumanité criante, que de l'abandonner à l'inconſidération & à la témérité, trop ordinaires à ſon âge, lorſqu'il s'agit de décider, par un mariage, du bonheur ou du malheur de ſa vie. Ses Tuteurs naturels peuvent, ſans empiéter ſur ſes droits, empêcher qu'il ne s'y engage, ou reculer ſon engagement, s'ils le jugent indigne de lui,

ou du moins précipité. Or, juſqu'à ce qu'il l'ait contracté, la continence eſt un devoir pour lui. Bien entendu que les parens de leur côté, doivent pourvoir à l'établiſſement de leurs enfans, ou du moins y donner les mains, lorſqu'il s'en préſente de ſortables.

L'avanture de *Proxène* & de *Cloris* ſa fille a fait du bruit dans le monde: ce n'eſt point médire que de la rapporter. Cloris, ſous la tutelle d'un père avare, attendoit patiemment que ſon Tuteur voulût bien ſe deſſaiſir entre ſes mains, de la ſucceſſion de ſa mère, lorſque l'aimable *Chariton*, par ſa tendreſſe & par ſes ſoins, gâgna le cœur de la pupille. Il jouiſſoit d'une fortune & d'un rang qui ne devoient pas faire rougir Proxène de l'adopter pour gendre. La propoſition lui en fut faite: Proxène la rejetta. Il ne déclaroit point le motif de ſon refus; mais on le devina ſans peine. La répugnance invincible qu'il ſentoit à rendre un compte, fut celui qui

le décida. Il pria Chariton de s'abſtenir déſormais de ſes galantes aſſiduités. Cette défenſe, ſuivant l'uſage, alluma de plus en plus la paſſion des deux Amans; & tous deux de concert, prirent la voie qu'ils crurent la plus efficace, pour arracher le conſentement du père. Ils s'étoient mépris : cet agréable expédient, dont tant de filles ont éprouvé l'efficacité, ne réuſſit pas auprès de Proxène : dût réjaillir ſur lui l'ignominie de ſa fille, il éclata en tranſports furieux; & ne s'en tenant point aux reproches, il la livra lui-même à l'horreur infamante de ces lugubres retraites, conſacrées au repentir & aux pleurs.

A qui des trois Acteurs de cette ſcandaleuſe ſcène imputerons-nous le tort? A tous les trois, ſans doute. Un père dure & injuſte, un amant qui ſéduit ſa maîtreſſe, une fille qui mépriſe l'autorité paternelle, ſont tous perſonnages coupables.

" Mais cette loi de nature, *me* „ *dira-t'on*, dont vous vantez l'ex-

„ cellence, exige-t'elle donc pour „ l'union de deux amans, tout ce „ vain appareil de cérémonies rebu- „ tantes à quoi on les assujettit? „

Non, elle exige uniquement le libre consentement des parties, leur union dès-lors est autorisée par le Ciel, si rien d'ailleurs ne s'y oppose. Mais la simplicité de cette bonne loi naturelle n'a pas interdit aux Législateurs la faculté de régler par des loix positives, la solemnité des mariages. Les loix positives mêmes sont respectables & obligatoires, lorsqu'elles ne contredisent pas la sage loi de nature, & qu'elles ne font que lui servir de glose & d'interprétation. Elles n'obligent à la vérité que comme loix de Police; mais les loix de Police obligent tous les membres d'un Etat.

Il importoit au bon ordre de la société, que le mariage fût un engagement pour la vie: & la nature elle-même semble en avoir fait un précepte: l'obligation continuelle qu'elle

impoſe aux époux, de s'aimer réciproquement, marque ſon intention ſur la continuité de ce lien : on ne quitte point une épouſe qu'on aime. Les ſervices qu'elle veut que nous rendions à nos enfans, en ſont une nouvelle preuve. Les ſecours du père & de la mère leur ſont également néceſſaires : or ces ſecours leur manqueroient, ſi le mariage n'étoit qu'un engagement paſſager ; c'eſt dans l'amour conjugal, auquel ſe joint l'amour propre, que la tendreſſe paternelle ou maternelle prend ſa ſource. Or les loix poſitives qui ont déterminé les ſolemnités du mariage, ne ſont que ſeconder le vœu de la loi naturelle ſur ſa perpétuité : en le rendant plus authentique, elles le rendent auſſi plus difficile à diſſoudre. On romproit aiſément un engagement ſecret & furtif; mais quand il eſt contracté en préſence de témoins dignes de foi, cimenté par la puiſſance paternelle, autoriſé par les loix de l'Etat, & conſacré par la Re-

ligion, quelle force n'acquiert-il pas?

Je n'entends point blâmer par-là les nations chez qui le divorce eſt permis, ni les accuſer d'enfreindre la loi naturelle, en le permettant. Ce n'eſt point violer une loi, que d'y mettre des modifications raiſonnables : une équité trop rigide devient ſouvent injuſte par ſa rigueur même. Les diſpenſes & les exceptions, lorſqu'elles ne ſont pas fréquentes, loin de détruire la loi, ſervent plutôt à l'affermir : ce ſeroit vouloir l'abroger que de l'étendre à des cas où elle eſt impraticable. Or il peut arriver, & il arrive en effet, que l'incompatibilité des humeurs rend la concorde impoſſible entre deux époux. Dans ces cas-là, les peuples les plus ſévères permettent une ſorte de rupture, qu'ils appellent *ſéparation de corps*; elle ne rompt point, diſent-ils, le lien du mariage, elle ne fait que priver les époux de toutes les douceurs de l'union conjugale. Eh ! c'eſt-là pré-

ciſément l'inconvénient qu'on lui reproche. Pourquoi faut-il, parce que *Pamphile* eſt bruſque, groſſier, féroce & violent, que la triſte *Sophonisbe*, ſéparée de ce lâche époux, ſupporte elle-même la peine qu'il mérite ſeul de ſouffrir ? Parce qu'il eſt indigne d'elle, eſt-elle indigne de tout autre ? L'obliger de languir dans un auſtère célibat, mille fois plus fâcheux que le plus rigoureux veuvage, c'eſt la forcer de ſouhaiter la mort à l'auteur de ſes peines, dont le divorce l'eût délivrée.

Les membres du corps humain ſont deſtinés à lui demeurer unis, tant qu'il jouira de la vie : & cependant cette union, quoique naturellement indiſſoluble, n'empêche pas, s'il en eſt de gangrénés, qu'on ne les ſépare du tronc. Il ſemble qu'on pourroit de même, ſans faire du mariage un ſimple eſſai paſſager, dégager, dans des cas extrêmes, des époux mal aſſortis, du nœud fatal qui les lie.

Cette indiſſolubilité abſolue du

mariage, dont on a fait, dans quelques cantons de la terre, une maxime de conſcience, n'en aſſure que la durée; mais loin d'attacher les époux à leurs devoirs réciproques, elle contribue peut-être plus que toute autre cauſe, à leurs infidélités. Mécontens l'un de l'autre, & voyant leur mal ſans reméde, ils ne ſongent qu'à le pallier : & pour adoucir leurs ſouffrances, ils les dépoſent & s'en conſolent, l'un dans les bras d'une maîtreſſe, l'autre dans ceux d'un amant.

C'eſt ſans doute auſſi à cette même cauſe, qu'il faut attribuer ces commerces clandeſtins, qu'on nomme *concubinage*. On tremble de ſerrer des nœuds qu'on ne pourra plus jamais rompre.

Depuis dix ans, *Hermogène* & *Junie*, maîtres de leurs actions, vivent enſemble ſur le pied d'époux, ſans tenir par d'autres liens que ceux d'un amour conſtant. La poſſibilité d'une rupture les allarmant, ils ſont toûjours ſur leurs gardes : il craint de

déplaire à Junie ; elle, d'offenſer Hermogène ; & de cette appréhenſion, que l'aſſurance d'être aimé tempére, naiſſent des égards mutuels, des complaiſances & des ſoins, perpétuels alimens des tendres feux qui les brûlent : libres de ſe ſéparer, ils n'en ſont que plus unis. Rien ne coûte de ce qu'on fait volontairement ; mais le plaiſir même eſt à charge, lorſqu'il devient un devoir.

" Si c'eſt-là, *dites-vous*, ce qu'on „ appelle concubinage, ſous quel „ prétexte oſe-t'on le qualifier de „ crime ? C'eſt une union durable „ entre deux fidéles Amans, qui „ n'ont qu'un cœur, qu'une volonté, „ qu'une ame. L'inſtinct de la pure „ nature exige-t'il quelque choſe de „ plus ? Eh ! qu'a donc de préférable „ le dur joug du mariage ? Son indiſ„ ſolubilité ? Une union fondée ſur „ la tendreſſe, n'eſt-elle pas plus „ pure, plus ſainte & plus eſtimable, „ que celle qui n'eſt affermie que par „ la néceſſité ? „

J'en conviens ſans conteſter : le commerce d'Hermogène & de Junie eſt un lien que la nature approuve ; ſur-tout ſi vous ſuppoſez qu'ils ſoient dans l'intention de ne le point rompre. Les mariages de nos premiers Pères, qu'il ne nous ſiéroit pas de critiquer, n'avoient rien de plus ſolemnel : les deux amans conſentoient de ſe prendre pour époux, ils agiſſoient comme tels, & dès-lors ils l'étoient en effet.

Mais aujourd'hui que la police de preſque toutes les nations, pour des conſidérations d'Etat, attache à ces mariages une note d'infamie, qui flétriſſant les époux, réjaillit juſques ſur les enfans : comment, ſi vous joignez l'eſtime à l'amour, pourrez-vous propoſer à la beauté qui vous l'inſpire, une union qui la déshonore ? Comment, ſi vous vous aimez vous-même dans votre poſtérité, conſentirez-vous à ne donner à la Patrie, que des enfans qu'elle méconnoît & déſavoue ; triſtes rebus de la ſociété,

qu'une injuſte prévention rendra éternellement reſponſables du prétendu péché de leur père?

Mais combien ſont plus criminels ces voluptueux inconſtans, qui n'aiment que pour jouir, & n'aiment plus dès qu'ils ont joui; qui, ſemblables aux bêtes, lorſqu'ils ont ſatisfait leur brutale paſſion, méconnoiſſent l'objet qui concouroit à leurs plaiſirs, & les fruits qui en proviennent! La nature elle-même, toute indulgente qu'elle eſt, condamne leurs coupables feux. Elle ſe propoſe dans les unions qu'elle forme, la naiſſance des enfans: c'eſt au contraire ce qu'ils redoutent.

Cependant, quelque inexcuſable que ſoit ce honteux libertinage, ce n'eſt encore qu'un léger égarement, ſi on le met en parallèle avec l'adultère, le plus affreux de tous les crimes, en matière de chaſteté. Je dis *le plus affreux;* car l'inceſte même, le ſeul qui ſembleroit lui pouvoir diſputer le pas, n'eſt rien en comparaiſon.

Attenter à la pudicité de ſa ſœur, de ſa mère ou de ſa fille; ou ſe prêter aux emportemens laſcifs d'un fils, d'un père ou d'un frère, voilà les ſeuls véritables inceſtes, la nature n'en connoît point d'autres; & le commerce charnel entre des parens plus éloignés, n'eſt inceſtueux que de nom. Mais je ne mets point en comparaiſon avec l'adultère, les vrais inceſtes, dont les exemples ſont trop rares, & l'idée trop révoltante, pour qu'ils puiſſent entrer ici en conſidération: je parle de ceux que les hommes eux-mêmes ont créés, en bornant comme il leur a plu, pour raiſon d'alliance ou de parenté, la liberté des mariages. Or y a-t'il quelque proportion entre ces crimes factices, qui ne doivent leur origine qu'à des réglemens arbitraires, & les contraventions formelles au pur inſtinct de la nature, qu'entraîne avec ſoi l'adultère?

A l'excès d'incontinence & de lubricité, qu'il a de commun avec les

autres vices contraires à la chaſteté, il ajoûte l'injuſtice, le parjure & la perfidie.

L'adultère eſt ſimple ou double. Il eſt ſimple, lorſque l'une des deux parties qui le commettent, n'eſt point engagée dans les liens du mariage. Il eſt double, lorſqu'elles le ſont toutes deux; car alors chacun des deux coupables, outre le crime qu'il fait de ſon chef, ſe ſouille encore d'un ſecond, en partageant celui de ſon complice.

Quand *Pallade* & *Taïs* ſeroient libres de tout engagement, les privautés qu'ils ſe permettent, ne ſeroient point innocentes; hors du mariage, elles ne ſont jamais permiſes. Mais Taïs, épouſe d'*Euryale*, eſt encore bien plus criminelle, puiſqu'elle joint à l'impudicité le parjure & l'injuſtice: le parjure, en ce qu'elle viole la foi jurée à ſon époux; l'injuſtice, en ce qu'elle lui donne, ou s'expoſe à lui donner, des héritiers ſuppoſés, qui cependant prendront un jour leur part

part dans ſa ſucceſſion, au préjudice ou de ſes fils, ou de ſes collatéraux. Or dans toutes les circonſtances qui aggravent l'action de Taïs, Pallade eſt de moitié : & quoique libre des nœuds d'Hyménée, il eſt comme elle, adultère, injuſte & parjure ; car c'eſt commettre un crime que d'y concourir.

Changeons les rôles : ſuppoſons Taïs libre, & Pallade engagé dans le mariage : ils n'en ſont pas moins coupables. Pallade d'une part l'eſt autant que l'étoit Taïs, quand nous la ſuppoſions infidéle à Euryale ; car la fidélité conjugale eſt un devoir pour lui, comme elle en étoit un pour elle : & ſi la femme qui le viole, peut donner à ſon époux de faux héritiers, l'époux qui trahit ſa foi, peut en ravir de légitimes à ſon épouſe. Taïs de ſon côté étant complice de Pallade, eſt auſſi coupable que lui : & tous deux le ſeront encore plus, ſi leur adultère eſt double.

Toutes choſes égales d'ailleurs, de

deux fautes la plus griève eſt celle qui fait tort à quelqu'un ; & ſi toutes deux ſont préjudiciables, la plus énorme eſt celle qui porte un plus grand dommage, ou qui nuit à plus de perſonnes. Or, ſuivant cette maxime, le double adultère eſt plus criminel que le ſimple ; & le ſimple l'eſt auſſi plus que tout autre commerce illicite.

Un dernier grief que j'ai encore à déduire contre l'adultère, & qui n'eſt pas le moindre de tous, c'eſt qu'il trouble la paix des époux, & que ſi l'amour uniſſoit leurs cœurs, il les diviſe en l'éteignant. Il faut ſçavoir aimer pour ſentir combien eſt cruelle cette plaie. J'ôſe avancer, pour l'avoir ſçu par une heureuſe expérience, qu'il n'eſt rien de plus doux dans la vie, du moins pour un cœur ſenſible, que d'aimer & d'être aimé. Fortune, honneurs, richeſſes, jeux, tout cela n'eſt rien en comparaiſon de ce bonheur ineſtimable : or ce bonheur, l'adultère le ravit.

Faute d'écouter la voix intérieure de la nature, qui s'élève contre l'adultère, on le prend communément pour une galanterie excuſable, ſur la foi d'un tas de gens ſans mœurs, qui, loin d'en rougir, en font gloire. Mais les Corſaires & les brigands font gloire auſſi de leurs rapines; un Grenadier viole ſans ſcrupule dans une Ville priſe d'aſſaut. Lorſqu'il eſt queſtion de décider ſur l'énormité d'un crime, eſt-ce donc le criminel même qu'il convient de conſulter?

ARTICLE II.

DE LA SOBRIETE'.

Rien n'eſt plus propre à inſpirer la ſobriété, que la vûe des déſordres honteux que produit l'intempérance. L'obligation d'être ſobre, fondée ſur celle qu'impoſe la loi naturelle de ſe conſerver la vie. Digreſſion ſur le ſuicide; autre, ſur l'avidité exceſſive pour les richeſſes,

& ſur la diſſipation qu'en font les prodigues.

Pour inſpirer aux jeunes Lacédémoniens le goût de la ſobriété, on amenoit devant eux des Eſclaves qu'on avoit enyvrés exprès : & ce ſpectacle qui leur préſentoit un tableau fidéle du honteux abrutiſſement dont l'yvreſſe eſt accompagnée, faiſoit en effet, pour l'ordinaire, une forte impreſſion ſur leurs eſprits. On n'eſt pas réduit parmi nous à cette reſſource biſarre : nous n'avons pas beſoin de faire enyvrer des valets, pour donner à nos enfans des leçons de tempérance : quantité de nos Concitoyens, de toute eſpèce & de tout état, prennent très-volontiers ſur eux le rôle des Eſclaves de Sparte ; & tel, peut-être, le matin a déclamé en chaire contre l'intempérance, qui, le ſoir en ſortant de table, pourra fournir la preuve des excès dont elle eſt la ſource. S'il ne faut pour enſeigner la tempérance, que

ne la point pratiquer, nous ne manquerons pas de maîtres.

Nous avons de moins, à la vérité, certain Seigneur, plus fameux par ſa crapule, que par ſes titres de nobleſſe, dont l'origine étoit moderne. Le vin, cette liqueur traîtreſſe, dont il avoit fait ſes délices, fut ſon poiſon. Mais, tout mort qu'il eſt, il prêche encore la ſobriété : ſa mémoire ſeule apprend à qui ſçait comme il a vécu, dans quel affreux aviliſſement peut tomber un Grand même, dont rien ne pique l'émulation, que le biſarre honneur de bien boire, ou, pour mieux dire, de boire beaucoup. D'ailleurs, il nous reſte aſſez de pareils apôtres en ce genre, pour n'en pas regretter un ſur mille, qui nous échappe.

N'avons-nous pas encore ſous les yeux le Sénateur *Eupotyme*, cette futaille organiſée, qui ne fait rien autre choſe ſur terre, que boire, dormir & juger ? Voyez-le chanceler quand il monte au tribunal ; écoutez-le ronfler, lorſqu'il y a pris ſéance ;

ſuivez-le, lorſqu'au milieu d'une cauſe dont le détail lui ſemble trop long, il court, en attendant qu'elle ſoit plaidée, de l'audience à la buvette; trouvez-vous ſur ſon paſſage, lorſqu'au milieu de la nuit, on le rapporte yvre chez lui, ſans mouvement, ſans connoiſſance, & ſans pouls, meurtri, livide & ſanglant, de vingt chûtes qu'il a faites. Vous en faut-il davantage pour déteſter l'intempérance, & mépriſer les intempérans?

Voyez l'illuſtre *Diogénete*, ce Prélat diſtingué par ſon rang & par ſa naiſſance, énervé, débile & perclus, qui ne ſçauroit, tant ſa foibleſſe eſt extrême, tracer dans l'air avec deux doigts, ces hiéroglyphes ſacrés, que le peuple dévot appelle *bénédictions:* ſes jambes qui fléchiſſent ſous lui, ſes deux bras ſans action, poids inutile qui pend à ſes côtés, vous inſtruiront aſſez ſur les terribles effets de la débauche. Prétendez-vous que ce ne ſont pas les ſeuls excès de table,

qui l'ont plongé dans ce déplorable état ; je me rends ſans conteſter : c'eſt une leçon de plus.

Parce que j'appuie ſur le dommage que l'intempérance peut cauſer à la ſanté, qu'on ne m'impute point de regarder la loi qui preſcrit la ſobriété, comme une ſimple loi de régime, indifférente pour les mœurs. Rien de ce qu'ordonne la loi naturelle n'y peut être indifférent : or je vais établir que cette loi en fait un précepte exprès. La Nature a déterminé la quantité des alimens que nous devons prendre, par le dégré de chaleur & la capacité de notre eſtomac, & leur qualité, non-ſeulement par le ſentiment agréable ou déſagréable qu'ils excitent dans le palais, mais auſſi par les effets bons ou mauvais qu'ils peuvent produire par rapport à la ſanté.

La ſanté eſt la conſtitution du corps dans laquelle le ſouffle de vie qui l'anime, agit avec le plus d'énergie. Altérer la ſanté, c'eſt diminuer

la vie : un homme vit moins, lorſqu'il ſe porte moins bien ; & meurt, dès que ſa ſanté eſt totalement détruite. La même loi qui nous défend d'attenter à notre vie, nous défend donc auſſi de donner volontairement atteinte à notre ſanté. Qu'on l'appelle, ſi l'on veut, à cet égard, loi de régime ; qu'importe, pourvû que l'on convienne que ce régime eſt indiſpenſable ?

Il ſuit de ce principe, que de quelque manière qu'on ruine ſa ſanté, lorſqu'on le fait volontairement, c'eſt toûjours enfreindre la loi naturelle, qui veut que nous la conſervions. La ſobriété, ainſi que toute autre vertu, eſt un milieu entre deux extrémités oppoſées. Détruire ſon tempéramment par des abſtinences outrées, ne ſeroit pas un excès moins blâmable, que d'abréger ſes jours par la bonne chère. Celui qui prend un poiſon lent, eſt-il moins homicide qu'un déterminé qui ſe poignarde ? On condamne ſans héſiter celui-ci : pourquoi faire grace à celui-là ?

Si cependant on me conteſte que le ſuicide ſoit contraire à la loi de nature, je ne crois pas qu'il ſoit difficile de le prouver. Cette loi, comme je l'ai dit ailleurs, ne nous ordonne pas de traiter les autres hommes mieux que nous-mêmes : or on convient aſſez généralement qu'elle nous défend de faire mourir nos ſemblables, du moins d'autorité privée ; à plus forte raiſon nous défend-t'elle donc auſſi de nous faire mourir nous-mêmes.

„ Mais, *dites-vous*, ſi la vie nous „ eſt plus à charge qu'avantageuſe, „ puiſque l'inſtinct de la nature même „ nous porte à nous rendre heureux, „ pourquoi n'en pourrions-nous pas „ alors trancher le cours?

Pourquoi ? Parce qu'appartenant à Dieu, de qui nous avons reçu l'Etre, nous ne devons pas diſpoſer de nous-mêmes ſans ſon aveu. Joignez que nous ſommes trop peu connoiſſeurs ſur nos véritables avantages, ſur-tout lorſque quelque paſ-

ſion violente nous aveugle, pour pouvoir juger sûrement, même dans les circonſtances les plus triſtes, que la vie nous eſt plus à charge qu'avantageuſe. Il eſt sûr au contraire, même dans ces circonſtances, qu'elle nous eſt utile, ſi ce n'eſt pour le préſent, du moins pour l'avenir. Car nous ne vivons, ſans doute, que parce qu'il plaît à Dieu que nous vivions: or Dieu ne veut rien par rapport à nous, que ce qui nous peut rendre heureux, il n'a point eu d'autre objet en nous créant. C'eſt donc négliger, & même rejetter la félicité qu'il nous prépare, que de porter ſur nous des mains meurtrières.

Mais en ſuppoſant même que la vie nous fût un fardeau, nous ne ſerions pas encore plus en droit pour cela de nous la ravir, qu'il ne nous eſt permis de l'ôter à quiconque nuit à nos intérêts : notre vie n'eſt pas plus à nous que celle d'autrui.

Fondés ſur la maxime, toûjours fauſſe quand elle n'eſt point modi-

fiée, qu'une action eſt grande & généreuſe, à proportion qu'elle coûte plus d'efforts, quelques hommes fameux dans l'Hiſtoire, ont cru en ſe donnant la mort, mériter les éloges de la Poſtérité, & ont en effet trouvé des admirateurs dans les ſiécles ſuivans. Mais, pour enfoncer le poignard dans le ſein d'un père, il en coûteroit ſans doute au parricide aſſaſſin, de terribles combats & des efforts bien violens, avant qu'il eût impoſé ſilence à la voix de la nature. Or ces combats & ces efforts feroient-ils de ce crime affreux une action méritoire ? Lutter contre ſes ſentimens n'eſt une vertu, que quand ces ſentimens ſont vicieux.

Recevoir la mort avec intrépidité, c'eſt courage : ſe la donner, c'eſt lâcheté. On ne ſe la donne que pour ſe délivrer d'une peine qu'on regarde comme inſupportable. On ſe tue, parce qu'on eſt las de ſouffrir : la violence du reméde auquel ſe réſout un homme qui ſouffre, ſi ce n'eſt

lorſqu'il s'agit de ſe conſerver la vie, prouve plutôt l'excès de ſon impatience, que la grandeur de ſon courage.

Saiſiſſez ces ſages maximes, fondées ſur la droite raiſon & l'humanité, & jamais les plus affreux malheurs ne pourront vous réſoudre à mourir de votre main. En vain le Perſan *Usbeck** fait à ſon ami *Ibben* l'apologie du ſuicide : vous ne regarderez ſes ſophiſmes captieux, que comme les frivoles palliatifs de la plus aveugle fureur ; & perſuadé que s'ôter la vie eſt un crime, vous vous ferez auſſi un devoir de vous la conſerver : or rien ne contribue davantage à ſa conſervation, que la ſobriété.

Il eſt deux ſortes de ſobriété : l'une conſiſte dans l'uſage modéré des alimens ; c'eſt celle dont nous venons de parler : l'autre conſiſte dans le déſintéreſſement, & le bon uſage

* *Lettres Perſannes, Lett. lxxiv.*

uſage des richeſſes ; celle-ci eſt à l'ame ce que l'autre eſt au corps : de celle-là dépend la ſanté, de celle-ci la vertu.

Des différentes claſſes de riches, les plus raiſonnables ſont ceux qui de père en fils ont toûjours vécu dans l'aîſance, & ſçavent à peine s'il eſt quelqu'un réduit à manquer du néceſſaire. A la vérité, ils ſont pour l'ordinaire inſenſibles à la misère d'autrui ; ſans cela on n'auroit aucun reproche à leur faire, ce n'eſt pas un crime que d'être riche.

Ceux que les richeſſes gâtent le plus, ſont ces Créſus de fraîche date, qui ſemblent porter par écrit ſur leur front le montant des ſommes qu'ils poſſédent ; la fierté de leurs regards, leur arrogance, leurs hauteurs, augmentant de jour en jour, à meſure que leur coffre-fort s'emplit. Ce qui doit conſoler l'honnête-homme expoſé à leurs inſultes, c'eſt que ces fortunes groſſies avec tant de rapidité, fondent auſſi rapidement.

Pour accumuler des richeſſes immenſes, & les diſſiper, il ne faut ordinairement que deux générations. Le père amaſſe, le fils dépenſe; le père s'enrichit, le fils ſe ruine : voilà le cours ordinaire des choſes; c'eſt-là ce qui facilite le commerce, ſans cela les biens de famille ne circuleroient pas.

Vous avez vû monter en peu de tems la fortune de *Philargyre:* voyez décheoir aujourd'hui celle de ſon fils *Scorpiſon.*

Philargyre naquit ſans biens, mais ardent pour en acquérir. Il ne s'amuſa pas à ces ſciences ſtériles, qui ne procurent à ceux qui les cultivent, que de la gloire & des éloges : il ne fut ni Géomètre, ni Poëte, ni Grammairien, ni Aſtronome : il fut ſucceſſivement Commis dans les Aides, Caiſſier, Directeur, Sous-Fermier. Arrivé juſques-là, il lui reſtoit encore un pas à faire pour être au comble de ſes vœux; il le fit : cent mille écus répandus à propos lui procu-

rèrent enfin l'honneur d'être aggrégé à l'opulente Quarantaine, il fut Publicain en chef. Vous croyez peut-être qu'alors il ne ſouhaita plus rien : au contraire, ſes déſirs s'accrûrent avec ſa fortune, & ſa fortune augmenta preſque autant que ſes déſirs. Lorſqu'il mourut ont eût fait dix Principautés des domaines qu'il poſſédoit.

L'année du deuil n'étoit pas encore expirée, que Scorpiſon, quoiqu'unique héritier de ſon père, étoit déjà moins riche que lui de moitié. L'entretien d'une maîtreſſe, des emprunts à rembourſer, des intérêts uſuraires à payer, des bâtimens, des démolitions, le jeu, des fêtes ſomptueuſes, la fureur des tableaux, des médailles & des coquillages, & par-deſſus tout cela, ſon inapplication à ſes affaires domeſtiques, avoient en peu de tems bien amoindri ſon patrimoine. Il a fait des progrès depuis : non-ſeulement il eſt parvenu à l'épuiſer entièrement, il doit même

bien au-delà du peu qu'il poſſéde encore.

Mais ſouvent on ſe croit prudent œconome, quand on ſçait ſe tenir immédiatement en deça de la claſſe des prodigues : on ne ſonge pas à ſe faire ſcrupule de ſes dépenſes frivoles, pourvû qu'on n'y emploie que ſon revenu ſans entamer ſes fonds ; ſoulager les infortunés ne paroît pas un devoir, on ignore même que ce puiſſe être un plaiſir.

Je ne ſçai par quelle fatalité il arrive, que plus on eſt favoriſé des biens de la fortune, moins on eſt diſpoſé à ſoulager ceux qui en ſont dénués. Les pauvres tirent plus de ſecours de gens preſque auſſi pauvres qu'eux, que des riches. Il ſemble qu'on ne ſoit compatiſſant que pour les maux qu'on éprouve en partie. Je dis *en partie ;* car un homme accablé de peine, épuiſe ſur lui-même toute ſa ſenſibilité, & l'excès du malheur rend auſſi incapable de commiſération, que le comble de la proſpérité.

Une autre ſingularité qui ne paroît pas moins étrange, c'eſt qu'il n'eſt guères d'hommes plus inſenſibles aux misères d'autrui, que ceux qui par état ſont deſtinés à nous prêcher la charité. Seroit-ce qu'ils ſe croiroient diſpenſés d'aſſiſter les malheureux par le ſoin qu'ils prennent de nous y exhorter nous-mêmes, & qu'ils s'imagineroient avoir aſſez fait en intercédant pour eux?

On appelle dans le monde *ſe faire honneur de ſon bien*, avoir une table ſplendide, de vaſte appartemens, des meubles riches & des bijoux de prix, un nombreux domeſtique, & de ſuperbes équipages, en un mot, vivre dans le luxe autant qu'on le peut, ſans déranger ſa fortune. Pour moi, qu'il me ſoit permis de déroger à ce langage abuſif. Ce que j'appelle *ſe faire honneur de ſon bien*, c'eſt en uſer en homme ſage, & ſur-tout en homme bienfaiſant.

Le noble & pieux *Démophile* uſe-t'il donc indignement du ſien, parce

qu'ayant abjuré tous les plaiſirs ſenſuels, tous les vains amuſemens & les ſuperfluités, il répand à pleines mains ſes largeſſes ſur l'indigent?

Si le ſage peut trouver quelque avantage dans les richeſſes, ce n'eſt qu'en ce qu'elles procurent la douce ſatisfaction de pouvoir faire des heureux.

LES MOEURS.

TROISIE'ME PARTIE.

DES VERTUS SOCIALES.

L'amour ſeul peut nous rendre fidéles à nos devoirs. Différens dégrés d'union entre les hommes, d'où naiſſent entr'eux différens dégrés d'affection.

AIMEZ-VOUS Dieu, diſions-nous dans la première Partie de cet Ouvrage, vous ſerez docile à ſes loix : vous aimez-vous vous-même, avons-nous dit dans la ſeconde, d'un amour ſage & raiſon-

nable, vous parviendrez à vous rendre heureux : aimez-vous vos ſemblables, pouvons-nous dire encore ici, vous ne manquerez point à ce que vous leur devez. " Aimez, vous „ avez accompli la Loi „ diſoit l'Apôtre *Paul* aux Proſélites qu'il formoit. L'amour ſeul peut nous rendre fidéles à nos devoirs : il eſt le fondement de toutes nos liaiſons, & le ſeul nœud qui les entretienne. Sans lui le commerce des hommes n'eſt que feinte & diſſimulation, il n'y a plus dans la ſociété que des ſpectres de vertus, des apparences trompeuſes d'amitié, de douceur & de généroſité, plus dangereuſes mille fois que des haines déclarées & des procédés outrageans.

Nous avons détaillé en premier lieu les caractères & les effets de l'amour que l'homme doit à ſon Dieu, enſuite ceux de l'amour qu'il ſe doit à lui-même ; décrivons ici les caractères & les effets de celui que les hommes ſe doivent les uns aux autres.

Chaque ſorte d'union entre les hommes, ſelon qu'elle eſt plus ou moins étroite, eſt ſerrée par un dégré d'affection plus ou moins fort. On appelle *amour*, l'affection qui unit enſemble deux amans ou deux époux, & celle qui attache le fils à ſon père, ou le père à ſon fils. On appelle *amitié* celle qui naît de notre propre choix, qui ne prend point ſa ſource dans les attraits d'un ſexe ou d'un autre, & n'eſt point dépendante des liens du ſang. On appelle enfin *humanité*, celle que la ſimple qualité d'homme nous inſpire pour nos ſemblables.

Il eſt permis de mettre de la différence entre ces diverſes affections. L'amour eſt de ſa nature plus vif & plus empreſſé que l'amitié; & l'on peut légitimement faire plus pour des amis choiſis, qu'on n'eſt obligé de faire pour le reſte des hommes. Mais ces trois ſortes d'affections ne diffèrent que par le plus ou le moins de vivacité. Elles ſont ſubordonnées les

unes aux autres; mais elles ont ceci de commun, qu'elles nous portent toutes à vouloir du bien à ceux qu'elles nous rendent chers, & à leur en procurer autant qu'il eſt en notre pouvoir.

CHAPITRE PREMIER.

DE L'AMOUR.

Différens genres d'amour diſtincts l'un de l'autre, qui feront le ſujet des quatre Articles ſuivans.

QUOIQUE le terme d'amour ſignifie en général toute affection qui a ſon principe dans la nature, & qui entraîne le cœur, pour ainſi dire, malgré lui vers l'objet aimé; telle que ſont la tendreſſe des amans, & celle des époux, l'amour filial, & plus encore le paternel : cependant l'uſage l'a déterminé plus particuliè-ment à ſignifier la forte ſympathie que conçoivent des perſonnes d'un ſexe pour celles de l'autre. C'eſt de

cette ſorte d'amour que nous parlerons en premier lieu, comme étant celui qui a ſur le cœur l'empire le plus abſolu. Les trois autres feront auſſi la matière d'autant d'articles diſtincts.

ARTICLE I.

DE L'AMOUR PROPREMENT DIT.

Portrait de l'amour, conſidéré comme ſentiment; ſes caractères, ſes délices. Le déſir de la jouiſſance n'eſt point l'amour. Inconvéniens d'une union où la vertu n'eſt entrée pour rien. Portraits de l'amour charnel. L'amour dans un cœur vertueux, eſt une vertu lui-même.

Caliſte eſt jeune, belle, ſpirituelle & ſage. *Aghatocle* n'eſt guère plus âgé; il eſt bien-fait, brave & de bonne conduite. Son bon deſtin l'introduiſit par haſard dans la maiſon de Caliſte; ſes premiers regards errans indifféremment ſur un cercle nombreux, la diſtinguèrent bien-tôt, & ſe fixèrent ſur elle; mais revenu

de la courte extâſe que lui cauſa cette première vûe, il ſe la reprocha d'abord comme une diſtraction incivile, qu'il eſſaya de réparer en promenant ſes yeux tour-à-tour ſur d'autres objets. Vaine tentative ! Un attrait puiſſant les captivoit déjà. Ils retombèrent ſur Caliſte : il en rougit auſſi-bien qu'elle ; une douce émotion, juſques alors inconnue à ſon ame, troubla ſon cœur, & déconcerta ſes regards : ils en devinrent tout à la fois & plus timides & plus curieux. Il ſe plaiſoit à conſidérer Caliſte, & ne l'oſoit faire qu'en tremblant : Caliſte, de ſon côté, ſatisfaite intérieurement de cette flatteuſe préférence, l'enviſageoit furtivement. Tous deux craignoient, mais Caliſte plus encore qu'Agathocle, d'être pris ſur le fait : & tous deux l'étoient à chaque inſtant.

L'heure de ſe ſéparer vint, & leur parut être arrivée trop vîte : ils firent de triſtes réflexions ſur la rapidité du tems. Leur imagination cependant ne

ne les laiſſa pas tout-à-fait l'un ſans l'autre : l'image de Caliſte étoit déjà profondément gravée dans l'ame d'Agathocle, & les traits de celui-ci étoient fortement imprimés dans celle de Caliſte ; ils en parurent moins gais l'un & l'autre le reſte du jour. Un ſentiment vif, quel qu'il ſoit, occupe l'ame en dedans, & ne lui permet pas de ſe livrer à la diſſipation.

Deux jours s'étoient paſſés ſans qu'ils puſſent ſe revoir, & quoique pendant cet intervalle, tous leurs momens euſſent été remplis ou par des occupations utiles, ou par des récréations amuſantes, tous deux éprouvoient une langoureuſe anxiété, un ennui, un vuide indéfiniſſables, dont ils ne pouvoient démêler la cauſe. L'inſtant qui les rapprocha, la leur apprit : le contentement parfait qu'ils goûtèrent en préſence l'un de l'autre, ne leur laiſſa plus ignorer quel avoit été le principe de leur mélancolie.

Agathocle s'enhardit ce jour-là, il aborda Caliſte, lui tint des diſcours

obligeans, & eut le bonheur de l'entretenir pour la première fois. Il n'avoit vû que ſes charmes extérieurs, il vit la beauté de ſon ame, la droiture de ſon cœur, la nobleſſe de ſes ſentimens, la délicateſſe de ſon eſprit; & ce qui l'enchanta encore davantage, il crut appercevoir qu'elle ne le jugeoit pas lui-même indigne de ſon eſtime. Dès-lors il lui fit des viſites aſſidues, dont chacune lui découvrit en elle de nouvelles perfections. C'eſt-là le caractère d'un mérite ſoûtenu : il gâgne à ſe développer aux yeux d'un connoiſſeur. Un galant homme ne ſe dégoûte que d'une coquette, d'une ſotte ou d'une étourdie : s'il a pris du goût pour une femme digne de lui, le tems, loin d'affoiblir ſon attachement, ne fera que l'accroître & le fortifier.

L'inclination décidée qui s'étoit formée pour Caliſte dans le cœur d'Agathocle, n'étoit plus pour lui un ſentiment équivoque; c'étoit de l'amour, & du plus tendre : il le ſçavoit,

mais Caliſte l'ignoroit, ou du moins ne l'avoit point encore appris de ſa bouche. L'amour eſt craintif & reſpectueux. Un amant téméraire n'eſt point l'ami de la belle qu'il careſſe, ce n'eſt que le plaiſir qu'il aime. Il prit enfin ſur lui de lui ouvrir ſon cœur. Ce ne fut point avec ces gentilleſſes étudiées qui accompagnent une déclaration romaneſque : " Aimable Caliſte, lui dit-il ingénuement, le ſentiment qui m'attache à vous n'eſt pas de l'eſtime toute ſimple, c'eſt l'amour le plus vif & le plus empreſſé. Je ſens que je ne puis vivre ſans vous ; pourriez-vous ſans répugnance, vous réſoudre à me rendre heureux ? J'ai pû vous aimer ſans vous offenſer, c'eſt un tribut qui vous eſt dû : l'eſpoir d'un peu de retour pourroit-il auſſi m'être permis?„

Une coquette auroit affecté du courroux : Caliſte écouta ſon amant ſans l'interrompre, lui répondit ſans aigreur, & lui permit d'eſpérer. Elle

ne mit pas même ſa conſtance a de longues épreuves : le bonheur pour lequel il ſoûpiroit, ne fut différé qu'autant de tems qu'il en falloit pour en faire les apprêts. Les clauſes du contrat furent aiſément réglées entre les Parties, l'intérêt n'y entroit pour rien; la principale étoit le don mutuel de leurs cœurs, & cette condition étoit remplie d'avance.

Quel ſera le ſort de ces nouveaux époux? (J'ai tiré leur horoſcope.) Le plus heureux que des mortels puiſſent éprouver ſur la terre. Aucun plaiſir n'eſt comparable à ceux qui affectent le cœur; & il n'en eſt point, comme je l'ai déjà obſervé, qui l'affectent ſi délicieuſement, que la douceur d'aimer & d'être aimé. Ce n'eſt point à cette tendre union qu'il faut appliquer ce mot de Démocrite, que *le plaiſir de l'amour n'eſt qu'une courte épilepſie*. Il entendoit parler, ſans doute, de cette volupté charnelle, ſi étrangère à l'amour, qu'on peut en jouir ſans aimer, & aimer ſans la goûter

jamais. Ils ſeront conſtans dans leur amour, j'ôſe le prédire, & j'en ſçai la cauſe. Ce ne ſont point les charmes éblouiſſans de la beauté qui ont déterminé leur inclination : tous deux étoient amis de la vertu, ils ſe ſont aimés parce qu'ils ſe ſont trouvés vertueux ; ils s'aimeront donc tant qu'ils continueront de l'être, & leur union me répond de leur perſévérance ; car rien n'affermit tant nos pas dans les ſentiers de la ſageſſe, que d'avoir ſans ceſſe ſous les yeux un modéle chéri qui les ſuive.

S'il eſt quelque choſe qui pût troubler leur félicité, ce ſeroit les déſaſtres & les infortunes, dont leur amour ne les met point à l'abri ; mais, en ſuppoſant qu'il leur en arrive, ce ſort leur ſera commun avec le reſte des hommes. Ceux qui ne goûtent point les plaiſirs de l'amour, ne ſont pas non-plus exemts de revers ; & ils ont ces plaiſirs de moins, plaiſirs qu'il ne faut pas compter pour peu dans la vie.

Joignez à cela, que l'amour même diminuera de beaucoup le ſentiment de leurs maux : il a cette vertu ſingulière, de rendre à deux cœurs bien aſſortis, les ſouffrances moins aigues, & les plaiſirs plus touchans. Il ſemble qu'en ſe communiquant leurs peines, ils n'en portent plus que la moitié chacun, & qu'au contraire, ils doublent leurs contentemens en les partageant. Ainſi qu'un eſcadron eſt enfoncé plus difficilement par l'ennemi, à proportion qu'il eſt plus ſerré, de même un couple amoureux réſiſte aux atteintes de l'infortune & de l'adverſité, avec d'autant plus de force & de ſuccès, qu'il eſt plus étroitement uni.

Amateurs ſenſuels d'une volupté purement corporelle, les détails de ces chaſtes délices ſont pour vous des énigmes incompréhenſibles, ou des paradoxes inſenſés. L'amour, dont vous vous vantez de ſuivre les étendarts, ne vous eſt pas même connu; vous êtes, à ſes yeux, des

profanes, qui ne méritez pas d'être initiés à ſes myſtères. Qu'avez-vous fait pour ſon ſervice? Par quels exploits avez-vous mérité ſes faveurs? Vous avez ridiculement affecté des geſtes forcés & des attitudes théâtrales, vous avez ſaiſi ponctuellement les modes naiſſantes, vous avez concerté dans vos miroirs, des ſoûris complaiſans, des œillades vives, des regards paſſionnés : vous épuiſiez toute la fineſſe de votre goût, toute l'activité de votre imagination, à conſtruire artiſtement le frivole attirail de votre ajuſtement faſtueux : follement orgueilleux de ces pitoyables avantages, vous portiez dans les aſſemblées des airs vains & triomphans. Vos batteries une fois dreſſées, il n'étoit point de beauté qui ne dût vous rendre les armes, & ſe livrer à la diſcrétion du vainqueur. Vous n'épargniez non-plus pour les ſéduire ou les ſurprendre, ni la flatterie, ni le menſonge, ni les offres, ni les promeſſes, ni la feinte, ni la diſſimulation.

Quelques-unes, il eſt vrai, ont ſervi de trophées à votre odieuſe vanité. La chûte de l'une étoit préparée de longue main, par la licence de ſes mœurs, ou peut-être par la lubricité de ſon tempéramment : une autre a été éblouie par l'éclat de l'or & des pierreries ; l'innocente *Agnès* a donné dans le piége par ſimplicité, la jeune *Hébé* par une curioſité indiſcréte. Mais, convenez-en, vous rougiſſez de vos conquêtes : aucune n'a pu vous rendre heureux ; j'en vois la preuve dans vos inconſtances multipliées, dans vos infidélités, vos perfidies & vos parjures, dans vos dépits & vos regrets. Votre amour eſt tourné en haine, vous blaſphémez ce que vous adoriez ; il n'eſt plus de femmes ſur la terre, qui ſoient à l'abri de vos outrageantes déclamations ; vous déchirez un ſexe aimable, & fait pour la félicité du nôtre. Mais comment en auriez-vous conçu de l'eſtime ? Vous n'en jugez que ſur un mépriſable échantillon.

On n'a de part aux plus précieuſes faveurs de l'amour, qu'autant qu'on aime avec délicateſſe un objet digne d'être aimé. Sans l'une ou l'autre de ces deux conditions, votre amour infailliblement deviendra malheureux; ou par l'inconſtance de la perſonne aimée, ou par la vôtre même; & alors vous reconnoîtrez que ce qui vous ſembloit amour ne l'étoit pas en effet, car le véritable amour eſt conſtant; c'étoit ſimplement une conformité de goût pour le plaiſir.

L'amour étant le lien de deux cœurs qui ſympathiſent l'un avec l'autre, c'eſt dans les qualités du cœur qu'il faut chercher le fondement de cette ſympathie : or la première de toutes, & celle qui décide des autres, c'eſt l'amour de la vertu. Quel fatal préſent pour un amant plein d'honneur, que le don d'un cœur qui n'en connoît pas les maximes! Le pourra-t'il accepter ſans riſquer ſon innocence? Dans une union auſſi étroite que celle des amans ou des époux, les ſenti-

mens ſe communiquent ſans qu'on s'en apperçoive : &, comme on ne le ſçait que trop, les mauvais s'inſinuent bien plus aiſément que les bons. Les maladies de l'ame ſont encore plus contagieuſes que celles du corps : ſes taches s'impriment & ſe calquent, pour ainſi dire, ſur tous les ſujets qui l'approchent.

Au danger de ce triſte écueil, joignez l'intérêt même de votre amour. Par quelles rares perfections fixeriez-vous un cœur pour qui la vertu n'a point aſſez d'attraits ? Adopteriez-vous ſes écarts, deviendriez-vous ſon complice : vous ſacrifieriez votre honneur ſans rien gâgner du côté de l'amour ; votre ſéductrice elle-même vous en eſtimeroit moins : orce qu'on mépriſe, on ne l'aime aſſurément pas. Soyez avec elle d'une vertu inflexible ; vous l'effrayez, elle vous fuit. Ayez pour elle de lâches condeſcendances ; elle en abuſe, & ne vous en ſçait pas gré ; ce ſera même pour elle un motif de vous faire un jour des

reproches, & de rejetter ſur vous ſes égaremens; vous les avez favoriſés, vous en êtes donc l'auteur.

Quel milieu prendre entre ces deux partis ? Epargnez-vous ce dangereux embarras: ayez vous-même des mœurs, & n'aimez point qui n'en a pas.

Quelles ſont les vûes de *Béliſe* en careſſant le jeune *Lindor?* Elle n'en a pas d'autres, ſans doute, que d'être la *Minerve* de ce beau *Télémaque:* elle joueroit mal auprès de lui le rôle de *Circé:* c'eſt un enfant à peine affranchi de la férule, & qui n'a pas encore ſecoué la pouſſière des Colléges. Béliſe au contraire eſt d'un âge mûr; elle a vû commencer le ſiécle qui court, & doit être revenue de la bagatelle & des vains amuſemens d'une intrigue galante : neuf luſtres complets d'expérience, & quelques anecdotes mortifiantes, dont la mémoire n'eſt point encore effacée, la doivent tenir en garde contre l'étourderie & l'indiſcrétion des jeunes gens;

qu'elle n'a que trop ſouvent éprouvée. Elle eſt amie de la mère de Lindor, c'eſt un Elève qu'elle veut former. Les médiſans prétendent pourtant qu'elle prend elle-même un vif intérêt au ſuccès de ſes leçons. Ce n'eſt, diſent-ils, pour l'ordinaire, qu'entre les bras de ces femmes ſurannées, que ſe perd l'innocence d'un jeune homme. La timidité naturelle à cet âge, le mettroit à l'abri, ſi ces dangereuſes ſéductrices ne prenoient pas ſur elles-mêmes le ſoin d'ébranler ſa pudeur par des propos licentieux, & n'achevoient de le corrompre par des agaceries indécentes. Suivons des yeux la maîtreſſe & le diſciple. Mais, quoi ! juſtifieroit-elle ces ſoupçons ? Pourquoi toûjours du tête-à-tête, des minauderies & des verroux ? N'eſt-il point d'autre ſiége pour Béliſe qu'un ſopha, d'autre attitude qu'une poſture inclinée, d'autres ajuſtemens qu'un négligé leſte & coquet ? La ſimple amitié répand-t'elle tant de feu ſur le viſage, a-t'elle

des

des regards enflammés, donne-t'elle des baiſers laſcifs? les redouble-t'elle ſi fréquemment? Mais baiſſons un voile ſur le reſte du tableau: je veux inſpirer des mœurs, & j'allarmerois la pudeur.

Encolpe eſt l'émule de Béliſe, & tend aux mêmes fins, quoique par des routes bien différentes. Son long manteau, le caractère vénérable dont il eſt revêtu, les rides multipliées de ſon front, ſon maintien hypocrite & bigot, inſpirent une confiance ſans meſure. De jeunes beautés vont à ſes pieds rougir de leurs foibleſſes, lui développer leurs ſecrétes inclinations, lui apprendre l'empire que prend ſur elles la force de leur tempérament, gémir de l'aſcendant de leur concupiſcence, & lui en demander le remède. *Héloïſe* lui a déclaré le penchant invincible qu'elle a pour la tendreſſe, & les écarts où cette paſſion l'a jettée: il veut, avant de procéder à la cure, approfondir l'état de la maladie; il queſtionne, il interroge, il

tourne & retourne la malade. Dans la crainte qu'elle n'ait omis des circonſtances intéreſſantes, il l'entretient de mille détails obſcènes, bien plus capables de ſalir ſon imagination, que d'affermir ſa chaſteté. Plus elle eſt véridique & ſincère, mieux le fourbe ſçaura la ſéduire & en triompher. Il a connu les endroits foibles de la place, c'eſt par-là qu'il l'attaquera. Le jeune *Almanzor*, quoique hardi & entreprenant, avoit en vain lutté contre un reſte de pudeur qui préſervoit la belle du naufrage : le guide impoſteur ſçaura bien mieux la corrompre. Arrivée au bord de l'abîme, ſa frayeur achevera de l'y précipiter : & ce que n'a pû obtenir, par ſes careſſes, un Amant jeune & bien aimé, un Directeur à cheveux blancs l'obtiendra par ſes ruſes ſacriléges.

Appellerez-vous *amour*, l'ardente paſſion de Béliſe, & les feux criminels d'Encolpe ? Eſt-ce aimer une maîtreſſe ou un amant, que de lui ravir ſon innocence, le plus précieux

de tous les avantages ; que de ſouiller ſon ame d'un crime, la plus affreuſe de toutes les taches ? Poignarde-t'on quelqu'un par amour, ou l'empoiſonne-t'on par tendreſſe ?

Eraſte a des intentions plus droites : il eſt ſincérement paſſionné pour *Iſabelle* ; on le voit bien au portrait avantageux qu'il en fait. Un trait ſeulement paroît manquer au tableau : il ne dit rien de ſon caractère ni de ſes mœurs. Mais ce ne ſont pas ces objets-là qui le touchent : elle eſt d'une beauté qui l'enchante, remplie de graces & d'enjouement. C'en eſt aſſez pour lui ; il n'imagine pas de plus grand bonheur que celui de la poſſéder : éclairé par ſes beaux yeux, il eſt ravi en extaſe ; abſent d'auprès d'elle, il languit, & ſe conſume d'ennui. Croirez-vous bien que cette ardeur & cet empreſſement ne ſont rien moins que de l'amour ? Eraſte ne s'en doute pas ; il croit aſsûrément être le plus amoureux de tous les hommes : mais je vois d'où vient

ſon erreur, c'eſt qu'il prend pour de l'amour, le déſir de la jouiſſance.

Voulez-vous ſonder vos ſentimens de bonne foi, & diſcerner laquelle de ces deux paſſions eſt le principe de votre attachement, interrogez les yeux de la belle qui vous tient dans ſes chaînes : ſi ſa préſence intimide vos ſens, & les contient dans une ſoûmiſſion reſpectueuſe, vous l'aimez. L'amour interdit même à la penſée toute idée ſenſuelle, tout eſſor de l'imagination, dont la délicateſſe de l'objet aimé pourroit être offenſée, s'il étoit poſſible qu'il en fût inſtruit : l'amour eſt chaſte juſques dans ſes ſonges. Mais ſi les attraits qui vous charment, font plus d'impreſſion ſur vos ſens que ſur votre ame, ce n'eſt point de l'amour, c'eſt un appétit corporel.

Qu'on aime véritablement, & l'amour ne fera jamais commettre de fautes qui bleſſent la conſcience ou l'honneur; car quiconque eſt capable d'aimer eſt vertueux : j'ôſerois même

dire que quiconque eſt vertueux, eſt auſſi capable d'aimer; car toutes les vertus ſe tiennent par la main: or la tendreſſe du cœur en eſt une. Comme ce ſeroit un vice de conformation pour le corps, que d'être inepte à la génération; c'en eſt auſſi un pour l'ame, que d'être incapable d'amour.

Je ne crains rien pour les mœurs de la part de l'amour, il ne peut que les perfectionner: c'eſt lui qui rend le cœur moins farouche, le caractère plus liant, l'humeur plus complaiſante. On s'eſt accoûtumé en aimant, à plier ſa volonté au gré de la perſonne chérie; on contracte par-là l'heureuſe habitude de commander à ſes déſirs, de les maîtriſer & de les réprimer, de conformer ſon goût & ſes inclinations, aux lieux, aux tems, aux perſonnes. Mais les mœurs ne ſont pas également en ſûreté, quand on eſt inquiété par ces ſaillies charnelles, que les hommes groſſiers confondent avec l'amour.

ARTICLE II.

DE L'AMOUR CONJUGAL.

Il eſt aiſé de diſtinguer le véritable du faux. Quelle eſt la cauſe la plus ordinaire de l'indifférence entre les époux. Par quels motifs il ſemble qu'on ait exclus l'amour du mariage. Sources de diviſion entre les époux : la jalouſie eſt la principale ; jalouſie ſans amour. Moyens d'aſſurer & d'entretenir l'union conjugale.

Les caractères de l'amour conjugal ne ſont pas ſi équivoques. Un amant, dupe de lui-même, peut croire aimer, ſans aimer en effet : un mari ſçait au juſte s'il aime. Il a joui : or la jouiſſance eſt la pierre de touche de l'amour ; le véritable y puiſe de nouveaux feux, mais le frivole s'y éteint.

L'épreuve faite, ſi l'on connoît qu'on s'eſt mépris, je ne ſçai de remède à ce mal, que la patience. S'il

eſt poſſible, ſubſtituez l'amitié à l'amour; mais je n'ôſe même vous flatter que cette reſſource vous reſte. L'amitié entre deux époux eſt le fruit d'un long amour, dont la jouiſſance & le tems ont calmé les bouillans tranſports. Pour l'ordinaire ſous le joug de l'hymen, quand on ne s'aime point, on ſe hait; ou, tout au plus, les génies de la meilleure trempe ſe renferment dans l'indifférence.

Voyez *Alcippe* & *Célimène* unis enſemble depuis ſix mois : quoique leurs appartemens ſoient fort éloignés l'un de l'autre, ils ſe viſitent tous les jours, ils vont même juſqu'à s'embraſſer; le fait eſt sûr, jamais il n'eſt arrivé que devant des témoins croyables. Vous ne verrez point entr'eux de ces careſſes enfantines, de ces agaceries folâtres, qu'on reproche aux jeunes époux; mais des politeſſes, des ſoins, des égards, des attentions, & ſur-tout des bienſéances. Ils n'ont point fait d'accord exprès pour vivre enſemble ſur ce

pied-là, une heureuſe ſympathie leur en a inſpiré l'idée.

On eſt bien plus ſurpris du froid qui régne entre *Liſandre* & *Daphné*, après mille témoignages apparens de la paſſion la plus forte. Jamais amour ne parut plus ardent : mille obſtacles le traverſoient, leur courage en a triomphé. Des verroux, des grilles, des murs, tenoient la belle étroitement empriſonnée ; trois ou quatre Prudes géolières, d'un ton naſillard & dévot, l'exhortoient à la continence, en ſe propoſant pour exemple, & l'invitant à ne ſoûpirer, comme elles, que pour l'Epoux du Cantique : une échelle la délivra de la clôture & des ſermons. Liſandre, que ſon père à l'heure même travailloit à déshériter, préférant aux intérêts de ſa fortune ceux de ſon cœur, aux tendreſſes du ſang la poſſeſſion de Daphné ; Liſandre voloit avec elle, pour lui jurer aux pieds des Autels un amour à jamais durable. L'année n'eſt pas révolue, déjà Liſandre eſt

infidéle. Daphné pleure, gémit & ſe plaint : elle a des conſolateurs, qui peut-être l'aideront un jour à ſe venger pleinement du perfide. Quelle peut donc être la cauſe de ce bruſque changement ? La même qui a refroidi Alcippe & Céliméne. Liſandre & Daphné avoient pris pour de l'amour, les puiſſans aiguillons de leur tempéramment voluptueux : les voilà détrompés; & comme ils ſont tous deux impatiens & emportés, leurs regrets ſont auſſi vifs que l'étoit leur entêtement.

Ce ſeroit entrer dans une carrière trop vaſte, que de vouloir tracer ici ce nombre infini de tableaux différens qu'offriroit l'état du mariage, ſi ſes ſecrets, que cachent de myſtérieuſes ténèbres, étoient tout-à-coup éclairés. Quelle variété d'humeurs, de caprices, de boutades & de travers, fourniroient tant d'époux déſunis, qui, différens de ceux qu'une fauſſe lueur d'amour a trompés, n'ont pas même imaginé que ce ſentiment

dût entrer pour quelque choſe dans leur engagement!

Les belles & les coquettes ont fait naître, dans tous les ſiécles, tant de folles paſſions, tant de troubles, de diviſions & de guerres, que les génies ſuperficiels, ſans faire grace au véritable amour, à l'amour fondé ſur l'eſtime, l'ont condamné ſur l'étiquette, comme une foibleſſe impardonnable. Le vil intérêt trouvant dans cette biſarre opinion de quoi flatter ſes partiſans, ne manqua pas de la répandre & d'y donner la vogue: par ſon ſecours elle fit tant de progrès, que bien-tôt ce fut un dogme reçu: il fut ſtatué qu'à l'avenir on ne prendroit plus de femme, que dans une condition égale à la ſienne; & l'on étendit même l'égalité de condition, juſqu'à celle des biens: l'amour fut proſcrit des mariages, & relégué dans les Romans; & ſi quelqu'un, ſoit par foibleſſe, ou par goût, s'étoit laiſſé enflammer, il devoit au moins, de crainte de ſcandale, s'en cacher de

ſon mieux, ne faire en public à ſon épouſe, que des politeſſes froides; & où il ſe trouveroit d'autres femmes, les fêter toutes plus que la ſienne; le tout à peine d'encourir le blâme & les brocards du beau monde. Et, attendu que le parti des époux mal aſſortis, comme de beaucoup le plus nombreux, eſt celui qui donne le ton, ce réglement conforme à leur ſyſtème, a été ſcrupuleuſement maintenu; & les choſes ſont encore aujourd'hui ſur ce pied; ſauf aux époux qui ſe haïſſent ſincérement, de faire pis dans le particulier.

Je n'ai rien à preſcrire à cette dernière claſſe d'époux, ſur les devoirs de l'hymenée. Ils manquent au plus eſſentiel, en manquant d'amour: comment rempliroient-ils les autres?

C'eſt une eſpèce de rapt qu'un mariage contracté ſans tendreſſe. La perſonne n'appartient ſuivant l'inſtinct naturel, qu'à celui qui en poſſéde le cœur. On ne devroit recevoir les dons de l'Hymen, que des mains

l'Amour ; les acquérir autrement, c'eſt proprement les uſurper.

Conſeillerai-je à ces raviſſeurs téméraires de réparer, au moins après coup, leur uſurpation, en s'excitant à l'amour ; & de faire après l'engagement, ce qu'ils n'ont pas fait avant? Mais le ſentiment ne peut pas plus ſe conſeiller, que ſe commander. Des époux qui ſe haïſſent, ou qui ne s'aiment pas, ſont des pécheurs inconvertibles : auſſi n'eſt-ce point à eux que j'adreſſe mes leçons ſur l'amour conjugal.

Mais ſeront-elles mieux adreſſées, ſi je les propoſe à ces heureux époux, qui, bien épris dès les premiers inſtans, ont puiſé dans la connoiſſance intime que leur étroite union leur a donnée l'un de l'autre, de nouvelles raiſons pour s'enflammer davantage? Il ne ſemble pas qu'ils aient beſoin de préceptes pour continuer de s'aimer ; une tendreſſe ainſi réfléchie, paroît de nature à durer toûjours. Cependant le cœur humain eſt ſi variable,

variable, qu'il ne peut, ſans témérité, répondre de brûler ſans ceſſe d'une ardeur égale & conſtante. L'amour eſt un feu ; il s'éteindra ſi on le noie, ou s'il manque d'aliment.

Euriſthène aimoit ſon épouſe, & cet amour le rendoit le plus heureux des hommes. Il connoiſſoit le prix de ſon bonheur ; & s'en ouvrit un jour à certain vieux Druide, dépoſitaire de ſes ſecrets les plus intimes, qui ſévré des douceurs dont il entendoit le récit, ſe mit en tête, ſous le prétexte de la gloire de Dieu, de le dégager de ces liens charnels, qui, diſoit-il, l'attachoient au monde.

" Mon frère, *dit le béat*, je gémis „ pour vous, de l'aveuglement où je „ vous vois. Vous ſoûpirez, & c'eſt „ pour un autre objet que le Sei„ gneur ! Ignorez-vous qu'il eſt écrit „ que qui ne hait pas pour Dieu, ſon „ père, ſa mère, ſon épouſe & ſes „ frères, n'eſt pas digne de Dieu ? „ Avant la chûte du premier homme, „ votre attachement auroit peut-être

„ été ſans crime ; mais l'homme cou-
„ pable ne doit manger que du pain
„ trempé dans les larmes. Votre
„ épouſe eſt fille d'Eve, cette mère
„ cruelle qui nous a tous perdus, &
„ vous l'aimez ! Craignez le ſort de
„ votre premier père ; ce fut auſſi
„ l'amour qui le perdit. Vous lui ſça-
„ vez gré de ſa tendreſſe & de ſes
„ complaiſances : c'eſt par-là même
„ que vous la devez craindre, puiſ-
„ que c'eſt par-là qu'elle vous gâgne,
„ & qu'elle ravit à Dieu un cœur qui
„ n'étoit fait que pour lui. Songez-y
„ bien, l'enfer eſt ouvert ſous vos
„ pieds. „

Ce mot d'*Enfer* fit frémir le ſimple Euriſthène : ſon imagination troublée ne vit plus que démons, que feux, que ſoufre, & que braſiers ardens : un zèle fanatique s'empara de ſon ame, il regarda ſon épouſe en ennemie, prit ſes careſſes pour des piéges, & ſes remontrances pour des ſéductions. Si quelque reſte d'affection ſollicite encore pour elle dans

ſon cœur, il jeûne, prie & ſe macère, pour parvenir à l'étouffer.

Pour *Méthyſe* ce n'eſt point par des jeûnes qu'il a ſçu s'affranchir de l'affection conjugale. Les trois quarts de ſa vie ſe paſſoient le verre à la main, dans ces réduits licentieux, où régnent en toute liberté, l'intempérance & la crapule; où, dans les flots d'un Bourgogne fumeux, on engloutit tout à la fois ſa ſanté, ſon honneur & ſes biens. Là les ſentimens délicats ſont traités de folles chimères; la tendreſſe, de fadeur; la complaiſance, de ſervitude; & les égards, de baſſeſſe. Méthyſe enfin a pris le ton de ſes ignobles cotteries. Ce n'étoit d'abord qu'un jargon, qu'il parloit par amuſement, ſans que le cœur fût abruti; mais aujourd'hui il eſt plus avancé, il en a pris auſſi l'eſprit, il a perdu tout ſentiment pour les plaiſirs que la raiſon avoue : il eſt de marbre pour les femmes, & ſurtout pour les femmes modeſtes, ſages & réſervées, & malheureuſe-

ment pour lui, ſon épouſe eſt de ce nombre.

Polydore a tenu bon vingt ans : ſa tendreſſe, au bout de ce terme, n'avoit ſouffert d'autre altération, que celle qu'y apportent néceſſairement la longueur du tems, & la ſituation paiſible du cœur lorſqu'il n'a rien à déſirer. Ce n'eſt plus, ſi l'on veut, de l'amour ; mais c'eſt une amitié ſi tendre, qu'elle ne pourroit jamais l'être autant, ſans l'être trop, entre deux perſonnes de même ſexe : mais comme elle irrite moins les déſirs, il eſt dans cet état un écueil à craindre ; & je conſeille à quiconque jouit de ce calme dangereux, d'obſerver ſes yeux & ſon cœur, de crainte qu'un objet nouveau lui rapprenant à aimer, ne le conduiſe par dégrés à la plus noire perfidie. Polydore s'en rendit coupable. Il ſe fioit ſur la longue habitude de ne chérir que ſon épouſe, & c'étoit-là préciſément ce qui l'expoſoit à la trahir. L'amour, quand il eſt ſatisfait, ne s'accroît pas

en vieilliſſant. La douce quiétude qu'il goûtoit ſous l'étendard de l'Hymen, lui fit croire que ſes paſſions étoient amorties & ſoûmiſes; & ſe livrant au danger ſans le craindre, il n'a connu le précipice qu'après y être tombé.

Des vices dans le caractère, des caprices dans l'humeur, des ſentimens oppoſés dans l'eſprit, peuvent auſſi troubler l'amour le mieux affermi. L'époux chiche, avare & meſquin, prend du dégoût pour une épouſe, qui, penſant plus noblement, croit pouvoir régler ſa dépenſe ſur leurs revenus communs. Un prodigue au contraire mépriſe une épouſe œconome.

Callias, beau comme Narciſſe, & auſſi fier de ſa beauté, annonce par ſes regards, ſes diſcours & ſon maintien, qu'il croit qu'*Elvire* eſt en reſte avec lui, depuis qu'il a daigné l'aſſocier à ſa couche.

Phorbas a lu dans quelques anecdotes Turques, des détails, peut-être

exagérés, du deſpotiſme que les deſcendans de Mahomet exercent dans leur Serrail. Il tient chez lui ſa morgue comme un Sultan. Dans l'ame il chérit *Artaméne*; mais il ne croit pas qu'il ſoit de ſa dignité de l'avouer, & aime mieux recevoir d'elle des ſoûmiſſions, que des careſſes.

Le dévot *Théotime*, ſenſible aux malheurs de l'Egliſe, & pleurant ſur ſa décadence, va chez tous ceux qui *penſent bien*, les exhorter à ſoûtenir un reſte de foi qui chancelle. Tous les Paſteurs ont trahi la *bonne cauſe*; la vérité n'a bien-tôt plus de défenſeurs. Il croit être un nouvel Atlas, fait pour prévenir la ruine des cieux, prêts à s'écrouler. Quelle douce conſolation pour lui, ſi du moins ſon épouſe l'aidoit à ſupporter un fardeau ſi accablant ! Mais l'infidéle n'eſt point touchée de ſes pieux gémiſſemens : elle ſuit en aveugle, la voie large où la conduiſent des guides relâchés, & croit ſon ſalut attaché à ſuivre bonnement les loix de

Rome, & les avis de ſon Curé. Théctime a fait de ſon mieux, pour lui communiquer ſes lumières ; mais ne gâgnant rien ſur elle, il éclate à la fin ; on s'injurie, on ſe dit anathème, & les deux époux ſe déteſtent.

Quel eſt ce phrénétique, que je vois bouffi de colère ? Quelle ſubite émotion lui a enflammé le viſage ? Pourquoi ces regards féroces, cette voix entrecoupée, ces geſtes menaçans ? Eh ! qui menace-t'il ? Une tendre épouſe, la fidéle *Artémiſe*, qui le chérit, & qu'il aime lui-même, du moins tout l'a prouvé juſqu'à ce moment. Paſſe-t'on ainſi tout-à-coup de l'amour à la haine, de l'eſtime au mépris, de la conſidération aux outrages ? Oui, quand on eſt jaloux : or c'eſt la manie d'*Argante*. Semblable à un avare, qui plus il chérit ſon tréſor, plus il craint qu'on ne le lui dérobe : amis, parens, domeſtiques, vieillards, enfans, tout le moleſte, tout lui fait ombrage, tout lui ſemble capable de ſéduire ſon épouſe : c'eſt

de tous les malheurs celui qu'il redoute le plus, & c'eſt celui qu'il croit le plus proche. Sa crainte lui troublant les ſens, il prend ſes défiances pour des preſſentimens, & ſes ſoupçons pour des réalités. Ce qui vient d'exciter ſon courroux, c'eſt qu'il l'a entendue de loin, parlant familièrement à quelqu'un. Il s'eſt approché doucement dans le deſſein de la ſurprendre, il n'a réuſſi qu'à demi. Il ne voit qu'elle dans une chambre où il a entendu deux voix, mais il y trouve des gants dont la vûe lui tourne la tête; il les prend & les met en pièces. Elle veut parler, mais il eſt ſourd; il prévient l'éclairciſſement par un torrent de dures invectives: les menaces ſuivent de près, & les effets peut-être alloient ſuivre les menaces, ſans un témoin inattendu, dont l'aſpect ſubit le déconcerte & le condamne; c'eſt ſon beau-père, qui du fond d'un cabinet, où il s'étoit exprès caché pour cauſer à ſon gendre une ſurpriſe agréable, vient récla-

mer ſes gants, & juſtifier Artémiſe.

Affreuſe jalouſie ! triſte poiſon du bonheur des époux ! que n'éteins-tu plutôt l'amour, que de le changer en fureur ?

Il eſt néanmoins une ſorte de jalouſie, compagne inſéparable d'un amour vif & délicat ; elle n'exclut pas l'eſtime, & n'eſt point injurieuſe. On craint de perdre l'affection de ce qu'on aime, parce qu'on en connoît le prix ; on craint de déplaire à l'objet aimé, ſans le ſoupçonner d'inconſtance ; on craint ſon refroidiſſement, mais on eſt sûr de ſa fidélité. Cette tendre appréhenſion eſt un aiguillon efficace qui réveille l'amour, le rend actif & prévenant : ſans ce ſecours il languiroit par ſon trop de ſécurité.

Mais un phénomène qu'on ne comprend que difficilement, & qui toutefois eſt fréquent, c'eſt qu'on ſoit jaloux ſans aimer.

Dorimène épouſa *Cliton* plutôt par complaiſance que par goût ; cependant elle entre en fureur, s'il

ſoûrit à une femme aimable. Une parole obligeante, un geſte gracieux, un accueil affable & poli, fait à toute autre qu'à elle, eſt une offenſe, un crime, qu'elle ne pardonne pas. S'il s'abſente, " il eſt infidéle, il y a déjà „ long-tems qu'elle voit bien qu'il la „ néglige, elle auroit cru mériter „ qu'on eût plus d'égards pour elle. „ Doriméne ſeroit-elle donc devenue amoureuſe de ſon époux depuis qu'elle en eſt la femme ? Ce ſeroit un vrai miracle : or je doute qu'il s'en faſſe, du moins de cette eſpèce. L'hymen n'inſpire pas l'amour à des cœurs indifférens : il conſtate ſa pureté, mais il ne le fait pas naître, & l'augmente rarement : il en eſt le creuſet, mais il n'en eſt pas le berceau. Quel eſt donc le principe des tranſports jaloux de Doriméne ? Ce n'eſt pas à la vérité l'amour, mais c'eſt un ſentiment qui lui reſſemble en partie.

La tendreſſe des hommes, pour l'ordinaire, porte ſur quelque choſe.

Il faut pour que leur cœur ſoit échauffé, que quelqu'objet l'ait enflammé. Mais pour les femmes, la tendreſſe leur eſt annexée en naiſſant, c'eſt un des appanages de leur conſtitution : elles aiment, pour ainſi dire, avant de ſçavoir qui aimer. L'amour eſt pour nous un plaiſir, c'eſt pour elles une affaire capitale. Mais ſi cette tendreſſe innée trouve à ſe prendre à quelqu'objet, ſi vous attiſez ſes feux par l'attrait des plaiſirs ſenſuels, ſemblable aux rayons du Soleil, qui raſſemblés dans l'épaiſſeur d'un verre, en deviennent plus ardens, elle ramaſſe ſes flammes éparſes, & les concentrant en un point, elle en acquiert plus de force & d'activité. On dit auſſi qu'elle a cette prérogative, que n'a point la nôtre, de croître par la jouiſſance, & que les femmes n'éprouvent point ce ſentiment de pareſſe & de ſatiété, qui appéſantit nos cœurs quand nos déſirs ſont ſatisfaits.

En général les femmes aiment plus

que nous. La Nature, ſage en tout, leur a exprès départi un fond preſque inaltérable de tendreſſe naturelle & d'ardeur pour la volupté, afin de les étourdir ſur les ſuites de l'hymenée, pour charmer leurs ſouffrances, & compenſer leurs peines, par le doux appas du plaiſir : voilà ce qui dans la plûpart d'elles, tient la place d'un amour réfléchi. Nous n'aimons que par choix; mais pour elles, on les voit ſouvent empreſſées même pour des époux qu'elles ont pris les yeux fermés.

Ce ſentiment ſi ſemblable à l'amour, qu'il ne vient guère à l'eſprit d'imaginer qu'il en diffère, inſpire quelquefois auſſi des tranſports de jalouſie : & c'eſt de cette ſource que part celle qu'éprouve Doriméne.

Pour *Amyntas*, à quel titre eſt-il jaloux ? A-t'il des droits ſur le cœur d'*Emilie ?* Il la hait & la dédaigne. Que lui importent donc ſon amour ou ſon indifférence ? Eh ! ce n'eſt pas non-plus de l'amour qu'il exige d'elle :

d'elle : mais, comme il croit que ſon honneur eſt attaché aux mœurs de ſon épouſe, il veut qu'elle lui ſoit fidéle; & jugeant d'elle par lui-même, il n'ôſe eſpérer qu'elle le ſoit. Ridicule préjugé dont la juſtice & la raiſon s'offenſent ! Quoi ! Amintas ſera *honni*, ſi Emilie trahit la foi conjugale ; & lui-même, qui ſe fait gloire de l'avoir cent fois profanée, l'aura fait ſans que ſon honneur en ait pû recevoir d'atteinte ! Depuis quand donc l'honneur a-t'il contracté alliance avec les vices & les crimes ? Eſt-il donc la proie du plus fort, ainſi que l'or & les ſceptres ?

L'amour, & ſur-tout l'amour conjugal, ſe nourrit d'amour. Pour un amant qui ſonde un cœur, la ſeule eſpérance peut entretenir ſa flamme ; mais quand ce cœur eſt devenu ſa conquête, il a droit d'attendre du retour & de la conſtance. Le nœud ſacré du mariage l'y autoriſe encore plus, & fait entre les deux époux, du devoir de s'aimer, un devoir de

religion ; ſous la clauſe cependant que l'amour ſera réciproque ; car la religion elle-même ne commande rien d'impoſſible.

Chez tous les peuples de la terre, c'eſt une maxime ſi générale, qu'il faut s'aimer pour être époux, qu'il en eſt peu qui ne permettent le divorce, quand l'incompatibilité des humeurs met un obſtacle invincible à l'amour.

Pour vivre heureux ſous le joug de l'hymen, ne vous y engagez pas ſans aimer & ſans être aimé. Donnez du corps à cet amour, en le fondant ſur la vertu : s'il n'avoit d'autre objet que la beauté, les graces & la jeuneſſe, auſſi fragile que ces avantages paſſagers, il paſſeroit bien-tôt comme eux ; mais s'il s'eſt attaché aux qualités du cœur & de l'eſprit, il eſt à l'épreuve du tems.

Pour vous acquérir le droit d'exiger qu'on vous aime, travaillez à le mériter. Soyez après vingt ans auſſi attentif à plaire, auſſi ſoigneux à ne

point offenſer, que s'il s'agiſſoit aujourd'hui de faire agréer votre amour. On gâgne autant à conſerver un cœur qu'à le conquérir.

Qu'entre les époux régnent l'amour, l'honneur & les ſoins complaiſans, je réponds des douceurs de leur union. Elle ſera ſans doute altérée, s'il lui manque une ſeule de ces trois conditions; mais elle ſera anéantie, ſi c'eſt la première qui manque.

ARTICLE III.

DE L'AMOUR PATERNEL.

L'inſtinct ſuffit pour inſpirer ce ſentiment. Obligation des mères, de pourvoir par elles-mêmes aux beſoins corporels de leurs enfans; celle des pères, de s'employer en perſonne à la culture de leur ame, ou du moins d'y veiller de près. Parallèle des pères avec les Rois.

Si la raiſon dans l'homme, ou plutôt l'abus qu'il en fait, ne ſervoit pas quelquefois à dépraver ſon inſtinct,

nous n'aurions rien à dire ſur cette matière : les brutes n'ont pas beſoin de nos traités de morale pour apprendre à aimer leurs petits, à les nourrir & à les élever. C'eſt qu'elles ne ſont guidées que par l'inſtinct : or l'inſtinct, quand il n'eſt point diſtrait par les ſophiſmes d'une raiſon captieuſe, répond toûjours au vœu de la nature, fait ſon devoir, & ne bronche jamais. Si l'homme étoit donc en ce point conforme aux autres animaux, dès que l'enfant auroit vû la lumière, ſa mère le nourriroit de ſon propre lait, veilleroit à tous ſes beſoins, le garantiroit de tous accidens, & ne croiroit pas d'inſtans dans ſa vie mieux remplis, que ceux qu'elle auroit employés à ces importans devoirs. Le père de ſon côté, contribueroit à le former, il étudieroit ſon goût, ſon humeur & ſes inclinations, pour mettre à profit ſes talens, & le diſpoſer de bonne heure à ſervir ſes compatriotes, dans l'état pour lequel il laiſſeroit entrevoir plus de capacité : il

cultiveroit lui-même cette jeune plante, & regarderoit comme une indifférence criminelle de l'abandonner à la diſcrétion d'un Gouverneur ignorant, ou peut-être même vicieux.

Mais le pouvoir de la coûtume, malgré la force de l'inſtinct, en diſpoſe tout autrement. L'enfant eſt à peine né, qu'on le ſépare pour toûjours de ſa mère : elle eſt ou trop foible, ou trop délicate, elle eſt d'un état trop honnête pour allaiter ſon propre enfant. Envain la nature a détourné le cours de la liqueur qui l'a nourri dans le ſein maternel, pour porter aux mamelles de ſa dure marâtre, deux ruiſſeaux lactées, deſtinés déſormais pour ſa ſubſiſtance ; la nature ne ſera point écoutée, ſes dons ſeront rejettés & mépriſés; celle qu'elle a enrichie, dût-elle en périr elle-même, va tarir la ſource de ce nectar bienfaiſant : l'enfant ſera livré à une mère empruntée, & mercenaire, qui meſurera ſes ſoins au profit qu'elle en attend.

Quant au père, il eſt trop occupé pour ſonger à former lui-même ſon fils; ſes affaires ne le permettent pas, & ce ſoin n'en eſt pas une pour lui. Tant de gens s'offrent à le remplacer, & ſe contentent d'un prix ſi modique, qu'il ſe croiroit mauvais œconome, s'il n'acceptoit pas leurs ſervices; ils ne prendront au plus ſur tout ſon bien, qu'un jour ou deux de revenu.

Bien d'autres avant moi ont inſiſté ſur ces deux devoirs indiſpenſables; celui d'une mère, de nourrir ſon fils; & celui d'un père, de travailler à ſon éducation; mais tous y ont inſiſté vainement. Que fera un ſuffrage de plus? Rien ſans doute; mais j'aurai du moins donné ma voix, j'aurai proteſté hautement contre l'abus que je condamne.

" Allaiter un enfant, *dit Clélie*, le „ bel emploi, l'aimable paſſe-tems! „ J'aime à jouir la nuit d'un ſommeil „ tranquile, ou qui ne ſoit du moins „ interrompu que par le plaiſir. Le

„ jour je reçois des visites, & j'en
„ rends; je vais montrer une robbe
„ d'un nouveau goût au petit Cours,
„ à l'Opéra, quelquefois même à la
„ Comédie; je joue, je danse ou je
„ médis: tous mes momens sont rem-
„ plis agréablement. Eh ! ne conce-
„ vez-vous pas, *ajoûte-t'elle*, qu'il
„ me faudroit renoncer à tout cela,
„ si j'allois sottement m'asservir au
„ vil métier de nourrice?

Je vois bien, belle Clélie, dans le plan détaillé de vos amusemens chéris, les raisons qui vous dégoûtent de ce devoir; mais sur ce beau sein d'albâtre, que vous étalez avec complaisance à mes yeux, je vois bien mieux encore celles qui vous y obligent.

Quelle est la mère qui consentiroit à recevoir de quelqu'un, un enfant qu'elle sçauroit n'être pas le sien? Cependant ce nouveau-né qu'elle relégue loin d'elle, sera-t'il bien véritablement le sien, lorsqu'après plusieurs années, les pertes continuelles

de ſubſtance, que fait à chaque inſtant un corps vivant, auront été réparées en lui par un lait étranger, qui l'aura métamorphoſé & transformé en un homme nouveau ? Non, ce n'eſt plus là le fils de Clélie ; c'eſt celui de Claudine, qui l'a comme enfanté une ſeconde fois, en l'allaitant. J'ignore s'il a pu gâgner à cet échange, mais je ſçai qu'il a pu y perdre. Ce lait qu'il a ſucé, n'étoit point fait pour ſes organes : ç'a donc été pour lui un aliment moins profitable, que n'eût été le lait maternel. Qui ſçait ſi ſon tempéramment, robuſte & ſain dans l'origine, n'en a point été altéré ? Qui ſçait ſi cette transformation n'a point influé ſur ſon cœur ? L'ame & le corps ſont ſi dépendans l'un de l'autre ! S'il ne deviendra pas un jour, préciſément par cette raiſon, un lâche, un fourbe, un malfaiteur, un meurtrier. Le fruit le plus délicieux, dans le terroir qui lui convenoit, ne manque guère à dégénérer, s'il eſt tranſporté dans un

autre. Il en eſt de même des animaux : ces dogues ſi vantés à *Londres* pour leur vigueur & leur fidélité, ont-ils paſſé la mer, ils ne ſont plus ailleurs que des animaux ſtupides, ſans inſtinct, ſans force & ſans utilité.

Changeons la ſcène : pénétrons dans le cœur d'un père ; ou plutôt, ſans y pénétrer, jugeons-en par ſa conduite.

Trimalcion eſt le Préſident d'une Cour Souveraine. Sa marche lente & compoſée, ſon front ſévère & dédaigneux, ſa gravité inaltérable, & plus encore que tout cela, l'ampleur énorme de ſa coeffure, & le nombre de ſes valets, annoncent en caractères diſtincts, la qualité du perſonnage. On diroit que les Proviſions d'un Office de Judicature aient la vertu ſurnaturelle d'imprimer au Pourvû, le port & l'allure d'un Héros : tout le ſel de *Molière*, toutes les bouffonneries de *Scarron* ne ſeroient pas capables de le dérider. Voici pourtant

le moment où il va dépouiller en partie cette couche épaiſſe de Magiſtrature, qui lui obſcurcit le viſage. On ramène ſon fils de nourrice. " Mon-
„ſieur, lui crie de loin une gouver-
„nante étourdie, voilà Monſieur le
„Chevalier qu'on rapporte.„ Il ſe lève, fait quelques pas, & marche pour la première fois au-devant d'un humain : il le prend dans ſes bras, croit y reconnoître ſes traits, & deſcend juſqu'à l'embraſſer. L'enfant lui rend avec uſure ſes careſſes & ſes baiſers, & balbutie le nom de père, nom qui ſonne agréablement aux oreilles de Trimalcion : autant ce titre eſt incertain, autant on aime à ſe l'entendre donner. L'enfant careſſé de plus belle, y répond en folâtrant : il s'enhardit & s'émancipe ; & cette perruque majeſtueuſe, qui, un quart-d'heure auparavant, tenoit en reſpect tout un barreau, Monſieur le Chevalier la tiraille ſans merci, la chiffonne & la dépoudre.

Trimalcion aime ſon fils. On le voit

bien, dites-vous, à la réception qu'il lui fait. Vous le voyez à des marques ſi frivoles? Je le verrai bien mieux au ſoin qu'il prendra de lui former le jugement, de lui orner l'eſprit, & de lui inſpirer des mœurs. Mais à l'arrivée de ſon fils, il a fait montre de toute ſa tendreſſe, ne comptez pas qu'elle aille plus loin. Voudroit-on que pour l'amour d'un enfant, un Préſident ſe rompît la tête à raprendre ſon Deſpautère? Non, non: ne l'appréhendez pas. Le Gouverneur eſt déjà retenu. Ce n'eſt point un *Sénèque*, ni un *Burrhus*; ce n'eſt pas non plus un homme modélé ſur ces illuſtres Maîtres, qui formoient l'enfance de nos Princes vers la fin du ſiécle dernier; mais c'eſt un homme accommodant, qui ſe contente de trente piſtoles pour ſes appointemens, qui aura ſoin de ne point fatiguer ſon Elève, de condeſcendre à ſes caprices; ce ſont-là les clauſes du marché. "De la douceur, Mon-
„ſieur l'Abbé, de la douceur, dit

„ Trimalcion en le lui confiant : je ne „ veux point que mon fils ſe tue. Qu'il „ ſçache un peu de Latin, j'y con- „ ſens ; point de Grec, le Grec eſt „ mortel à la vûe. Je n'entends pas en „ faire un Docteur, je le deſtine à être „ un Préſident comme moi ; & dûſſé- „ je en faire un Evêque, croyez- „ moi, Monſieur l'Abbé, vos Evê- „ ques ne ſont pas des ſorciers. „

Monſieur l'Abbé travaille en conſéquence. Quel bonheur pour lui d'opérer ſous les yeux d'un ſot, & de n'avoir rien à faire de plus que d'égaler le fils au père ! Quelque facile à remplir que ſoit cet engagement, c'étoit en effet là toute ſa portée.

Trimalcion à bien des partiſans, je les entends murmurer contre moi. „ Un homme en place auroit beau- „ coup à faire, diſent-ils, s'il lui fal- „ loit régenter ſes enfans „ Eſt-ce une raiſon pour s'en diſpenſer ? Un riche Financier auroit, ſans doute, beaucoup à reſtituer, s'il lui falloit rendre

rendre a chacun tout le bien qu'il a uſurpé; faut-il pour cela qu'il le garde?

Je veux qu'un père ſoit le Précepteur de ſon fils. Qu'il ſe faſſe aider dans cette importante fonction, par des hommes d'un mérite éprouvé, à la bonne heure, il n'en réuſſira que mieux; mais qu'il ſoit toûjours Maître en chef, Inſpecteur & Surintendant, & que les Gouverneurs à gages ne ſoient jamais que ſes adjoints ou ſes ſeconds.

Bubalque eſt père, dites-vous. C'eſt un idiot, qui a pu concourir, en qualité d'Etre animé, à la procréation de ſon ſemblable; mais il eſt incapable de faire plus. Il ne ſçait rien, ne ſent rien, ne penſe rien. Quelle part un homme de cette étoffe peut-il prendre à l'éducation de ſon fils? Le mieux qu'il puiſſe faire, c'eſt, ſans doute, de ne s'en point mêler.

J'en conviens avec vous: & ſi quelqu'un de mes Lecteurs peut alléguer une ſemblable excuſe, il eſt dans

le cas de la diſpenſe, je ne la lui conteſte point; mais je ne le tiens pas exempt pour cela de rechercher les meilleurs Maîtres pour ſuppléer à ſon défaut, de les y engager par l'eſpoir d'un ſalaire honnête, & de s'informer d'eux avec ſoin, des progrès que fait leur Elève. S'il pouſſe l'inſenſibilité juſqu'à n'y point prendre intérêt, c'eſt une eſpèce de monſtre, à qui la difformité de ſon ame ne doit pas tenir lieu d'excuſe.

Ariſtide mérite plus d'indulgence: il eſt abſent pour le bien de l'Etat, ſans ſéjour fixe, ſans habitation permanente. Le bon Citoyen doit être toûjours prêt à ſacrifier pour ſa Patrie, ſes plus chers intérêts, ſon bien, ſa ſanté, ſon repos: Ariſtide le fait. Elle exige encore de lui, en l'occupant tout entier, qu'il ſe prive du doux plaiſir de former ſes enfans de ſa propre main: il ſçait s'en ſévrer auſſi. Je ne puis l'en blâmer, mais je le plains. Je connois juſqu'où va ſa tendreſſe. Il abandonneroit ſans cha-

grin, pour le ſalut commun, ſa maiſon à la diſcrétion d'un Valet, ſes biens à la merci d'un Intendant, ſa vie même au ſort périlleux des armes; mais ce n'eſt pas ſans quelque regret qu'il ſe voit père ſans en faire l'office.

Lorſqu'un père eſt capable d'enſeigner lui-même ſes fils, il eſt le meilleur Maître qu'ils puiſſent avoir: or Ariſtide en eſt capable; & le choix qu'il a fait des Subſtituts qu'il commet à ſa place pour cet office important, montre aſſez qu'il eſt connoiſſeur. Pourquoi faut-il qu'en mille occaſions, au préjudice du bien public, les talens ſoient d'un côté, & le pouvoir de les exercer d'un autre?

Le père & la mère ne ſont pas quittes envers leurs enfans, pour leur avoir procuré la naiſſance; tant que ceux-ci ont beſoin de leur aſſiſtance, elle leur eſt dûe. Ce ſont de foibles marcottes, auxquelles il importe beaucoup, juſqu'à ce qu'elles aient pris racine, de tenir au principal brin.

Mais la nature a distingué les fonctions du père, de celles de la mère : l'office de l'un n'est pas celui de l'autre. Elle semble avoir assigné singulièrement à la mère, le soin de leur corps, la conservation de leur substance animale : l'appanage du père est plus noble ; le soin de la substance pensante est son partage : mais souvent chacun des deux remplit mal sa partie.

La mère a porté l'enfant dans son sein, il ne tenoit pas à elle de s'épargner cette peine ; elle s'en est enfin délivrée sur la fin du neuvième mois, autre souffrance attachée à son sexe. L'obligation de l'allaiter après sa naissance, étoit aussi indispensable ; mais il lui étoit possible de la violer, & elle l'a fait.

Le père, de son côté, ne répond pas mieux au vœu de la nature : il prend sur lui le rôle de la mère, ne s'occupe que des avantages corporels de ses enfans, de leur santé, de leur repos, de leur maintien, de leur table & de leurs plaisirs. La culture de

l'ame, cet objet ſi important & ſi préférable à tous les autres, eſt celui que tous deux négligent.

C'eſt ſur ce plan d'éducation que *Lycidas* fut élevé. Il danſe bien, monte un cheval, & fait des armes aſſez paſſablement : du reſte, il eſt ignorant & vain, qualités preſqu'inſéparables. Il a le cœur bas & rampant, mais il s'exprime avec hauteur : il eſt farci de préjugés, impie & ſuperſtitieux ; ſans régle, ſans frein, ſans morale ; ſon goût eſt ce qui fait ſes mœurs, &, preſque en tout, ſon goût eſt dépravé.

De qui tient-il, dit Dorimon ſon père, qui pendant cinquante années écoulées depuis ſa majorité, a eu tout le tems d'oublier les incartades de ſa jeuneſſe? Ce n'eſt aſſurément pas de moi. J'ai été jeune, il faut bien l'être ; mais je n'étois pas furieux. Oh ! la jeuneſſe de mon tems étoit bien mieux morigénée.

Si vous dites vrai, Dorimon, c'eſt que les pères n'en étoient pas les cor-

rupteurs, c'eſt qu'ils aimoient mieux leur enfans.

"Eh! mais, *me répond-t'il*, ſi j'ai „ quelque reproche à me faire, par „ rapport à Lycidas, ce n'eſt que de „ l'avoir trop aimé; c'eſt cet amour, „ porté trop loin, qui m'a fermé les „ yeux ſur ſes défauts & ſes égare- „ mens; c'eſt cet amour qui me fai- „ ſoit mollir, quand j'aurois du être „ ferme; qui retenoit mon bras, „ quand je le levois pour punir.„

Quelle étrange idée vous êtes-vous donc formée de l'amour paternel, ſi vous êtes vraiment perſuadé qu'il vous ait fait manquer aux devoirs les plus indiſpenſables d'un bon père?

Julie apperçoit *Araminte*. Je vois une joie inquiéte pétiller dans ſes yeux: elle vole au-devant d'elle, l'aborde précipitamment, la careſſe & la queſtionne. D'où lui vient cet accès de tendreſſe? Elle hait Araminte, elle hait même toutes les femmes aimables. Ecoutez-là. "Eh! ma "chère, où avez-vous pris cette

„ robbe-là? Quel eſt l'ouvrier qui l'a „ faite? Nommez-le moi, que je le „ voie, que je l'embraſſe; c'eſt un „ homme incomparable. La riche „ étoffe, le ſuperbe ramage! Quelle „ régularité de deſſein, quel aſſorti- „ ment de couleurs, quelle variété „ dans les nuances! Araminte..... „ Je ſuis folle de votre robbe. Elle „ vous va! Cela ne ſçauroit s'expri- „ mer. „

Vous trouvez, Dorimon, Julie bien extravagante. Laiſſez Julie, & vous jugez vous-même. Vous aimez votre fils, dites-vous: mais qu'eſt-ce que ce fils? C'eſt un compoſé, comme vous, de corps & d'ame: c'eſt une image, une émanation, un rayon de la Divinité, environné d'un voile terreſtre, qui ſert à vous le rendre viſible & palpable. Or, qu'aimez-vous dans Lycidas de ces deux ſubſtances ſi diverſes? Eſt-ce ſon ame, cet Etre ſpirituel, dont l'origine eſt ſi noble? Mais, pour l'aimer, y reconnoiſſez-vous encore quelques traces de ſa

nobleſſe antique? N'a-t'elle pas honteuſement dérogé? Où eſt ſon goût pour la vertu, ſon amour pour le vrai? Si elle brille encore de tout l'éclat de ſa grandeur originaire, c'eſt à ces traits qu'on la doit reconnoître. Mais non, ils ſont tous effacés; elle eſt ſi méconnoiſſable, qu'on ne peut tout au plus préſumer ſon exiſtence, que par le limon qui la cache: on y voit des organes, des linéamens, des membres conformés comme le ſont ceux des autres corps où l'on ſçait qu'il réſide une ame; on n'en a pas de meilleure preuve.

Mais, toute difforme qu'elle eſt, peut-être l'aimez-vous encore? Je le croirois, ſi vous l'aviez mieux ſervie, ſi vous euſſiez fait vos efforts pour lui rendre ſa pureté, ſon innocence & ſa vertu: mais vous étiez loin d'y ſonger, c'eſt vous-même qui les lui avez laiſſez perdre. Vous trembliez que ſon corps ne maigrît, qu'il ne devînt étique & languiſſant, ſi vous gêniez les caprices de l'ame, ſi vous

réprimiez ſa colère, ſi vous modériez ſes déſirs, ſi vous éclairiez ſa conduite. Reculeriez-vous donc à panſer la plaie d'un bleſſé, par la crainte de gâter ſes habits? Et vous craignez que le corps ne ſouffre, lorſqu'il s'agit de ſonger avant tout à l'ame! Cependant le corps n'eſt à peu près que le vêtement de l'ame.

Qu'aimez-vous donc encore un coup dans votre fils? Vous aimez en lui ce qui n'eſt pas lui-même. Cette matière organiſée dont il eſt revêtu, ce n'eſt qu'une machine, conſtruite exprès pour ſon ſervice, ſans laquelle il peut ſubſiſter, & qui, ſans lui, n'eſt qu'un peu de pouſſière; mais ce n'eſt pas-là votre fils, c'eſt une écorce qui le couvre.

Revenons à préſent à Julie. Eſt-elle ſi ridicule de ſe paſſionner pour la robbe d'Araminte? Ou, ſi un pareil amour eſt biſarre, le vôtre eſt-il beaucoup plus raiſonnable?

On compare les Rois à des pères de famille, & l'on a raiſon: cette

comparaiſon eſt fondée ſur la nature & ſur l'origine même de la Royauté.

Le premier qui fut Roi, fut un Soldat heureux,

dit un Poëte * de ce ſiécle. Mais il eſt bon d'obſerver que c'eſt dans la bouche d'un tyran, d'un uſurpateur, du meurtrier de ſon Roi, qu'il met cette maxime, indigne d'être prononcée par un Prince équitable. Tout autre qu'un *Polyphonte* eût dit :

Le premier qui fut Roi, régna ſur ſes enfans.

Un père étoit naturellement le chef de ſa famille : la famille en ſe multipliant, devint un peuple ; & conſéquemment le père de famille devint un Roi. Le fils aîné ſe crut ſans doute en droit d'hériter de ſon autorité, & le Sceptre ſe perpétua ainſi dans la même Maiſon, juſqu'à ce qu'un *Sol-*

* *M. de Voltaire, dans ſa* Mérope, *Tragédie.*

dat heureux, ou un Sujet rebelle, devînt la tige première d'une nouvelle race.

Un Roi pouvant être comparé à un père, on peut réciproquement comparer un père à un Roi; & déterminer ainſi les devoirs du Monarque par ceux du Chef de famille, & les obligations d'un père par celles d'un Souverain.

Aimer, *gouverner*, *récompenſer* & *punir*, voilà, je crois, tout ce qu'ont à faire un père & un Roi.

Un père qui *n'aime* point ſes enfans, eſt un monſtre : un Roi qui n'aime point ſes ſujets, eſt un tyran. Le père & le Roi ſont l'un & l'autre des images vivantes de Dieu, dont l'empire eſt fondé ſur l'amour. La nature a fait les pères pour l'avantage des enfans, la police a fait les Rois pour la félicité des peuples. Ainſi que l'homme dans ſon enfance, ignore ſes véritables intérêts, & ne ſçauroit pourvoir lui-même à ſon bonheur ou à ſa ſante; ainſi le peuple, aveugle,

téméraire & turbulent, ne forme, quand il eſt ſans Chef, que des projets vains & biſarres, n'a que des vûes confuſes, ne ſçait ni ce qu'il doit vouloir, ni ce qu'il doit aimer ou craindre; & quelques meſures qu'il prenne, il n'en prend jamais guère aucunes qui ne tournent à ſa ruine. Il faut donc néceſſairement un Chef dans une famille & dans un Etat, comme il faut au faîte d'une voute, une pierre principale, qui, dominant ſur les autres, termine le cintre, & en affermiſſe l'aſſemblage. Mais ſi ce Chef eſt indifférent pour les membres, ce qui ne peut venir que d'un amour exceſſif pour lui-même, il rapportera tout à lui, leur avantage ſera toûjours ſacrifié au ſien; par leurs travaux, par leurs ſueurs, il accroîtra ſon opulence; pour aſſurer ſon deſpotiſme, il les tiendra dans l'eſclavage; ils ne ſeront autre choſe à ſes yeux, que des inſtrumens faits pour ſervir à le rendre heureux.

Quand au contraire ce ſont la bienveillance

veillance & l'amour, qui réglent les volontés du Chef, & dictent ſes ordonnances, il ſe fait entre lui & les membres, une circulation libre & volontaire, qui porte à tous également la ſanté, la vigueur & l'embonpoint; tout alors concourt avec zèle au bien commun du corps entier: le Chef lui-même y trouve un ſolide avantage. Traiter avec bonté, ou ſa famille, ou ſes ſujets, c'eſt pourvoir à ſon intérêt propre. Quoique ſiége principal de la vie & du ſentiment, la tête eſt toûjours mal aſſiſe ſur un tronc maigre & décharné.

Même parité entre le *gouvernement* d'un Etat & celui d'une famille. Le Maître qui régit l'une ou l'autre, a deux objets à remplir: l'un, d'y faire régner les mœurs, la vertu & la piété; l'autre, d'en écarter le trouble, les déſaſtres & l'indigence. C'eſt l'amour de l'ordre qui le doit conduire, & non pas cette fureur de dominer, qui ſe plaît à pouſſer à bout la docilité la mieux éprouvée. L'en-

fant & le Sujet ont des vûes trop bornées pour ſe gouverner par eux-mêmes ; mais ils ſont aſſez clairvoyans pour découvrir les fautes de ceux qui les gouvernent mal.

Le pouvoir de *récompenſer* & *punir* eſt le nerf du gouvernement. Dieu lui-même ne commande rien, ſans effrayer par des menaces, & inviter par des promeſſes. Tout Légiſlateur en doit faire autant ; mais il ſeroit dur & injuſte de ne faire que menacer les rebelles, ſans encourager en même-tems les Sujets dociles par des promeſſes engageantes. Les loix Romaines, qui, conformes en ce point à celles de tous les peuples, défendoient, ſous des peines griéves, de commettre aucun meurtre d'autorité privée, décernoient la couronne *Civique* à celui qui ſauvoit la vie d'un ou de pluſieurs Citoyens.

Les deux mobiles du cœur humain ſont l'eſpoir & la crainte. Pères & Rois, vous avez dans vos mains tout ce qu'il faut pour toucher ces

deux paſſions : mais ſongez que l'exacte juſtice eſt auſſi ſoigneuſe de récompenſer, qu'elle eſt attentive à punir. Dieu vous a établis ſur la terre ſes Subſtituts & ſes Repréſentans ; mais ce n'eſt pas uniquement pour y tonner, c'eſt auſſi pour y répandre des pluies & des roſées bienfaiſantes.

ARTICLE IV.

DE L'AMOUR FILIAL.

Caractères de l'amour filial. Pères qui doivent s'imputer l'indifférence de leurs enfans. Devoirs des enfans à l'égard de leurs pères. Fauſſe tendreſſe de quelques pères. Parallèle des enfans avec des ſujets.

Les pères & les mères dont les ſentimens répondent au vœu de la nature, ſont des maîtres tendres & bienfaiſans, à qui, par conſéquent, leurs enfans doivent une obéiſſance fondée ſur un amour reſpectueux. Leur ſoûmiſſion n'eſt point celle d'un eſclave pour un maître impérieux :

elle eſt auſſi indiſpenſable ; mais elle doit être volontaire, & partir du cœur. Un fils bien né eſt docile par la raiſon qu'il aime ſon père, & ſçait qu'il en eſt aimé.

Dans les premiers ſiécles du monde, comme on ne connoiſſoit point de pères qui abuſaſſent de leur autorité, & qu'on ne ſoupçonnoit pas que jamais aucuns le fiſſent, on ne l'avoit point bornée. Un père avoit dans ſa famille tous les droits d'un Souverain. Que riſquoit-on d'abandonner les enfans à la diſcrétion d'un Juge, dont la ſévérité étoit tempérée par la tendreſſe ? Mais il naît quelquefois des monſtres : on vit des pères ſans amour ; &, par une ſuite néceſſaire, on en vit de cruels ; on en vit qui trempèrent leurs mains barbares dans le ſang de leurs propres enfans. On reſtraignit donc leur puiſſance ; on leur permit de ſe porter accuſateurs, mais on ne voulut plus qu'ils fuſſent juges & bourreaux. La nature leur interdiſoit auſſi la dureté,

les emportemens, les violences : mais la police n'alla pas juſques-là ; elle n'étend point ſon pouvoir juſqu'à régler l'intérieur des maiſons.

Libres ſur ce point, de la contrainte de la loi, les méchans pères s'érigèrent en tyrans, régirent leurs enfans avec des ſceptres de fer, & leur rendant inſupportable la vie qu'ils leur avoient donnée, leur apprirent à les haïr. Leur race n'eſt pas éteinte : notre ſiécle en fourmille encore. Ce n'eſt pas aux enfans de tels pères que je recommande l'amour. Je m'en tiens, par rapport à eux, aux termes de la loi que Moïſe impoſa autrefois aux deſcendans de Jacob : *Honorez*, porte cette loi, *vos pères & vos mères;* elle ne dit pas, *aimez-les*. Il parloit à des hommes durs, peu ſuſceptibles de ſentimens tendres, & incapables d'en inſpirer. Il n'ôſa même, dans ſes fameuſes Tables, leur faire un précepte d'aimer Dieu. Eh ! comment l'auroit-il pu ? Il l'avoit peint ſi terrible, ſi cruel, & ſi ombrageux,

qu'un peuple imbu de ſa doctrine, ne pouvoit que le craindre, & ne le devoit révérer que comme à Rome on honoroit la *Fièvre*, divinité malfaiſante, qu'il étoit dangereux de mettre en mauvaiſe humeur.

Soſtrate épouſa *Sophronie*. Elle étoit belle, jeune & riche; mais ce fut ce dernier point qui toucha le cœur de Soſtrate. Une femme réuniroit en ſa perſonne, tous les attraits & les perfections que la nature a répandus ſur ſon ſexe enchanteur, il n'en ſeroit pas plus touché; il croit être paîtri d'un limon beaucoup plus pur; ſa vanité l'a rendu inacceſſible à l'amour. Les enfans qu'il eut de Sophronie, fruits d'un commerce indifférent, n'excitèrent en lui aucune émotion de tendreſſe, ſeulement ils flattèrent ſon goût pour le deſpotiſme: il voyoit en eux des ſujets qu'il pourroit dominer en maître; & de l'inſtant qu'il devint père, il crut commencer à régner; régne odieux & tyrannique, dont ſes enfans ſup-

portèrent toute la rigueur, ſans en retirer aucun fruit! Avec quelle barbarie le cruel, de jour en jour, appéſantiſſoit ſur eux ſon joug! Que de caprices, de travers, d'ordres injuſtes & biſarres il leur fallut eſſuyer ſans ſe plaindre! Les remontrances l'irritoient; &, ſi raiſonnables qu'elles fuſſent, avant même d'être entendues, elles étoient taxées de révoltes puniſſables. Mais non-content de ces duretés inhumaines, le Monarque imaginaire, par mille vains projets, par ſon luxe, par ſes plaiſirs, & ſur-tout par ſon indolence, eut bientôt épuiſé ſes médiocre finances: ſon domaine fut engagé, les bijoux de Sophronie, ſes héritages dotaux, tout fut englouti par Soſtrate. Mais ſa grande ame, que l'humble pauvreté ne put point humilier, n'en fut jamais moins hautaine: elle n'en devint que plus féroce, quand le chagrin & le dépit eurent aigri ſa fierté naturelle. Ses enfans n'étoient point pourvus: ſans talens, ſans bien,

ſans amis, (car qui l'eût été de Soſtrate?) envain voulurent-ils tenter de courageux efforts pour s'affranchir des horreurs de l'indigence; tout ce qui put leur être utile, Soſtrate eut ſoin d'y mettre obſtacle. Jaloux de ſon propre ſang, il n'eût vû qu'en déſeſpéré, quelqu'un d'entr'eux proſpérer plus que lui-même.

Déplorables rejettons de ce père dénaturé, quels ſentimens devez-vous prendre pour lui? Je vous l'ai déjà dit; le Légiſlateur de Sinaï vous les a dictés dans ſon Code: *honorez votre père;* il n'eſt aucun cas dans la vie, où des enfans puiſſent en être diſpenſés. Soyez-lui ſoûmis, puiſqu'il eſt votre maître, même aux dépens de vos propres intérêts; mais jamais aux dépens de l'honneur. Rendez-lui tous les bons offices dont vous pouvez être capables; vous le devez même à l'égard de vos plus cruels ennemis: or votre père a du moins l'avantage ſur tous ceux qui vous haïſſent, d'être celui qui vous

touche de plus près : ſa dureté n'excuſeroit point la vôtre. Quant à l'amour filial, il eſt foible dans votre cœur, je le ſens bien, & ne crois pas devoir vous en faire un reproche ; mais il eſt une ſorte d'amour que vous devez à tous les hommes : or cet amour, votre père, puiſqu'il eſt homme, n'a pas moins droit qu'un autre d'y prétendre ; &, toutes choſes égales d'ailleurs, vous lui devez la préférence.

Mais pour l'amour filial, attachement beaucoup plus tendre & plus affectueux, il n'eſt pas d'une obligation ſi générale, qu'il ne puiſſe être ſuſceptible de diſpenſe. On ne peut aimer, qu'autant qu'il eſt néceſſaire d'aimer ſes ennemis mêmes, un père dont on n'éprouve que des témoignages de haine : toute la diſtinction qu'on lui doit, c'eſt de le traiter en ennemi reſpectable.

Si des enfans ne marquent pas un zèle ardent pour ceux dont ils tiennent le jour, s'ils ne préviennent pas

leurs désirs, s'ils n'adoptent pas leurs sentimens, ce n'est point une raison pour les condamner sans examen. Voyez, avant de les juger, comment ils se comportent d'ailleurs. Marchent-ils dans les sentiers de l'honneur & de la vertu; leur froideur a sans doute une cause légitime. Il est à présumer, que s'ils ne sentent point pour lui les doux transports d'un amour empressé; c'est que, sans doute, ses crimes, ses duretés ou ses bassesses, l'ont étouffé dans leur cœur. Examinez aussi les mœurs du père; si vous les trouvez déréglées, l'apologie de ses enfans est faite.

Si quelqu'un au contraire, joignant à une vie sans reproche, des entrailles paternelles, prodigue à ses enfans des marques d'amour inutiles; si les ingrats ne le payent d'aucun retour, leur crime est avéré. Qu'il ait des défauts dans l'humeur, dans l'esprit, dans le caractère; vains prétextes d'ingratitude! Tombez à ses pieds cœurs durs & méconnoissans, em-

braſſez tendrement ſes genoux. Il eſt vertueux, il vous aime : ſi à ces titres vous lui refuſez votre amour, le taxerez-vous d'injuſtice s'il convertit le ſien en haine ?

Mais dans ces familles perverſes, où l'on ſuit à l'envi les hideux étendarts du vice, où le père en donne l'exemple, & les enfans enchériſſent ſur leur modéle, on ne doit pas être ſurpris ſi le tronc & les branches ſont diviſés d'intérêts, ſi chacun ſéparément viſe à ſon but particulier : l'union, l'amour, la concorde, ſont des dons réſervés aux ſociétés vertueuſes.

La vertu eſt une, ſimple & invariable, ainſi que la vérité : c'eſt ce qui fait qu'elle affermit entre ceux qui s'y attachent, une concorde inaltérable : au lieu qu'entre les vicieux, l'union ne ſçauroit ſubſiſter qu'autant de tems que leurs intérêts ſympathiſent. Or déſirant tout ce qui les flattent, n'ayant point d'objet certain qui fixe leur cupidité, navigeant

par-tout ſans bouſſole, jaloux, avides, inſatiables, comment ſe pourroit-il que leurs divers intérêts s'accordaſſent long-tems enſemble?

La vertu, quand on le veut, ſe tranſmet de père en fils, plus facilement encore que les biens de la fortune. Ceux-ci ſont ſujets à des révolutions que toute la prudence humaine ne peut prévoir ni détourner. Mais les impreſſions d'honneur, de vertu, de ſageſſe, qu'on a gravées dès le bas âge dans le cœur des enfans, y jettent de profondes racines, s'y affermiſſent & y fructifient: leurs effets ſont ſtables & permanens; ou ſi quelques inſtans d'égarement les ont éclipſées ou ternies, elles percent bien-tôt le nuage & ſe reſſuſcitent d'elles-mêmes. Si les pères étoient ſoigneux d'enrichir leurs enfans de ce précieux héritage, l'amour filial ſeroit bien plus commun; un fils vertueux ne manqueroit pas d'aimer un père qui le ſeroit auſſi: devenu père à ſon tour, le même charme

agiſſant

agiſſant ſur ſes enfans, lui répondroit de leur tendreſſe ; l'amour filial & l'amour de la vertu s'aideroient mutuellement ; l'enfant pour plaire à ſon père, s'attacheroit à la vertu, & par amour pour la vertu, aimeroit tendrement ſon père.

Périandre eſt étonné que de trois enfans qu'il a, aucun ne l'aime, ou ne feint même de l'aimer. " Je n'ai " cependant, *dit-il*, rien négligé pour „ eux. Depuis vingt ans que je ſue, „ que je veille, j'ai épuiſé ma ſanté, „ j'ai abbrégé mes jours pour leur en „ filer d'heureux ; j'ai planté, ils re- „ cueilleront ; j'ai ſupporté le travail, „ ils en retireront le fruit ; j'étois ſans „ bien, ils ſeront riches. Pour qui „ donc les ingrats réſervent-ils leur „ amour ? Que voudroient-ils que „ j'euſſe fait de plus ? Ai-je rien ou- „ blié de ce qui pouvoit contribuer „ à leur bonheur? „

Vous n'avez oublié que de leur apprendre à bien vivre, que de leur inſpirer des mœurs. S'ils ſont trop

ménagers, s'ils pouſſent leur œconomie juſqu'à l'épargne ſordide, à la bonne heure, ſoyez-en étonné, vous leur avez donné du bien : mais ne ſoyez point ſurpris de ne trouver dans leur cœur aucun goût pour la vertu, vous ne leur avez point inſpiré ; &, ſans doute, de peur qu'ils ne fuſſent vicieux qu'à demi, vous les avez noyés dans l'opulence. Père aveugle ! vous ignoriez que confier des richeſſes à des cœurs bas & corrompus, c'eſt mettre une épée nue dans la main d'un furieux. Quelle digue pourra s'oppoſer déſormais au torrent de leurs paſſions impétueuſes ? L'honneur étant pour eux un ſentiment inconnu, rien ne pouvoit les garantir des excès les plus honteux que l'impuiſſance d'en commettre : mais vos ſoins paternels y ont pourvû, vous avez ſçu les affranchir de cet obſtacle en les enrichiſſant ; admirable fruit de vos veilles & de vos ſueurs tant vantées ! Il vous en eût bien moins coûté pour leur inſ-

pirer la vertu; & vous l'euſſiez fait, ſans doute, ſi vous l'aviez connue: mais l'or vous a paru le ſeul moyen d'être heureux, & vous leur en avez procuré. Ils ne l'eſtiment pas moins que vous; & s'ils ne vous chériſſent pas, du moins ils vous imiteront.

L'âge apporte des changemens aux devoirs d'un fils pour ſon père. Pendant ſon enfance, il lui doit une ſoûmiſſion ſans bornes: incapable d'un ſage examen, il n'a rien à examiner. Dans l'âge qui ſuit l'enfance, il commence à entrevoir les objets, ſa raiſon ſe développe: les remontrances reſpectueuſes ne doivent pas alors lui être interdites; mais ſi ſes repréſentations ont été faites ſans fruit, il ne lui reſte plus d'autre parti à embraſſer que celui de l'obéiſſance. Devenu homme à ſon tour, il ne ceſſe point par-là d'être fils; mais il eſt juge compétent de ſes propres démarches: il doit toûjours à ſon père des reſpects & des déférences; mais il ne lui doit plus une ſoûmiſſion aveugle. Nos

loix même y ont pourvû : le fils arrivé à l'âge qu'elles appellent *majorité*, paſſe ſous un nouvel empire ; ſa Patrie prend connoiſſance par elle-même, de ſes mœurs & de ſa conduite ; il commence à faire nombre parmi ſes Concitoyens ; & dans un Etat monarchique, c'eſt le Roi qui devient ſon père.

Mais ſous ce père abſolu, on ne diſtingue point trois âges : tous les enfans qu'il gouverne, ſont ſans ceſſe ſous ſa tutelle. On les diviſe ſeulement en deux claſſes différentes, le Peuple & les Magiſtrats. Ceux qui compoſent la première, ſont toûjours réputés enfans : faits ſimplepour obéir, on ne prend point leur avis ; & s'ils ôſoient le donner, on leur en feroit un crime. Les Magiſtrats, par où j'entends tous ceux à qui le Prince donne quelque part dans le Gouvernement, ne ſont que des adoleſcens, avec qui quelquefois il deſcend juſqu'à conſulter. Leurs ſuffrages ſont recueillis, mais le Roi n'y

à que tel égard qu'il lui plaît : c'eſt lui qui fait la loi ; & dès qu'elle eſt publiée, tout doit ſe taire & obéir.

Souvent on n'aime ſon père que par inſtinct ou par devoir, (ſi pourtant le devoir peut jamais engendrer l'amour ;) mais un Roi qu'aiment ſes Sujets, a bien plus de raiſon d'être flatté de leur attachement ; car ils ne l'aiment jamais que par connoiſſance & par choix : c'eſt plutôt amitié qu'amour filial ; ou, pour mieux dire, c'eſt un mélange qui tient de l'un & de l'autre. Il tient de l'amour filial, en ce qu'il eſt reſpectueux : il tient de l'amitié, en ce qu'il eſt libre, réfléchi & déſintéreſſé ; qualités qui, réunies, caractériſent l'amitié, comme on va le voir dans le Chapitre ſuivant.

CHAPITRE II.

DE L'AMITIE'.

L'amitié doit être fondée ſur la vertu: la diſtinguer des liaiſons formées par la conformité de goût pour le plaiſir, par les liens du ſang, ou même par la reconnoiſſance. Définition de l'amitié. Quels amis on doit choiſir. Effets qui réſultent de la confiance & de la bienveillance, ſentimens dépendans de l'amitié. Indulgence qu'on doit avoir pour ſes amis. Ruptures. Utilité des bons offices pour le ſoûtien de l'amitié.

J'AI établi pour maxime dans le Chapitre précédent, qu'il ne peut point y avoir d'amour ſtable & ſolide, dont la vertu ne ſoit la baſe. Diſons la même choſe de l'amitié. Ce n'eſt pas ſeulement la reſſemblance de caractère & de mœurs qui la cimente, c'en eſt auſſi la droiture & la pureté.

Il faut bien diſtinguer les amis des cotteries : la conformité de goût pour les plaiſirs, & pour tout ce qui n'eſt point la vertu même, fait les cotteries ; mais ne fait point des amis. Ce même compagnon de table à qui vous trouvez tant de cordialité quand il a le verre à la main, confiez-lui un ſecret d'où dépende votre honneur : il ſaiſira cette occaſion de plaiſanter à vos dépens ; vous ſerez bien-tôt, par ſes ſoins, raillé, honni & baffoué ; livrez-lui vos intérêts, il les ſacrifiera aux ſiens. Vous vous plaindrez après cela d'avoir été trahi par un ami ; & vous ne l'aurez été que par un homme qui ſouvent mangeoit, buvoit, jouoit & s'amuſoit avec vous.

Ne confondez pas non-plus les parens avec les amis. Ceux-là tiennent à vous par des liens néceſſaires, qui n'enchaînent point les cœurs : ceux-ci vous ſont unis par des liens volontaires qu'a formés la ſympathie. C'eſt un choix libre & réfléchi,

qui nous concilie des amis : c'eſt le deſtin ou la nature, qui nous donne des parens.

La reconnoiſſance même n'eſt pas encore de l'amitié. On n'affectionne dans un bienfaiteur que ſa généroſité, on aime à lui témoigner qu'on y eſt ſenſible, & l'on déſire ardemment de pouvoir le lui prouver par des ſervices réels : mais il peut arriver en même-tems qu'on ne goûte pas ſon humeur, ſon caractère & ſa conduite.

L'amitié eſt une ſource de bons offices, elle les enfante ſans efforts, & ſe fait même une joie de les répandre avec profuſion : mais les bons offices ſeuls n'engendrent pas l'amitié, ſeulement ils l'occaſionnent quelquefois. Ils préviennent favorablement ; on voudroit pouvoir aimer la perſonne dont ils partent, & bientôt on l'aime en effet, lorſqu'après avoir étudié ſon caractère, on n'y trouve rien d'incompatible avec le ſien : mais on l'eût aimée de même

quand c'eût été toute autre cauſe qu'un bienfait, qui eût fourni l'occaſion de connoître à fond ce qu'elle vaut.

La reconnoiſſance eſt un devoir: les anciens Perſes en avoient même fait un précepte formel, & décernoient des peines contre les ingrats. Il eſt, au contraire, de l'eſſence de l'amitié de n'être point néceſſitée.

L'amitié eſt une affection déſintéreſſée, fondée uniquement ſur l'eſtime. Le ſentiment à quoi elle reſſemble le plus, eſt l'amour: elle n'en différera même aucunement, ſi l'on retranche de ce dernier le déſir de la jouiſſance, & qu'on le ſuppoſe indépendant du ſexe de la perſonne aimée. Si l'amour Platonique n'eſt pas une pure chimère, queſtion que je ne prétends point réſoudre, ce n'eſt autre choſe que de l'amitié, à laquelle la différence de ſexe des deux amis n'ôte ni n'ajoûte rien.

De même que l'homme a deux parties, l'ame & le corps; l'amitié

en a deux auſſi, comparables à celles-là, le ſentiment & les témoignages extérieurs qui en ſont les démonſtrations.

Par rapport à la force de ce ſentiment, je n'ai point de leçons à donner. Il ſeroit auſſi abſurde de vouloir apprendre aux hommes à aimer, que de vouloir leur apprendre à reſpirer : l'un & l'autre leur eſt également naturel ; ce ſera le dégré de leur ſenſibilité, qui réglera la force de leur amitié. Mais ce qu'on peut bien leur apprendre, & ce que la plûpart ignorent, c'eſt qu'on ſert mal ſes amis, en proſtituant pour eux ſon honneur & ſa conſcience. On ne ſçauroit trop les chérir ; ce n'eſt jamais par l'excès qu'on péche dans l'amitié, mais par une affection mal-entendue.

Ce Seigneur officieux, qui, dit-on, fait un ſi noble emploi de ſa faveur & de ſon crédit, a-t'il rendu à *Calaïs* un vrai ſervice d'ami, en le revêtant de ce poſte brillant, dont ſon incapacité l'a fait dépouiller depuis peu?

En le voulant ſervir aux dépens de ſon Prince & de ſa Patrie, il n'a fait que lui attirer une diſgrace humiliante.

Aridée revenu un jour de ce honteux libertinage où l'a plongé *Lyſias*, ſera-t'il obligé de lui tenir compte de ſes conſeils empoiſonneurs & de ſes lâches complaiſances? Procurer à quelqu'un des ſatisfactions illicites, c'eſt être plutôt ſuborneur, qu'ami.

La première régle en fait d'amitié, c'eſt de ne point aimer ſans connoître : une autre qui n'eſt pas moins importante, c'eſt de ne choiſir des amis que dans la claſſe des gens de bien.

Les plantes les plus vivaces ne ſont pas celles qui croiſſent le plus vîte. L'amitié n'eſt de même, pour l'ordinaire, ferme & durable, que quand elle s'eſt formée lentement. Aimer précipitamment, c'eſt s'expoſer à des ruptures.

Les victimes les plus ordinaires des amitiés ſimulées, ſont préciſé-

ment ceux qui méritoient le moins de l'être. Il eſt rare qu'on ſoit méfiant quand on a le cœur droit ; & plus rare encore qu'on ne ſoit point trompé, lorſqu'on n'eſt pas méfiant. Il y a des hommes d'un caractère ſi liant & ſi généreux, qu'il n'eſt perſonne qui ne gagnât à ſe les attirer pour amis ; mais ils riſquent plus que d'autres à contracter des amitiés. On trouve tant d'avantage à briguer leur bienveillance, que jamais ils ne peuvent s'aſſurer qu'on la brigue ſans intérêt : or des amis intéreſſés ne ſont pas de vrais amis.

C'eſt à ces cœurs droits & ſincères que j'adreſſe ſur-tout mes conſeils ſur l'amitié, car que m'importe que des trompeurs ſoient trompés ? C'eſt à eux que je recommande d'éprouver avant que d'aimer. Amateurs de la vertu, ils ne doivent avoir pour amis que des hommes vertueux : c'eſt-là ſur quoi l'épreuve doit rouler principalement.

Du premier coup d'œil, à la pre-

mière

mière entrevûe, on peut connoître ſi un homme eſt vif ou lent, s'il eſt gai ou ſérieux, s'il eſt groſſier ou poli, s'il eſt parleur ou taciturne, ſpirituel ou ſtupide : on voit preſque tout cela dans ſes yeux, dans ſon attitude, dans ſes geſtes, dans ſes diſcours ; mais on n'y voit pas de même s'il a des mœurs & de la probité. Il faut plus de tems pour s'aſſurer de ce dernier point : & juſqu'à ce qu'on en ſoit sûr autant qu'il eſt poſſible de l'être, on ne doit pas prodiguer, ſur des apparences équivoques, le précieux titre d'ami. Eſt-on enfin bien convaincu qu'il le mérite : plus de réſerve alors ; on doit entrer avec lui en ſociété de ſentimens, de goût, de plaiſirs, d'intérêts. L'amitié eſt un mariage ſpirituel, qui établit entre deux ames un commerce général & une correſpondance parfaite.

Les appanages de l'amitié ſont la *confiance* & la *bienveillance*. La bource & le cœur doivent être ouverts pour un ami : il n'eſt point de

cas où l'on puiſſe les lui fermer, que ceux qui autoriſent à ne plus le regarder ſur ce pied. On ne riſque rien de mettre à même de ſon ſecret ou de ſon coffre-fort, un ami qu'on a choiſi avec diſcernement : on eſt sûr qu'il uſera diſcrétement de l'un & de l'autre.

I. La confiance opère deux effets : l'un eſt une parfaite ſécurité ſur la prudence de la perſonne aimée, ſur ſa droiture, ſa conſtance & ſon attachement ; elle écarte bien loin tous ſoupçons injurieux.

L'autre effet, qui réſulte de cette ſécurité même, c'eſt l'ouverture que ſe font les deux amis, de leurs ſentimens les plus intimes, de leurs penſées, de leurs projets ; en un mot, de tout ce qu'ils peuvent avoir d'intéreſſant l'un pour l'autre ; ce qui ſouvent s'étend juſques à des minucies, parce que les minucies mêmes deviennent intéreſſantes entre des amis.

Il ne faut avoir pour un ami rien de caché, que le ſecret d'un autre

ami. Ce qu'on ne pourroit confier à tout autre, ſans une inconſidération blâmable, on peut & l'on doit même le dépoſer dans le ſein d'un ami : il a droit de lire dans votre intérieur. Lui révéler vos défauts, ne ſera point imprudence : lui détailler vos qualités louables, ne ſera point un orgueil inſultant. Le bien qu'on dit de ſoi-même à un ami sûr, eſt plutôt effuſion de cœur, que jactance ou vanterie. Converſer avec ſon ami, c'eſt preſque la même choſe que réfléchir ou s'entretenir avec ſoi-même.

II. Quant à la bienveillance que l'amitié inſpire, elle produit auſſi deux effets : *l'indulgence & les bons offices.*

1. L'amitié ne doit s'offenſer que de ce qui bleſſe. Paſſez à votre ami toutes les fautes où le cœur n'a point de part, toutes celles qui ne démontrent pas que l'affection qu'il vous portoit ſoit éteinte : une négligence, un oubli, une mépriſe, une vivacité, ne doivent être comptés pour rien.

Rompre avec ſon ami, le trahir ou l'outrager, ſont les ſeuls crimes, en amitié, qui ne ſoient pas rémiſſibles.

Gardez-vous cependant de haïr un ami perfide. Oſtez-lui votre amitié : c'eſt-là toute la vengeance qu'il vous eſt permis d'en tirer. Continuer de vivre avec lui ſur le pied d'ami, ce ſeroit une imprudence ; mais le haïr ſeroit un crime. Il ne ceſſe pas d'être homme, pour vous avoir offenſé : or il n'eſt point d'homme qu'il vous ſoit permis de haïr. Si la mort vous l'eût ravi une heure avant ſa trahiſon, vous euſſiez pleuré ſa perte : une baſſeſſe vous l'enlève, plaignez-le de l'avoir commiſe, mais ne le haïſſez pas : il s'eſt fait plus de tort qu'à vous ; pour nuire à vos intérêts il ſacrifioit ſon honneur.

2. Quoique l'amitié ne ſoit pas intéreſſée, les ſoins officieux lui plaiſent. Les bons offices ſont pour les amis, ce que ſont les careſſes aux amans ; non des motifs pour commencer à s'aimer, mais des raiſons

pour s'aimer davantage ; ſemblables à l'haleine du vent, qui n'engendre pas la flamme, mais qui la rend plus ardente.

On peut obliger un ami de tant de manières, qu'il en eſt toûjours quelqu'une de praticable, dans quelque ſituation qu'on ſe trouve ; ſaiſiſſez toutes celles qui le ſont : n'attendez point, s'il eſt poſſible, qu'il vous apprenne lui-même en quoi vous le pourrez ſervir, tâchez de connoître ſes beſoins, & d'y pourvoir avant qu'il les ait ſentis : il s'apprête lui-même à venir au-devant des vôtres.

Quel agréable combat, quelle noble jalouſie, que celle de deux amis qui s'envient l'heureux avantage de ſe prévenir par un bienfait ! On peut à la vérité recevoir ſans humiliation les ſecours d'une main amie, en rougir marqueroit même un doute injurieux ſur la généroſité du bienfaiteur ; mais, il en faut convenir, le rôle de celui-ci mérite bien d'être envié. Recevoir un témoignage d'amitié

eſt flatteur ; mais le donner l'eſt encore plus.

Ménagez cependant la délicateſſe de votre ami : l'excès de profuſion de votre part le rendroit confus, par l'impoſſibilité d'avoir ſa revanche : pour vouloir trop l'obliger, vous le déſobligeriez peut-être. Couvrez du moins les ſervices que vous lui rendez, de prétextes qui paroiſſent le diſpenſer de gratitude : ne le pouſſez point à bout à force de bons traitemens. Qui ſçait ſi la reconnoiſſance à quoi ils l'obligeroient, n'eſt pas un fardeau trop pénible pour lui? Il ſemble à certaines ames, fières juſques à la férocité, que les bienfaits dont on les comble, les dégradent autant qu'ils annobliſſent celui qui les confère : on en a vû, & peut-être en verroit-on ſans nombre, ſi l'on liſoit au fond des cœurs, haïr mortellement un bienfaiteur, ſans en avoir d'autre cauſe que ſa généroſité.

Quoiqu'il en ſoit, il vaudroit pourtant mieux encore pécher par trop

de prévenances & de bontés pour un ami, que de ſe renfermer, par avarice ou par dureté, dans de ſtériles proteſtations d'attachement.

Mais voulez-vous donner à votre ami une preuve d'amitié auſſi forte qu'elle eſt rare : ſoyez, avec lui, ſincère dans tous vos diſcours; que les avis que vous lui donnez, que les remontrances que vous lui faites, ſoient les expreſſions fidéles de vos penſées & de vos ſentimens : oſez-lui montrer la vérité toute nue; ou ſi, par condeſcendance, vous l'ornez de quelques parures, que ce ſoit ſeulement de celles qui en relevent les attraits, ſans la rendre méconnoiſſable.

CHAPITRE III.

DE L'HUMANITE'.

Définition de l'humanité. Différentes classes d'affection, dont celle-ci est en même-tems la plus générale & la plus foible. C'est d'elle néanmoins que dépendent les autres affections sociales ; c'est elle aussi qui nous empêche de haïr nos ennemis. Division de ce Chapitre.

J'ENTENDS par humanité, l'intérêt que les hommes prennent au sort de leurs semblables en général, par la seule raison que ce sont des hommes comme eux, & sans leur être unis par les liens du sang, de l'amour ou de l'amitié.

Il est juste d'avoir pour son père, pour sa maîtresse, ou pour son ami, une tendresse de préférence ; mais il est une sorte d'affection que nous devons à tous les hommes, comme

étant tous membres d'une même famille, dont Dieu eſt le créateur & le père.

Peignez-vous ces ondulations circulaires, que cauſe la chûte d'une pierre ſur la ſurface d'une eau claire & tranquile : l'agitation du centre forme, en ſe communiquant au loin, un grand nombre de cercles mobiles, dont l'empreinte eſt plus légère à proportion que leur circonférence eſt plus vaſte, juſqu'à ce qu'enfin les derniers de tous échappent à notre vûe; voilà l'image de nos différens dégrés d'affection : nous aimons principalement ce qui nous touche de plus près, & de moins en moins ce qui s'éloigne. Nous conſidérons tous les hommes, comme partagés, par rapport à nous, en différentes claſſes, toutes plus nombreuſes les unes que les autres; & nous enfermant dans la plus étroite, enclavée elle-même dans d'autres plus ſpacieuſes, de là nous diſtribuons aux différens ordres d'hommes qu'elles comprennent, di-

vers dégrés d'affection plus ou moins forts, affoibliſſant la doſe à meſure qu'ils ſe perdent dans des claſſes plus diſtantes, enſorte que la dernière de toutes n'y a preſque point de part. Voici l'ordre de ces claſſes, en commençant par celles qui nous ſont les plus chères : maîtreſſes, amis, parens, tous les hommes qui penſent comme nous en matière de religion ; (cette claſſe-là eſt plus ou moins reculée ou rapprochée, ſelon le plus ou le moins de fanatiſme de celui qui lui aſſigne ſa place :) ſuivent ceux qui exercent la même profeſſion que nous ; les autres claſſes comprennent les voiſins, les concitoyens, les compatriotes, les habitans d'une même région : la dernière, qui renferme toutes les autres, eſt la claſſe univerſelle de tous les humains ; mais celle-ci le plus ſouvent n'eſt comptée pour rien.

Lorſque les Eſpagnols maſſacroient ſans le plus léger prétexte, des millions d'Amériquains, ils ne croyoient

pas, ſans doute, devoir compter pour quelque choſe des hommes que le haſard leur avoit fait rencontrer ſur un hémiſphère inconnu, qui n'étoient ni leurs couſins, ni leurs amis, ni Caſtillans, ni Catholiques, ni Chrétiens.

Aimer les hommes & les traiter avec bonté, en conſidération ſeulement de leur ſimple qualité d'hommes, voilà l'humanité. Ce ſentiment, gravé dans un cœur, répond des autres vertus ſociales, & les y ſuppoſe auſſi imprimées. Celui qui aime un autre homme, quoiqu'il lui ſoit étranger à tous égards, uniquement parce qu'il eſt homme, ne manquera pas, à plus forte raiſon, d'aimer celui à qui il tient par des nœuds plus ſerrés, & qui joint à la qualité d'homme celle d'ami, de parent ou de compatriote. Ce ſera auſſi un frein, qui, ſi l'on vient à rompre avec des perſonnes qu'on aimoit d'un amour de préférence, empêchera qu'on ne ſe porte à des excès barbares. Offenſé griéve-

ment par une épouſe, par un fils, ou par tous autres qu'on chériſſoit ſpécialement, on pourra perdre l'amour qu'on ſentoit pour eux; mais on ne ceſſera pas du moins de les aimer à titre de créatures ſemblables à ſoi. Un homme véritablement humain, ne peut que n'être pas l'ami d'un autre homme; mais il n'eſt jamais ſon ennemi.

L'humanité eſt par rapport aux autres affections ſociales, ce qu'eſt par rapport à un tableau cette première couche de couleur, que le Peintre appelle impreſſion, & dont il couvre la toile avant d'y tracer un ſujet. C'eſt une table raſe, ſur laquelle ſont aſſis les différens genres d'amours, de liaiſons & d'amitié. Quiconque n'eſt pas humain, ſera mauvais père, mauvais fils, mauvais époux, mauvais ami.

Le ſentiment qu'on appelle humanité, ou l'amour pour nos ſemblables, peut ſe manifeſter de deux manières: ou par des effets réels, ou par

de

de ſimples témoignages d'affection. On n'a pas toûjours occaſion de rendre des ſervices à ſes ſemblables; mais on eſt ſans ceſſe à portée de leur témoigner qu'on les aime, par des ſignes extérieurs d'amitié. J'appellerai *bonté*, l'humanité manifeſtée par des effets réels : démontrée ſeulement par des ſignes extérieurs, je l'appellerai *politeſſe*.

ARTICLE I.

DE LA BONTE'.

En quoi conſiſte la bonté. 1. *Quels ſont les traitemens qu'on ne doit faire à perſonne. S'il eſt des hommes qu'il ſoit permis de haïr. Digreſſion ſur le droit d'aubaine. Exceſſive ſévérité des loix de Police, contre les malfaiteurs. Motif pour s'exciter à l'humanité.* 2. *Les bons offices qu'elle nous porte à rendre à nos ſemblables, ne ſont point des graces, mais des dettes.*

La bonté morale conſiſte en deux

points : le premier, *ne pas faire de mal à nos ſemblables ;* le ſecond, *leur faire du bien.*

I. " Ne point faire à autrui ce que „ nous ne voudrions pas qu'on nous „ fît: „ voilà la régle qui détermine quelles ſortes de traitemens la nature nous interdit à l'égard du reſte des hommes. Tout ce qui, fait à nous-mêmes, nous paroîtroit dur, barbare & cruel, eſt compris dans la prohibition. Mais cette maxime, d'un uſage ſi étendu, eſt bien reſtrainte dans l'application qu'on en fait: la plûpart des hommes ſe conduiſent les uns avec les autres, comme s'ils étoient perſuadés qu'elle ne dût avoir lieu qu'entre amis.

L'inclination particulière qu'ont les uns pour les autres les membres des différentes ſociétés, eſt utile & néceſſaire pour le bien commun des aſſociés. Il eſt à propos que les Citoyens d'une même Ville, les Sujets d'un même Prince, les Sectateurs d'une même Religion, ſoient unis

d'intérêts & de ſentimens : mais il eſt contraire à l'humanité, que, réſervant toute leur affection pour leurs co-aſſociés, ils regardent en ennemis tous ceux qui ne le ſont pas.

Qu'un Normand eſtime un Normand ; je ne le trouve point étrange : qui pourroit mieux ſympathiſer avec lui ? Qu'un Pariſien ſoit porté pour un Pariſien : à la bonne heure ; il ne trouvera guère ailleurs plus de candeur & d'ingénuité. Mais un François né à Domfront, à Vire, ou à Caudebec, doit-il haïr pour cela celui qui eſt né à Paris ; ou celui-ci vouloir du mal au Normand ? Ces haines héréditaires des habitans d'un pays pour ceux d'un autre, influent immanquablement ſur leurs procédés réciproques.

Nous nous croyons en France la première nation du monde, pour les qualités du cœur & de l'eſprit : le plus doux ſentiment que nous puiſſions avoir pour nos voiſins, c'eſt la pitié ; nous les plaignons de ne pas nous

valoir. Le François a l'eſprit vif, il eſt ardent & courageux, ſon humeur eſt enjouée, ſon caractère bienfaiſant; il accueille les étrangers bien mieux qu'il n'en eſt accueilli. Mais pourquoi donc ce peuple ſi hoſpitalier, en vertu de je ne ſçai quel droit que ſes Légiſtes appellent *aubaine*, envahit-il la ſucceſſion d'un Allemand, d'un Italien ou d'un Anglois, à qui la mort n'a pas donné le tems de retourner dans ſa Patrie?

Qu'il me ſoit permis de m'écarter pendant quelques inſtans de mon principal objet, qui eſt la correction des mœurs, pour examiner cette méthode, ſi contraire à l'humanité, du côté de la politique. Conſidérée ſous ce point de vûe, je ne la crois pas plus profitable que juſte. Le bénéfice qui revient de la perception de ce droit eſt très-modique, & celui qu'on trouveroit à y renoncer ſeroit immenſe.

Les qualités par où la France excelle en effet inconteſtablement ſur

les Etats voiſins, ſont la température agréable de ſon climat, la fertilité de ſon terroir, & la richeſſe de ſes habitans. Sans cette vexation qu'on y exerce ſur les étrangers, on y verroit, ſans doute, en conſidération de ces avantages, affluer de toutes parts une infinité d'Artiſtes, de Commerçans & d'hommes de tous états; le nombre des habitans groſſiroit parlà conſidérablement; l'émulation, dans le commerce & dans les arts de toute eſpèce, en recevroit de nouveaux aiguillons; & le Royaume par conſéquent n'en ſeroit que plus floriſſant.

Et qu'on n'imagine pas que cette multitude d'étrangers, dont ſeroient inondées nos Provinces, fût à charge aux naturels du pays. Dans une contrée naturellement fertile, & où le travail & l'induſtrie ſont en vigueur, le nombre des habitans ne fait qu'augmenter ſon opulence. Chaque homme en particulier, ſuffit pour en nourrir dix: que ſeroit-ce ſi tous étoient

occupés ? Toutes les recrues qui viendroient du dehors, ſeroient compoſées d'hommes intéreſſés à ne pas reſter oiſifs, par la néceſſité de ſe former des établiſſemens commodes. Qu'on y faſſe attention : on remarquera que ce que nous avons de vagabonds & de bras inutiles, ſont des hommes nés parmi nous ; les habitans qui s'y ſont tranſportés d'ailleurs, ſont tous ardens au travail.

L'attachement mal-entendu au culte extérieur dans lequel on eſt élevé, eſt encore une ſource de haines entre ceux qui en profeſſent de différens. Cet abus vient de ce que les diverſes religions qui partagent les hommes, ne ſont pas entées ſur la religion naturelle. Faute d'avoir puiſé dans cette religion primitive, les ſentimens d'humanité, qui feroient de tout l'Univers une ſociété d'amis, les différens Religionnaires ſe font tout à la fois un plaiſir & un mérite de ſe perſécuter cruellement ; & couvrent du nom de zèle, ce qui

n'eſt, pour l'ordinaire, qu'attachement à leur propre ſens, aveugle opiniâtreté, fanatiſme & barbarie.

S'il y avoit des hommes qu'on pût raiſonnablement haïr pour cauſe de religion, ce ſeroit tout au plus ceux qui feroient une profeſſion ouverte de haïr Dieu : les ennemis déclarés d'un Monarque, ſont ennemis de ſes Sujets. Mais où trouvera-t'on dans aucune religion, cet affreux ſentiment en vogue ? Toutes ont pour objet d'honorer Dieu, & toutes par conſéquent l'honorent. Si quelques unes mêlent dans l'hommage qu'elles lui rendent, des pratiques profanes, ſuperſtitieuſes ou criminelles, la raiſon ne nous défend pas de réprouver cet alliage impur ; mais elle nous défend de haïr ceux qui l'adoptent, & ne nous permet que de les plaindre. Eſt-il rien de ſi biſarre, que de haïr quelqu'un parce qu'il ſe trompe, ſurtout quand ſon intention eſt droite ?

Une ſorte de gens contre leſquels on ne ſe fait pas un ſcrupule de ſévir,

ce ſont les malfaiteurs, terme par où l'on entend communément les voleurs & les meurtriers. Pour ces derniers, on ne balance pas à les juger dignes de mort, en vertu de la loi du *Talion*, qu'on regarde comme émanée de la loi naturelle, je ne ſçai ſur quel fondement; car je ne crois pas que cette loi ſainte, qui, par rapport aux devoirs de la ſociété, n'inſpire que la bonté, la douceur & l'indulgence, ſouffre qu'on réprime les méchans par des méchancetés, & qu'on puniſſe les homicides par le meurtre. Je n'ai jamais été perſuadé que Dieu ait permis aux hommes de ſe détruire les uns les autres. Un Citoyen trouble la police de l'Etat: empêchez-le de le faire; vous le pouvez ſans l'attacher à un gibet.

Pour les voleurs, qui ne tuent point, on ſçait bien qu'au fond ils ne méritent pas la mort, même à les juger par cette loi du Talion qu'on fait valoir contre les meurtriers; qu'il n'y a aucune proportion entre un

effet, quelquefois très-modique, qu'ils auront dérobé, & la vie qu'on leur ôte impitoyablement. Mais on les ſacrifie, dit-on, à la sûreté publique. Employez-les comme forçats à des travaux utiles : la perte de leur liberté les punira encore aſſez rigoureuſement de leur forfait, aſſurera ſuffiſamment la tranquilité publique, tournera en même-tems au bien de l'Etat, & vous ſauvera le reproche d'une injuſte inhumanité. Mais il a plu aux hommes de faire de la friponnerie, le plus honteux de tous les crimes, & le plus impardonnable; par la raiſon, ſans doute, que l'argent eſt le Dieu du monde, & qu'on n'a communément rien de plus cher, après la vie, que l'intérêt.

Lorſque la paſſion vous porte à quelque violence contre un autre homme, jettez vîte les yeux ſur lui, pour y voir l'empreinte de la main Divine, & votre propre reſſemblance; ce ſera dequoi ralentir votre emportement. Ne dites point à Dieu

ce qu'on raconte que *Caïn* lui dit, „ m'avez-vous donné mon frère en „ garde?„ Oui, ſans doute, il vous l'a donné en garde; & non-ſeulement il vous défend de lui faire aucun mauvais traitement, mais il vous ordonne même de le ſervir de tout votre pouvoir.

II. Lorſqu'on eſt officieux & bienfaiſant pour ſes parens, ſes bienfaiteurs ou ſes amis, on ſe croit généreux, quoique d'ailleurs dur & indifférent pour le reſte des hommes; & l'on n'eſt pas même charitable, qualité cependant bien en-deçà de la généroſité, qui eſt le comble & l'achevement des autres vertus ſociales. En pratiquant celles-ci, on ne fait qu'éviter les défauts contraires, placés tout près d'elles; mais la généroſité nous éloigne bien plus du vice, puiſqu'elle laiſſe pour intervalle, entr'elle & lui, toutes les vertus de précepte. La généroſité eſt un dégré de perfection ajoûté aux vertus, pardeſſus celui que preſcrit indiſpenſa-

blement la loi. Faire pour ſes ſemblables préciſément ce qu'ordonne la loi, ce n'eſt pas être généreux, c'eſt ſimplement remplir ſon devoir.

Mais la charité, ou, ce qui eſt la même choſe, cette affection générale que nous devons à tous les hommes, n'eſt pas une vertu de ſurérogation. Vous ne ferez que ſatisfaire à ce que l'humanité vous impoſe, ſi rencontrant un inconnu que des aſſaſſins ont bleſſé, vous vous en approchez pour panſer ſes plaies : le beſoin qu'il a de votre ſecours, eſt une loi qui vous oblige à le ſecourir. Un indigent eſt preſſé par la faim : vous ne ferez que payer une dette en appaiſant ſon beſoin. Les pauvres ſont à la charge de la ſociété, tout le ſuperflu des aiſés eſt affecté de droit à leur ſubſiſtance. Et ne plaignez pas même le ſecours que vous leur donnez, quand il ſeroit le prix de vos ſueurs, & de laborieux travaux : quoi qu'il vous coûte, il leur coûte encore plus ; c'eſt l'acheter

bien cher, que de le recevoir à titre d'aumône.

Voulez-vous apprendre en deux mots, juſqu'où s'étendent les bons offices que vous devez à vos ſemblables? En voici la meſure: " Faites à „ autrui tout ce que vous voudriez „ qu'on vous fît. „

ARTICLE II.

DE LA POLITESSE.

Sa définition. Portraits d'hommes impolis. Diſtribution de cet Article en trois paragraphes.

La politéſſe eſt l'attention continuelle, qu'inſpire l'humanité, à complaire à tout le monde & à n'offenſer perſonne.

Le Miſantrope ſe récrie beaucoup contre cette vertu: il lui préfère ſes bruſqueries choquantes & ſa franchiſe gothique.

L'homme de Cour, au contraire, & l'adulateur rampant, lui ſubſtituent de fades complimens, de baſſes com-

complaiſances, des mots, du jargon & des révérences.

Celui-là blâme la politeſſe, parce qu'il la prend pour un vice : celui-ci en eſt cauſe, parce que celle qu'il pratique en eſt véritablement un.

J'aborde *Arnolphe* : il me laiſſe avancer, & m'attend aſſis ; je m'incline, il me parcourt des yeux, & tranche le cérémonial en me criant de loin : " Qu'y a-t'il, que me de-„ mandez-vous ?„

Un conſeil ſur une affaire, lui dis-je.

" Voyons, dit Arnolphe, venons „ au fait, le tems me preſſe.„

Je commence donc : vous connoiſſez, je crois, *Euphémon*.

" Non : d'où le connoîtrois-je ?„

C'eſt un Gentilhomme de la branche cadette des.....

" Qu'importe à votre affaire de „ quelle famille & de quelle branche „ il ſoit ? Qu'avez-vous a démêler „ avec lui ?„

Je poſſéde une Terre contiguë à la ſienne.....

"Eh bien, cette Terre?„

Il prétend ſe l'approprier.

"Veut-il l'acheter ou l'échan-
„ger?„

Il ne veut ni l'un ni l'autre.

"En deux mots, que veut-il
„donc?„

Il la veut confiſquer à ſon profit. Il prétend, je ne ſçai ſur quel fondement, que je ſuis ſon Vaſſal; & qu'ayant manqué à lui faire hommage en cette qualité, mon Fief lui eſt dévolu.

"Eſt-ce ma faute, dit Arnolphe,
„ſi vous y avez manqué?„

Mais il eſt faux que je ſois ſon Vaſſal.

"Cela peut être: mais ne vous
„imaginez pas qu'on vous en croie
„ſur votre parole?„

J'ai des titres juſtificatifs.

"Tant-mieux pour vous: produi-
„ſez-les.„

Les voici.

"Je n'ai pas le tems de les voir à
„préſent.„

Ce ſera, Monſieur, quand vous en aurez le loiſir.

"Eh bien, à la bonne heure.,,

Quand vous plaît-il, Monſieur, que je vienne recevoir votre avis?

"Je n'en ſçai rien.,,

Mais, Monſieur, Euphémon me va pourſuivre avec vivacité.

"Oh!... Eh bien, qu'il attende ,, & vous auſſi.,,

Arnolphe eſt un homme droit, un Juriſconſulte éclairé : mais de quoi ſervent à ſes Concitoyens, & ſa droiture & ſa capacité, s'il eſt farouche & inabordable?

Biblon eſt homme ſage & ſtudieux : il a le bonheur de connoître tous les Auteurs anciens, & les aime tendrement. Il arrive chez la belle *Lucinde*, entourée d'un cercle d'adorateurs & de beaux eſprits. Il entre, un large feutre à la main, ſalue de mauvaiſe grace, approche de Lucinde, marche lourdement ſur ſa mule, chiffonne ſa robbe, s'élance à reculons ſur un large canapé. On ſoûrit : il s'en formaliſe,

& l'on n'y prend pas garde. On reprend la converſation où elle étoit reſtée : on en étoit à une queſtion galante, dont l'arrivée de Biblon avoit ſuſpendu l'examen. Chacun la débat & la décide ſuivant ſon génie ; & l'on demande enfin à Biblon lui-même ce qu'il en penſe. " Je n'ai pas coûtume, „ à la vérité, dit-il ingénuement, de „ m'occuper l'eſprit de pareilles ſot„ tiſes : mais enfin, puiſque je ſuis „ forcé de parler, je vous avouerai, „ Meſſieurs, qu'aucune de vos déci„ ſions n'eſt de mon goût. On voit „ bien que vous n'avez guère lu „ *Ariſtote ;* c'étoit pourtant le plus „ beau génie de l'antiquité : je ne „ veux pour vous réfuter d'après lui „ qu'un ſimple ſyllogiſme. „

" Eh ! non, Monſieur Biblon, „ pour l'amour de Lucinde, dit le „ jeune *Clitandre*, faites-nous grace „ de votre ſyllogiſme, parlez-nous „ François. „

Biblon ſuit ſa pointe, enfile l'argument, pouſſe du Grec & du Latin,

cite *Homère*, *Euripide*, *Cicéron*, *Sénéque* & *Lambin*, prend à partie chacun des assistans, déplore leur ignorance & la leur reproche. Un éclat de rire, parti comme de concert de tous les coins de la salle, interrompt l'Orateur essoufflé. Alors il perd patience, dit des injures, montre le poing, & court enfin, en branlant la tête, se replonger au fond de son Collége.

Mais Arnolphe & Biblon ne sont peut-être incivils que faute d'éducation : l'un n'a vû que des Sacs, des Conseillers, des Coûtumes & des Ordonnances ; l'autre n'a vû que des Classes & des Grimauds, des Maîtres ès Arts & des Grammaires. Ecoutons *Ctesiphon* : ennemi par principes de tous les égards usités dans la société, il va nous faire naïvement l'apologie de la grossiéreté, & nous étaler les inconvéniens de la politesse.

„ Vous pouvez, dit-il, penser tout „ ce qu'il vous plaira de l'air dont je „ me présente, de ma contenance,

„ de mon attitude, & de tout ce ma-
„ nége concerté qu'on appelle *civi-*
„ *lité* ; je ne m'en mets point en
„ peine, je laiſſe de pareils ſoucis à
„ nos jeunes Sénateurs & à nos Ab-
„ bés de Cour. C'eſt par mes mœurs
„ que je veux qu'on juge de moi, &
„ non point par ma démarche : je
„ n'entre point chez mes amis pour
„ faire honneur à mon Maître à dan-
„ ſer.

„ Pour ce qui eſt de ma manière
„ de vivre avec les hommes, voici
„ à quoi je la réduis : dire la vérité,
„ rendre ſervice à mes ſemblables,
„ & ne leur jamais nuire. Monté ſur
„ ce ton, je ſçai me gêner & me con-
„ traindre, s'il le faut, pour rendre
„ des ſervices utiles ; je donne des
„ conſeils à qui m'en demande, & ſur
„ les matières dont je ſuis inſtruit ;
„ j'emploie volontiers, pour mes
„ amis, ou pour quiconque en a be-
„ ſoin, mon autorité, mon crédit,
„ & quelquefois ma bource même :
„ mais pour des *complaiſances* frivo-

„les, qui ne procureroient aucun
„bien ſolide à ceux qui les exigent,
„je m'en crois diſpenſé. On m'in-
„vite à un dîner, une promenade,
„un concert : je ſuis dans ce quart-
„d'heure en humeur de reſter chez
„moi, j'y reſte. On me propoſe de
„jouer : le jeu me déplaît, je refuſe.
„Un Poëte me lit ſes vers : ils m'en-
„nuient, je bâille ſans façon. On me
„propoſe un bal : je me trouve en
„goût de dormir, je cours au lit.

„Je hais ces *égards* & ces ména-
„gemens recherchés, qui, s'ils ne
„bleſſent la ſincérité, ſont au moins
„incompatibles avec la franchiſe. Je
„loue rarement, & ne veux jamais
„qu'on me loue, parce que la louange
„eſt un poiſon. Je contredis quicon-
„que avance ou un fait, ou un prin-
„cipe faux; parce que c'eſt mentir
„ou tromper, que de ne pas confon-
„dre un menſonge ou une erreur :
„je le fais avec vivacité, pour don-
„ner plus de poids à ma réfutation.
„Le rang de la perſonne que j'ai à

„ combattre, m'encourage au lieu de „ m'effrayer ; parce que plus l'en- „ nemi eſt conſidérable, plus il im- „ porte de l'abattre. *Damon* eſt vain, „ je l'humilie. *Laure* eſt coquette, je „ lui reproche ſes intrigues. *Léandre* „ eſt faux, je le démaſque. *Bertholde* „ eſt ſotte & précieuſe, je la raille & „ la contrefais. *Gorgias* aime à boire, „ je lui en fais honte en public. *Cy-* „ *dalyſe* eſt médiſante, je dévoile ſes „ autres défauts, pour la guérir de „ celui-là. *Liſimon* fait le docte, je „ le queſtionne & le déconcerte. Il „ y a long-tems que tous ces gens-là „ ſeroient corrigés, ſi chacun tenoit „ avec eux la même conduite que „ moi : on les endort ſur leurs vices, „ en les leur diſſimulant ; on les em- „ pêche de devenir vertueux, en leur „ laiſſant croire qu'ils le ſont. „

Cteſiphon n'a point démenti ſon caractère de franchiſe dans ce portrait ; mais cette franchiſe dont il fait tant de cas, ne la porte-t'il pas un peu trop loin ? Tout autre qu'un miſan-

trope, ou un flatteur, ſçait concilier la franchiſe avec la politeſſe, & ſans abandonner celle-là, compte celle-ci pour un devoir, comme en effet c'en eſt un. Pour le prouver avec ordre, ſuivons le plan de diſtribution que Cteſiphon nous a lui-même indiqué; & diviſons, comme il a fait, la politeſſe en trois branches, la *civilité*, la *complaiſance* & les *égards*.

§. I.

DE LA CIVILITE'.

Sa définition. Civilité eſſentielle au fond, & indifférente quant à la forme; s'aſſujettir néanmoins ſur ce dernier point à l'uſage. Avoir dans le cœur les ſentimens obligeans qu'on exprime.

La civilité eſt un cérémonial de convention, établi parmi les hommes dans la vûe de ſe donner les uns aux autres des démonſtrations extérieures d'amitié, d'eſtime & de conſidération. Ce cérémonial eſt diffé-

rent chez les différens peuples policés; mais tous en ont un, quel qu'il ſoit. Or on peut raiſonnablement préſumer de toute pratique univerſelle, qu'elle a ſon principe dans la nature même; d'où je conclus que la civilité eſt un devoir que la droite raiſon preſcrit.

Elle eſt par rapport aux hommes, ce qu'eſt le culte extérieur par rapport à Dieu, un témoignage public de nos ſentimens intérieurs. La forme en eſt indifférente en ſoi: la manière d'aborder les perſonnes de différens états, de les ſaluer, de leur faire honneur, les termes dont on doit uſer en leur portant la parole, le ſtyle auquel il faut s'aſſujettir en leur adreſſant ou des lettres ou des ſuppliques, ſont toutes formalités arbitraires dans l'origine, qui n'ont pu être fixées que par l'uſage.

Voilà donc deux choſes conſtantes: l'une, qu'il eſt conforme au bon ſens & à la droite raiſon, de s'aſſujettir à quelque ſorte de civilité;

l'autre, que ni le bon ſens ni la droite raiſon, ne décident dans quels actes on la doit faire conſiſter.

La meilleure manière, & la moins ſuſpecte, de témoigner aux hommes de l'amitié, de l'eſtime & de la conſidération, ce ſeroit de les ſervir ou de leur rendre de bons offices; mais l'occaſion de faire l'un ou l'autre, ne ſe préſente pas à chaque inſtant. Il a donc fallu convenir de certains ſignes, de certaines démonſtrations, par leſquelles on pût leur témoigner habituellement qu'on les aime, qu'on les eſtime, & qu'on les honore. Chaque nation a choiſi les plus conformes à ſon idée & à ſon goût : tous étant indifférens dans l'origine, on ne peut être déterminé ſur le choix, que par les uſages du pays qu'on habite. Le François, le Turc & le Perſan doivent être civils; mais l'un à la Françoiſe, l'autre à la Turque, l'autre à la Perſanne.

Si les hommes étoient de purs eſprits, qui puſſent ſe communiquer

leurs penſées & leurs ſentimens ſans le ſecours de ſignes extérieurs, il ne ſeroit point queſtion de civilité entr'eux, elle ſeroit ſuperflue : ce qui la rend néceſſaire, c'eſt qu'ils ne ſe devinent point.

Envain les ruſtres & les cyniques déclament-ils contre la civilité ; envain la traitent-ils de commerce faux & impoſteur, qui ne ſert qu'à maſquer les véritables ſentimens : qu'ils aient en effet dans le cœur, comme ils le doivent, l'affection dont les gens bien nés ſe donnent des marques réciproques, & leur civilité ne ſera point une impoſture.

Il eſt vrai qu'il y a plus d'hommes civiles, qu'il n'y en a qui ſoient fidéles aux devoirs de la ſociété ; mais leur civilité même, quoique fauſſe, eſt un témoignage qu'ils rendent, comme malgré eux, aux vertus ſociales ; car affecter au-dehors des diſpoſitions vertueuſes, c'eſt confeſſer qu'on devroit les avoir dans le cœur.

Ceux-mêmes qui ſe déclarent contre

contre la civilité, ne nient pas qu'on ne doive avoir pour ſes ſemblables, de l'amitié, de la bienveillance & de la conſidération : par quelle biſarrerie voudroient-ils donc qu'on fît myſtère de ſentimens ſi juſtes & ſi indiſpenſables ?

Hermodacte eſt néanmoins de ce caractère. Vous vivrez dix ans avec lui avant qu'il vous favoriſe d'un ſalut, d'un regard ou d'une parole obligeante. A ſon air, en apparence indifférent, vous jugerez qu'il croit être le ſeul humain qui habite ſur la terre : cependant ôſez braver ſon phlegme rebutant, priez-le de vous rendre un ſervice ; vous ſerez étonné de le trouver généreux. Le ſervice rendu, il continuera de vivre ſur le même pied ; toûjours froid, toûjours glacé, toûjours ſeul avec lui-même. Pour vous, pénétré de reconnoiſſance, vous vous répandrez en témoignages d'attachement, d'eſtime & de gratitude : démonſtrations perdues ! Il ne voit rien, n'entend rien,

& ne répond à rien. Hermodacte ſeroit un miſantrope complet, s'il n'étoit pas né bienfaiſant.

§. II.

DE LA COMPLAISANCE.

Sa définition. Combien elle rend aimables ceux qui la poſſédent.

La complaiſance eſt une condeſcendance honnête, par laquelle nous plions notre volonté pour la rendre conforme à celle des autres. Je dis une condeſcendance *honnête*; car déférer lâchement à la volonté d'autrui, quoique criminelle, ce ſeroit être plutôt complice que complaiſant.

La complaiſance dont je parle ici, conſiſte donc uniquement à ne contrarier le goût de qui que ce ſoit, dans tout ce qui eſt indifférent pour les mœurs, à s'y prêter même autant qu'on le peut, & à le prévenir lorſqu'on l'a ſçu deviner. Ce n'eſt peut-être pas la plus excellente de toutes les vertus; mais c'en eſt une du moins

bien utile & bien agréable dans la ſociété.

Voyez comme *Alcidamas* eſt aimé, chéri, careſſé. Eſt-ce à cauſe de ſa probité ? Cette qualité ne concilie que l'eſtime, & ne prend point les cœurs. Seroit-ce parce qu'il eſt bienfaiſant & officieux ? Tous ceux qui lui font fête n'ont pas été dans le cas d'avoir beſoin de ſes bons offices. Seroit-ce parce qu'il a l'humeur gaie, comique, amuſante ? Il ne plairoit par cet endroit, que dans les momens où la gaieté eſt de ſaiſon. On l'aime parce qu'il eſt d'un caractère facile & liant. Sa volonté n'eſt point à lui : il la plie, la tourne & la façonne au gré de tous ſes amis. A-t'il pénétré ce qui vous flatte : il court au-devant de vos déſirs, & le fait avec tant de grace & d'aiſance, qu'au moment qu'il n'a d'autre objet que de vous complaire, vous croiriez que c'eſt ſon choix & ſon inclination qu'il ſuit.

On peut plaire dans le monde par des manières careſſantes, par une hu-

meur enjouée, par des ſaillies ingénieuſes; mais aucun de ces moyens de plaire, n'eſt d'un uſage ſi univerſel que la complaiſance. Vous ne pouvez careſſer que vos égaux ou vos inférieurs, il eſt mille occaſions où l'enjouement ſeroit déplacé, les pointes & les bons mots ne ſe préſentent pas à ſouhait, & ne ſont pas toûjours goûtés; mais ayez un caractère flexible & prévenant, ſçachez vous faire un plaiſir de contribuer à celui des autres, je vous réponds de l'amitié de tous ceux qui vous environnent; c'eſt une perfection de miſe dans tous les tems, dans tous les lieux & dans toutes les circonſtances.

Rodolphe eſt homme de mérite; il eſt Poëte & Philoſophe, & ne laiſſeroit pas d'être ſupporté dans les compagnies, malgré ces deux qualités, s'il pouvoit s'abaiſſer juſqu'à être complaiſant : mais, le moyen qu'il le ſoit ? La complaiſance ſuppoſe de l'eſtime : or quiconque ne fait pas des vers, ou n'a pas lu Deſcartes

ou Newton, n'eſt à ſes yeux qu'un automate, un idiot, dont on ne peut faire, tout au plus, qu'un Manœuvre, un Financier ou un Moine. Il ſe croit d'une eſpèce ſupérieure à celle des autres hommes, & fait gloire de s'en diſcerner par des maximes, des ſentimens & des goûts particuliers. Deſcendre juſqu'à leur complaire, ce ſeroit entrer en ſociété, ce ſeroit communiquer avec eux, & il les regarde comme des profanes.

Aglaure eſt d'une figure aimable, elle a de l'eſprit, des talens & des graces naturelles : cependant on la fuit, on la déteſte. Eh ! pourquoi? Elle n'a d'elle-même, ni ſentiment, ni volonté; elle attend pour ſe décider, que quelqu'un ait déclaré ce qu'il penſe ou ce qu'il ſouhaite : auſſitôt ſon parti eſt pris, elle penſe tout autrement, & veut toute autre choſe.

§. III.

DES EGARDS.

Ce qu'on entend par ce terme; exemples qui en donnent une notion plus diſtincte.

J'entends ici par *égards*, des ménagemens & des conſidérations fondées ſur les circonſtances, ou ſur le génie, ou la qualité des perſonnes. N'allez point, par exemple, faire en préſence d'un homme de Robbe, la ſatyre des gens de loi, ſur-tout ſi ſa probité le met à couvert de reproches: & quand il en mériteroit, il ne ſuffit pas toûjours qu'un reproche ſoit fondé, pour juſtifier celui qui le fait, s'il le fait à contrre-tems & avec une aigreur maligne.

Quoiqu'on peigne communément la vérité ſans voile, elle a néanmoins des nudités choquantes, qu'il eſt quelquefois à propos de tenir couvertes.

Vous êtes devant un Grand à qui chacun s'empreſſe de faire honneur:

conformez-vous à l'uſage, honorez-le comme les autres; n'allez pas, comme un Quacre impudent, le tutoyer & lui parler la tête couverte. Vous ne voulez le conſidérer qu'à proportion de ſa vertu, de ſes talens, & de ſon mérite perſonnel; tout l'éclat dont il eſt environné, n'eſt pour vous que de la fumée & du vent; à la bonne heure: mais ces honneurs que je vous conſeille de lui rendre, ne ſont non-plus que du vent & de la fumée. Je ne vous prie pas de le louer, s'il eſt mépriſable; de lui trouver de l'eſprit, s'il eſt imbécile; de flatter ſon goût, s'il en manque; de vanter ſes lumières, s'il eſt ignorant; vous ne riſquerez pas de compromettre votre ſincérité, en ne lui rendant que des hommages muets. La ſubordination, ſi néceſſaire pour la police d'un Etat, ſeroit bien-tôt détruite, ſi le peuple, au moins en public, n'honoroit jamais les Grands qu'à proportion de ce qu'ils valent.

Hippias eſt, dites-vous, un homme

épais, ſans génie, ſans droiture & ſans diſcernement. Vêtu autrefois d'un vil froc, il rampoit dans un Cloître obſcur, juſtement confondu dans la foule des reclus. Le Gouvernement de ſon Monaſtère devenu vacant par la mort du Chef, une Béate mal-aviſée, dont il dirigeoit la conſcience, entreprit de le faire décorer de cette mince prééminence; ſa brigue échoua, on ne jugea pas même Hippias capable d'être à la tête d'une troupe de Moines. L'humble pénitente, piquée de cet affront, ſçut s'en venger d'une façon ſingulière; ce fut en procurant au Directeur un Evêché. Ôtez à Hippias, dites-vous, ſa croix & ſon rochet, c'eſt un ſot achevé, qui ne mérite pas d'arrêter les regards d'un homme penſant.

J'en conviendrai s'il le faut : mais enfin il eſt actuellement en poſſeſſion de cette croix & de ce rochet; or, tout cela mérite au moins de votre part un ſalut reſpectueux : ne conteſtez point pour ſi peu de choſe,

je vous mets assez à votre aise en vous dispensant de l'estimer.

N'affectez point un air content devant un affligé qui pleure ses désastres ou ses pertes. Gémissez-vous vous-même de quelque revers affreux, n'allez point fatiguer de vos tristes lamentations des favoris de la fortune qui n'en peuvent tarir la source.

Ce seroit insulter à la douleur d'une veuve éplorée, qui regrette un époux tendrement chéri, que de venir lui annoncer d'un air satisfait, que votre amour est près d'être couronné, qu'incessamment vous serez le plus heureux des époux.

Vous courez annoncer à *Ménalque* la faveur que le Roi vous a faite de vous décorer du Cordon de ses Ordres; revenez sur vos pas, la même grace vient de lui être refusée, il ne seroit pas d'humeur à partager votre joie.

Il faut quelque sorte d'esprit, ou du moins du jugement, pour être capable d'égards : l'usage du monde

peut rendre un homme civil, la bonté de ſon cœur peut le rendre complaiſant; mais un ſot ſera toûjours neuf dans la ſcience des égards.

La mort vient d'arracher des bras de *Fanny* un enfant aimable, gage précieux de l'amour d'un époux qui n'eſt plus. Une foule d'amis s'efforce de la conſoler, ou de faire au moins, s'il eſt poſſible, quelque diverſion à ſa douleur. *Alix*, à ſon tour, vient viſiter ſon amie: mère plus fortunée, elle amene avec elle les fruits vivans de ſon heureuſe fécondité, précieux objets de ſa tendreſſe & de ſes complaiſances, &, par malheur pour Fanny, l'unique ſujet de ſon entretien. Elle entame, en arrivant, le récit ennuyeux de leurs prétendues perfections, des ſaillies de leur imagination, de la pénétration de leur eſprit, de la bonté de leur caractère, & de la régularité de leurs traits. Elle ne paroiſſoit pas prête de finir, lorſque Fanny, toute entière à ſes regrets, l'interrompt par ces mots

prononcés avec quelque émotion: " Vous ſeriez adorable, chère Alix, „ ſi vous aviez pour vos amis autant „ d'égards que vous marquez de ten- „ dreſſe pour vos enfans: vous êtes „ une bonne mère, mais vous êtes „ une mauvaiſe conſolatrice. „

FIN.

MAC 2013

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE